

N° 84 FASCICULE BIMESTRIEL

DÉCEMBRE 1962

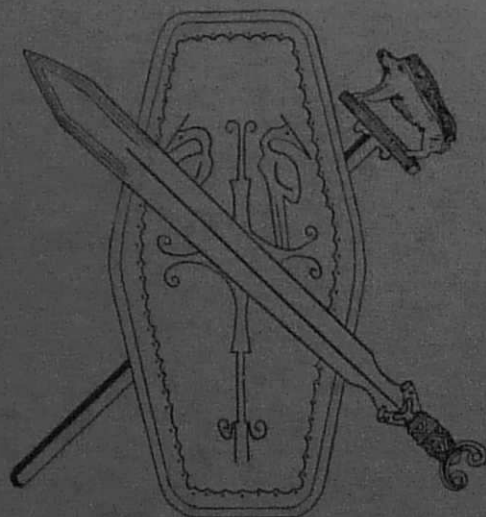
OGAM

TRADITION CELTIQUE

HISTOIRE — LANGUE
ARCHÉOLOGIE — RELIGION
NUMISMATIQUE — FOLKLORE
TEXTES

TOME XIV

FASC. 6



OGAM

2, rue Léonard-de-Vinci

(B. P. 2)

RENNES

COMITÉ DE PATRONAGE

Bernard BENOIT, Membre de l'Institut, Directeur de Circonscription, Marseille; Gerhard BERSU, Directeur h. de l'Institut Archéologique d'Allemagne, Francfort-sur-le-Main (Allemagne); Michel de BOUARD, Doyen de la Faculté des Lettres de Caen; Wilhelm BRANDENSTEIN, Professeur à l'Université de Gratz (Autriche); Jérôme CARCOPINO, de l'Académie Française, Paris; Jacques COUPRY, Directeur de Circonscription, Bordeaux; Glyn DANIEL, Professeur, Université de Cambridge (Grande-Bretagne); Wolfgang DEHN, Professeur à l'Université de Marburg an der Lahn (Allemagne); † Waldemar DEONNA, Professeur h. à l'Université de Genève (Suisse); Rudolf EGGER, Professeur h. à l'Université de Vienne (Autriche); Jan FILIP, Professeur à l'Université de Prague (Tchécoslovaquie); Aux ESCALON de FONTON, Directeur de Circonscription, Marseille; Ellen ETTLINGER, Professeur, Oxford (Grande-Bretagne); Idris LI. FOSTER, Professeur à l'Université d'Oxford (Grande-Bretagne); † Albert GRENIER, Membre de l'Institut, Paris; Kenneth JACKSON, Professeur à l'Université d'Edinburgh (Ecosse); Hedwig KENNER, Professeur à l'Université de Vienne (Autriche); Wolfgang KIMMIG, Professeur à l'Université de Tübingen (Allemagne); Nino LAMBOGLIA, Directeur des Etudes Ligures, Bordighera (Italie); Ole KLINDT-JENSEN, Directeur du Musée National de Copenhague (Danemark); Werner KRAMER, Directeur de l'Institut Archéologique d'Allemagne, Francfort-sur-le-Main (Allemagne); Raymond LANTIER, Membre de l'Institut, Saint-Germain-en-Laye; Juan MALUQUER DE MOTES Y NICOLAU, Professeur à l'Université de Salamanque (Espagne); Albert MANIET, Professeur à l'Université de Louvain (Belgique); Jean-R. MARCHAL, Ingénieur des Mines, Com.; Joseph MERTENS, Professeur à l'Université de Louvain (Belgique); Charles PICARD, Membre de l'Institut, Directeur de Circonscription, Paris; André PIGANIOL, Membre de l'Institut, Directeur de Circonscription, Paris; Stuart PIGGOTT, Professeur à l'Université d'Edinburgh (Ecosse); Vittoria PISANI, Professeur à l'Université de Milan (Italie); Julius POKORNY, Professeur aux Universités de Munich et de Zurich (Suisse); T.G.E. POWELL, Professeur à l'Université de Liverpool (Grande-Bretagne); Edouard SALIN, Membre de l'Institut, Nancy; Marc R. SAUTER, Professeur à l'Université de Genève (Suisse); Alf SOMMERFELT, Professeur à l'Université d'Oslo (Norvège); Antonio TOVAR, Directeur de l'Université de Salamanque (Espagne); Karl TREIMER, Professeur à l'Université de Gratz (Autriche); Jan de VRIES, Professeur, Utrecht (Pays-Bas); † Frederik T. WAINWRIGHT, Professeur à l'Université de St Andrews (Ecosse); Joshua WHATMOUGH, Professeur à l'Université de Harvard (U.S.A.); H. J. Van de WIJER, Secrétaire général du Comité International des Sciences Onomastiques, Université de Louvain (Belgique); Arlyn COTTON, Professeur, Londres (Grande-Bretagne); René JOFFROY, Conservateur, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye.

PRIERE D'ENVOYER :

Les manuscrits des articles, les ouvrages pour compte rendu, les tirages à part, les manuscrits des comptes rendus et toutes les épreuves corrigées ainsi que les autres communications relatives à la rédaction à Pierre LE ROUX, Boîte Postale 2, RENNES (1-44-V.).

Les cotisations et commandes de tomes écoulées ou C.C.P. Pierre LE ROUX, 2, rue Léonard-de-Vinci, Boîte Postale 2, Rennes, n° 293-68, centre de Rennes.

Pour les échanges s'adresser à la direction d'OGAM, en joignant si possible à l'envoi un spécimen de la revue ou publication proposée.

PRIX DE LA COTISATION

Tome XV (1963), 35 F pour la France (étudiants 30 F), cotisation de soutien 50 F et 100 F, 50 F pour l'étranger.

En tomes annuels sous la forme de quatre fascicules totalisent de 600 à 700 pages et cent cinquante planches, OGAM publie des travaux, études ou mémoires concernant les Celtes, les Gaulois et les Proto-Celtes depuis la fin de la période du néolithique jusqu'au haut moyen âge inclus. Du point de vue géographique ces travaux, études ou mémoires peuvent concerner toute région occupée à un moment quelconque de l'histoire ou de la préhistoire par des Celtes ou des Gaulois. Chaque tome annuel peut contenir, à titre exceptionnel, une ou deux contributions étrangères à la Tradition Celtique, mais fournissant des informations en facilitant l'étude.

Détail des disciplines envisagées :

Archéologie : âges des métaux (Bronze, Champs d'Urnes, Hallstatt, La Tène); gallo-romain précoce, gallo-romain; haut moyen âge (jusqu'à l'art roman); anthropologie; métallurgie (et toutes études sur l'armement celtique); numismatique; céramologie; épigraphie gauloise, gallo-romaine et celtique insulaire; sites contestés (tous problèmes ayant trait aux oppida et aux questions d'implantation); art gaulois et celtique.

Histoire : Celtes, Gaulois et Proto-Celtes et leurs relations avec le monde germanique et classique.

Histoire des religions, folklore, haglographie, textes : toutes études portant sur la religion, les doctrines philosophiques, croyances, mœurs et coutumes des anciens Celtes et des Gaulois, ainsi que des pays celtiques actuels; leurs survivances du moyen âge à notre époque moderne; publication, traduction et étude de textes, celtiques ou autres, permettant en général une meilleure compréhension de la Tradition Celtique.

Linguistique : toutes études portant sur le celtique ancien (gaulois, celtibère, celtique continental ou insulaire) et le celtique moderne, y compris la toponymie et l'anthroponymie; les rapports du celtique et des autres groupes linguistiques indo-européens; le problème des substrats.

Le titre de la publication, « OGAM », est le nom de l'écriture (sur pierre et sur bols) en usage chez les Celtes insulaires.

OGAM-Tradition Celtique n'est en aucune façon responsable d'un chantier de fouilles quelconque, non plus que des sites éventuellement visités ou cours des colloques organisés par l'association.

La stèle au bouclier à échancrures en V de Substantion (Castelnau-le-Lez, Hérault)

Planches 132-139

par

André SOUTOU

Il y a plus de vingt-cinq ans que la stèle de Substantion a été publiée d'excellente manière, avec description détaillée et reproduction photographique, non seulement dans une importante revue archéologique du Midi de la France (1), mais aussi dans le *Receuil* classique d'Espérandieu (2). Et pourtant les nombreux spécialistes, qui, jusqu'à ce jour, ont traité de la catégorie particulière d'objets ou de monuments figurés à laquelle appartient de toute évidence cette stèle, ont tous, sans exception, négligé de la mentionner. C'est pour combler cette lacune que nous nous sommes proposés de tirer de l'oubli la pierre sculptée de Substantion et de souligner son importance.

D'après le compte rendu des fouilles (3), la stèle a été trouvée à 1,10 m de profondeur, non loin d'un fragment de céramique grecque à figures rouges « au milieu d'un amoncellement de pierres, de cendres et de débris de poterie ». Pour la description du monument lui-même (fig. 1 et 2), nous ne saurions mieux faire que de donner de larges extraits de l'excellente étude d'E. Bonnet : « De forme rectangulaire, elle mesure 90 centimètres de hauteur sur 50 de largeur et 15 d'épaisseur. Une de ses grandes faces et les deux latérales sont couvertes de dessins grossièrement gravés... La grande face présente à sa partie supérieure trois rouelles cruciformes qui sont placées sur un même rang et paraissent suspendues à des liens dont la trace est surtout visible au dessus de la rouelle du milieu... Au dessous des trois rouelles est sculpté un javelot ou une lance qui, disposé horizontalement, occupe toute la largeur de la pierre. Sur la pointe on distingue plusieurs trous en ligne presque droite; mais il y a lieu de faire des réserves sur la nature de ces petites cavités qui pourraient ne pas avoir été pratiquées intentionnellement. Les rouelles et le javelot occupent à peu près la moitié supérieure de la face principale de la stèle. Toute la partie inférieure est

(1) E. Bonnet, *L'oppidum préromain de Substantion* dans *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 1924, pp. 93-120. La planche V représente la stèle vue de face.

(2) Tome IX (1925), n° 6816, avec trois photographies.

(3) Ces fouilles, dont E. Bonnet a publié le résultat, avaient été exécutées en 1916 par M. Geneveaux.

remplie par une série de cercles concentriques qui entourent un objet de forme ovale. Ces cercles présentent une particularité remarquable. Leur courbe n'est pas continue; tous, du côté droit, et à la même hauteur, sont interrompus par une encoche. Ce détail très caractéristique est de la plus haute importance car il nous permet d'affirmer, sans hésitation, que l'objet représenté est un bouclier. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer cette figure avec les spécimens de bouclier de l'âge du bronze qui nous ont été conservés et plus particulièrement avec celui découvert à Magdebourg... ou encore avec le bouclier en cuir trouvé à Clonbrin (comté de Longford, Irlande)... On voit sur ces boucliers, comme sur notre stèle, un noyau central de forme ovale qui joue le rôle d'umbo et qui est entouré d'un nombre plus ou moins considérable de cercles concentriques coupés par une encoche exactement à la même hauteur... Au dessus du bouclier, dans le vide laissé entre cette figure et la lance, sont gravés deux objets peu distincts dans lesquels M. Gennevoux a cru reconnaître deux symboles naviformes à protomes de cygnes... Sur les faces latérales de la stèle est sculptée une décoration purement géométrique, constituée surtout par des lignes brisées qui sont disposées en groupes parallèles. Ce n'est que sur la face droite que l'on distingue deux lignes courbes, en forme de demi-cercles accolés... Du côté gauche l'attention est attirée par deux ornements formés par une série de carrés inscrits les uns dans les autres, avec un motif au centre... Signalons, pour être complets, sur la face postérieure de la stèle, quelques éléments de lignes qui autorisent à croire qu'elle était également revêtue de dessins ».

Après avoir ainsi passé en revue tous les détails de la stèle, E. Bonnet, se référant au commentaire magistral que J. Déchelette dans son *Manuel* (4) a donné des boucliers à encoches, des rouelles et des figurations de cygnes, conclut au double caractère religieux et militaire de la pierre de Substantion : « Si ces cercles concentriques, de même que les rouelles et les figurations naviformes à protomes de cygnes, sont, comme le pensent les archéologues les plus autorisés, des symboles du culte solaire aux temps préhistoriques, on doit, semble-t-il, en conclure que notre stèle avait un caractère religieux. Cependant, l'importance donnée aux symboles guerriers permettrait de lui attribuer avec non moins de vraisemblance, un caractère militaire. Ces hypothèses n'ont rien d'inconciliable. Nous estimons même que ce double caractère serait tout à fait conforme à ce que nous connaissons des mœurs des anciens peuples chez lesquels un lien étroit rattachait toujours le culte des dieux aux expéditions militaires ».

Pour finir, E. Bonnet tire de l'examen de la stèle les « éléments chronologiques » suivants, valables pour l'ensemble du site : « A ce point de vue, notre stèle doit, par son antiquité, se placer en tête des diverses découvertes faites jusqu'à ce jour à Substantion. Son décor ornemental permet de la dater de la fin de l'Age du Bronze ou, tout au moins, du début de l'Age du Fer... ».

(4) II, Chapitre XIII, *La Religion à l'Age du Bronze et plus spécialement* pp. 438 sq.



Fig. 1 [218]. Stèle de Substantion (photo Bildarchiv, Marburg).

Bien que E. Bonnet, à l'époque où il écrivit son étude, n'ait pas encore eu connaissance des pierres gravées espagnoles qui sont directement comparables à la stèle de Substantion, son texte n'a rien perdu de sa valeur en ce qui concerne la description, l'interprétation et la datation du monument qui nous occupe. Pour la description des détails, nous nous bornerons simplement à noter d'une part, que les « symboles naviformes à protomés de cygnes » sont plutôt, à notre sens, des figurations réalistes de cygnes entiers vus de profil, sans indication de navire ou de barque et que, d'autre part, en plus des carrés emboîtés les uns dans les autres de la face gauche, on distingue sur les deux faces latérales des motifs géométriques en forme de losanges. L'interprétation des motifs sculptés, qui s'inspire des commentaires, à notre avis, impeccables de J. Déchelette, souligne avec raison le double caractère, militaire et religieux, de la stèle : il faudrait y ajouter sans doute, à la lumière des pièces de comparaison maintenant connues, que cette stèle qui n'a pas été trouvée en place, était à l'origine, probablement, un monument funéraire accompagnant la tombe d'un guerrier adorateur du Soleil. Quant à la datation proposée par E. Bonnet, on ne saurait lui reprocher son manque relatif de précision : en effet, non seulement la stèle de Substantion n'était pas organiquement liée au milieu dans laquelle elle a été trouvée (céramique à figures rouges de style libre, du milieu ou de la seconde moitié du V^e siècle avant J.-C. (5)), mais encore aucune couche archéologique antérieure au Deuxième Âge du Fer n'avait été encore rencontrée à Substantion. Du reste, comme nous le verrons par la suite, les indications chronologiques qui peuvent être tirées de l'identification de certains objets figurant sur d'autres stèles analogues ne permet guère de réduire la marge d'approximation qu'enferme la datation prudente, mais sûre, d'E. Bonnet.

Ainsi que nous l'avons indiqué, la stèle de Substantion n'est plus un monument unique en son genre : non seulement d'assez nombreuses stèles apparentées ont été recensées, mais encore l'objet qui correspond au motif principal de ces stèles, c'est-à-dire le bouclier à échancrures, n'est plus seulement connu que par les trois exemplaires qu'avait inventoriés, en son temps, J. Déchelette. Les nouvelles trouvailles de boucliers à échancrures, tant réels que figurés, ont permis par ailleurs de distinguer parmi ces boucliers circulaires deux catégories principales qui se différencient par la forme même de ces échancrures : d'une part, les boucliers à échancrures en V, qui présentent des encoches exactement semblables à celles du bouclier de Substantion ou encore du bouclier de Clonbrin, déjà cité ; d'autre part, les boucliers à échancrures en U, dont les encoches semi-circulaires sont visibles sur l'exemplaire de Magdebourg, également cité, et aussi sur celui de Nackhålle (Suède) qui avait été mentionné en plus par J. Déchelette. Etant donné que nous attribuons une grande importance à la fois à la structure de

(5) E. Bonnet, *op. cit.*, p. 111.

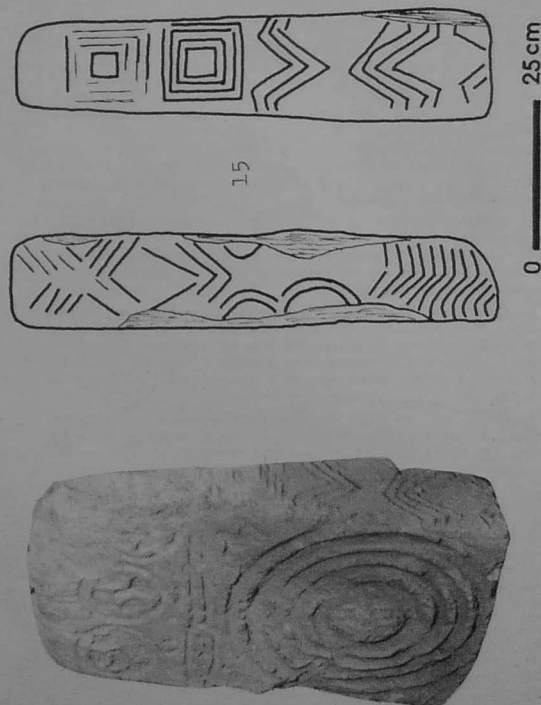


Fig. 2. [219]. Stèle de Substantion. Photo J. Arnal.
Fig. 15. [232]. Faces latérales de la stèle de Substantion.

l'échancre — dont nous soulignerons par la suite, après J. Déchelette, la signification essentielle — et à la situation géographique des monuments ou vestiges correspondants, nous donnons tout d'abord la liste des exemplaires qui ont été signalés jusqu'à ce jour, en les groupant sous chacune des deux rubriques que nous avons indiquées (6) :

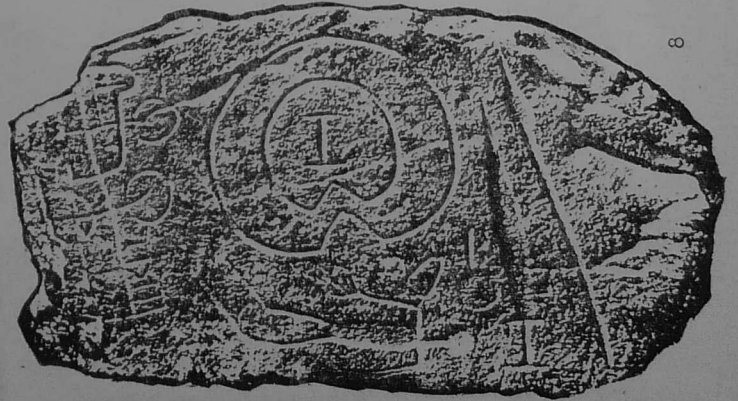
a) BOUCLIERS A ECHANCRURES EN U :

1) SUÈDE, *Nackhålle*, province de Halland : bouclier en bronze. La première échancre, en partant de l'umbo ovale, enferme dans ses deux branches ascendantes, qui dépassent vers l'extérieur le bourrelet circulaire qu'elle interrompt, un disque formé de cercles concentriques estampés ; la deuxième échancre, qui ne dépasse pas le bourrelet correspondant, est surmontée par quatre disques similaires formés de cercles concentriques ; de plus, entre ce dernier bourrelet et le bord du bouclier, sont gravés, en lignes continues ou au pointillé, une frise de cygnes stylisés tournés uniformément vers la gauche.

2) DANEMARK, *Musée de Copenhague* : bouclier en bronze. Les bourrelets concentriques sont très rapprochés et groupés au centre du bouclier ; une échancre est visible sur le bourrelet extérieur et aussi sur l'umbo circulaire où elle enferme un motif circulaire placé en son milieu.

3) DANEMARK, *Musée de Copenhague* : bouclier en bronze. Les trois bourrelets en relief sont disposés comme sur l'exemplaire précédent, mais ils présentent tous les trois une échancre en U très ouverte. L'échancre de l'umbo — qui est circulaire — est plus profonde, mais n'enferme pas de motif en forme de cercle (fig. 3).

4) DANEMARK, *Taarup*, île de Falster : bouclier en bronze. L'umbo, de forme ovale, est entouré de trois bourrelets concentriques. Les deux bourrelets extérieurs présentent chacun une échancre profonde. Dans l'échancre placée le plus près du



(6) On trouvera une bibliographie détaillée dans une note de M. Almagro intitulée *A propósito de la fecha de las fibulas de Huelva* (*Ampurias*, XIX-XX, 1957-1958, p. 201, note 5). Les études les plus importantes sont, dans l'ordre chronologique, les suivantes : 1947, E. Mac White, *Sobre las losas grabadas en el Sudoeste de la Península Hispanica y el problema de los escudos de tipo Herzprung* dans *Actas y Memorias de la Sociedad Española de Antropología Ethnografía y Prehistoria*, XXII, pp. 158 sq. ; 1950, F. Oxea et J. Ramon, *Lápidas sepulcrales de la Edad del Bronce en Extremadura* dans *Archivo Español de Arqueología*, pp. 295 sq. ; 1950, H. Hencken, *Herzprung shields and greek trade* dans *American Journal of Archaeology*, pp. 294 sq. ; 1954, E. Sprockhoff, *Nordische Bronzezeit und frühes Griechentum* dans *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, pp. 28 sq. ; 1955, F. Oxea et J. Ramon, *Dos nuevas estelas de escudo redondo* dans *Arch. Esp. de Arqueol.*, pp. 266 sq. D'autre part, M. Almagro va publier prochainement une étude d'ensemble sur *Las estelas grabadas extremeñas* (volume V de la *Biblioteca Prehistoria Hispana*). La plupart des stèles espagnoles sont conservées au Musée de Cáceres. La presque totalité des boucliers à échancre sont représentés dans les études précitées de H. Hencken et de F. Oxea-J. Ramon.

Fig. 3 [220]. Bouclier en bronze du Musée de Copenhague.
Fig. 8 [225]. Stèle de Solana de Cabañas.

bord du bouclier on remarque huit petits motifs circulaires placés les uns au-dessus des autres.

5-6) ALLEMAGNE, *Herzprung*, près de Pritzwalk, province de Brandebourg, au Nord-Ouest de Berlin : deux boucliers en bronze trouvés ensemble. Umbo ovale, entouré de trois bourrelets dont le deuxième et le troisième en partant du centre portent deux échancrures qui présentent un détail particulier déjà observé sur l'exemplaire de Nackhülle : les deux branches du U dépassent vers l'extérieur les bourrelets sur lesquels elles sont placées. Un de ces boucliers correspond à l'exemplaire des « environs de Magdebourg » mentionné par J. Déchelette. La ville de Magdebourg est en réalité située à environ cent-dix kilomètres au Sud de Herzprung.

7) TCHÉCOSLOVAQUIE, *Pilsen* : bouclier en bronze. Umbo circulaire qui présente une échancrure enfermant un motif circulaire, comme sur le premier exemplaire du Musée de Copenhague (n° 2 de notre liste).

8-9) IRLANDE, *Annadale*, comté de Leitrim et *Cloonlara*, comté de Mayo : boucliers en bois. Umbo circulaire et bourrelets concentriques à échancrures.

9) ITALIE, *Boulogne*. Sur la célèbre stèle de la Certosa, recueillie dans une tombe enfermant un lécythe attique du début du V^e siècle, on remarque une file de guerriers portant chacun un bouclier dont l'umbo présente une échancrure en U. Dans cette échancrure est visible le petit motif circulaire déjà noté sur les numéros 2 et 7 de notre liste. Soulignons toutefois que ces boucliers n'appartiennent pas à proprement parler à la série que nous étudions, puisqu'ils sont de forme ovale et non circulaire.

b) BOUCLIERS A ECHANCRURES EN V :

1) IRLANDE, *Churchfield*, près de Knock, comté de Mayo : modèle en bois servant à fabriquer des boucliers en cuir. Umbo ovale entouré de deux bourrelets à échancrures.

2) IRLANDE, *Clonbrin*, comté de Longford : bouclier de cuir. Sur cet exemplaire les échancrures sont placées seulement sur les deux bourrelets extérieurs.

3) PORTUGAL, *Meimao*, près de Penamacor, province de Beira-Baixa : stèle gravée (7). Les deux bourrelets extérieurs portent chacun une échancrure. En plus du bouclier sont figurés une épée et une pointe de lance à douille. La pierre de Meimao appartient à l'importante série des stèles gravées de la Péninsule Ibérique dont nous allons énumérer en tout quinze exemplaires.

4) PORTUGAL, *Figueira*, près de Lagos, province d'Algarve : stèle gravée. Un des trois bourrelets porte une encoche. Sur la stèle sont gravés également un être humain à structure schématique et une pointe de lance.

5) ESPAGNE, *Brozas*, province de Cáceres : stèle gravée. Le bouclier, qui présente deux échancrures, l'une sur le bord,

(7) A. Vasco Rodrigues, *Lápida de la Edad de Bronce, de Meimao* dans *Zephyrus*, IX, 1958, pp. 225 sq.

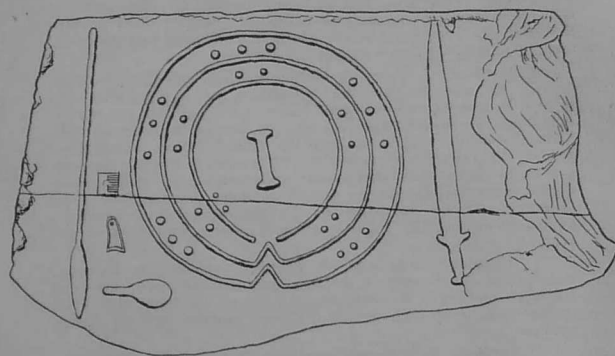


Fig. 4-5 [221-222]. Stèle de Brozas. Photo Javier, Cáceres, dessin d'après Almagro.

l'autre sur le bourrelet suivant, est représenté vu de l'intérieur, de sorte que l'on aperçoit la poignée placée sur la face interne de l'umbo ; ce détail se retrouve sur la plupart des stèles espagnoles. Également, sur la même pierre, on distingue une épée, une lance, un miroir, un peigne et aussi un objet particulièrement important que M. M. Almagro a identifié fort justement comme une fibule (fig. 4 et 5).

6) ESPAGNE, *Torrejón el Rubio*, province de Cáceres : stèle gravée. En plus du bouclier présentant des échancrures sont figurés également un arc, une lance, un poignard, un miroir, une fibule du même type que celle de Brozas et un char attelé à deux chevaux portant un joug (fig. 6 et 7). Deux autres stèles gravées ont été trouvées également à Torrejón el Rubio : bien que ces stèles soient fort étroitement apparentées aux stèles précédentes, nous les laissons en dehors de notre énumération : l'une (Torrejón II) ne comporte pas la figuration d'un bouclier ; l'autre (Torrejón III) représente un bouclier rond sans échancrures.

7) ESPAGNE, *Santa Ana de Trajillo*, province de Cáceres : stèle gravée. Le bouclier à deux échancrures est placé entre une lance et une épée horizontales. Au-dessus est figuré un objet triangulaire cerné d'un double trait qui pourrait être un casque conique.

8) ESPAGNE, *Ibahernando*, province de Cáceres : stèle gravée. Les figurations parmi lesquelles on distingue un bouclier sont en partie effacées par une inscription latine du début de l'ère chrétienne.

9) ESPAGNE, *Robledillo de Trajillo*, province de Cáceres : stèle gravée. Bouclier à deux échancrures, placé entre une épée et une lance horizontales.

10) ESPAGNE, *Solana de Cabañas*, près de Logrosán, province de Cáceres : stèle gravée. Il s'agit de l'exemplaire le plus anciennement connu (1897) et sans doute le plus riche en figurations, puisque, en plus du bouclier à deux échancrures, on reconnaît sur cette stèle particulièrement bien conservée une lance, une épée, un miroir, une fibule (ou un casque), un char à quatre roues tiré par deux chevaux portant un joug et aussi le corps du guerrier en position couchée, semble-t-il (fig. 8).

11) ESPAGNE, *Albuquerque*, province de Badajoz : stèle gravée. Bouclier à deux échancrures accompagné d'une épée ou d'un poignard ainsi que d'une lance et d'un miroir.

12) ESPAGNE, *Almendralejo*, province de Badajoz : stèle gravée. Bouclier à deux échancrures encadré par une épée et une lance.

13) ESPAGNE, *Magacela*, province de Badajoz : stèle gravée. Bouclier à deux échancrures dont l'une est placée sur l'intérieur de l'umbo. Cette stèle est particulièrement remarquable par la représentation d'un guerrier coiffé d'un casque à longues cornes en forme de lyre. Il porte à la ceinture une épée légèrement inclinée et il est flanqué d'une longue lance à talon arrondi ainsi que d'un miroir (fig. 9).

14) ESPAGNE, *Cabeza del Buey*, province de Badajoz : stèle gravée. Bouclier à deux échancrures. Cette stèle représente,

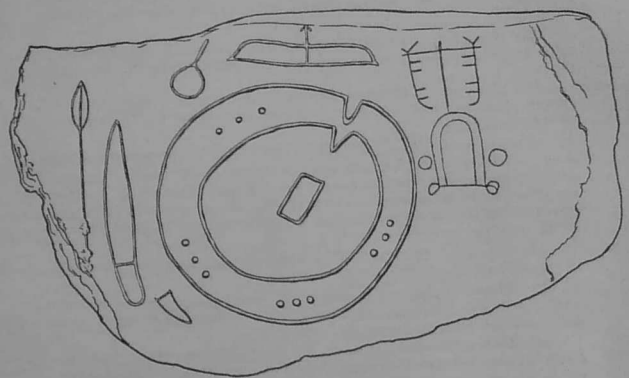


Fig. 6-7 [223-224]. Stèle de Torrejón el Rubio I, photo Javier, Cáceres, dessin d'après M. Almagro.

comme la précédente, un guerrier stylisé qui est également très remarquable : il porte sur la tête un grand casque qui s'enfoncé profondément de part et d'autre de son visage. A côté de lui sont placés une épée, un miroir et une fibule ; un peu plus loin, une lance et un char à deux roues, attelé à deux chevaux portant un joug.

15) ESPAGNE, *Granja de Céspedes*, province de Badajoz : stèle gravée, encore inédite, qui va être publiée par M. Almagro (8).

16) ESPAGNE, *Carmona*, province de Séville : stèle gravée, encore inédite, qui va être publiée par Mme C. Fernandez-Chicarro (9).

17) ESPAGNE, *Haza de Trillo*, près de Toya, province de Jaén : stèle gravée. Le bouclier est formé de quatre cercles concentriques sans échancrure bien visible. Toutefois, comme une partie de la gravure a été brisée, il est possible que les échancrures se soient trouvées à cet endroit, sur le bord latéral de la pierre.

18) FRANCE, *Substantion*, commune de Castelnaud-le-Lez (Hérault) : stèle gravée.

19) GRÈCE, *Delphes* : fragment de bouclier en bronze trouvé « au Nord des Thermes de l'Est » (10). Echancrures en V sur deux cercles concentriques à l'umbo.

20) GRÈCE, *Grotte de Zeus* sur le Mont Ida, dans l'île de Crète : figuration en miniature d'un bouclier à trois échancrures en V sur un bouclier de taille normale.

21-25) GRÈCE, *Heraion de Samos* : trente-cinq fragments de petits boucliers votifs en terre cuite. L'une des trois échancrures pénètre dans l'umbo central.

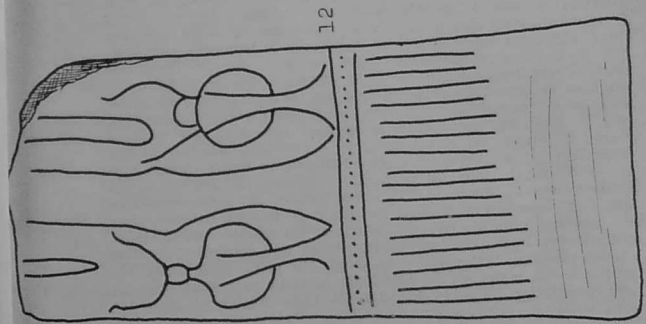
26) CHYPRE, *Idalion* : bouclier en bronze. L'umbo circulaire est entouré de quatre bourrelets circulaires dont deux présentent une échancrure en V. L'échancrure du deuxième bourrelet pénètre dans l'umbo. Au-delà des quatre bourrelets, trois bandes concentriques sont ornées d'une ligne ondulée dont chaque concavité enferme un disque formé de deux cercles concentriques.

Comme on le voit, le cadre des problèmes posés par la stèle de Substantion s'est considérablement élargi depuis la publication d'E. Bonnet. La présence, dans presque toute l'Europe — de Chypre à l'Irlande et de la Scandinavie à la Péninsule Ibérique (fig. 10) — de boucliers à échancrures ou de leurs figurations, a incité de nombreux archéologues à s'interroger sur la signification de ces boucliers ou des stèles qui les représentent, sur le sens de leur diffusion géographique et sur leur datation.

(8) M. M. Almagro, *Una nueva estela grabada extremeña. Valor cultural y cronológico de estos monumentos*, à paraître dans *Munibe*.

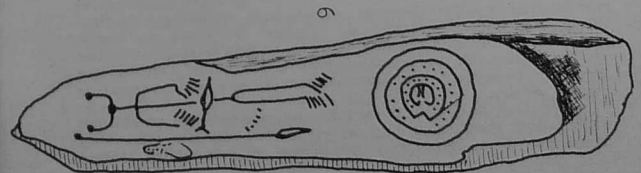
(9) C. Fernandez-Chicarro, *Una estela del tipo de la Solana de Cabañas hallada en la provincia de Sevilla* à paraître dans *Arch. Esp. de Arqueol.*

(10) P. Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, Paris, 1908, V, p. 25 et fig. 99.



1m
0

Fig. 12 [229]. Stèle de Castelo-Branco.



25 cm
0

Fig. 9 [226]. Stèle de Magatela (d'après F. Oxea et J. Ramon).

La signification des échancrures a été, à notre avis, définitivement élucidée par J. Déchelette dans un texte fondamental auquel nous renvoyons une fois pour toutes nos lecteurs : le motif symbolique qui est à l'origine des échancrures n'est autre que la barque solaire conduite par deux cygnes. Ce motif que l'on peut observer à l'état pur sur la situle de Siem (11) ou sur certains objets votifs, se retrouve, déjà stylisé et déformé, mais parfaitement reconnaissable, sur le bouclier de Nackhålle : l'échancrure en U représente la nacelle portant le disque solaire figuré par des cercles concentriques ; quant aux cygnes, ils sont disposés en file à la périphérie du bouclier. Sur le même exemplaire, ainsi que nous l'avons remarqué, les deux branches du U dépassent légèrement vers l'extérieur le bourrelet circulaire qui porte cette échancrure : nous pensons que ce détail est capital, non seulement parce qu'il confirme que le motif en U est bien la figuration d'une barque vue de profil, avec sa proue et sa poupe surélevées, mais aussi parce qu'il indique clairement que le bourrelet représente la surface des eaux sur laquelle vogue la nacelle du Soleil. Or, ces eaux, ainsi que l'a montré également J. Déchelette (12), appartiennent au fleuve Océan dont le cours fait le tour de la terre : « l'Océan, le fleuve qui va coulant vers sa source » (13). C'est l'Océan au cours circulaire que l'on reconnaît également sur les trois bandes concentriques du bouclier d'Idalie : les ondulations et les cercles concentriques doivent être interprétés sans doute comme une figuration des flots et des positions successives du soleil. Du reste, selon deux des plus anciens textes de la littérature grecque qui nous donnent une description détaillée de deux boucliers illustres (le *Bouclier d'Héraclès* et le *Bouclier d'Achille*), l'Océan est chaque fois représenté sur le bord de l'écu où il enserre de son cours fermé l'ensemble du monde des hommes et de leurs activités :

« Enfin, le long du rebord circulaire roulait l'Océan — on eut dit un fleuve coulant à pleins bords — et il entourait tout entier l'écu aux mille ciselures. Des cygnes au haut vol y poussaient des cris vigoureux, nageant en immense troupe à la surface de l'eau » (14).

« Enfin, il y représentait la force puissante du fleuve Océan sur l'extrême bord du pourtour du bouclier solidement ouvré » (15). Dans le texte d'Hésiode, les cygnes, qui sont évidemment des oiseaux solaires, compagnons habituels d'Apollon, semblent nager sur toute la surface de l'Océan. Ce détail particulier pourrait expliquer la position des cygnes figurés sur le bouclier de Nackhålle : sans doute sont-ils représentés flottant l'un derrière l'autre à la surface des eaux, autour de la nacelle portant le disque solaire.

Tel serait finalement le sens des divers motifs qui ornent non seulement le bouclier suédois, qui est le plus explicite, mais aussi l'ensemble de la série, où il est permis de reconnaître, malgré

(11) J. Déchelette, *Manuel*, II, p. 427, fig. 173.

(12) *Ibidem*, p. 418.

(13) Hésiode, *Theogonie*, v. 776 (traduction de P. Mazon).

(14) Hésiode, *Le Bouclier d'Héraclès*, v. 314 sq. (traduction de P. Mazon).

(15) Homère, *Iliade*, XVIII, v. 606-607 (traduction de M. Meunier).

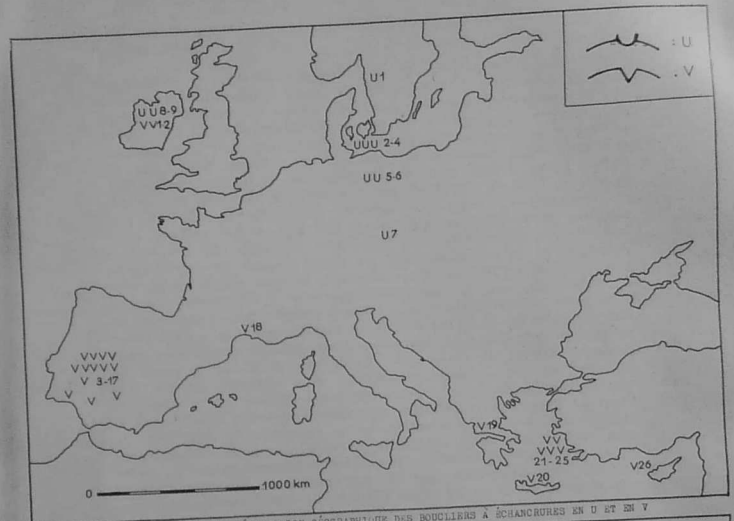


FIG. 10 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES BOUCLIERS À ÉCHANCRES EN U ET EN V

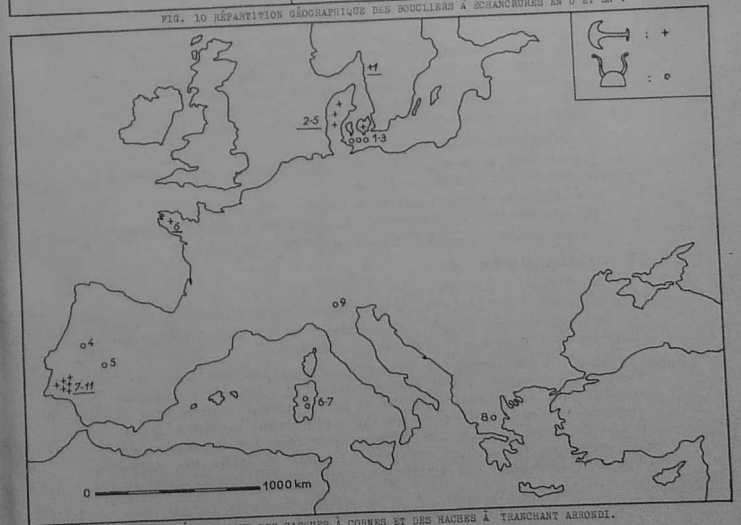


FIG. 11 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CASQUES À CORNES ET DES HACHES À TRANCHANT ARRONDÍ.

toutes les déformations et les dégénérescences, le prototype originel défini par J. Déchelette. Ce décor symbolique peut donc être considéré en dernière analyse comme un véritable *schéma de l'univers* : sa présence sur une arme défensive avait sans doute pour but de garantir aux guerriers qui la portaient la protection des puissantes forces cosmiques et, en premier lieu, celle du Soleil. Même à leur plus simple degré de stylisation, les échancrures en U et en V constituent une sorte de talisman susceptible de conjurer ce dieu souverain et de l'attacher par un lien magique au combattant qui l'avait fait figurer sur son écu : sur la stèle de Substantion, le caractère religieux du bouclier à échancrures est souligné par les deux cygnes qui l'encadrent vers le haut et par les trois rouelles. Si l'on admet ainsi, avec J. Déchelette, que le décor des boucliers à échancrures dérive d'un motif premier (barque solaire tirée par des cygnes sur les flots de l'Océan) dont les détails, et probablement la signification, se sont progressivement dégradés, il est possible d'esquisser pour la série entière, un classement typologique basé sur le degré de déformation des symboles essentiels. Tout d'abord, s'il est vrai que la nacelle du Soleil, telle qu'elle est figurée sur la stèle de Siem — avec son profil hémisphérique entourant exactement le disque aux cercles concentriques — constitue la figuration la plus parfaite du motif étudié, il est évident que les échancrures en U doivent être classées avant les échancrures en V : cette priorité est confirmée par le fait qu'aucun des boucliers à échancrures en V ne présente l'image du Soleil (motif circulaire simple ou cercles concentriques) placée dans l'échancrure même. De plus, à l'intérieur de la première de ces deux catégories principales, un classement secondaire peut être établi suivant l'absence ou la présence du soleil et des cygnes ou suivant le degré de perfection de la figuration de la barque (dépassement ou non, vers l'extérieur du bourrelet, des deux branches du U). Nous sommes donc finalement amenés à exprimer comme suit l'évolution typologique des boucliers à échancrures :

I. - Echancrures en U

- a) échancrure dépassant le bourrelet, disque dans l'échancrure, cygnes : Nackhülle ;
- b) échancrure dépassant le bourrelet : Herzsprung ;
- b') disque dans l'échancrure : Copenhague I, Pilsen, Taarup ;
- c) échancrure simple : Copenhague II, Annadale.

II. - Echancrures en V

- a) disques : Idalion ;
- a') cygnes (en dehors du bouclier) : Substantion ;
- b) échancrure simple : Churchfield et Clonbrin, ainsi que tous les exemplaires de la Péninsule Ibérique.

Quel est le centre de diffusion originel de ces boucliers ? Bien que ce problème soit évidemment lié à celui de la datation, il peut être cependant examiné à part, puisque, comme on le verra plus loin, les exemplaires que nous avons recensés appartiennent grosso modo à une époque assez bien recensée, sans qu'il soit possible, faute d'un contexte suffisant, d'établir un classement chronologique différencié, reposant sur les données archéo-

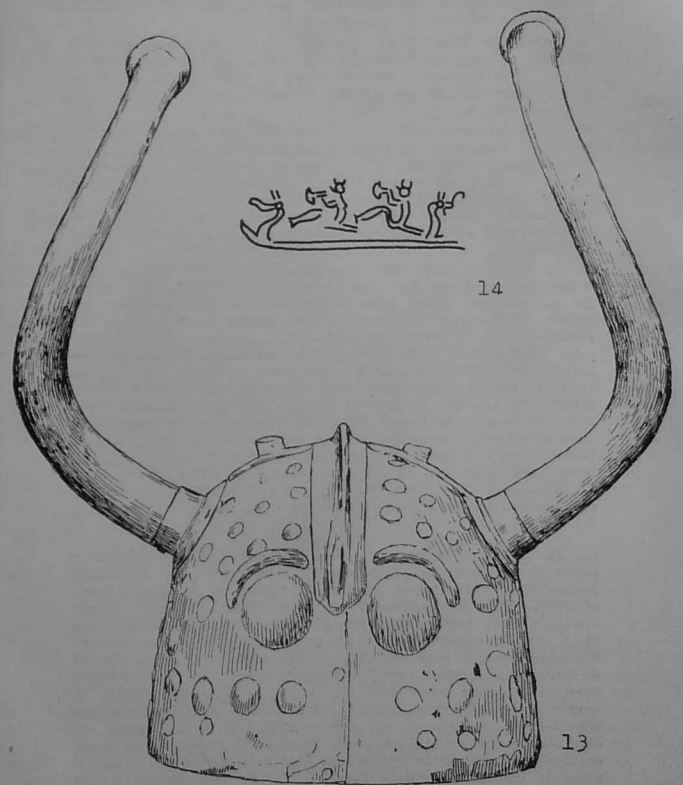


Fig. 13 [230]. Casque à cornes de Visko (dessin de J. Allières).
Fig. 14 [231]. Motif du rasoir de Vestrup.

logiques directement constatées. Jusqu'à présent trois explications d'ensemble, basées principalement sur des critères typologiques, ont été proposées successivement par E. Mac White (1947), H. Hencken (1950) et E. Sprockhoff (1954).

1. E. Mac White (16) pense que les boucliers à échancrures ont une origine méditerranéenne et que, par l'Europe Centrale (Pilsen et Herzprung), ils ont gagné le Danemark et la Suède, pour passer ensuite en Irlande et, de là, plus tard, dans la Péninsule Ibérique.

2. H. Hencken (17) pense également à une origine méditerranéenne, mais pour lui la diffusion ultérieure s'est faite suivant deux routes divergentes. L'une, qui est la « Route Centrale de l'Ambre », se dirige vers le Nord : c'est sur ce trajet que serait née l'échancrure en U qui se répand ensuite en Scandinavie et en Irlande. L'autre, qui est la « vieille voie maritime de l'Atlantique », aurait apporté l'échancrure en V en Espagne et en Irlande.

3. E. Sprockhoff (18) considère, de son côté, que le foyer originel ne peut pas être situé en Grèce où ce genre de bouclier est exceptionnel. Après avoir essayé de démontrer que tous les motifs symboliques que nous avons passés en revue ont été élaborés dans le Centre de l'Europe, il conclut que c'est dans cette région qu'il faut chercher le point de départ de ces boucliers : « Tous ces objets sont des produits de l'Europe Centrale ou leur sont apparentés. Ils proviennent de la civilisation des champs d'urnes et sont, à l'origine, étrangers aux pays classiques du Sud. Ils doivent être considérés comme le signe d'influences exercées par des peuples de l'Europe Centrale (Nord-Ouest des Balkans et vallée moyenne du Danube) » (19). Notons en outre que H. Hencken, dans une lettre publiée par E. Sprockhoff (20), s'est rallié à l'interprétation de ce dernier et a abandonné la théorie de l'origine grecque des boucliers à échancrures.

De notre point de vue, nous pensons qu'E. Sprockhoff a raison de souligner que le bouclier à échancrures, qui n'apparaît jamais sur les nombreux monuments figurés de la Méditerranée orientale, n'est pas originaire de cette région. De fait, comme l'indique notre tableau typologique, aucun bouclier à échancrures en U n'a été rencontré dans les pays classiques et l'exemplaire d'Idalion, malgré tous ses détails particuliers, est assez éloigné de l'archétype postulé par J. Déchelette. D'un autre côté, l'hypothèse d'un foyer situé dans le Centre de l'Europe semble se heurter à une objection majeure. Si cette région, et plus particulièrement la Hongrie — qui a livré tant d'objets de bronze —, était le centre de diffusion du bouclier à échancrures, nous devrions y enregistrer de nombreuses trouvailles : or, jusqu'à présent, comme l'indique notre carte de répartition, aucun

(16) *Op. cit.*, à la note 6.

(17) *Op. cit.*, à la note 6.

(18) *Op. cit.*, à la note 6.

(19) *Ibidem*, p. 32.

(20) *Ibidem*, p. 74, note 86.

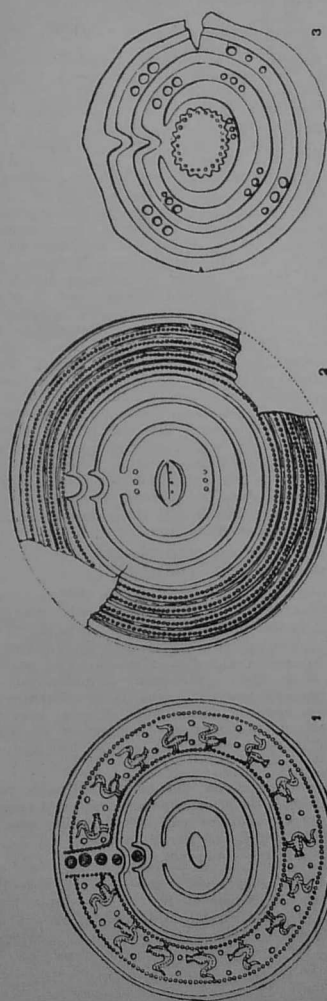


Fig. 16-18 [233-235]. 1 : Bouclier de Nackhålle (Halland, Suède), bronze.
2 : encreux de Mundebourg (Allemagne), bronze. 3 : bouclier de
cuir de Combrin, comté de Longford (Irlande), d'après J. Déchelette,
Mémoires, II/1, p. 439, fig. 181. Echelle : n° 1 : 1/13 ; n° 2 :
1/12 ; n° 3 : 1/11.

exemplaire n'y a été signalé. C'est pourquoi, tout en admettant avec E. Sprockhoff que la civilisation du Centre de l'Europe a fortement influencé les pays riverains de la Baltique Occidentale (Déchelette inclut ces deux régions dans une même province archéologique), nous pensons que c'est finalement dans le Sud des pays Scandinaves qu'il faut placer le foyer des boucliers à échancrures. Cette supposition nous semble confirmée par le double fait que le bouclier de Nackhålle est typologiquement le premier de toute la série, exactement comme la stèle de Siem, et que la grande majorité des boucliers de bronze à échancrures en U a été trouvée dans cette région : Nackhålle, Copenhague I et II, Taarup, Herzsprung I et II, c'est-à-dire six exemplaires sur sept. C'est donc autour de cette Méditerranée Nordique que se seraient élaborés ou tout au moins se seraient largement répandus ces symboles solaires que l'on retrouve en si grand nombre gravés sur les rochers du Bohuslän. Quant à la diffusion ultérieure des boucliers en V, elle pourrait être expliquée par les relations maritimes qui, au cours de l'Âge du Bronze, s'étaient nécessairement nouées entre les pays producteurs d'étain et les civilisations à métallurgie développée. L'Irlande est au centre de ce trafic qui mène, d'une part, vers la Baltique et l'Europe Centrale, d'autre part vers la Péninsule Ibérique et la Grèce. Comme c'est seulement en Irlande que l'on rencontre à la fois les deux types d'échancrures on peut admettre, semble-t-il, que le type en V est né dans ce pays d'une imitation stylisée du type originel en U. Les stèles de la Péninsule Ibérique sont groupées dans la région Tartessienne, dont les marchands, comme nous le savons par Avienus, étaient, dès le VI^e siècle avant J.-C., en relations constantes avec les Îles Britanniques :

Tartessii in terminos Æstryrnidum
Negotiandi mos erat (v. 113-114).

C'est donc par la voie maritime des Colonnes d'Hercule que le bouclier à échancrures en V, inconnu de l'Europe Centrale, est parvenu en Grèce. Toutefois les ornements particuliers du bouclier d'Idalion (disques solaires) et de la stèle de Substantion (cygnes et rouelles), ornements que l'on n'observe pas sur les exemplaires portugais et espagnols, indiquent peut-être que les marins de la Méditerranée Orientale, sans doute Phéniciens, étaient allés directement, par la même voie, jusque dans les Cassitérides. Dans le cas de Substantion, on pourrait penser à une autre voie plus directe d'Irlande en Grèce, par l'isthme gaulois.

Le rôle prépondérant que semble jouer la Scandinavie dans la diffusion de certains objets de bronze, notamment en direction de la Péninsule Ibérique, est souligné par la répartition géographique (fig. 11) de deux autres catégories d'objets, en partie contemporains, du bouclier à échancrures.

1. Le casque à longues cornes en forme de lyre, que l'on observe sur l'exemplaire de Magacela (n° 13 de notre liste) (fig. 9) et aussi sur la stèle de Castelo-Branco (fig. 12) — qui est apparentée morphologiquement aux statues-menhirs à ceinture du Haut-Languedoc — est exactement du même type que les

célèbres casques de Visko (île de Zealand) (21) : fig. 13. C'est du Danemark également que proviennent la corne du casque de Grevinge et la petite statuette de bronze de Naestved représentant un guerrier coiffé d'un casque semblable (22). Notons que des casques analogues se retrouvent en Sardaigne (23), à Mycènes (24) et dans les gravures rupestres du Val Camonica (25).

2. La hache à tranchant et à sommet arrondis. Cet arme étrange, qui est gravée sur six stèles portugaises de la province du Baixo, Alentejo (Sao Thiago-do-Cacem, Panoias de Ourique, Beringel, Mombeja, Santa-Vitoria et Ervidel) (26), a été identifiée par J. Déchelette qui la considère comme une hache du même type que l'exemplaire en bronze de Kersoufflet (Morbihan) et que les deux exemplaires de pierre du Danemark et de Suède (Dalsland) (27). C'est le même instrument que brandissent, croyons-nous, les deux guerriers représentés sur le rasoir de Vestrup (cerce d'Aalborg, Danemark) (28). Ces guerriers jumeaux (fig. 14), dressés sur une barque, sont liés au culte solaire et le fait qu'ils soient coiffés de casques à cornes indique, de plus, que leur hache est approximativement contemporaine des boucliers à échancrures (29). C'est cette même hache, dressée au milieu de la barque solaire, qu'il faut reconnaître sans doute également sur un certain nombre de rasoirs qui ont été trouvés

(21) H. Norling Christensen, *The Visko Helmets (North Zealand)* dans *Acta Archaeologica*, 1946, pp. 99 sq.

(22) *Ibidem*, cf. également les illustrations publiées dans l'ouvrage collectif dirigé par R. Huyghe, *L'Art et l'Homme*, Paris, 1957, tome 1, fig. 493, p. 216.

(23) Figurines de bronze des sanctuaires d'Abini et de Serri (Chr. Zervos, *La civilisation de la Sardaigne du début de l'Énéolithique à la fin de la période Nuragique*, Paris, 1954, pp. 159 sq., fig. 171, 172, 176, 181, 182, 192, 193, 194, etc.).

(24) G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, Paris, 1894, VI, pp. 935-936 et fig. 497 : fragment d'un cratère de Mycènes ainsi décrit : « Ici le timbre est surmonté d'une sorte de chapeau d'où pend par derrière un long panache ; deux cornes font saillie au-dessus du front ».

(25) E. Anati, *La civilisation du Val Camonica*, Paris, 1960, fig. 11, n° 43 et planches 9-10. Comme le note l'auteur (p. 86) on peut penser dans ce cas à des relations directes avec la Scandinavie par la route de l'ambre.

(26) Leite de Vasconcellos, *Estudos sobre a época do bronze em Portugal* dans *O Archeologo Portugues*, 1906, pp. 179 sq. et aussi *Historia de España* (R. Menendez Pidal), Madrid, 1954, I, 1, p. 841.

(27) *Manuel*, II, pp. 490 sq., fig. 208 et fig. 150.

(28) E. Sprockhoff, *op. cit.*, fig. 23, 13 et 32,5.

(29) Sur la stèle de Sao Thiago de Cacem la hache est accompagnée d'une épée à fusée cylindrique et croisière arrondie dont la réplique exacte se retrouve dans le dépôt du Petit-Villatte, commune de Nenvy-sur-Barangeon (Cher) ; cf. P. de Goy, *La cachette de fondeur du Petit-Villatte* dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, 13, 1885, planche II, 1 et p. 14. L'épée à poignée pleine du Petit-Villatte, qui est exposée au Musée de Bourges, appartient à une catégorie, qui, selon O. Montelin et J. Déchelette (*Manuel*, II, p. 209) est originaire de l'Europe Centrale et de la Scandinavie. Notons, à ce propos, que le même dépôt contient deux fragments de récipients de bronze ornés de motifs curvulinaires (*ibidem*, pl. XIII, 7, 8) qui sont importés des pays scandinaves (cf. J. Déchelette, *Manuel*, II, p. 396).

au Danemark (cercles de Skanderborg et de Haderslev) (30) et dont un exemplaire a été reproduit dans le *Manuel* de J. Déchelette (31).

La datation des boucliers à échancrures est rendue difficile par le fait que la plupart des exemplaires ont été trouvés en dehors de tout contexte archéologique immédiat ou rigoureusement contemporain (32). De plus, même pour les exemplaires accompagnés d'autres objets, il est impossible, dans l'état actuel des recherches, de prétendre à une très grande précision. C'est ainsi par exemple que E. Sprockhoff considère que le bouclier de Nackhålle, qui avait été jusqu'à présent classé à la période IV de Montelius, doit être reporté à la période suivante (V) qui correspond au Hallstatt B (33). D'un autre côté, la datation que E. Sprockhoff attribue au bouclier de Pilsen (« nicht jünger als frühe oder ältere Urnenfelderkultur ») est discutable : la hache à ailerons médians qui accompagne le bouclier n'est pas forcément antérieure au Hallstatt B, puisque H. Müller-Karpe classe un exemplaire identique à la phase Hallstatt B 1 (34). Etant donné qu'une large marge d'approximation n'a pas pu encore être éliminée de la chronologie de la fin de l'Age du Bronze, nous nous bornerons simplement à souligner deux points qui semblent bien acquis.

1. Comme l'a bien montré H. Hencken, la limite chronologique inférieure de l'utilisation des boucliers à échancrures peut être déduite de la répartition géographique de ces boucliers : étant donné qu'aucun exemplaire n'a été rencontré dans le Sud de l'Italie ou en Sicile, il n'est pas douteux que leur diffusion

(30) *Ibidem*, fig. 26, a, n° 2 et 3.

(31) *Manuel*, II, fig. 171,2 : il s'agit du rasoir de Honum, cercle de Skanderberg (Danemark). C'est peut-être la même arme — et non pas une épée à large houterolle — que tient le guerrier du Bohuslän reproduit à la figure 211. Notons au passage que ce guerrier suédois à tête circulaire ressemble beaucoup au guerrier de la stèle de Torrejón el Rubio II.

(32) La stèle de Toya (n° 18) a été trouvée à l'entrée d'une tombe dont la structure est particulièrement intéressante : il s'agit d'une cavité creusée latéralement au fond d'un puits de deux mètres de profondeur et de un mètre de diamètre ; la stèle était dressée au fond du puits, à l'entrée de cette cavité, où l'on a trouvé des squelettes en position accroupie (F. Oxea et J. Ramon, *op. cit.*, 1950, p. 303 et fig. 14 et 15). Malheureusement, la description du mobilier accompagnant ces sépultures se borne à de vagues indications : « con algunas joyas de uso personal tales como aretes, brazaletas o ajoreas de cobre ». De même, la stèle d'Idalie, qui a été datée du début du V^e siècle av. J.-C. (Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, III, p. 874) à cause d'une inscription qui l'accompagnait, voisinait dans le même lot, avec une hache plate à bords équerés (p. 868) !

(33) *Op. cit.*, p. 73. H. Norling-Christensen (*op. cit.*) adopte la même datation pour le bouclier de Taarup.

(34) *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Berlin, 1959, fig. 42. La stèle d'Unterglauheim (cercle de Dillingen), qui appartient à la même famille typologique que les stèles de Siem et de Hadju-Böszörmény, est associée dans un milieu clos (dépot cultuel) à un chaudron à attaches cruciformes (planche 169). Cf. également J. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 109.

dans le Bassin Méditerranéen soit antérieure à la fondation des colonies grecques d'Occident, c'est-à-dire à l'an 750.

2. Si l'on admet, comme nous l'avons fait, que le motif de la stèle de Siem constitue l'archétype des échancrures, la date de fabrication de cette stèle doit indiquer la limite chronologique supérieure de l'ensemble des boucliers. Or cette stèle appartient à une série d'objets bien connus qui ont pu être datés avec précision, notamment par M. Müller-Karpe, de la période Hallstatt B 1 (35), c'est-à-dire, d'après la chronologie proposée par le même auteur, du X^e siècle avant J.-C.

C'est donc grosso modo entre le X^e et le VII^e siècle avant J.-C. que se seraient développés et diffusés dans une grande partie de l'Europe les boucliers à échancrures que nous avons énumérés. Ces sommaires indications chronologiques semblent confirmées par les remarques décisives qui ont été faites par M. Almagro au sujet de certains objets figurés sur les stèles de Brozas et de Torrejón el Rubio (36). Alors que ces objets avaient été jusque-là considérés comme des haches de pierre, M. Almagro a montré qu'il s'agissait en réalité de fibules. De fait, l'on distingue très bien sur la stèle de Brozas, conservée au Musée de Cáceres, la cupule très régulière qui a été forée dans la pierre pour représenter d'une manière indiscutable la boucle formée par le fil métallique à la naissance de l'ardillon. Sans doute, il est difficile de savoir exactement s'il s'agit d'une fibule en archet de violon du type de Pantalica ou d'une fibule à arc légèrement courbé qui s'apparenterait aux exemplaires plus tardifs du dépôt de Huelva ; peut-être s'agit-il d'une variété intermédiaire encore mal connue. Quoi qu'il en soit, cette constatation fondamentale cadre bien avec les conclusions que nous avons formulées. Il en est de même par ailleurs pour la datation (fin du IX^e siècle et première moitié du VIII^e siècle) que H. Hencken assigne aux boucliers de la Méditerranée Orientale. Pour le Midi de la France, la présence, à Charroux (Allier), à La Ferté-Hauterive (Allier), à Vallon (Ardèche) et à Vaison (Vaucluse) de pendeloques en forme de barque à double protomé de cygne, surmontée d'une rouelle ou d'un anneau figurant le disque solaire, souligne également la diffusion de ces motifs symboliques à la fin de l'Age du Bronze (37).

Pour en revenir à la stèle de Substantion, que nous avons jusqu'à présent examinée dans la perspective des boucliers à échancrures et des symboles solaires, notons que le décor géométrique de ses faces latérales (fig. 15) confirme la datation proposée par E. Bonnel. Les losanges encadrés de chevrons et les arcs

(35) *Ibidem*, p. 204.

(36) *Op. cit.*, à la note 6.

(37) J. Déchelette, *Manuel*, II, pp. 442-443 et fig. 184. Les deux pendeloques, bien conservées, du dépôt de La Ferté-Hauterive (Allier) sont exposées au Musée Départemental de Moulins (n° 513 et 514 de la vitrine CXVIII) où elles sont fort justement qualifiées de « barques votives surmontées du disque solaire ».

de cercle en double trait se retrouvent identiques dans les ornements gravés à la même époque sur des objets de bronze, notamment sur la série des bracelets du dépôt de Bard (Loire) ou encore sur le sphéroïde de La Ferté-Hauterive (Allier) (38). Quant aux carrés emboîtés les uns dans les autres, ils font également partie de la grammaire décorative de la fin de l'Âge du Bronze : ce motif rappelle les méandres rectangulaires ou carrés qui sont connus non seulement en Suisse (39), mais aussi dans l'Aude et la Vienne (40).

Les fouilles récentes qui viennent d'être exécutées à Substantion (41) montrent, comme l'avait pressenti E. Bonnet, que le site a été occupé à une époque beaucoup plus ancienne que ne le laissent supposer les sondages pratiqués en 1916 par M. Gennevaux. Dans les tranchées, qui, par endroits, ont été poussées jusqu'au roc, ont été recueillis, non seulement des tessons de céramique ornés de méandres symétriques ou de figurations stylisées (42), mais encore des tessons remontant au Bronze Moyen, en particulier un fragment caractéristique (43) qui présente à la fois une oreille de préhension horizontale légèrement incurvée et un bord dont la tranche est ornée d'encoches (44). Espérons que la continuation des fouilles permettra de cerner de plus près le contexte archéologique de la stèle.

De toute manière, malgré les imprécisions chronologiques qui subsistent encore, la stèle de Substantion a été trouvée dans un site géographiquement intéressant : cet habitat est en effet placé sur une grande voie terrestre (*Voie Hébracléenne* qui deviendra plus tard la *Via Domitia*), au point de départ du réseau des grandes Drailles qui montent vers le Massif Central (45) et peut-être à l'un des points d'aboutissement de la route de l'étain par l'isthme gaulois (46). Si, comme l'ont montré les

(38) J. Déchelette, *Manuel*, II, fig. 212, 113 et 133. Même décor au simple trait sur la lame de couteau en bronze du Causse de Gaillol à Aygues-Vives (Gard), signalée par P. Cazalis de Fondouze (*L'Hérault aux temps préhistoriques*, Montpellier, 1900, pp. 153-154).

(39) V. Gessner, *Die geometrische Ornamentik des spätbronzezeitlichen Pfälzburgerlandes*, Varesse, 1946, p. 65.

(40) Cf. notre inventaire dans *Gallia*, 1961, pp. 214 et 217.

(41) F. Daumas et R. Majurel, *Rapport préliminaire sur les fouilles de Substantion (Hérault)*, 1958, dans *Gallia*, 1961, pp. 5 sq.

(42) *Ibidem*, p. 26.

(43) *Ibidem*, fig. 16 B première rangée, à droite.

(44) *Ibidem*, p. 22.

(45) Sur l'importance protohistorique des Grandes Drailles languedociennes cf. notre étude dans *Cahiers Ligures d'histoire et d'archéologie*, 1959, 8, pp. 37-51. L'existence de la Draille d'Aubrac semble probable au moins dès le début de l'Âge du Fer.

(46) La route de l'étain par l'isthme gaulois semble attestée dès la fin de l'Âge du Bronze, à en juger par la répartition géographique de certains objets, dont le racloir triangulaire : G. Gaudron et A. Soutou, *Les racloirs triangulaires de la fin de l'Âge du Bronze et la route de l'étain de Nantes à Narbonne* dans *B.S.P.F.*, 1961, pp. 583-593 et J. Briard, *A propos des racloirs triangulaires du Bronze Final* dans *B.S.P.F.*, 1962, pp. 18-20, qui signale, en plus des exemplaires recueillis en France, deux racloirs de l'extrémité Sud-Ouest de l'Angleterre (Somerset et Cornouailles).

analyses précédentes, la diffusion du bouclier à échancrements s'est faite par voie maritime, il est possible que Substantion ait constitué à la fin de l'Âge du Bronze un marché doublé d'un port sur la Méditerranée. Ainsi pourrait s'expliquer la présence en ce lieu d'une belle stèle gravée qui témoigne des premiers contacts établis, dès le commencement du premier millénaire avant J.-C., entre les peuples de la côte languedocienne et les grandes civilisations d'Outre-Mer, de la Mer du Nord à la Méditerranée Orientale.

Toulouse, le 20 juillet 1962.

N.-B. — Nos plus vifs remerciements vont à MM. J. Arnal et H. Gallet de Santerre, qui nous ont aidé à compléter notre documentation photographique et bibliographique.

P.S. — En constatant la présence, sur un vase peint mycénien (47) du casque à cornes en forme de lyre, que l'on retrouve sur la stèle de Substantion, aux contours si réguliers et à la facture si soignée, pouvait avoir été gravée par un artiste venu de la Méditerranée Orientale, qui se serait inspiré des stèles, de même forme et sensiblement de mêmes dimensions, des tombes à fosse de Mycènes (48). Mais ces dernières stèles, dont les figurations animées (scènes de chasse ou de combat) sont différentes de celles des « stèles à panoplies » (49), datent, d'après des travaux récents (50), du XVI^e siècle av. J.-C. et on ne saurait, dans ces conditions, considérer les stèles de Substantion ou de la Péninsule Ibérique comme des imitations directes des stèles mycéniennes beaucoup plus anciennes que les boucliers à échancrements. Sans doute faut-il penser que les casques à cornes en forme de lyre ont eu une longue durée, bien que la datation proposée par E. Anafi (51) pour la gravure du Val Camonica (V^e siècle av. J.-C.) nous paraisse manifestement trop basse : comme nous l'avons déjà indiqué, nous voyons dans ce type de casque la marque d'une influence scandinave et non d'une influence étrusque.

(47) Cf. *supra*, note 24.

(48) Perrot et Chipiez, *op. cit.*, pp. 763 sq. Une des stèles mesure 1,20 m de hauteur pour 0,60 m de largeur, ce qui correspond à peu près aux dimensions de la stèle de Substantion (0,90 × 0,60 m) dont la partie inférieure manque, à en juger par la brusque interruption des décors sur les trois faces. On observe sur les stèles de Mycènes les mêmes armes que sur les stèles ibériques : épée, javeline, char de combat ou de chasse ; cf. les figures 359, 360, 362, 420 et la planche XVI, 9.

(49) Suivant l'expression de J. Déchelette (*Manuel*, II, p. 189).

(50) J. Bérard, *Recherches sur la chronologie de l'époque mycénienne* dans *Mémoires présentés... à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XV, 1950, p. 19.

(51) Cf. *supra*, note 25.

D'autre part, les motifs géométriques qui décorent les deux faces latérales de la stèle de Substantion pourraient être rapprochés à la fois des traits obliques parallèles que l'on observe sur certaines statues-menhirs du Bas-Languedoc (Saint-Chaptes, Bragassargues, Enzet, Castelnaud-Valence III) ou encore, dans le cas des losanges imbriqués placés sur le haut du côté droit de la stèle, de l'ornementation caractéristique des *stèles à chevelure de Basse-Provence* (52) (Orgon-Sénas, Trets, Villecroze, Lauris). Ces liens multiples, trop imprécis encore, soulignent la complexité des problèmes que posent les nombreuses catégories de ces monuments protohistoriques qui mériteraient d'être rassemblés dans un *Corpus* spécial, distinct du *Recueil* gallo-romain d'Espérandieu, englobant et complétant l'*Enquête* déjà menée par E. Octobon.

R É S U M É

Les publications récentes concernant les boucliers à échancrures ont poussé l'auteur à mettre en valeur la stèle très peu connue de Substantion. Après avoir donné l'inventaire des exemplaires signalés jusqu'à ce jour, il s'efforce de faire le point des recherches concernant la signification religieuse, la répartition géographique et la chronologie de ces boucliers ou de leurs figurations.

Die letzten Veröffentlichungen über die sogenannten Herzsprungschilder haben den Verfasser dazu veranlasst, einen wenig bekannten Grabstein aus Substantio bei Montpellier erneut zu würdigen. Dem Inventar der bisher erfassten Exemplare folgt ein Versuch, die religiöse Symbolik, die geographische Verteilung sowie die Chronologie dieser Schilde bzw. ihrer Darstellungen auf Grabsteinen an Hand der vorhandenen Studien zusammenfassend zu deuten.

(52) La récente publication de la stèle de Lauris (Vaucluse) par S. Gagnière et J. Granier (*Ogam*, 1962, pp. 321 sq.) permet d'isoler un groupe particulier de stèles, caractérisé par la figuration d'une *chevelure* encadrant le visage du personnage représenté. Les motifs qui ornent ces stèles ne doivent pas être considérés comme de simples décors géométriques (chevrons et losanges), mais comme la figuration stylisée d'une chevelure partagée par une raie au milieu de la tête : ce dernier détail est rendu par les chevrons disposés en arêtes de poisson qui sont placés juste au-dessus du nez. Ces mêmes chevrons imbriqués, figurant la raie des cheveux, se retrouvent sur le fragment de Villecroze (Var) publié dans *Gallia*, 1954, p. 126, fig. 11, ainsi que sur les stèles d'Orgon et de Trets, reproduites par E. Octobon (*Enquête...* dans *Revue Anthropologique*, 1931, fig. XLI, XLII, XLIII). La stèle de Lauris constitue le spécimen le mieux conservé et le plus typique de la série des *stèles à chevelure de Basse-Provence* qui comprend également les exemplaires plus frustes d'Avignon (*Ogam*, 1961, pp. 581 sq.) et de L'Isle-sur-Sorgue (*C.P.F.*, 1931, pp. 310 sq.).

ESSAI D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA DROME

LES TROUVAILLES ISOLÉES
DE L'ÂGE DU BRONZE A LA TÈNE

(suite) (1)

Planches 140-141

par

Michel VIGNARD

INVENTAIRE (suite)

BARSAC (commune n° 163)

N° 26-163-1

- a) Bibliographie : pièce inédite (2).
- b) Lieu et circonstances de la trouvaille : en 1961, au lieu-dit « Le Château », lors de labours, dans la propriété de M. Gillouin (renseignements aimablement fournis par M. Boutes).
- c) Description : épée en fer, soie plate, crans visibles à la naissance de la lame (épée de Hallstatt).
- d) Collection : M. BOUTES, pharmacien à Saillans (Drôme).
- e) Pièces de comparaison : épée de La Rochette-du-Buis (Drôme).
- f) Datation : HALLSTATT I de Déchelette.

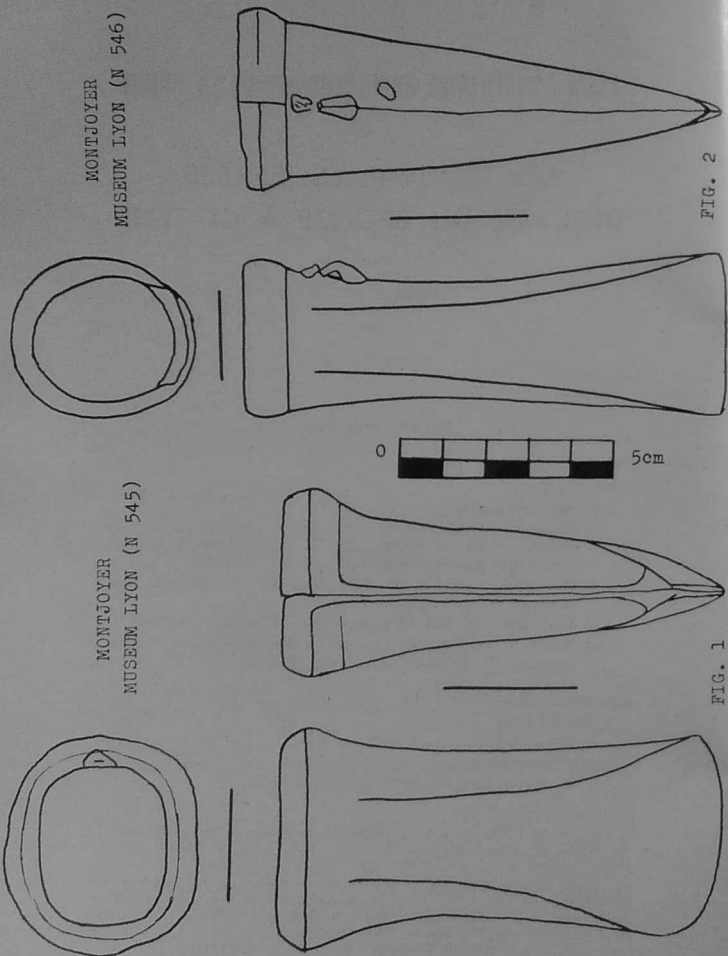
MONTJOYER (commune n° 320)

N° 26-320-I (fig. 1, n° 1).

- a) Bibliographie : pièce inédite.
- b) Lieu et circonstances de la trouvaille : « Aiguebelle, commune de Montjoyer » (étiquette portée par l'objet).

(1) Michel Vignard, *Essai d'inventaire archéologique de la Drôme — Les trouvailles isolées de l'Age du Bronze à la Tène*, in *OGAM*, n° 73, 1961, t. XIII, fasc. I, pp. 25-46.

(2) Je tiens à remercier ici M. Boutes, de Saillans et M. Gauthier, de Sainte-Cécile-les-Vignes qui m'ont aimablement ouvert les vitrines de leurs collections. Je remercie aussi la Direction du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon ainsi que M. Battetta pour les facilités qui m'ont été accordées pour accéder à la salle de Préhistoire (Salle en dérangement).



- c) Description : hache à douille rectangulaire, sans anneau latéral ; longueur = 101 mm ; largeur du tranchant = 44 mm ; dimensions extérieures de la douille = 51 mm × 44 mm ; dimensions intérieures de la douille : 35 mm × 30 mm ; profondeur de la douille = 95 mm.
- d) Collection : Museum d'Histoire Naturelle de Lyon (Catalogue p. 392, n° N-545) ; « Don de M. Alexis Harduin - 1892 » (étiquette portée par l'objet).
- e) Pièces de comparaison : hache trapue, mais avec anneau, de Chabestan (Hautes-Alpes) (3) ; hache de Apt (Vaucluse) (4).
- f) Datation : BRONZE FINAL III.

N° 26-320-2 (fig. 2).

- a) Bibliographie : pièce inédite.
- b) Lieu et circonstances de la trouvaille : « Aiguebelle, commune de Montjoyer » (étiquette portée par l'objet).
- c) Description : hache à douille ovale ; anneau latéral brisé ; longueur = 111 mm ; largeur du tranchant = 37 mm ; dimensions extérieures de la douille = 42 mm × 38 mm ; dimensions intérieures de la douille = 32 mm. × 30 mm ; profondeur de la douille = 90 mm.
- d) Collection : Museum d'Histoire Naturelle de Lyon (Catalogue p. 392, n° N-546) ; « Don de M. Alexis Harduin - 1892 » (étiquette portée par l'objet).
- e) Pièces de comparaison : hache de Vernantois (Jura) (5) ; pièces semblables dans le dépôt de Vénat (6).
- f) Datation : Bronze FINAL III.

ROCHEGUDE (commune n° 356)

N° 26-356-3 (fig. 3, n° 1).

- a) Bibliographie : pièce inédite.
- b) Lieu et circonstances de la trouvaille : non précisés.
- c) Description : bracelet filiforme en bronze, non décoré ; section elliptique au « milieu » (3 mm × 2 mm) ; section ellipto-rectangulaire aux extrémités (4 mm × 3 mm).
- d) Collection : M. Gauthier à Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse).
- e) Pièces de comparaison : bracelets filiformes du trésor de Vernaison (Musée Archéologique de Fourvière).
- f) Datation : BRONZE-FINAL I.

N° 26-356-4 (fig. 3, n° 2).

- a) Bibliographie : pièce inédite.
- b) Lieu et circonstances de la trouvaille : non précisés.

(3) J.-C. Courtois... *Gallia, Préhistoire*, t. III, 1960, p. 60, fig. 22-2.
 (4) L. Morel, *La Champagne Souterraine. Album*, pl. 42, n° 14.
 (5) J.-P. Millotte et M. Vignard, *Catalogue des Collections Archéologiques de Lons-le-Saunier. — Les Antiquités de l'Âge du Bronze*, Paris, Les Belles Lettres, 1960, p. 16, n° 40.
 (6) *Inventaria Archaeologica, France*, 1, fiche 6, n° 12.

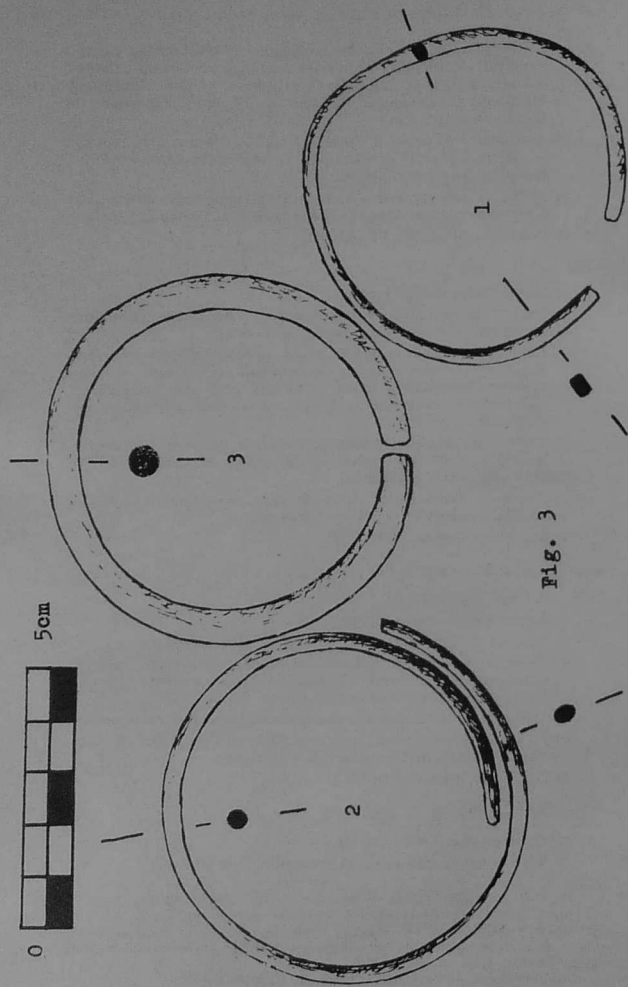


Fig. 3

- c) Description : bracelet filiforme en bronze, non décoré ; section elliptique (4 mm × 3 mm).
- d) Collection : M. Gauthier, à Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse).
- e) Pièces de comparaison : cf. N° 26-356-3.
- f) Datation : cf. N° 26-356-3.

N° 26-356-5 (fig. 3, N° 3).

- a) Bibliographie : pièce inédite.
- b) Lieu et circonstances de la trouvaille : non précisés.
- c) Description : bracelet ouvert en bronze ; forme circulaire (diamètre extérieur = 72 mm) ; section circulaire (diamètre = 6 mm) ; très oxydé.
- d) Collection : M. Gauthier à Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse) ; don de Mlle Chazal.
- e) Pièces de comparaison : un bracelet provenant d'Avignon conservé au Museum d'Histoire Naturelle de Lyon (N° N-429) ;
- f) Datation : Hallstatt.

SALETTES (commune n° 47)

N° 26-47-1.

- a) Bibliographie : Vallentin Du Cheylard... *Le Rotarien Français*, juillet 1960 (fig.).
- b) Lieu et circonstances de la trouvaille : non indiqués.
- c) Description : d'après la photo publiée par M. Vallentin Du Cheylard, poignard en bronze, lame triangulaire, soie.
- d) Collection : Maître Vallentin Du Cheylard, à Montélimar (Drôme).
- e) Pièces de comparaison : indéterminées.
- f) Datation : BRONZE FINAL (avec réserves).

ERRATA (7)

J'avais indiqué, que la fibule de Donzère (N° 26-330-2) était dans la collection de M. Veyrier, ce qui n'est pas. Selon M. Veyrier (8) elle serait conservée au Musée de Donzère.

(7) M. Vignard, *op. cit.* note 1.
 (8) Lettre de M. Veyrier.

Au Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon...

Éléments d'une Parure de l'Age du Bronze

Planches 142-143

par

Michel VIGNARD

Le Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon possède une très riche série d'objets de l'Age du Bronze (1). Parmi ceux-ci il faut citer une paire de « pendentifs » qui font l'objet de la présente note.

ORIGINE

Ces objets portaient, respectivement, les numéros 2 225 et 2 226, numéros renvoyant à l'Inventaire M (2), Inventaire qui renvoie à son tour au Catalogue de Comarmond (3).

Ainsi que l'indique Comarmond (4), ces deux pendentifs proviennent de l'ancien « Cabinet de la Ville » et, comme pour tous les objets ayant la même origine, nous n'avons aucun renseignement quant au lieu et circonstances de leur découverte.

DESCRIPTION

Les deux pendentifs sont identiques de par leur composition, seuls les facteurs poids et dimensions les différencient.

Nouvel inventaire	Inventaire M	Comarmond	Dimensions		Fig.
			Long.	Poids	
V-8-3	2 225	669	665 mm	745 g	1 et 1-a
V-8-4	2 226	670	660 mm	672 g	2 et 2-a

(1) Anciennement au Musée des Beaux-Arts de Lyon (Palais Saint-Pierre).

(2) Inventaire M du Musée des Beaux-Arts de Lyon.

(3) Comarmond, *Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de la Ville de Lyon*, Lyon, 1855-1857.

(4) Comarmond, *op. cit.*, p. 384.

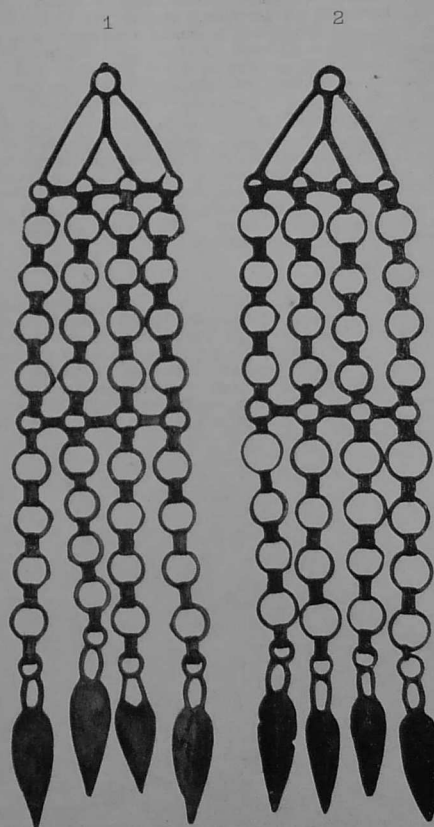


Fig. 1 [239]. Pendentif n° V-8-3. La pendeloque décorée est la première en partant de la droite.

Fig. 2 [240]. Pendentif n° V-8-4. La pendeloque décorée est la deuxième en partant de la droite. Photos Vignard.

Chaque pendentif, composé de 78 pièces en bronze, s'articule sur deux barrettes. Ces barrettes, obtenues par coulée dans un moule bivalve, se composent de quatre anneaux réunis, sur un axe rectiligne, par trois barres rectangulaires. La barrette supérieure est surmontée de deux triangles semblables ; le sommet du triangle intérieur est joint, par une barrette, au sommet du triangle extérieur qui porte un anneau de suspension.

Quatre « chaînes » de quatre anneaux séparent barrette supérieure et barrette médiane. Sous la barrette médiane sont attachées quatre chaînes, elles aussi composées de quatre anneaux et terminées par une pendeloque (5). Les anneaux composant les chaînes ont été obtenus par coulée dans un moule bivalve ; ils sont liés entre eux et aux barrettes par des agrafes en tôle agrafes du type « anneau ouvert ». Ces agrafes sont décorées de lignes de points gravés ou repoussés.

CONCLUSION

Malheureusement, pour la science, ces pendentifs sont de provenance inconnue. J.-C. Courtois, dans un travail récent (6), a daté avec précision ce type d'ornement : l'une des barrettes de la parure de Guillestre (7) porte une figuration schématique de protomés de cygnes, symbole fréquent au VIII^e siècle av. J.-C. dans le matériel d'Italie centrale et septentrionale. Ainsi, selon J.-C. Courtois, il faut dater le Bronze Final III des Alpes françaises, et notamment le groupe des parures du type Réallon-Guillestre, du VIII^e siècle.

(5) Chaque pendentif possède une seule pendeloque décorée (fig. 1-a et fig. 2-a).

(6) J.-C. Courtois, *L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes, Gallia-Préhistoire*, T. III, 1960, pp. 100-101.

(7) J.-C. Courtois, *Une nouvelle parure de la fin de l'Age du Bronze*, in *B.S.P.F.*, LVII, 1960, pp. 164-168.

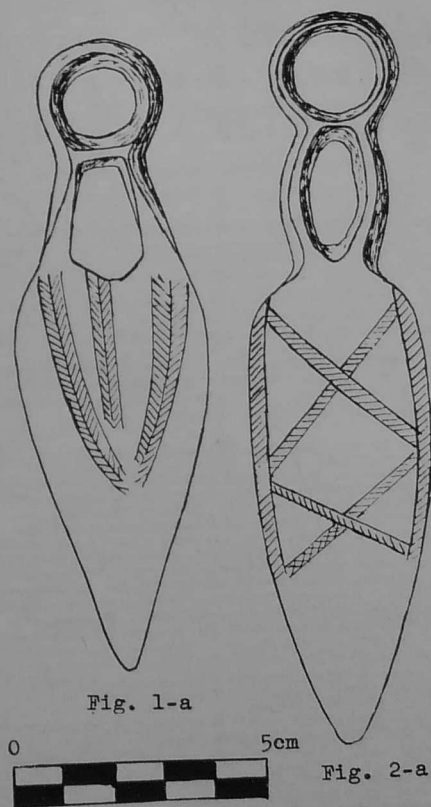


Fig. 1a [241]. Pendeloque décorée du pendentif n° V-8-3.
Fig. 1b [242]. Pendeloque décorée du pendentif n° V-8-4.

EN SOUSCRIPTION jusqu'au 31 juillet 1963
à paraître en JUIN 1963 :

CELTICVM VI

Actes du Troisième Colloque International
d'Études Gauloises, Celtiques et Protoceltiques

Châteaumeillant - Saint-Amand-Montrond - Bourges (Cher)
27-30 juillet 1962

Les meilleurs spécialistes français et européens apparaissent au sommaire de cet important volume avec des articles relatifs à des problèmes essentiels de l'archéologie et des Antiquités Nationales :

Age du Bronze, Champs d'Urnes, Hallstatt, La Tène, Gallo-Romain, Problème des Oppida, Articulation Hallstatt-La Tène, Chronologie absolue, Enceintes urbaines du Bas-Empire, etc. Egalement des études sur la toponymie et l'Histoire des Religions.

Ce volume a été réalisé avec le concours de :

Robert AGACHE, Jacques ANDRÉ, Antonio BALIL, D. BERCIU, José-Maria BLAZQUEZ, D. Peter BLOK, Harris C. BOWEN, Robert BOUDET, Jean CABOTSE, Gabriel CHAPOTAT, Roland COQUEREL, A. COTHE-
NET, Pierre DESAULLE, Paulette DUBUISSON, Gérard DUFOUR, Pierre DURVIN, Georges FOUET, Camille GABET, Yvan GRAFF, Christian-J. GUYONVARCH, Franck Roy HODSON, A.H.A. HOGG, Emile HUGO-
NIOT, Camille HUGUES, René JOFFROY, Joseph SKUTIL, Joël LE GALL, Françoise LE ROUX, Joseph MEYERS, Dr Charles MOREL, Auguste MURAT, R.P. André NOCHÉ, Robert PERICHON, Jord PINAULT, Joseph PIVETEAU, A. POPA, Adrien QUESNEL, Raymond SANCIER, Raoul THÉVENON, Antonio TOVAR, François VASSELE, Andrzej ZAKI, etc.

Les communications contenues dans les Actes du III^e Colloque seront publiées EXCLUSIVEMENT dans CELTICVM VI.

Ce volume comportera entre 450 et 500 pages, et une abondante illustration (150 planches, 200 figures, plans).

EN SOUSCRIPTION jusqu'au 31 juillet 1963 : France 30 NF, Etranger 32 NF (frais d'envoi recommandé, compris), à verser au C. C. P. 293-68, au nom de : Pierre LE ROUX, Boite Postale 2 (2, rue Léonard de Vinci), Rennes, Ille-et-Vilaine ou au compte bancaire : Pierre Le Roux, Banque de Bretagne, Rennes, n° 19-249-13145.

Vestiges exhumés entre Drôme et Roubion par les travaux du pipe-line Strasbourg-Lavéra]

Planches 144-148 et fig. 7

par

Robert BOUTES

En bordure des massifs accidentés du Diois, à la limite du sillon Rhodanien, à travers une région ayant toujours eu une notable densité de population, à en croire les fréquentes trouvailles fortuites, le tracé du pipe-line Strasbourg-Lavéra présentait pour nous un intérêt certain.

Une autorisation obtenue par M. Dupiech, sous-préfet de Die, et M. Desaye, nous a permis de pénétrer sur les chantiers du G.R.E.P. pour prendre note des vestiges éventuellement exhumés par les pelles mécaniques de cette compagnie. Notre attention s'est avant tout portée sur les secteurs où nous connaissions déjà des traces d'une occupation ancienne : ailleurs, nous avons interrogé employés des entreprises et cultivateurs des alentours, je ne pense pas que d'autres trouvailles soient passées inaperçues.

COMMUNE DE CHABRILLAN (1)

Dans la commune de Chabrillan, le conduit traverse la route D 104, entre la maison Liotard et l'allée de la ferme Gorce, passe à 400 mètres environ à l'Est des bâtiments du Mas, traverse le « chemin de Chabrillan à Crest » à l'Est du chemin montant aux anciennes usines de soie, puis gagne les hauteurs.

La propriété du Mas, inscrite à la *Forma Orbis Romani* (2), nous était bien connue ; M. Gorce, au cours des divers travaux de culture, a recueilli dans la pécheraie touchant au Sud les bâtiments d'exploitation des tessons de céramique commune allant du gris au noirâtre, trois fragments de céramique grise à pâte fine et tendre, et des tessons de céramique de La Graufesenque (certains ornés : une lyre, un amour ; une marque *Damonis* (3) ; de divers points de la propriété proviennent des monnaies : un grand bronze d'Antonin et trois petits bronzes du Bas-Empire. En outre, en arrachant un mûrier, M. Gorce a mis à jour des fragments rappelant la production grossière des Champs d'Urnes.

Le « chemin de Chabrillan à Crest » du Cadastre est appelé traditionnellement à Chabrillan le « chemin Romain » : venant de Lorient, il passe sur le « pont bossu » de Grane, puis sous Chabrillan au Nord, au Sud-Ouest de la chapelle Saint-Pierre qui a dû succéder à un établissement romain (4), traverse sur un autre pont bossu le ruisseau de Lambres avant d'atteindre Crest.

Nous attendions donc beaucoup des travaux du pipe-line ; nous n'avons cependant rien vu de notable entre la Drôme et le chemin

(1) Carte de l'I.G.N. au 1/20 000, XXX-37, Crest 8.

(2) *Forma Orbis Romani*, XI, dépt. de la Drôme, p. 76, n° 91 bis.

(3) *FOR*, XI, Append. ép., p. 152, n° 88 A.

(4) De nombreux fragments de céramique de La Graufesenque ont été trouvés dans le champ au S.-E. du croisement du « chemin Romain » et du chemin menant au Serre du Coste.

romain. Mais plus au Sud, à environ sept mètres du jalon qui marquait le PK 75 750 du pipe-line (5), la tranchée a éventré en partie une tombe sous tuile ; il en existait probablement une autre à 80 cm environ plus au Nord, là subsistaient seulement quelques fragments de tuiles dans la paroi Est, tandis que d'autres gisaient dans le déblai.

La tombe reconstituée, orientée Ouest-Est, enfouie à 1 m 75 de profondeur (tuile du fond), présentait une section triangulaire (type en bâtière). Sur la paroi Ouest de la tranchée subsistait seulement la tuile de tête, bien verticale. Dans la partie Est, conservée sur une quarantaine de centimètres, demeuraient en place quelques os des jambes. La tombe avait approximativement 1 m 55 hors œuvre.

Les tuiles latérales n'étaient pas disposées crochet contre crochet, mais se chevauchaient ; il n'y avait donc pas de couvre-joints. La dernière tuile latérale aux pieds, côté Nord, était crochet contre le sol, la précédente, au contraire, crochets verticaux. Les tuiles posées sur leur petit côté étaient enfoncées en dessous de la tuile formant lit, ce qui leur permettait, d'une part de se caler sur celle-ci, d'autre part, perdant de la hauteur, de se trouver au niveau des tuiles placées crochets contre le sol et, pour la dernière, de s'appuyer sur le fragment fermant la tombe à l'Est.

Ce fragment de tuile du fond Est, bien vertical, ne bouchait pas complètement la tombe aux pieds ; il soutenait les deux dernières tuiles latérales, la hauteur intérieure se réduisait là à 26 cm, alors qu'elle était de 29 à 30 cm à l'endroit où la tombe avait été éventrée.

Le faîte était formé par un couvre-joint, mais, dans la partie conservée, entre ce couvre-joint et le sommet des tuiles latérales, était interposé un fragment de tuile, à plat sur le sommet des tuiles latérales, celles-ci étaient trop écartées à cet endroit-là pour être prises directement par le couvre-joint, vraisemblablement à cause de leur divergence à partir de l'extrémité orientale. L'état de la tombe n'a pas permis de se rendre compte si ce système se retrouvait sur toute la longueur de la tombe.

La largeur correspondait, aux pieds, à la largeur de la tuile formant lit.

Nous n'avons pas trouvé trace de mobilier, ni dans la tombe, ni dans les déblais.

Dimensions des tuiles reconstituées (dans l'ordre : longueur, largeur, épaisseur moyenne, hauteur totale du crochet, sa largeur et la largeur du canal, ces trois mesures prises au milieu de la tuile) :

1) tuile du sol :	48,5	36,5	3	4,7	4,7	0
2) —	?	35	2,8	4,6	3,1	1
3) —	50	?	2,6	4,4	3,4	1,9
4) —	50,6	35,5	2,7	4,1	2,9	2,7
5) —	?	35	2,7	4,3	3	1,8

Le canal à l'intérieur du crochet de la tuile 4) est particulièrement soigné ; les tuiles 4) et 5) portent une marque dessinée au doigt.

Ces « tombeaux en tegulae, en forme de toit ou en bâtière, type paléo-chrétien, sans mobilier », sont attribués au V^e-VII^e siècle par M. S. Gagnière, qui donne comme exemples des tombes beaucoup plus soignées (6) ; les variantes de la tombe de Chabrillan peuvent être soit un signe de dégénérescence du type, soit le fait d'une population fruste ou pauvre, économisant les matériaux.

A 2 m 20 plus au Sud, sur la paroi Est de la tranchée, à 0 m 90 de profondeur, se trouvaient des tessons d'un vase en céramique grise, fine, tendre, très probablement ornée de guillochis et revêtue d'un

(5) Cadastre de Chabrillan, Section B du Bourg, parcelle 162.

(6) S. Gagnière, *Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône*, in *Cahiers Rhodaniens*, VII, 1960, pp. 43 à 46.



Fig. 1 [243]. Tombe sous tuile « en bâtière ». Commune de Chabrillan. Photo Rochefort.

enduit noirâtre. Ce bol hémisphérique, dont la panse est séparée du fond par un bourrelet, évoque la forme 16 de sigillée grise de J. Rigoir (7).

L'usage de cette céramique, abondante dans les villae et oppida des côtes de la Méditerranée Occidentale d'où elle aurait essaimé par les voies maritimes et fluviales (8), aurait débuté au début du V^e siècle pour durer deux ou trois siècles (9). Il y aurait donc concordance chronologique entre tombe et poterie ?

COMMUNE D'AUTICHAMP (10)

Notre attention a été attirée sur ce secteur par M. l'abbé Martin, curé-archiprêtre de la Répara-Divajeu, auquel ses paroissiens avaient signalé des ossements et des tuiles dans leur propriété.

Effectivement, chez M. Bouchet se dressent les murs de l'ancien prieuré Saint-Jean-Baptiste-d'Autichamp : Prioratus de Alti Campo (pouillé de Valence du XIV^e), Prioratus de Autichant Valentiniensis diocesis (pouillé gén. XVI^e), prieuré Clunisien dépendant de Saint-Marcel-les-Sauzet (11) ; la voûte en cul de four de l'abside de la chapelle est en partie conservée ainsi qu'une partie des murs latéraux et du clocher.

La tranchée passait à l'Ouest de la chapelle et traversait un assez grand nombre d'inhumations, les unes en coffre de dalles, les autres en pleine terre (nous n'avons pas trouvé de clous). L'orientation des corps était le plus souvent Est-Ouest, mais cela n'est pas constant. Des murs perpendiculaires à la tranchée ont été coupés ; leur appareil était irrégulier, leur mortier peu solide. En proviennent deux curieuses briques de 7 cm d'épaisseur, dont un côté se prolongeait d'un demi-cercle ; il ne semblait pas que ces briques jouaient un rôle spécial dans le mur, peut-être avaient-elles été remployées.

Ça et là les propriétaires ont ramassé des tessons de poterie commune, allant du gris bleuté au noirâtre et un fragment de poterie grise à pâte fine et tendre évoquant la sigillée grise.

COMMUNE DE PUY-SAINT-MARTIN (12)

Le pipe-line retrouve la plaine dans la commune de Puy-Saint-Martin, traverse la route D. 10 et pénètre dans le quartier Saint-Maurice ; il franchit le ruisseau de l'Ançelle et traverse alors un secteur que nous avions déjà prospecté.

En 1957, M. Chaion, alors fermier à la propriété Burle, avait signalé à M. Burckard, archiviste départemental, que son soc soulevait fréquemment des débris de mosaïque et qu'il trouvait des morceaux de pots rouges. Nous avons par la suite suivi périodiquement les labours et les défonçages et effectué des sondages au centre et dans les parties Sud et Sud-Est du champ situé lui-même au Sud-Est des bâtiments (13).

Le sondage le plus au Sud (environ 8 m de la limite Sud et 19 m de la limite Ouest) nous a révélé un sol en tuileau entre 30 et 40 cm de profondeur. Vingt mètres plus au Nord, sur le même alignement, nous sommes tombés, à 20 cm, sur une sorte de déblai

(7) J. Rigoir, *La céramique paléochrétienne sigillée grise* (Catalogue systématique du matériel provenant des fouilles de Marseille), in *Provence historique*, T. X, 1960, pp. 30 et 86.

(8) J. Rigoir, *op. cit.*, pp. 13 et sq.

(9) J. Rigoir, *op. cit.*, pp. 69 et sq.

(10) Même réf. de carte I.G.N. que Chabrillan.

(11) Brun Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris I.N., 1891, p. 342.

(12) Carte I.G.N., XXX-38, Montélimar 4.

(13) Cadastre du Puy-Saint-Martin, Section C dite de Saint-Didier, parcelle 178.

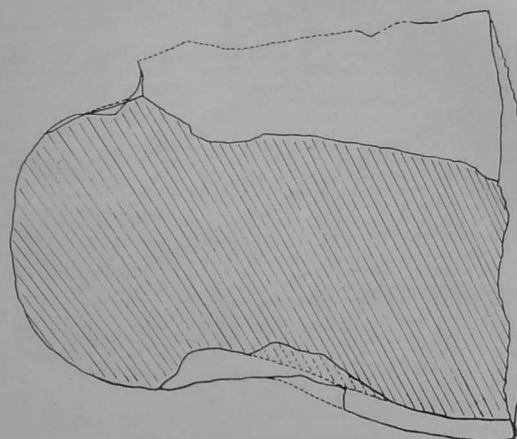


FIG. 3 Brique, épaisseur moyenne 7 cm. Prieuré St Jean d'Autichamp.

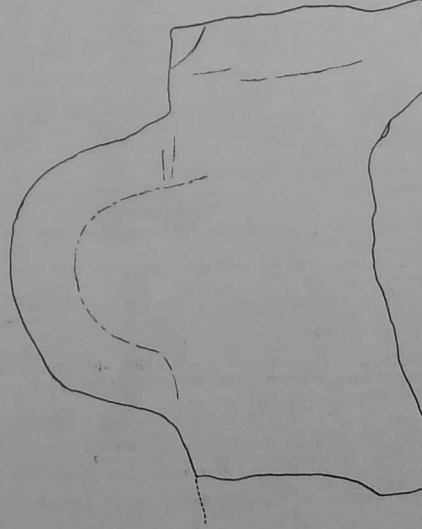


FIG. 2 Brique, épaisseur moyenne 7 cm. Prieuré Saint-Jean-Baptiste d'Autichamp.

contenant de gros fragments de stuc blanchâtre de 2 à 3 cm d'épaisseur orné d'une moulure, des débris de revêtement rouge et divers tessons.

Un autre sondage en se rapprochant du milieu du champ (environ 40 m de la limite Ouest et 100 m de la limite Sud) a mis à jour un sol bétonné dans lequel était inclus de gros cubes noirs (de 1 à 3 cm de côté) sans ordre apparent (du moins la surface découverte ne nous a pas permis d'en embrasser le dessin). M. Chalou nous avait signalé là quelques murs que nous avons retrouvés, sans toutefois les suivre pour en faire un plan. Il nous a aussi remis un fragment de mosaïque à décor géométrique de cubes noirs et blancs très irréguliers (de 5 à 10 mm de côté).

Dans tous ces sondages, ainsi qu'en surface sur l'ensemble des champs au Sud de la maison, il a été trouvé de nombreux tessons :

- céramique commune gris clair à gris foncé,
- céramique commune,
- sigillée rouge vraisemblablement de La Graufesenque,
- sigillée claire beaucoup plus rare.

En avril 1961, M. Desaye a trouvé un fond mutilé en terre sigillée rouge, portant une marque circulaire IANVARIVS FEL avec une croix au centre :

- diamètre maximum du tesson : 0,103 ;
- diamètre de la marque : 0,011 ;
- hauteur des lettres : 0,002 ;
- point triangulaire après IANVARIVS ; FEL peut-être pour FEC.

Le Corpus cite comme marques circulaires semblables :

- un IANVARIVS /// au Musée de Nîmes (*CIL* XII, 5 686, 415) ;
- des IANVARIVS FEC à La Graufesenque, Bourbon Lancy, Paris, Rouen, Tournai, Besançon, Luxeuil, Mayence, Bonn, etc... (*CIL* XIII, 10 010, 1 002 ff) ;
- deux IANVARI à Rouen et à Tournai, un IANVARIO à Boulogne (*CIL* XIII, 10 010, 210).

La croix se rencontre sur des lampes païennes au-dessus du nom du fabricant, avec des marques de fabrique sur des poteries des officines de Gaule :

- + VOL à Orange (XII, 5 682, 122).
- LHOSCRI à Orange (XII, 5 682, 57) = officina L. HOSIDIVS CRISPVS, probablement de Vaison.
- + TIBERIANI à Bordeaux, col d'amphore (XII, 10 002, 500) (14).

C. Jullian note expressément qu'il ne s'agit pas d'un signe chrétien (15).

La tranchée ouverte pour le pipe-line en septembre-octobre 1961 coupait le chemin menant de la route D. 107 à la ferme à environ 96 mètres de la route. Dans la portion entre la route et le ruisseau, nous n'avons rien relevé ; en se rapprochant du chemin de la ferme, les déblais renfermaient de plus en plus de tessons jusqu'à deux gisements plus importants que nous avons retrouvés en place dans les parois (16).

(14) *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne*, Art. amphore (H. Leclercq) - V. amphore païenne (col. 1706-1707).

(15) C. Jullian, *Marques de fabrique avec la croix*, *CRAC Inscript.* 1898, pp. 110-115.

(16) Cadastre de Puy-Saint-Martin, *loc. cit.*, parcelle 177.

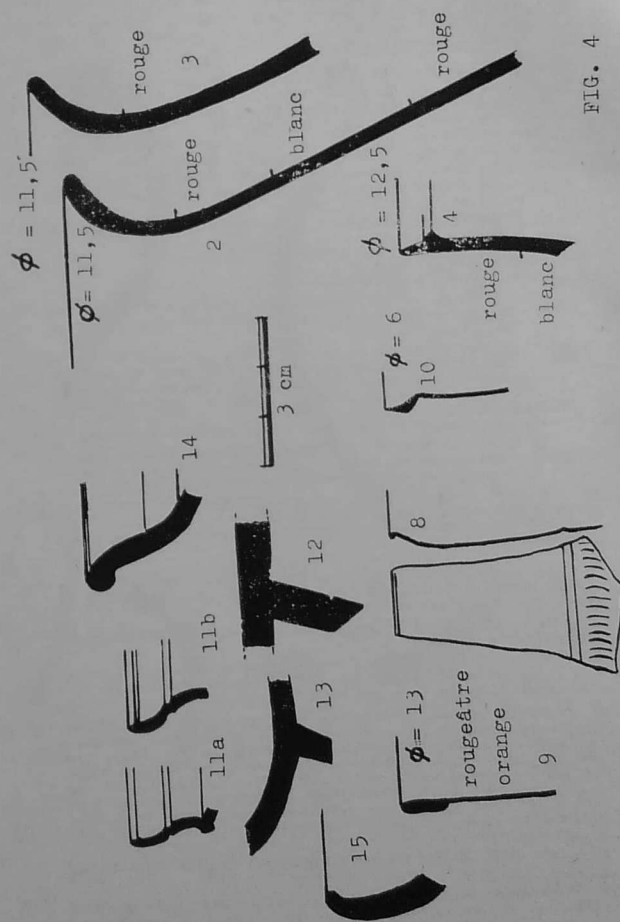


FIG. 4

- a) À environ 2 m 50 au Nord du chemin se présentaient (17) :
- à un mètre de profondeur, sur une dizaine de centimètres de hauteur, un lit de cailloux et de galets auxquels se mêlaient quelques fragments de céramique commune grise et de sigillée rouge ;
 - entre 1 m 60 et 2 m 30 environ, un ensemble assez dense de tessons, de rares débris de charbon de bois et d'ossements, de tegulae. Des fragments de tegulae et de dolium à surface peignée, quelques galets assez gros semblaient limiter le gisement vers le Nord. Les tessons appartenaient à :
 - de petites urnes en terre ocre rougeâtre, vraisemblablement deux ;
 - de la vaisselle commune grise à engobe lie de vin, n^{os} 6, 7 ;
 - de la vaisselle commune variant du gris au noirâtre, plus ou moins bleutée, n^{os} 21, 22, 26 ;
 - des vases peints de bandes rouges et blanches alternées, n^{os} 2, 3, 4, 5 ;
 - de petits vases en paroi mince, n^{os} 8, 9, 10 ;
 - de la sigillée rouge, n^{os} 11, 15, 16 ;
 - un récipient à surface peignée, n^o 1.
- b) À 80 cm au Nord du chemin, à moins d'un mètre de profondeur, nous avons recueilli d'autres tessons de sigillée et des tegulae brisées, n^{os} 12, 13.
- c) Au Sud du chemin et sur une dizaine de mètres de long, à environ 1 m 50 de profondeur, se distinguait nettement un niveau peu épais constitué principalement de scories ferrugineuses, avec çà et là des clous et des tessons de céramique commune grisâtre, n^{os} 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25.
- Dans le gisement a) a été aussi trouvé une lame de bronze.
- d) Tombés au fond de la tranchée ou ramenés dans les déblais, quelques tessons peuvent difficilement être rattachés à une couche précise, les pelles mécaniques charriant la terre assez loin, n^{os} 14, 27.
- e) Vers le sommet de la butte, la tranchée aurait traversé un conduit souterrain, mais le terrain devient à cet endroit sablonneux et tout s'était effondré lorsque nous avons voulu nous en rendre compte.

Les ossements trouvés en a) avaient été laissés sur place lors de notre première investigation, nous ne les avons pas retrouvés par la suite pour les faire expertiser.

De même quelques fragments de tegulae et de dolium à surface peignée ont été dispersés.

Par contre, les tessons de l'autre récipient peigné nous ont permis de le reconstituer en partie ; les divers fragments de céramique fine ou grossière méritent une description plus précise :

1) Grand récipient en terre poreuse, dure, beige à ocre rosé, avec parties noires vers le col. Le bas de la panse est par endroit plus clair et moins bien cuit et se délite parallèlement à la surface. Une moulure orne la partie inférieure. La séparation du col, plus épais, et de la panse est nettement marquée ; il ne fait aucun doute que ces deux parties ont été d'abord faites séparément. La surface de la panse est peignée dans tous les sens, sauf au voisinage de la moulure. Nous avons quelques fragments complètement plats, peignés, qui pourraient appartenir au fond.

Cette sorte de vase est assez fréquente à La Tène III et il est

(17) Les numéros notent les tessons les plus intéressants, décrits à l'inventaire de céramique.

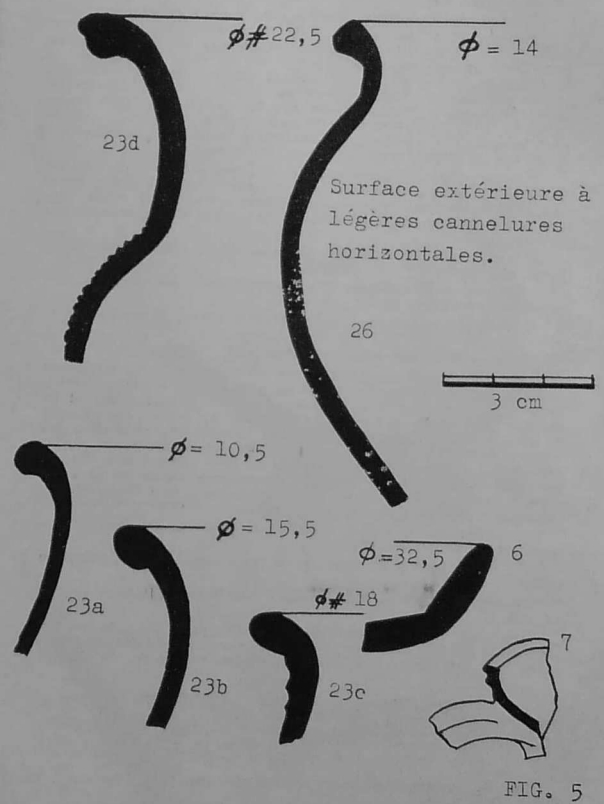


FIG. 5

intéressant de noter, étant donné les rognons ferrugineux trouvés non loin, que Déchelette signale « de grands vases dans les ateliers de forge : peut-être étaient-ils destinés à contenir l'eau servant à la trempe du fer » (18).

N. Lamboglia trouve des fragments de vases à décoration externe « a pettine » dans les couches V et VI d'Albintimille (zone A et Vanno V et Vanno III), c'est-à-dire jusque vers 20 après J.-C.; un fragment de petite urne dans la couche IV de vanno III amènerait à la moitié du premier siècle. N. Lamboglia souligne que cette technique, retrouvée « sur des vases pré-romains d'époque bien plus antique, particulièrement en Provence », est une manifestation « d'attachement culturel » (19). Effectivement notre vase rappelle, quoique de forme plus bulbeuse, un « pithos » de Saint-Blaise publié par H. Rolland : même col, même décor, même cordon vers la base (20).

2-3) Cols peints de zones rouges et blanches alternées; pâte tendre, poreuse, ocre rosée, légèrement plus rougeâtre pour 3). L'enduit est peu adhérent et part en craquelures. Nous avons de la même pâte que le col 2) une panse en caléasse, mais qui ne se raccorde pas directement.

4) Col à moulure intérieure, peint de bandes blanches et rouges. Même pâte que 2).

5) Tessons divers revêtus d'une sorte d'engobe brunâtre. La pâte en est un peu moins tendre.

6) Rebord d'assiette en terre grise fine, tendre, à surface lie de vin.

7) Col avec départ d'anse de même pâte.

La décoration de 2), 3) et 4), les formes 6) et 7) se retrouvent dans le Gallo-romain précoce, héritées de La Tène III (21), dans le centre; mais les pâtes sont beaucoup plus dures, mieux cuites, et les engobes plus adhérents dans les céramiques du centre; les assiettes en terre grise y ont, par ailleurs, pour la plupart, « une coloration gris ardoise, très régulière, uniformément mate, où apparaissent parfois quelques grains de mica » ou encore « un beau lustre noir » donnant un aspect beaucoup plus soigné à la céramique commune du début du premier siècle (22). L'assiette 6) peut d'ailleurs aussi bien être considérée comme une imitation de modèles italiens.

8) Fragment de gobelet rouge foncé, épaisseur environ 0,9 mm, micacé, orné de stries guillochis.

9) Partie supérieure d'un vase à paroi mince, micacé, rougeâtre orangé.

10) Col de gobelet à pâte rougeâtre plus tendre, épaisseur environ 1,1 mm.

Les vases à paroi mince, plus particulièrement des gobelets, ont connu une grande vogue chez les Romains au cours du premier siècle avant J.-C., leur usage s'est maintenu jusque vers la fin du premier

(18) Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, tome IV, Paris 1927, pp. 987-989.

(19) N. Lamboglia, *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica Romana*, Parte prima, *R.E.L.*, p. 73 (n° 73), et aussi p. 189 (n° 26).

(20) H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise 1951-1956*, VII^e suppl. à *Gallia*, 1956, p. 56.

(21) Déchelette, *op. cit.*, p. 995 (vases peints), p. 990 (assiette).

(22) J. Cabotse, *Essai de classification de la « céramique gallo-romaine » du site de la « nouvelle poste » à Roanne (Loire)*, in *Ogam*, n° 79, 1962, pp. 117 et sq.

(23) N. Lamboglia, *op. cit.*, p. 48, n° 46.

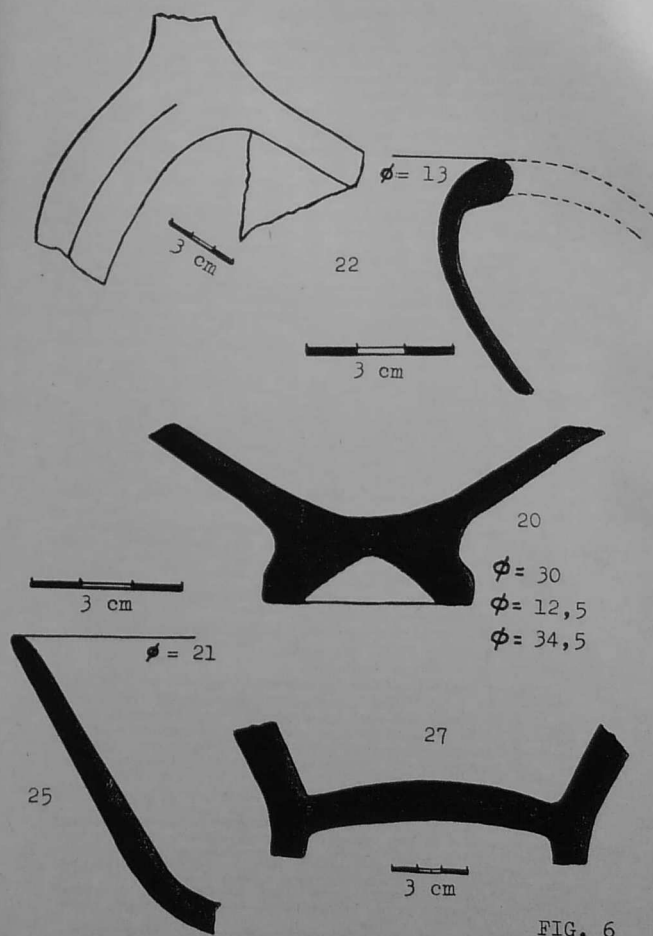


FIG. 6

siècle après. A Albintimille, N. Lamboglia trouve un vase « a pareti sottili striate, con technica a rotella » dans Vano V, strato IV, daté du premier siècle (23). A Cavaillon, les puits Cavares en ont livré de nombreux, généralement de meilleure facture (24).

11) Rebords en terre sigillée rouge vraisemblablement arétine.

12-13) Fonds en terre sigillée, arétine vraisemblablement.

14) Rebord en terre sigillée plus foncée et plus dure (recueilli dans les déblais).

15) Rebord de pâte fine, bien cuite, dure, à vernis rougeâtre peu adhérent.

16) Tesson de pâte relativement tendre à vernis rouge orangé clair, peu adhérent, seulement sur la partie externe.

Les tessons 15) et 16), de qualité médiocre, pourraient provenir d'ateliers locaux s'essayant à la sigillée.

17) Rebord d'une grande coupe ou d'un couvercle de 34 cm environ de diamètre, de pâte grise ; dure, très poreuse ; surface gris foncé, à stries concentriques grossières vers le bord, plus fines vers le centre.

17 bis : autre rebord, diamètre 30 cm.

18-19) Deux fragments de rebord appartenant à une (ou deux) formes analogues. Diamètre 12 cm.

20) Un pied de coupe (ou un bouton de couvercle ?), asymétrique, de pâte analogue.

21) Tesson à surface grise ondulée et peignée comme avec de la paille. Pâte fine gris noirâtre. Pourrait avoir appartenu à une coupe ou un couvercle de grande dimension. N. Lamboglia trouve des formes semblables dans tous les niveaux d'Albintimille et ne tranche pas la question « couvercle ou coupe » (25).

22) Col avec anse : pâte noirâtre à l'extérieur, grisâtre à l'intérieur, poreuse.

23) Divers rebords d'urnes, dont un se raccordant avec un fragment de panse ; extérieur gris noirâtre, intérieur gris plus ou moins clair (c = noir, micacé).

24) Fragment analogue, mais marbré.

25) Fragment évoquant une assiette, calotte à surface marbrée gris bleuté clair et blanchâtre. Pâte gris clair, dure.

26) Fragment de vase en pâte grisâtre, friable, poreuse. Strié horizontalement à l'extérieur.

27) Base d'amphore en terre ocre.

28) Fragments de panse en terre ocre.

Des tessons trouvés dans le gisement a) appartiennent vraisemblablement à une amphore correspondant au n° 27. Cette forme de base semble plus tardive, mais on peut noter que l'amphore Dressel 28, placée sous les Antonins par A. Grenier (26), est une forme république pour Lamboglia (27). D'ailleurs on peut mettre cette base en

(24) Collection Dumoulin, des plus intéressantes pour l'étude de la céramique du gallo-romain précoce dans le Bas-Rhône.

(25) N. Lamboglia, *op. cit.*, p. 204. D'après les descriptions de l'auteur, il semble que les exemplaires tardifs soient caractérisés par un fond (?) plat et élargi (p. 152), alors que ceux du premier siècle auraient eu un simple bouton arrondi (ce qui corrobore l'utilisation comme couvercle), dont nos tessons seraient plus proches.

(26) A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, deuxième partie, *L'archéologie du sol. Navigation et occupation du sol*, 1934, p. 638.

(27) N. Lamboglia, *Sulla cronologica della anfore romane di eta repubblicana* (II, I sec. a christo), *Revue d'études ligures*, XXI^e année, 1955, n°s 3-4, p. 243.

parallèle avec des exemplaires de récipients provenant de l'épave d'Albenga (28).

La présence de céramique arétine en a) et b), de céramique grise de pâte et de formes semblables en a) et c), par ailleurs à une même profondeur, semble nous autoriser à considérer comme contemporaines les céramiques de ces trois gisements.

Récipients à panse peignée, vases à paroi mince, arétine, assiette et petit gobelet de pâte grise et tendre forment un contexte, que l'on peut attribuer à la fin du premier siècle avant J.-C. ou au début du premier siècle après J.-C., ce qui donne un repère chronologique intéressant pour la céramique à bandes rouges et blanches alternées. Les céramiques communes gris noirâtre, couvercles, urnes, assiettes, sans être très caractéristiques ne semblent pas s'opposer à cette datation.

L'intérêt de l'ensemble vient de ce que s'y côtoient et s'y complètent traditions indigènes et importations romaines. Comme il est logique, les récipients utilitaires restent dans la tradition indigène : dolium à panse peignée, petites urnes à col plus ou moins élevé... ; la céramique de luxe est au contraire importée, c'est l'arétine, mais à ses côtés subsiste une production à décor peint, vraisemblablement locale, tandis que les gobelets seraient des imitations de formes italiques. De pareilles influences peuvent avoir marqué la vaisselle d'usage courant (n°s 6, 7, 15, 16).

Nous savions par les tessons ramassés dans le champ au Sud des bâtiments d'exploitation que ce quartier avait été occupé durant toute la Paix Romaine. Les vestiges exhumés par les travaux du pipe-line nous permettent d'établir qu'il en était déjà ainsi vers le début de notre ère, alors que les influences romaines commencent à modifier le milieu indigène. Il est fort possible que les travaux agricoles, attentivement surveillés, mettent à jour les restes d'une occupation antérieure et nous aident à compléter le schéma de l'évolution de la civilisation de ce terroir.

Les observations sur les gisements de Puy-Saint-Martin ont été faites en collaboration avec M. H. Desaye, professeur au lycée de Die, M. J.-M. Cornet, de Romans, et M. Rey, de Saou. Je suis, de plus, redevable à M. Desaye de l'étude de la marque IANVARIUS et l'en remercie.

R É S U M É

Les travaux du pipe-line Strasbourg-Lavéra, à la limite des plaines rhodaniennes vers les monts du Diois, ont traversé divers gisements et mis à jour des vestiges intéressants que nous avons pu recueillir.

A Chabrillan, aux abords d'un chemin romain, non loin d'un site déjà mentionné à la F.O.R. : tombes sous tuiles, « en batière », et fragments de sigillée grise.

A Autichamp, cimetière d'un prieuré avec tombes sous lauses, céramique commune grise et sigillée grise.

A Puy-Saint-Martin, dans un quartier qui nous avait déjà livré murs, mosaïques, tessons divers dont une marque IANVARIUS : nombreux tessons de céramiques où fragments d'arétine voisinent avec poterie peinte, poterie commune et gros récipients de tradition de La Tène.

(28) N. Lamboglia, *La vase Romane di Albenga, R.E.L.*, XVIII^e année, 1952, n°s 3-4, pp. 166, 180.

Zur Einstellung der Erdölleitung Strassburg-Lavéra, die an der Rhôneebene angrenzend nach den Dtois gebirgen hinüberläuft, wurden Ausgrabungsarbeiten ausgeführt, die aus einigen archäologischen Landschaften interessante, von uns sofort gesammelte Fundstücke ans Licht brachten :

In Chabillon, nahe an einem römischzeitlichen Weg und unweit von einem in der F.O.R. schon erwähnten Fundort : satteldachartige Ziegelgräber und Bruchstücke grauer terra sigillata ;

In Autichamp, im Friedhof einer Klosterkirche : Gräber unter Steinplatten, gemeine, graue Tonware und auch graue terra sigillata ;

In Puy-Saint-Martin, aus einem Stadtviertel, das schon Mauern, Mosaiken und verschiedene Scherben (unter denen einen Töpferstempel IANVARIUS) lieferte : zahlreiche Tonscherben, Arezobbruchstücke neben bemalten Töpfen und gemeinen Töpferien ; dazu auch grosse Fässer, die zur Latenekultur gehören.



Fig. 7 [249]. Récipient à panse peignée évoquant un « pithos ». Commune de Puy-Saint-Martin. Photo Häusli.

“ CALICES A ENCENS ” et décors plastiques des temps romains

Planches 150-157

par

Robert GAVELLE

Les notes suivantes attirent l'attention des chercheurs sur une catégorie de vases qui semblent un peu négligés en France.

— Dans la première partie, on trouvera quelques considérations générales.

— Dans la deuxième partie, sont étudiés quinze documents mal connus qui comprennent neuf tessons inédits.

— La troisième partie tente d'esquisser des conclusions provisoires.

— L'illustration comprend cinquante-six croquis et six photographies correspondant à quarante-et-un « calices à encens » et à quinze vases décorés selon le même principe. Ce bref recueil n'a rien d'exhaustif, il rassemble néanmoins un nombre assez important de documents épars et donne divers aspects des sept tessons inédits de Saint-Bertrand-de-Comminge.

I. — On a signalé dans le monde romain, entre Auguste et le IV^e siècle, de curieux vases habituellement désignés comme des « calices à encens ». Fréquemment associés aux mobiliers funéraires, exécutés en des terres de diverses couleurs : rouges, rosées, chamois, noirâtres, gris pâles, jaunâtres ou blanches, ces bols, plus ou moins hémisphériques ou coniques supportés par un pied creux, posent quelques problèmes : leur ornementation est singulière, leur destination demeure relativement incertaine, et leur ascendance n'apparaît pas clairement dès l'abord.

Presque toujours disposé sur les lèvres et sur les autres parties du récipient, le décor consiste principalement en crêtes horizontales saillantes, plus ou moins onduleuses, et en incisions qui dessinent des rangées verticales ou obliques sinon même des quadrillages. Les lèvres, souvent mouvementées, empêchent de croire que ces vases servaient aux buveurs.

On leur a supposé diverses destinations que Thomas May a clairement énumérées :

« (a) brûler de l'encens près du bûcher funéraire durant la crémation (comme leur nom le suggère) ;

(b) contenir des offrandes de nourriture et de vin, ou verser des libations ;

(c) éclairer l'obscurité du monde inférieur ou son accès puisqu'ils ont été trouvés avec une bobèche destinée à une chandelle et un tuyau prévu pour une mèche et sont en outre fréquemment tachés de suie » (1).

Loeschcke les a comparés aussi à certains réchauds qui sont posés de nos jours sur les tables d'hôtels en Asie Mineure (2).

Une observation de Thomas May le conduit à une interprétation plus large qui serait, en fait, compatible, avec presque toutes les hypothèses précédentes.

Les ondulations saillantes, si fréquentes dans nos « calices », se retrouvent au sommet de certains récipients dont il admet le caractère essentiellement religieux : plusieurs de ces *ollae* à visage des I^{er}-II^e siècles (fig. 4, N^{os} 2 et 4) qui sont quelquefois ornées d'inscriptions dédicatoires (Mars, Mercure, Dolichenus, Mithra) et aussi une poterie de même forme où des outils corporatifs remplacent la face humaine. Il en conclut que les décors plastiques onduleux de l'Antiquité romaine sont propres à divers vases votifs (3).

On peut ajouter que les visages mêmes des *ollae* présentent souvent, dans leurs bourrelets de terre gaufrée ou leurs incisions, une assez grande parenté de technique avec les « calices » qui nous intéressent (fig. 4 — N^{os} III et IV). L'hypothèse semble donc vraisemblable et pourrait conférer un caractère religieux à quelques autres récipients qui sont également parés de crêtes sinueuses (fig. 4 — N^o 5 et fig. 5 — N^{os} VII à XV) (4).

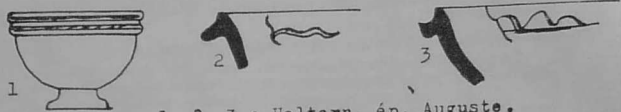
(1) May (T.). — *The Roman Pottery in York Museum* [III], pp. 35-36 et Pl. XIII, c. 6-7 (*Yorkshire Phil. Soc. Annual Report* MCMX). May (T.) *Borough of Colchester, Catalogue of the roman Pottery in the Colchester and Essex Museum*, 1930, p. 144 et Pl. LI - B ; cf. *infra* nos Pl. A, B, C, et leurs commentaires. (Nombreuses réf. : *Walters cat. of Rom. Pot. Brit. Mus.*, 1908, p. 426, M 2750-6, fig. 281, etc.).

(2) Loeschcke (S.). *Lampen aus Vindonissa*, 1919, p. 300 (112), note 274 ; dans le même sens, le Docteur W.D. Van Wijngaarden a bien voulu m'écrire naguère que ces objets étaient considérés en Hollande comme des « réchauds de chaufferette » (mentionnés dans le livre du D^r Brunstig. — *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen*). D'autre part, Loeschcke (*ibid.*) établit un rapprochement avec certains vases à encens actuellement en usage dans les églises grecques (figure).

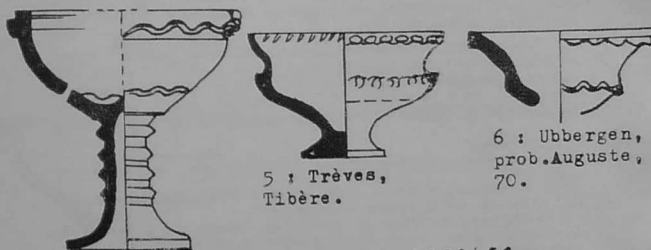
(3) May (T.). *Cat. Colchester*, p. 143 et Pl. LI A, photos 1-7 (terre cuite pâle en général) ; pp. 143-144 et Pl. LII (cordon fraisé peu apparent, terre cuite grise enfumée) ; p. 147 et fig. 3 (terre cuite ?) ; p. 276 et Pl. LXXXV, N^o 84 (terre cuite chamois pâle) (cf. *infra* commentaire de nos Planches) ; p. 289 et Pl. XC, N^o 13 (« de chamois pâle sur terre blanche »). (Le vase de la p. 147 porte les emblèmes d'un collège de forgerons).

(4) Mme Jacqueline Rigoir me signale « une bande appliquée sur un rebord avec ondulation faite avec le pouce, sur des jattes « à fromage » avec bec verseur, en céramique blanchâtre ou jaunâtre, sans engobe, au II^e siècle avant JC » ; référence aux comptes rendus des fouilles de l'oppidum de Teste-Nègre (commune de Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) (cf. Vasseur (G.) et Mgr Chaillan, *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*, XXIV, II, 1917). « Ce décor à ma connaissance ne se retrouve pas sur les poteries romaines ».

G. Glaustres rencontre à Ruscino dans la période augustéenne des



1, 2, 3 : Haltern, ép. Auguste.

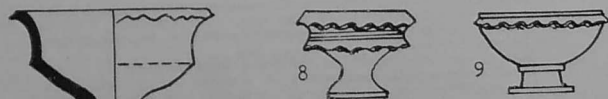


4 : Ubbergen, prob. Auguste, 70.

5 : Trèves, Tibère.

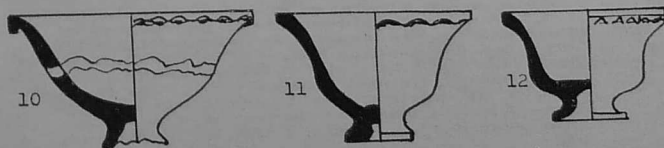
6 : Ubbergen, prob. Auguste, 70.

0 1 2 3 4 5 6
n^{os} 4 à 8 et 10 à 12



7 : Hofheim, Claude ou Vespasien.

8, 9 : Colchester, 50-100 apr. J.C.



10, 11, 12 : Arentsburg, Ier s. ou après.

FIG. 1

L'ascendance des « calices à encens » pose à première vue un problème complexe. Leur esthétique et leur histoire présentent un double aspect.

— Aspect étranger au monde romain classique, d'abord.

Leur décor plastique si particulier — qui obéit à une technique élémentaire et archaïsante observable depuis le Néolithique jusqu'à nos jours (5) — évoquerait, en apparence, quelque terroir « barbare » obscurément soumis à ses traditions les plus lointaines; des comparaisons curieuses peuvent être faites, en particulier, avec certaines céramiques hallstattiennes qui rappellent étrangement la Préhistoire et la Protohistoire (6).

Leurs formes semblent prolonger des silhouettes grecques : lampes et brûle parfums (fig. 1 — N° 4 et fig. 3 — N°s 25 et 31) (7), calices hémisphériques (fig. 1 — N°s 1 et 9) (8), calices carénés (fig. 2 — N°s 14 à 17) (9), mais on est souvent frappé par l'ancienneté des profils : les coupes munies d'un haut pied creux

tessons à crête ondulée, il ignore la forme des vases (Lettre de août 1962).

Des fragments d'un style voisin trouvés à Vals (Ariège) sont donnés par l'Abbé Durand à l'époque mérovingienne.

Notons aussi au Musée de Lectoure deux tessons non datés : bol de terre rouge un peu orangée (lèvre ondulée et, en dessous, décor d'incisions courtes); bol de terre rouge orangée dorée au mica (lèvre ondulée, et, en dessous, saillie ondulée sur cordon en relief).

(5) et (6) Marteaux (C.) et Le Roux (M.). — *Boutae (Les Fins d'Annecy)*. 1913, p. 174, note I et p. 440, note 2.

Certains pots de fleurs modernes, en terre rouge orangée, sont décorés, sur les lèvres ou à leurs abords, de crêtes horizontales ondulées; d'autres, vernis ou non, offrent des lèvres découpées d'ondulations plus larges mais d'un style un peu voisin.

Dans le passé lointain, cf. par exemple et particulièrement :

Bosch Gimpera (P.) *Etnologia de la península ibérica*, MCXXXII, pp. 572, 583, 589-590 et fig. 489; p. 583 et fig. 517 a (tradition néo-énéolithique de la culture des grottes). Riquet (R.) *La céramique hallstattienne à décor plastique du Sud-Ouest français* (influence du « bronze atlantique » ou des champs d'urnes ?) (*Ogam*, XII, 1960).

(7) Pour le premier vase :

Daremberg (C.) et Saglio (E.), *Dict. : Lucerna* par J. Toutain, p. 1320 et fig. 4564; p. 1335 et fig. 4606. *Ibid. : Turibulum* par Besnier, p. 543 et fig. 7179.

Pour les deuxième et troisième vases :

cf. le revers de certains « brûle-parfums » dits gréco-italotes qui ont été aussi véhiculés et même fabriqués par les Carthaginois (III^e s. av. JC) (avers en forme de tête féminine) : Mouret (F.) *France Collection Mouret (Fouilles d'Ensérune)*, pp. 9 et 33 et Pl. 37, N°s 34 et 35 (C.V.A. France, Fasc. 6); Hélène (P.) *Les origines de Narbonne*, 1937, p. 415 et fig. 273 et 274, etc., en dernier lieu : Astruc (M.) *Echanges entre Carthage et l'Espagne d'après le témoignage de documents céramiques provenant d'anciennes fouilles*, pp. 72, 73, 74 (*REA*, T. LXIV, N°s 1-2, janvier, juin 1962).

(8) et (9) Daremberg (C.) et Saglio (E.) *Dict. : Calix* par E. Saglio, p. 850 et fig. 1038; p. 851 et fig. 1039 (pour mémoire). On a cru trouver à Priene le prototype des calices à encens cf. May (T.) *The Rom. Pot. York Museum* [III], p. 35; Weigand et Schrader *Priene*, p. 279, fig. 287 (Auguste).

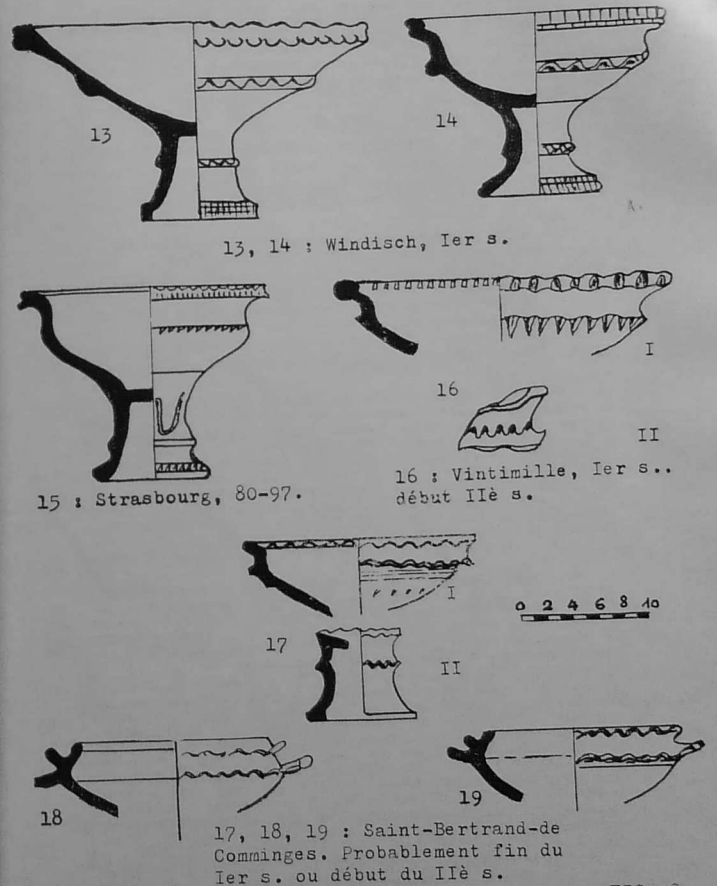


FIG. 2

rappelleraient tout aussi bien de très vieilles formes méditerranéennes répandues en Europe dès les débuts du cuivre (10).

D'autre part, « calices à encens » et *ollae* à visage techniquement apparentées sont attribués à des ateliers rhénans ou nerviens (11) apparemment fidèles à certains modelages de la Tène (12).

Enfin, les *ollae* à visage seraient, à Bavaï tout spécialement, l'expression d'une tradition indigène celtique (13).

En contrepartie, plusieurs faits importants doivent être notés.

Les calices à encens et les urnes à visage sont d'ordinaire classés dans la céramique proprement romaine. Telle cruche apparentée d'Hofheim est à la fois de forme et de façon transalpine (fig. 4 — N° V).

Les calices à encens ont été fréquemment rencontrés dans les casernements romains (Haltern, Xanten, Vindonissa, Hofheim, Strasbourg, Arentsburg) ou à Colchester siège d'une colonie de vétérans, tandis que les urnes à visage, souvent trouvées aux mêmes endroits (par ex. Hofheim, Strasbourg, Colchester), sont parfois considérées comme des masques de Pan ou portent dans quelques cas des dédicaces à Mars, Mercure, Dolichenus et Mithra qui trahissent presque toujours, semble-t-il, une influence de la troupe (14).

(10) Hoernes (M.) *Urgeschichte der Bildenden Kunst in Europa*, 1915, en rassemble de nombreux spécimens : fig. pp. 250, 251, 255, 257, 405 (Égypte, Grèce, Troie, Sicile, Knossos, Bosnie, Espagne sud-occidentale, régions danubiennes). Gordon-Childe (V.) *L'aube de la civilisation européenne*. Trad. Louis Chatelain, 4^e éd. 1949, p. 128 et fig. 50, N° 1 (régions danubiennes), p. 160 et fig. 68, N° 6 (Karpates et environs). Bayet (J.) *Les fouilles archéologiques de l'École française de Rome en Italie de 1946 à 1956: Mégara Hyblaea et Bolsena*, p. 36 et Pl. XV, fig. 1 (villanovien) (*Et. Arch. classiques* 1 1955-1956 - *Annales de l'Est. Fac. Lettres Nancy, Mém.* N° 19, 1958). Bosch Gimpera (P.) *op. cit.*, p. 587 et fig. 527 (cf. aussi pp. 585 et 587 et fig. 528) (premier et second âge du fer).

(11) May (T.) *op. cit.*, p. 143 Charleston (R.J.) *Roman Pottery*. (MCMLV), p. 39 et fig. 92 Bievelet (H.) *Poteries nerviennes à visage*, p. 130, note 1 (*Hommages à Waldemar Deonna*, Coll. *Latomus* vol. XXVIII, 1957). Will (E.) *Bavaï cité gallo-romaine - Edité à Pöccas. de l'Exp. Bavaï et la civilisation gallo-romaine dans le Nord de la France au Musée de Lille, avril 1957*, pp. 36 et 39.

(12) Dans un cas au moins : cf. fig. 1, N° 1 et surtout 4 : produits « de Xanten », or ce genre de céramique présente parfois un cordon sinueux en relief Loeschke (S.) *Keramische funde in Haltern*, p. 248 et fig. 35, N° 2 (type 64) in *Mitteilungen der Altertums-Kommission für Westphalen*, V, 1909 qui rappelle beaucoup le décor analogue de certaines céramiques de la Tène : Filip (J.) *Keltové ve střední Evropě*, 1956, p. 336 et Pl. XXXIX, N° 11 et N° 14 : « halstatsko-laténská keramika » (Tchéco-Slovaquie) ; Déchelette (J.) *Manuel II*, 1914, pp. 1093, 1094 et 1907 et fig. 450, N° 2, fig. 451, N° 2 Tène II (à Ornavasso et au Soldo). Les filiations demeurent d'ailleurs incertaines dans ce domaine des décors élémentaires exécutés sur des vases romains) cf. aussi May (T.) - *York III*, *op. cit.*, p. 28 et Pl. XXI.

(13) Bievelet (H.) *op. cit.*, p. 128, Note 1, pp. 129 et 130 (références aux travaux de Marcel Renard). Will (E.) *op. cit.*, pp. 36 et 39.

(14) May (T.) *Colchester*, p. 143.

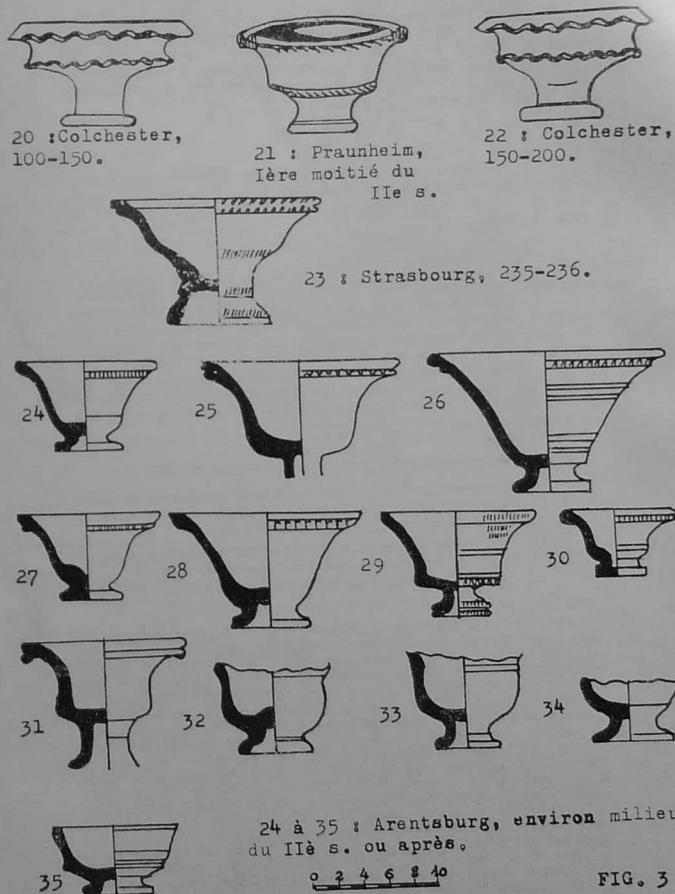


FIG. 3

Si nous examinons l'ensemble ces notes préliminaires, nous pourrions penser qu'en dépit de certaines apparences les « calices à encens », comme bien des urnes à visage et certains vases de décor apparenté, semblent se rattacher étroitement à l'expansion de Rome et que leur caractère archaïque pourrait être la conséquence de quelque formalisme religieux.

**

II. — Quinze documents complémentaires inédits ou mal connus confirmeront sans doute cette vision des faits. Ils auront, de toutes manières, le mérite de placer des éléments de comparaison sous les yeux du lecteur.

a) LE « FOYER D'AUTEL » DE POMPEÏ :

Nous constatons d'abord que le Musée de Naples conserve, en provenance de Pompeï, un récipient cylindrique de terre cuite, parfois désigné comme un « foyer d'autel domestique » (15), qui rassemble les divers décors plastiques observables dans les « calices à encens », les urnes à visage et les céramiques ornées de manière analogue : nous y rencontrons, en effet, des crêtes onduleuses parfaitement nettes disposées aux arêtes d'un marli, et des incisions verticales ou horizontales gravées sur une moulure, les piédroits des arcatures et les cordons saillants (fig. 4 — N° D).

b) LES « CALICES A ENCENS » D'ALBINTIMILIUM (VINTIMILLE) :

Dans son précieux ouvrage sur la céramique romaine de Vintimille, le Professeur Lamboglia a publié plusieurs tessons ornés de décors plastiques très souvent largement incisés (16).

Cinq d'entre eux doivent retenir notre attention : trois qui appartiennent à la fin du I^{er} siècle de notre ère ou au début du II^e (fig. 2 — N° 16 — I et II) (17) et deux autres situés au II^e ou au III^e siècle

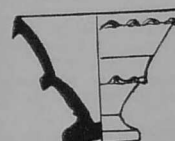
(15) La reproduction de ce récipient dans le livre suivant m'a été signalée par Georges Fouet, je l'en remercie vivement : Gusman (P.) *Pompeï*, 1906, p. 126 : « foyer d'autel domestique ». Le Professeur Maiuri m'a très obligeamment offert la photographie qui a servi à l'exécution de mon croquis ; il classe l'objet parmi les « arulae » (*arulae* : petits autels).

(16) Lamboglia (N.) *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana Parte Prima Campagne di scavo 1938-1940. 1950: Vasi « a ditate »* : pp. 61-62 (I^{er} s. av. J.C.); 71 (100-20 av. J.C.); 94 180-100 av. J.C.); 101 (100-20 av. J.C.); 108 (fin I^{er} s. av. J.C.) et *Vasi ad orlo arricciato* : pp. 37 à 39 (fin I^{er} s. et début II^e s. après J.C.); 114-115 (I^{er} s. après J.C.); 139 à 141 (II^e et III^e s. après J.C.); 164-165 (époque romaine tardive); 173-174 (époque romaine tardive); 196 (I^{er} s. avancé après J.C.). Cf. aussi les *Vasi à listello*, assiettes, etc., décorés d'entailles et « coups d'angle » (ornements qui rappellent les précédents par leur principe) : pp. 31 et 33 (fin I^{er} s. et début II^e s. après J.C.); 149-150 (époque romaine tardive); 156 et 158 (époque romaine tardive); 160, 164, 165 (époque romaine tardive); 173-174 (époque romaine tardive).

(17) *Ibid.*, p. 37, N° 40 « ad orlo arricciato » ; p. 39, N° 42 (ped du précédent ?) « decorazione ad arricciature increspate » et fig. 10, N° 40 et



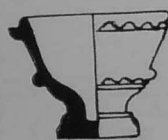
36 : Niederbieber, fin II^e s., jusque Tère moitié III^e s.



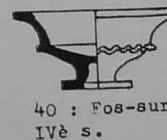
37 : Trèves, fin II^e s., début III^e s.



38 : Vintimille, II^e-III^e



39 : Trèves, fin II^e début IV^e s.



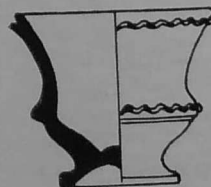
40 : Fos-sur-Mer, IV^e s.



41 : York non daté.

0 2 4 6 8 10

suite de la fig. 3

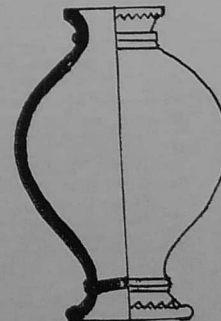


a : Colchester, (I^{er} s. ?)

0 1 2 3 4 5 6

b : Colchester 190 ou après ?

0 2 4 6 8 10



suite de la fig. 7

(fig. 3 — N° 38) (18). Les tessons les plus anciens — qui sont aussi les plus nets — méritent surtout d'être commentés.

Le savant italien reconnaît dans leur décor sommairement onduleux ou incisé, des motifs et une technique de tradition préromaine sans doute transmis par l'intermédiaire de certaines terrines à listel observées à Vada Sabatia et à Vintimille à la fin du II^e siècle avant JC et au I^{er} siècle (fig. 5 — N° VII et VIII) ; leur silhouette carénée lui apparaît comme une imitation ou un souvenir de la forme sigillée N° 29 de Dragendorff qui aurait également inspiré leur base.

Tout ce que nous avons exposé plus haut nous conduit à discuter ces diverses opinions : l'origine lointaine des décors plastiques ne semble pas douteuse, mais le « foyer d'autel » de Pompéi laisse entrevoir des prototypes infiniment plus proches de la Préhistoire et de la Protohistoire ; la silhouette carénée (fig. 2 — N° 16 — I) rappelle étroitement un « calice à encens » de Trèves donné au règne de Tibère (fig. 1 — N° 5) et il paraît évident que ces poteries d'Albintimilium doivent être rangées parmi les « calices » mystérieux où nous discernons le souvenir d'une Méditerranée fort ancienne ; un pied bas, enfin, est très peu vraisemblable : le récipient apparenté de Trèves présente un support relativement élancé — mieux encore, un petit fragment de pied creux paré d'un feston plastique (fig. 2 — N° 16 — II) indiquerait plutôt que certains de ces vases ligures reposaient, comme plusieurs de leurs congénères septentrionaux (fig. 2 — N° 13 à 15), sur de larges cylindres évidés.

A la suite de ces « calices » aisément reconnaissables nous rangeons les deux tessons du II^e ou du III^e siècle qui doivent être le reflet déformé des précédents.

c) LES « CALICES A ENCENS » DE LUGDUNUM CONVENARUM (SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES) ET LA CRUCHE DE CANTALONNE :

1) Sept tessons recueillis à Saint-Bertrand-de-Comminges par M. Sapène appartenaient à six ou sept « calices à encens » (fig. 2 — N° 17 à 19 et fig. 6 — N° 1 à 6) (19).

42 (fin du I^{er} s. et début du II^e) ; cf. analogue au N° 40 : pp. 195, 196, N° 8 « con bordo ar ricciato » et fig. 117, N° 8 (semble du I^{er} s. avancé J.C.).

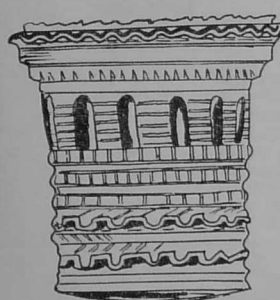
(18) *Ibid.*, p. 141, N° 38 et 39 : « fr. di vasi ad orlo ar ricciato » et fig. 78, N° 38 et 39 (l'un et l'autre II^e ou III^e s. après J.C.).

(19) Poterie ordinaire N° 142 - Marché Bordères 1914, parcelle 300 ou 301, situation stratigraphique inconnue. Donation Hilaire Bordères 1941. Fragment lèvres-panse. Terre cuite rosée légèrement noircie à l'intérieur et à l'extérieur du vase. Hauteur actuelle : 52 mm. - Diamètre : 187 mm. (fig. 2 - N° 17 - I et fig. 6 - N° 1).

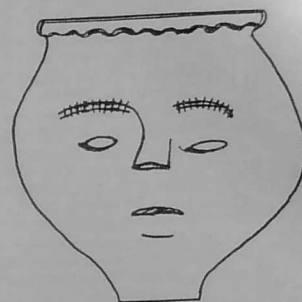
Analogues :

Pot. Ord. N° 304 - Marché Bordères 1943, parcelle 301, 0 m. 50 environ. Fragment de lèvres. Terre cuite rosée avec noyau vague un peu plus pâle. Surfaces un peu grises à l'intérieur du vase. - Hauteur actuelle : 31 mm. Diamètre : 210 mm. max. (fig. 6 - N° 3).

Poterie noire ornée N° 35 - N° 35 - Marché Bordères 1945, parcelle 301, 0 m. 70 environ. Fragment lèvres-panse. Terre cuite grise. Surfaces noires. Hauteur actuelle : 60 mm. Diamètre : 170 mm. (fig. 6 - N° 2).



I : Pompéi.



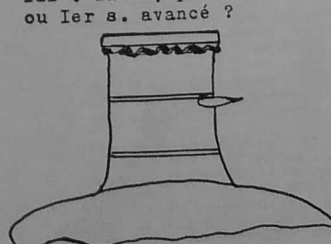
II : Hofheim, 40-50.



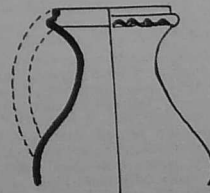
III : Bavai, prob. I^{er} s. ou I^{er} s. avancé ?



IV : Colchester, 117-138



V : Hofheim, 40-51.



VI : Cantalonne (Haute Garonne), prob. II^e s. apr. J.C.



FIG. 4

Leur terre généralement rosée a été plus ou moins calcinée après la destruction du vase.

Un seul exemplaire, victime, sans doute, d'une calcination tardive encore plus accentuée, présente une cassure grise et des surfaces noires.

Les trois fragments dont nous connaissons la situation stratigraphique se placent au plus tôt à la fin du I^{er} siècle de notre ère ou au II^e.

La datation risque d'être correcte car un fragment de pied (fig. 2 — N° 17 — II et fig. 6 — N° 6) nous indique que l'un de nos exemplaires possédait la base cylindrique qui s'observe à Vindonissa au « I^{er} siècle », à Strasbourg entre 80 et 97 et, sans doute, à Vintimille, précisément dans la période fin I^{er} siècle - II^e (fig. 2 — N° 13 à 16).

Les quatre autres morceaux sont d'un style presque identique. Trouvés par un fouilleur amateur qui n'avait guère entamé les couches profondes, ils sont évidemment contemporains.

Les six portions des parties supérieures se réfèrent à deux types :

— dans l'un, la lèvre verticale surplombante est délimitée en haut et en bas par deux crêtes horizontales onduleuses, courtes et bien distinctes (fig. 2 — N° 17 et fig. 6 — N° 4 et 5).

— dans l'autre, la lèvre oblique surplombante superpose deux crêtes onduleuses beaucoup plus rapprochées et beaucoup plus développées qui composent un marli à deux étages (fig. 2 — N° 18 et 19 et fig. 6 — N° 4 et 5).

Le style des crêtes rappelle encore sensiblement celui de Pompeï.

Les incisions se réduisent à quelques petits coups d'outil qui esquissent de brefs rayons sur la panse d'un exemplaire à lèvre verticale (fig. 2 — N° 17 — I et fig. 6 — N° 1).

On doit noter le pied creux, haut, cylindrique et ouvert à la partie inférieure. Il ajoute un exemplaire à la série de ses congénères et attire fortement l'attention sur un support qui manque dans le

Pot. ord. N° 144 - Marché Bordères 1914, parcelle 300 ou 301, situation stratigraphique inconnue. Donation Hilaire Bordères 1941. Fragment lèvre-panse. Terre cuite rosée avec zones noirâtres à l'intérieur et à l'extérieur du vase, cassure partiellement grise dans le même secteur. Hauteur actuelle : 46 mm. Diamètre max. : 240 mm. (fig. 6 - N° 18).

Pot. ord. N° 143 - Marché Bordères 1914, même origine. Fragment lèvre-panse. Terre cuite rosée plus ou moins noircie à l'intérieur et à l'extérieur du vase, et un peu à la cassure. Hauteur : 43 mm. Diamètre max. : 196 mm. (fig. 2 - N° 19 et fig. 6 - N° 4).

Analogie aux deux précédents :

Pot. ord. N° 305 - Marché Bordères 1943, parcelle 301, 0 m. 50. Fragment lèvre-panse. Terre cuite rosée, zones plus ou moins noirâtres sur les surfaces, à l'intérieur du vase. Hauteur actuelle : 54 mm. Diamètre max. : 201 mm. max. (fig. 6 - N° 5).

Pot. ord. N° 768 - Marché Bordères 1914, parcelle 300 ou 301, situation stratigraphique inconnue. Donation Hilaire Bordères 1941. Pied cylindrique, creux et ouvert à la base, mutilé, le sommet a conservé une portion du fond. Terre cuite rosée vastes zones noircies par le feu à l'intérieur et à l'extérieur du pied et sur le fond, mais la cassure est également plus ou moins noircie. Hauteur : 71 mm. - Diamètre à la base : 85 mm. - Ce pied provient de l'un de nos vases (plus probablement Pot. ord. N° 142, 143, 144) ou d'un vase analogue aujourd'hui disparu. Il n'existe de raccord net avec aucun de nos tessons.

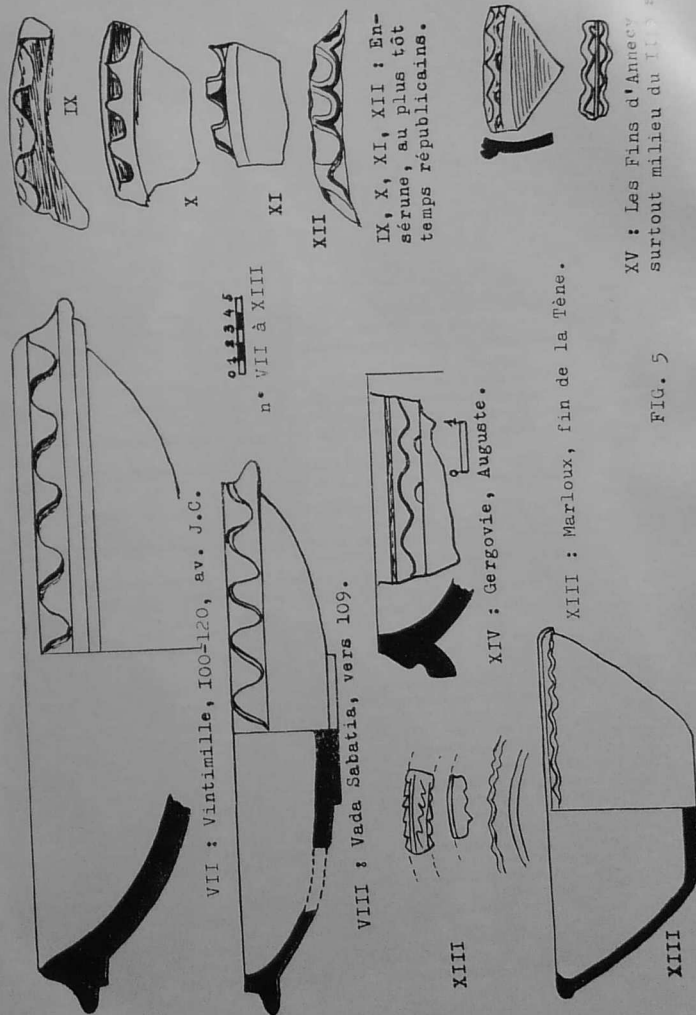


PLANCHE 154

XV : Les Fins d'Anneyv surtout milieu du I^{er} s.

FIG. 5

XIII : Marloux, fin de la Tène.

XIV : Gergovie, Auguste.

VII : Vintimille, 100-120, av. J.C.

VIII : Vada Sabatia, vers 109.

tableau synthétique publié par Gose (20). Nous sommes là en présence, ainsi que nous l'avons dit, d'une forme très ancienne qui accentue, semble-t-il, l'archaïsme de nos « calices ».

2) Dans le Sud-Ouest de la France, je veux signaler également un tesson de cruche trouvé à Cantalonne, entre Auterive et Cintegabelle. Il mérite une mention particulière : vraisemblablement situé au II^e siècle, son bord sinueux rappelle de près le décor des « calices » (fig. 4 — N^o VI) (21).

d) LE « CALICE A ENCENS » DE FOS-SUR-MER :

Ce vase, que je crois inédit, est donné au IV^e siècle.

Sa silhouette élégante évoque encore les « calices » du haut Empire.

Sa pâte presque blanche pourrait trahir, à la rigueur, une fabrication septentrionale car les terres cuites pâles sont apparemment très fréquentes dans le Nord depuis Claude (fig. 3 — N^o 40) (22).

III — Les quelques documents inédits ou mal connus signalés dans notre paragraphe II ne contredisent pas, tout au contraire, l'impression d'ensemble qui se dégageait de notre paragraphe I.

En définitive, nous pouvons faire les constatations suivantes :

DESTINATION DES « CALICES A ENCENS » ET PLUS GÉNÉRALEMENT DES CÉRAMIQUES ROMAINES A DÉCOR PLASTIQUE :

Le contenu de ces récipients a pu varier mais bien des indices suggèrent qu'ils appartenaient au matériel cultuel. D'ordinaire admise (23), la destination religieuse du « foyer » « ondulé » et incisé de Pompéi semble très probable (24).

Le caractère votif prêté aux « calices à encens » et aux vases à visage est ainsi dans une large mesure confirmé (25), celui même des autres produits de ce style (26).

(20) Cf. notre fig. 1 - N^o 5 et 7 ; notre fig. 3 - N^o 21, 36, 37, 39.

(21) Je remercie sincèrement Georges Fouet qui m'a communiqué ce fragment. Villa de Cantalonne (Haute-Garonne), puits romain de la cour.

(22) Musée d'Istres. - Terre cuite blanchâtre, à peine grise, taches sombres sur les surfaces. Communication amicale de M. Michon, à qui je dis toute ma gratitude.

(23) Cf. *supra* Note 15.

(24) On peut observer une certaine parenté avec quelques récipients cylindriques ou rectangulaires qui ont souvent une destination religieuse, par exemple : Daremberg (C.) et Saglio (E.) *Dict. : Donarium* par Th. Homolle, p. 371 et fig. 2531 (ciste reproduite sur la coupe dite des Ptolémées) ; *Ibid. : Turbulum* par Maurice Besnier, pp. 543-544 et fig. 7181 (brûle-parfums « d'Olbia »), p. 544 et fig. 7182 (brûle-parfums syrien « de la basse antiquité romaine »).

(25) Parallélisme intéressant : comme les « calices à encens », les très petits vases bien connus sous les noms de « pots à onguent » ou « coupelles à parfums » ont gardé la silhouette du « calix », comme beaucoup de vases à décor plastique ondulé et comme beaucoup de « calices à encens », ils sont souvent exécutés dans l'une de ces terres pâles où Thomas May semble reconnaître un autre caractère votif (*op. cit.*,



Fig. 6 [257]. 1 : PO n^o 142 ; 2 : PNO n^o 35 ; 3 : PO n^o 304 (1-3 échelle 2/3).
4 : PO n^o 143 ; 5 : PO n^o 305 ; 6 : PO n^o 768 (4-6 échelle 1/1).

Un doute demeure, néanmoins, d'autant que de telles céramiques ont pu être utilisées à des fins diverses, sacrées et profanes: il ne doit pas nous empêcher de noter un rapprochement particulièrement favorable à l'hypothèse qui conférerait une valeur presque rituelle aux décors plastiques romains.

ORIGINE DES « CALICES A ENCENS » ET PLUS GÉNÉRALEMENT DES CÉRAMIQUES ROMAINES A DÉCOR PLASTIQUE :

a) 1) Les décors plastiques, tels qu'ils s'observent sur les « calices à encens », se rencontrent exactement au « foyer d'autel » de Pompéi.

Répondus dans l'Empire, les « calices à encens » obéissent partout et toujours aux mêmes schémas fondamentaux, certains d'entre eux se présentent sous une forme presque identique à Vindonissa, à Strasbourg, à Saint-Bertrand-de-Comminges et à Vintimille qui nous offre d'autre part de nombreux vases d'un style plus ou moins analogue. C'est donc à bon droit, semble-t-il, que ces récipients ont été classés parmi les produits purement romains de l'époque impériale.

Des traditions grecques, ou plus anciennement méditerranéennes, jouent ici à travers Rome: les céramiques de Pompéi et de Vintimille sont très révélatrices à cet égard.

2) Doivent évidemment être rangées à côté des « calices à encens » les cruches de forme et de technique romaines d'Hofheim et de Cantalonne qui présentent des bords onduleux très comparables à ceux de Pompéi.

3) Peuvent encore être adjointes à ce groupe les terrines inégalement tardives de Marloux, Gergovie, Les Fins d'Annecy et Ensérune dont les lèvres diversement sinueuses évoquent certaines grandes jattes de Vintimille et le « foyer » de Pompéi.

b) Le cas des urnes à visage paraît plus complexe.

Leurs ondulations plastiques, étroitement apparentées à celles du « foyer » de Pompéi ou au décor de certaines terrines méridionales (Ensérune), et leurs dédicaces à Mars, Mercure, Dolichenus et Mithra, les rattachent à la technique et à la religion romaines plus étroitement qu'on le pense généralement.

Cependant, quelque alliance entre les vieilles traditions celtiques d'origine méditerranéenne et la civilisation des conquérants n'est pas ici complètement impossible.

EN RÉSUMÉ: les calices observés ici du I^{er} au IV^e siècle, et, plus généralement, les poteries de technique apparentée, constituent, sans doute, l'une des céramiques les plus archaïques que l'on puisse observer dans la civilisation romaine classique.

p. 143) - or, il m'apparaît que dans un cas au moins ces menus récipients ont servi de vases à offrande: cf. Labrousse (M.) *Poteries romaines des carrières de Maillossis commune d'Auch*, p. 392 et figures pp. 391 et 393: « coupelle à parfums » contenant une monnaie de Marc-Aurèle (*Bulletin Soc. Arch. Gers*, LXI^e année, quatrième trimestre 1960). (Sur ces petits vases cf. MAY (T.). - *York* [III] cit., p. 36 et *York* [IV] in *Yorks. Phil. Soc.* MCMXI, p. 26 etc...)

(26) Pour les vases les plus grossiers. Cf. plusieurs vases de Vintimille (Note 16) et peut-être un ovoïde incisé du Musée de Lectoure.

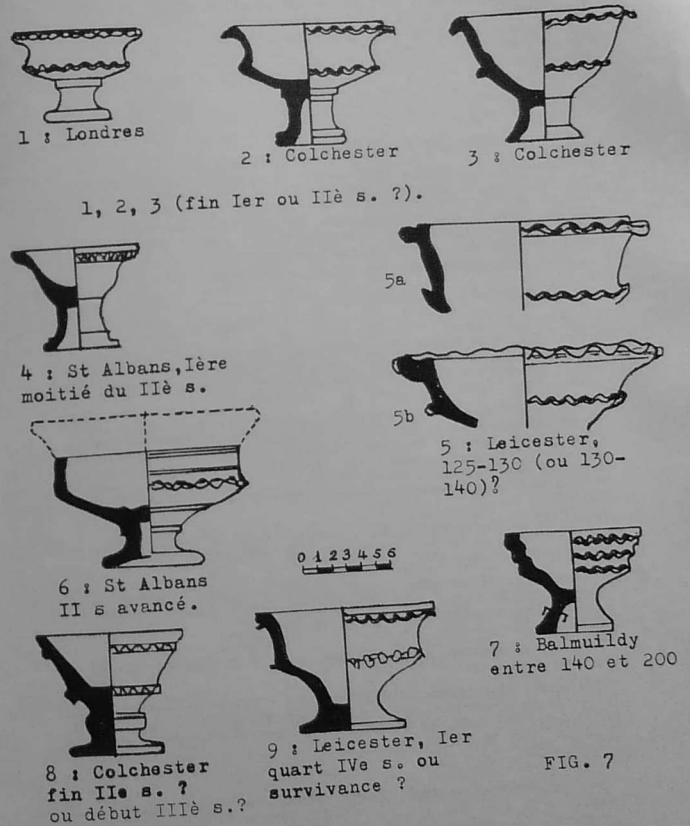


FIG. 7

Le Professeur Maiuri attribue le « foyer » de Pompéi à un artisanat local (27). Les produits de cette catégorie relèvent en tous cas d'un style que Rome a propagé dans l'Empire tout entier : le formalisme religieux semblerait à l'origine de ses anachronismes, de toutes manières les troupes ont apparemment contribué à son expansion (28).

*
**

NOTE CONCERNANT L'ILLUSTRATION :

L'échelle est indiquée sur chaque planche. Je n'ai pu préciser pour l'instant les dimensions de 1, 2 et 3. Les dimensions de 9, XIII et XV ne sont pas révélées par les auteurs. Les dimensions de 10, 11, 12 et 23 à 35 manquent chez Holwerda mais elles ont pu être établies approximativement par comparaison avec certaines sigillées courantes publiées dans d'autres planches de son ouvrage.

Les photographies sont dues à M. Paul Gavelle.

COMMENTAIRE DES PLANCHES :

Fig. 1 à 3 :

1 : Travail de Xanten, terre cuite rouge à noyau gris - 2 et 3 : terre cuite brun-rouge peinte. Loeschcke (S.) *Keramische funde in Haltern*, pp. 213-214 et fig. 19 (*Mitteilungen der Altertums-Kommission für Westphalen*, V, 1909). (Type 37).

4 : Travail de Xanten. Le diamètre de la coupe est approximatif ; « sans s'y adapter exactement le fût annelé » « semble avoir appartenu au même objet ». « Leur pâte est identique ». Ensemble comparé à un chandelier découvert à Nassenfels. Breuer (J.) *Les objets antiques découverts à Uhbergen près Nimègue*, p. 83 et Pl. XI, N° 17 et 39 (*Oudheikundige Mededelingen uit's Rijksmuseum van Oudheden te Leiden. Nieuwe Reeks* XII 1931).

5 : Terre cuite brun-rouge. Gose (E.) *Gefäßtypen der römischen Keramik im Rheinland*, N° 443 (*Rheinisches Landesmuseum Bonn, Beiheft 1 der Bonner Jahrbücher* 1950).

6 : Terre cuite rose mêlée de grains de quartz. « L'intérieur de la coupe est noirci par la fumée ». « Un autre fragment dont le diamètre supérieur était de 180 mm. » Hofheim, type 71 Ba. Breuer (J.) *op. cit.*, p. 83 et Pl. XI, N° 20.

7 : Terre cuite blanc jaunâtre. Hofheim, type 71 Ba. Gose (E.) *d'après Ritterling infra 2, op. cit.*, N° 444.

8 : Terre cuite chamois. May (T.) *Borough of Colchester-Catalogue of the roman Pottery in the Colchester and Essex Museum*, 1930, p. 144 et Pl. LI b ; p. 263 et Pl. LXXX, N° 36. Charleston (R.J.) *Roman Pottery* (1955), p. 39 et fig. 90 B.

(27) Il doit être considéré, m'écrit-il, comme « prodotto di artigianato locale ».

(28) Par les « calices à encens » et les *ollae* à visage, au moins ; en ce qui concerne les premiers Mme Ettlinger a bien voulu me donner le renseignement suivant qui confirme les observations faites plus haut : « während sie in zivilen Siedlungen in der Schweiz fast nie vorkommen ».

« CALICES A ENCENS »

9 : Terre cuite ? May (T.) *op. cit.*, p. 262 et Pl. LXXIX, N° 35.

10 : Terre blanche grossière. (Prob. I^{er} s.) - 11 et 12 : terre blanche. Holwerda (J.H.) *Arentsburg*, 1923, p. 125 et Pl. LIX, N° 169, 170, 171.

13 et 14 : Terre cuite rouge pâle rosée ou rouge un peu orangée. D'après les croquis et tessons très obligeamment communiqués par Mme Elizabeth Ettlinger. Extrait de Ettlinger (E.) et Simonett (G.) *Römische Keramik aus dem Skuthügel von Vindonissa*, 1952, Taf. 8, N° 143-144.

15 : Terre cuite orangée ou rougeâtre. Hatt (J.J.) *Les fouilles de Strasbourg en 1953 et en 1954 Découverte d'un dépôt de céramique*, p. 330 et fig. 7, n° 7. (*Gallia*, T. XII, 1954, Fasc. 2).

16 : Terre cuite rosée claire (précisé pour le vase seulement). Lamboglia (N.) *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana Parte Prima Campagne di scavo 1938-1940*, 1950, p. 37, N° 40 ; p. 39, N° 42 et fig. 10, N° 40 et 42 (cf. aussi p. 196, N° 8 et fig. 117, N° 8).

17 : I. vase : Pot. ord. N° 142 - Marché Bordères 1914, parcelle 300 ou 301, situation stratigraphique inconnue. Donation Hilaire Bordères 1941. Terre cuite rosée légèrement noircie à l'intérieur et à l'extérieur du vase. II. Pied : Pot. ord. N° 768 - même origine. Terre cuite rosée, vastes zones noircies par le feu à l'intérieur et à l'extérieur du pied et sur le fond, mais la cassure est également plus ou moins noircie (donc effet d'un feu après le bris du vase). (Cf. fig. 6, n° 1, n° 6), et texte *supra*.

18 : Pot. ord. N° 144 - même origine que 17. Terre cuite rosée avec zones noircies à l'intérieur et à l'extérieur du vase, cassure partiellement grise dans le même secteur. (Notre croquis est un peu trop haut et un peu trop étroit).

19 : Pot. ord. N° 143 - même origine que 17, et 18, (cf. fig. 6, N° 4). Terre cuite rosée plus ou moins noircie à l'intérieur et à l'extérieur du vase, et un peu dans la cassure. Pour deux autres tessons analogues au N° 17 et un tesson comparable aux N° 18 et 19 cf. le texte *supra* et Pl. 6. L'un des fragments voisins du N° 17 présente une terre cuite grise et des surfaces noires qui semblent la conséquence d'une calcination postérieure à la destruction du vase.

20 : Terre cuite gris pâle et blanche. May (T.) *op. cit.*, p. 273 et Pl. LXXXIV, N° 73.

21 : Terre cuite blanche. Gose (E.) *op. cit.*, N° 445.

22 : Terre cuite ? May (T.) *op. cit.*, p. 279 et Pl. LXXXVI, N° 92.

23 : Terre cuite ? Hatt (J.J.) *Découverte de vestiges d'une caserne romaine dans l'angle du castrum d'Argentorate*, p. 14 et Pl. VI, N° 44 (t. à p. des *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace* 1949).

24 : à 35 terres cuites de diverses couleurs : N° 24 et 32 à 35 : terre cuite blanche - N° 28 : terre cuite grise - N° 29 : terre cuite noirâtre - N° 26 : terre cuite jaune - N° 25 : terre cuite gris rose - N° 30 : terre cuite rose - N° 27 : terre cuite rouge - N° 31 : terre cuite rouge, traces de couleur blanche Holwerda (J.H.) *op. cit.*, p. 125 et Pl. LIX ; N° 172 à 183.

36 : Terre cuite blanche. Gose (E.) *op. cit.*, N° 446 (d'après *Oelmann* (F.) - *Die Keramik des Kastells Niederbieber* - 1914). (Très analogue à York cf. réf. du vase 41 mais Pl. XIII-G, n° 6).

37 : Terre cuite blanche. Gose (E.) *op. cit.*, N° 447.

38 : Terre cuite sombre. Lamboglia (N.) *op. cit.*, p. 141 et fig. 78, N° 39 (vase analogue de terre cuite claire : *ibid.*, p. 141 et fig. 78, N° 38).

39 : Terre cuite blanche. Gose (E.) *op. cit.*, N° 448.

40 : Musée d'Istre - Terre cuite blanchâtre à peine grise avec zones un peu plus sombres dans la cassure et tache noirâtre sur les surfaces. Tel vase plus grand et de panse curviligne qui ne présente pas actuellement d'ondulations en relief, mais une pâte analogue, garde, surtout à l'intérieur, des traces de peinture rouge ; une teinte rosée très légère observable sur les surfaces du calice pourrait garder la trace d'un enduit de ce genre. Renseignements très obligeamment communiqués par M. Michon.

41 : Terre cuite jaunâtre. May (T.) *The Roman Pottery in York Museum*, pp. 35-36 et Pl. XIII - c. 7 (*Yorkshire Phil. Soc. Annual Report MCMX*).

DOCUMENTS ANNEXES : fig. 4 et 5.

I : Terre cuite? (couleur non précisée). Gusman (P.) *Pompeï*, 1906, p. 126 (figure) - Dessin d'après la photographie N° 642 - A de *Archivio fotografico degli scavi di Pompeï*. (Naples, *Antiquarium degli scavi di Pompeï*).

II : Terre cuite? - Type 83 Hofheim. Ritterling *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus*, pp. 315 et 361 et Pl. XXXV, N° 83 (*Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichte*, 40-1913).

III : Terre cuite claire. Bievelet (H.) *Poteries nerviennes à visage*, p. 128 et Pl. XXIV, fig. 3 (*Hommages à Waldemar Deonna* - Coll. *Latomus* vol. XXVIII, 1957).

IV : Terre cuite chamois pâle. May (T.) *op. cit.*, pp. 143 et 276 et Pl. LI A et Pl. LXXXV, N° 84 Charleston (R.J.) *op. cit.*, p. 39 et fig. 92, couleur « crème ». Cf. aussi le texte *supra*.

V : Terre cuite? Type 58 Hofheim. Ritterling *op. cit.*, pp. 289 et 360 et fig. 67.

VI : Terre cuite rouge un peu orangée. D'après un tesson obligeamment communiqué par M.G. Fouet.

VII : Terre cuite claire un peu granuleuse et mal épurée. Lamboglia (N.) *op. cit.*, p. 71, N° 52 et fig. 30, N° 52.

VIII : Terre cuite? Grosso (G.) *La ceramica iberica di Vada Sabatia*, p. 276 et fig. 5 (au milieu). (*Revue d'Etudes ligures*, juillet-décembre 1955).

IX à XII : Terre cuite rougeâtre, légèrement micacée, bien épurée, bien cuite Mouret (F.) *France Collection Mouret (Fouilles d'Ensérune)*, p. 10 et pp. 37-38, et Pl. 45, N° 19, 22, 23, 26 (*C.V.A. France* - Fasc. 6).

XIII : a) terre cuite rouge et engobe noir, fin et bien lissé, très mauvaise cuisson - b) terre cuite violacée et engobe noire - c) ? Armand-Calliat (L.) *Les fouilles de Marloux (Saône-et-Loire) 1944-1945*, p. 424 et fig. 9 (*Gallia*, V, 1947, Fasc. II, éd. 1948).

XIV : Terre cuite blanche, dure. Ward-Perkins (J.B.) *The pottery of Gergovia* p. 66 et fig. 12, N° 18 (*The Archéol. Journal*, vol. XXVII, 1941).

XV : Terre cuite grise. Marteaux (C.) et Le Roux (M.) *Boutae (Les Fins d'Anney)*, 1913, pp. 245, 439, 440 et Pl. LXX, N° 5. (Cf. aussi pp. 275, 440 et Pl. LXXXIV, N° 2 et moins comparable comme aspect : pp. 155, 174, 183 et 440 et Pl. XXXIX, N° 2 ; p. 401 et fig. 71 ; imprécis, non reproduit : pp. 178 et 440).

Le frag. de la Pl. XXXIX, N° 2 doit dater du début du III^e siècle et a pu être fabriqué à la fin du II^e. Il est dit de fabrication locale.

Le frag. non reproduit est de la fin du I^{er} siècle.
Pour l'ancienneté et la survie indéfinie de ce genre d'ornements cf. p.174 et p. 440, note 2.

NOTE COMPLEMENTAIRE, fig. 7.

Bien que les notes consacrées ici aux « calices à encens » et aux décors plastiques des temps romains ne soient pas exhaustives, je pense qu'il est utile d'ajouter les renseignements suivants.

Hawkes (C.F.C.) et Hull (M.R.), *Cumulodunum First Report on the Excavations at Colchester 1930-1939*, 1947, p. 256, signalent 25 petits fragments des vases qui nous intéressent. Leur terre cuite est rouge, chamois ou blanche. Les dates indiquées nous reportent aux « range » III/IV-VI (Claude-Neron). Réf. à type 34 de Collingwood (R.G.), *The Archeology of Roman Britain* 1930.

Je dois à la très grande obligeance de M. Kenneth S. Painter « Assistant Keeper » au « Department of British and Medieval Antiquities » du British Museum les photocopies de plusieurs pages anglaises dont j'extrait divers profils (fig. 6).

1 : Terre cuite brune, sans glaçure. Walters, *Catalogue of Roman Pottery in the British Museum*, 1908, p. 426, N° M 2752 et Fig. 281. cf. même page N° M 2750, 2751 et 2753 à 2756. *Ibid.*, pp. 438-439, N° M 2852 à 2860 ; différents tessons couverts ou non d'une glaçure et décorés d'incisions, le N° M 2860 est décoré de motifs onduleux modelés (jarre ou bol).

Notre N° M 2752 a été trouvé à Londres en 1854, dans la cour de l'église Saint-Paul. Aucune date n'est donnée ; par comparaison avec les exemples précédents, je proposerais la fin du I^{er} s. ou le II^e.

2 et 3 : Terre cuite ? Hull (M.R.), *Roman Colchester*, 1958, p. 283 et Fig. 119, N° 198 A et 198 B. Pas de date. Je proposerais la même période que *supra*, et pour les mêmes raisons.

4 : Terre cuite ? Wheeler (R.E.M. et T.V.), *Verulanium A Belgic and two Roman Cities*, 1936, pp. 118, 193 et 201 ; Fig. 32, N° 46 et Pl. LIX, N° 1. Groupé soigneusement avec une « firm-lamp » et un ovoidé dans un dépôt du temple « triangulaire ». 1^{er} moitié II^e s.

5 : Terre cuite ? Kennion (Miss K.), *Excavations at the Jewry Wall Site, Leicester*, 1948, Fig. 41, N° 31 et 32 : 125-130. M.K.S. Painter croirait plutôt 130-140 ou un peu plus tard. La parenté avec les tessons de Vintimille et de Saint-Bertrand me ferait préférer la première période envisagée.

6 : Terre cuite ? Wheeler (R.E.M. et T.V.), *op. cit.*, pp. 190-191 et Fig. 32, N° 46 : II^e s. avancé ; dans un temple « triangulaire », même couche qu'une « lampe-cheminée » et que les tessons de vases munis de deux anses, décorés d'incisions (p. 119 et Fig. 33, N° 48).

7 : Terre cuite ? Gillam (J.P.), *Types of Roman Coarse Pottery Vessels in Northern Britain*, p. 213 et Fig. 32, N° 347 : de Balmuildy, en Ecosse, 140-200 (in *Archaeologia Aeliana* fourth series, vol. XXXV, 1957).

8 : Terre cuite ? Hull (M.R.), *op. cit.*, p. 283 et Fig. 119, N° 198 D. Pas de date. On peut comparer avec notre N° 37 *supra* (= N° 447 Gose) : fin du II^e s., début du III^e.

9 : Terre cuite ? Kennion (Miss K.), *op. cit.*, Fig. 52, N° 13 : premier quart du IV^e s. Néanmoins, M.K.S. Painter croit qu'il s'agit d'un tesson d'âge antérieur ; je n'en serais pas surpris.

*
**

Documents annexes :

a) Terre cuite ? Hull (M.R.), *op. cit.*, p. 283 et Fig. 119, N° 198 C. Pas de date indiquée. On doit remarquer que ce vase (classé probablement à tort parmi les « Incense cups ») présente une forme « gallo-belge » rencontrée à Colchester même au I^{er} s. (cf. Hawkes et Hull, *op. cit.*, p. 231 et Pl. 54, N° 74 A : « range » I/III-IV : 10-48 (r-s) to VI : 61-65) ; la chronologie est pourtant incertaine car une silhouette « gallo-belge » analogue également trouvée à Colchester au I^{er} s. (*Ibid.*, p. 231 et Pl. LIV, N° 73 : un ex. au moins : « range » IV/VI : 49-65) se rencontre à Arentsburg dans un calice à encens « du milieu du II^e s. ou après » (cf. *supra*).

Ces récipients évoquent peu ou prou la préhistoire (*Ibid.*, p. 231, N° 73) ou la protohistoire.

b) Terre cuite ? Hull (M.R.), *op. cit.*, p. 213 et Pl. 119, N° 207 : 190 ou plus tard. M.K.S. Painter me fait remarquer que ce dessin a le mérite de nous donner la silhouette complète du vase dont le N° M 2756 de Walters *supra* n'offre qu'une partie.

Le souvenir de la Tène semble ici évident.

On notera, une fois de plus la fréquence des « calices à encens » et des décors plastiques à Colchester qui reçut une colonie de vétérans, la présence des calices à deux époques différentes dans le temple « triangulaire » de St-Albans. On remarquera l'ancienneté des formes a et b où l'archaïsme indigène se marie apparemment à celui des Romains : cas complexe par excellence.

*
**

J'ajouterai également à mes premières observations que W. Deonna a publié des réchauds et brûle-parfums déliens, en terre cuite, qui évoquent souvent la silhouette générale de nos « calices » ou, par leurs cylindres isolés, les grands pieds tubulaires dont Saint-Bertrand-de-Comminges offre un intéressant spécimen (*Délos - Ec. fr. Athènes*, fascicule XIII p. 337 et fig. 425 - Pl. XCV n° 835 et 836 - pp. 337 à 380 et Pl. CV). (La plupart des « autels brûle-parfums » cylindriques sont de la seconde moitié du III^e s. av. J.C. à 100 environ et plus tard).

RÉSUMÉ

On envisage ici, brièvement, la question des « calices à encens » de l'époque romaine. Autour de sept tessons inédits trouvés par M. Bertrand Sapène à Saint-Bertrand-de-Comminges, on a groupé plusieurs vases de même forme et aussi quelques récipients différents mais décorés selon un principe analogue (ondulations saillantes et incisions).

Evidemment issus d'ateliers très différents, et sans doute utilisés de diverses manières, les « calices à encens » - et bon nombre des vases techniquement apparentés - n'en constituent pas moins une céramique archaisante assez homogène que Rome a propagé du I^{er} au IV^e siècle dans

tout l'Empire : les traditions romaines s'y marient quelque peu aux habitudes celtiques, le formalisme religieux semblerait souvent à l'origine de ces anachronismes - de toute manière, les troupes ont apparemment contribué à son expansion.

The problem dealt with is that of the « incense beakers » from the Roman period. With seven sherds found by M. Bertrand Sapène at Saint-Bertrand-de-Comminges (still unpublished) the author presents several vases showing the same form, and also some other vessels, which are all different but decorated according to a similar manner (striking waving lines and incisions).

Of course one may think that they have been originated in very different workshops and it is likely they were also very differently used. But all these incense beakers and, on the same way, many of the vessels related with them in shape or appearance, are an archaic ceramic, sufficient by homogeneous for having been widespread by the Roman trade between the 1st and the 4th century through the whole Empire. The Roman habits are here some what confused with Celtic traditions and perhaps the religious formalism is the true reason of the anachronism. However one cannot help thinking that, by some way or other, the Roman army is partly responsible for its outspreading.

Die Frage der römerzeitlichen « Weihrauchkelche » hat der Verfasser kürzlich behandelt. Samt sieben von Herrn Bertrand Sapène in Saint-Bertrand-de-Comminges gefundenen, aber noch unbeschriebenen Scherben sind mehrere gleichförmige Vasen zweckmässig nebeneinandergestellt worden. Auch einige, wohl verschiedene, doch mit ähnlichen Zeichnungen (herausragenden wellenartigen Linien und Einschnitten) verzierte Fässer hat man in die Gruppierung eingeführt.

Die sogenannten Weihrauchkelche rühren offensichtlich aus verschiedenen Werkstätten her und wurden überhaupt verschiedentlich verwendet. Jedoch, sowie viele sonstige Fässer, die sich durch eine nahe Kunstverwandtschaft bezeichnen lassen, sind jene Weihrauchkelche gute Beispiele einer altentümlichen, noch ziemlich gleichartigen Tonware, die von Rom aus in der Zeit zwischen dem 1sten und dem 4. Jahrhundert in das ganze Reich verbreitet wurde. Die römischen Gewohnheiten treten hier also gleichsam neben den keltischen Ueberlieferungen auf. Vermutlich ist der Anachronismus dem religiösen Formalismus zu verdanken, während auf jeden Fall die römischen Truppen zur Verbreitung mitgewirkt haben sollen.

ADDENDUM A MA NOTE SUR UN CHENET A TETE DE BÉLIER EN CALCAIRE TROUVE A LUGDUNUM CONVENARUM (cf. *OGAM* tome XII - Septembre 1960), Robert Gavelle.

J'indiquais que cette tête de bélier avait été publiée sans identification dans l'un des *Rapports* imprimés des fouilles, on doit ajouter, que le *Recueil d'ESPERANDIEU* en avait donné un profil sans plus de précisions (Tome Treizième, Supplément (suite), 1949 : N° 8096.

Notes d'Étymologie et de Lexicographie Gauloises et Celtiques^{XV}

par

Christian-J. GUYONVARCH

53. Le nom des ATREBATES.

On lit chez d'Arbois de Jubainville, *Etudes grammaticales sur les langues celtiques*, Paris 1881, p. 30 : *Le got. thaurp, en vx. saxon thorp « village, champ » est le même mot que le breton trev « territoire d'une succursale », au IX^e siècle treb dans les chartes du Cartulaire de Redon, en v.irl. treb « habitation » d'où trebaim, a-trebaim « j'habite » et le composé gaulois A-trebates, nom d'un peuple de la Gaule, auj. Arras, qui veut dire littéralement « les habitants ».*

C'est là un exemple pour ainsi dire pris au hasard car la doctrine est la même dans tous les manuels. On la trouve entre autres chez Whitley Stokes, *Urkeltscher Sprachschatz*, p. 10 et 137 ; J. Loth, *Vocabulaire vieux-breton*, p. 223 ; E. Ernault, *Glossaire Moyen-Breton*, pp. 717-718 ; G. Dottin, *La langue gauloise* pp. 224, 229, 293 ; J. Pokorny, *Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch* X, p. 1090 et surtout A. Holder, *Altceltscher Sprachschatz* I, 268-271 et III, 728-729. Elle remonte à Zeuss, *Grammatica Celtica*, p. 10 et 866 (p. 766 de l'édition de 1853) : *Addendum est nomen belgicum Atrebates pro Adtrebates, assimilatione eadem, quae hibernice invaluit in vocibus atreba (habitatio, possidet)...* après avoir été adoptée par Christian-Wilhelm Glück, *die bei Caelus Julius Caesar vorkommenden keltischen Namen*, Munich 1857, p. 39-40. Citons encore, parmi les manuels classiques, la *Real-Encyclopädie*, s.v. *Atrebates*, col. 2138 sqq. (Hübner) et Walde-Pokorny I, p. 757-758.

Le texte de base est celui de César, *De Bello Gallico* II, 16 : *Cum per eorum fines [des Nerviens] triduum iter fecisset, inveniebat ex captivis Sabim flumen ab castris suis non amplius milia passuum decem abesse : trans id flumen omnes Nervios consedissee adventumque ibi Romanorum expectare una cum Atrebatibus et Viromanduis, finitimis suis — nam his utrisque persuaserant, uti eandem belli fortunam experirentur — expectari etiam ab his Atuatuorum copias, atque esse in itinere...* Dans le paragraphe précédent, B.G. II, 15 César vient de s'étendre complaisamment sur les qualités guerrières des Belges et tout spécialement des Nerviens auxquels les Atrebates sont alliés. Ce sont des *homines ferros magnaeeque virtutis*. Les Atrebates ne devaient pas démentir, eux non plus,

de cette honorable réputation. N'ont-ils pas compté dans leurs rangs une personnalité aussi marquante que Commius ?

Nous les retrouvons établis en Grande-Bretagne, ou plutôt y ayant essaimé, Ptolémée III, 3, 12 : Εἰσα Ἀτρεβάτοι καὶ πόλις Κάλιου et 13 : Πόλις τοῖς μὲν Ἀτρεβάτοι καὶ τοῖς Κελτοῖς ἰππίαστου Πάρου καὶ πόλις Νομούρος. Nous ajouterons à cela ce que César dit du peuplement de l'île de Bretagne, B.G. V, 12 : *Britanniae pars interior ab iis incolitur, quos natos in insula ipsi memoria proditum dicunt; maritima pars ab iis, qui praedae ac belli inferendi causa ex Belgis transierunt (qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus eo pervenerunt), et bello illato ibi remanserunt, atque agros colere coeperunt.*

Agros colere après être venu *praedae ac belli inferendi causa*, cela est plus proche de Cincinnatus que de la mentalité celtique et nous ne connaissons aucun héros irlandais ayant manié tout à tour l'épée et la charrue. Nous ne connaissons pas davantage de peuple celtique qui se soit paré d'un ethnonyme agricole et nous verrions plus facilement l'exploitation ou mise en valeur dont parle César dans le style du *de agri cultura* de Caton, avec une aristocratie régnant sur une foule de *politores*, ouvriers agricoles ou esclaves misérables, à cette nuance près que l'aristocratie celtique s'intéressait au bétail et non à la terre. Nous citerons une fois de plus le traité médiéval du *Cóir Anmann* ou « Convenance des noms » : *Bennacht dée 7 anndée fort, a inghen, or Cuculainn. Batar é a ndée in t-aés cunhachta 7 a n-andée in t-aes trebaire...* « Bénédiction des dieux et des non-dieux sur toi, ô femme », dit Cúchulainn. Leurs dieux étaient des artisans, leurs non-dieux étaient les cultivateurs... » (éd. Wh. Stokes, *Irische Texte* III, p. 354, § 149; cf. *Lebor na hUidre* 77a40, éd. Bergin, p. 193, lignes 6250-6251). Artisan (*aes cumachta* = « peuple [ayant] un pouvoir, une capacité ») est à prendre au sens le plus large possible de « qui a un savoir-faire, une expérience intellectuelle, technique ou manuelle ». Les « arts » irlandais englobent le sacerdoce et la guerre.

Les combattants que César a eu tant de peine à vaincre et à soumettre portent alors un nom qui leur convient fort mal, d'autant plus mal que, par surcroît, la capitale des Atrebatas est une ville sainte : *Nemetacon* « le pays, le terrain appartenant au sanctuaire » (voir *Ogam* XII, p. 193). Comme nous ne discernons aucune raison de taxer César d'inexactitude mieux vaut donc approfondir l'enquête sur le nom de ces « habitants » ou encore « possesseurs ».

On pourrait être tenté de voir en *A-* (<*ad-*) un préfixe intensif : les *Atrebatas* « ceux qui possèdent beaucoup, qui sont riches de terres », etc. Mais n'y a-t-il déjà pas, tout au long des lexiques ou des manuels, une pléthore de préfixes (ou suffixes) intensifs en gaulois, de *andé-* à *ver-* en passant par *ate-* et *dru-* ? Pour éviter toute équivoque nous devons insister sur la différence séparant, par toute l'évolution et la morphologie, le préverbe *ad-* qui est ici en cause de l'itératif *ate-* qui est courant lui aussi en celtique continental.

Comme points de repère nous avons par exemple le m.irl. *atdál* « assemblée » (*Book of Leinster* 147a53, pour *ath-dál*), le gall.

atyblu pour *ad+dyblu* « redoubler » ou le breton moderne *addont*, prononcé *'atonni* « revenir ». Mais la méprise est facile car dans tout le néo-celtique la forme réduite *at-* ou *ad-* est de règle. Elle est notée *aith-*, *áth-* ou *aid-* en irlandais où les dentales spirante et sonore alternent dans les graphies par suite, très souvent et très tôt, de réfections savantes : *aith-/áth-* a été rétabli sans qu'on puisse discerner une trace de prononciation différente : *aithgne* « connaissance » au Nom. Sg. (Würzburg 1b13) et *aidgniu* au Dat. Sg. (1c13); *táithchricc* (4b16) et *táidchricc* « rédemption » (2b9); *aidchi*, *aidche*, Gén. de *alraig* « nuit », à côté de *aithche*, *aithchi* dans de nombreux textes; *athchumtach* « rebuilding » (Milan 135a8) et *aidchumtach* Würzburg 26a8) (cf. R. Thurneysen, *A Grammar of Old Irish*, p. 80 et 499). Il semble que devant les consonnes on emploie librement *th* ou *d* et la confusion de ces deux signes dans la notation de la spirante dentale n'est pas particulière au préfixe **ate-*. La tendance celtique est à la réduction (comme en latin où *at-* n'a gardé aucune trace de la voyelle finale, cf. Ernout-Meillet, *Dict. etym. lang. lat.*, éd. 1951, s. v.) et c'est dans la phonétique brittonique, la plus proche de celle du gaulois, que cette tendance est la plus marquée. Le v. gall. a *at-hep(p)* « réponse », gall. mod. *ateb* (=irl. *aithesc*) ou *atneuedu* « renouveler » (= bret. *adnevezin*) et une richesse de termes en *ad-* ou *ar-* comparable à celle du français *re-* ou de l'allemand *wieder-* (*Geirtadur Prifysgol Cymru* II, 224b sqq.). En moyen-breton on trouve encore *atcoezaff* « rechoir » (*Catholicon*, éd. Le Menn, p. 16) où *at-* est dû au *c* dur postérieur; bret. mod. *adkouezhañ* « retomber ». La forme brittonique normale est en *d-*: irl. *athleim* à côté de gall. *adlam* « sauter »; irl. *athgabáil* « saisie mobilière », gall. *adafael*, v. bret. *adgabael*, gl. *occupanda* (*Revue Celtique* VII, p. 239). *ad-* est même devenu *as* en corneque et alterne avec *az-* en breton : m. bret. *aznauout* « cognoscere » (*Catholicon*, p. 18) pour *adnavout*, bret. mod. *anav(ez)out* (gall. *adnabod*); m. bret. (*h)aznat* « évident », bret. mod. *anat*; vil. *athchuirim* « je rends », gall. *adgori*, corn. *d-ascor*, bret. *d-as-koriñ*; irl. *aithrech* « regret, pénitence », corn. *eddrek*, bret. *azrec'h*. Le breton emploie régulièrement *ad-* devant une voyelle (*ad-ober* « refaire ») et reste hésitant devant consonne : *adlavarout* et *azlavarout* « redire », *adwelout* et *asgwelout* « revoir », avec des fluctuations orthographiques mais, dans la prononciation, un renforcement de *g*, *b* et *d* (*azblev* « duvet », prononcé *asplew*) tandis que *ad-* (hormis devant *d*) provoque la lénition (cf. Kervella-Kongar, *Yezhadur bras ar brezhoneg*, p. 142).

Ate- aurait donné par conséquent **Atrebatas* et la seule confusion possible de *Ate-* et *ad-* ne peut être que phonique, comme dans *Adsmarius* à côté de *Atesmarius* (cf. p. 460) par élision du *e* atone de *Ate-*.

Au contraire de *Ate-*, la préposition-préverbe *ad-* « vers » (identique au lat. *ad*, got. *at*) se caractérise en celtique par sa fragilité; irl. *ad-cobra* « il souhaite » et subst. *accobor* « souhait »; irl. *lité*; irl. *ad-cobra* « il souhaite » et subst. *accobor* « souhait »; irl. *lité*; irl. *ad-cobra* « il souhaite » et subst. *accobor* « souhait » (H. Pedersen, *Vergl. Gramm.* I, p. 476 et II, p. 291; R. Thurneysen, *Old Irish Grammar*, p. 496 et J. Vendryes, *Revue Celtique* XLII, p. 403). Elle ne peut devenir *as-*: *amal as-in-chobra ind ingen*

« comme la jeune fille le souhaite » (Milan 10b18) à côté de *ad-cobra ice omnium* « il souhaite le salut de tous » (Milan 28b2) (Pedersen, *Vergl. Gramm.* II, p. 219). Elle peut surtout être notée sous les formes les plus variables : *ad-ath*, *ess-*, *in-*, *ind-*, *oss-* dans lesquelles se confondent plusieurs autres préverbes (cf. R. Thurneysen, *Grammar of Old Irish*, pp. 257-258, § 412).

En gallois *ad-* s'est réduit aussi à *add* (confondu quelquefois pour le sens avec *ad-* **ati-*, cf. p. 597, *addoer* « très froid », *addfwyn* « très doux », *addfain* « ténu, mince ») ou même à *a-* : *athrist* « très triste », *agarw* « très rude » (mais *achlan* « plein complet », pour *ad-glan* selon la consonne qui suit (*a* - devant voyelle ou *f* provenant d'un *m*, *a-* devant une occlusive, *a + ð* devant *-d* cf. Morris-Jones, *Welsh Grammar*, p. 263). On a ainsi *addail* « feuilles », *addef* « to confess » et, correspondant à l'irl. *atreb* pour *ad-treb* le gall. *athref* pour *ad-tref*. Le nom des *Atrebat* contient certainement le même préverbe avec une assimilation du *d* devant l'occlusive sourde. Il n'est pas dit que les préverbes aient eu en gaulois la même extension considérable qui a été la leur en irlandais et il est délicat de déduire le sens mais il semble qu'il soit perfectif si l'on considère par exemple l'irl. *con-gaib* « continet » : *con-acab* pour *con-ad-gab* où *ad-* remplace le perfectif *ro-*, inhabituel dans les verbes à radical consonantique composés avec *com-* (R. Thurneysen, *Grammar of Old Irish*, p. 344). L'origine nominale est probable aussi (cf. Vendryes, *loc. cit.*, p. 403).

Quant au répertoire du thème *treb-*, il n'est pas très fourni en celtique continental :

- le nom de la *Trebia* (act. *Trebbia*) en Cisalpine, célèbre depuis l'époque d'Hannibal ;
- un anthroponyme composé *Treba-runa* (*Trebo-runa* ?), employé comme théonyme dans une inscription du Portugal (sous toutes réserves) ;
- des anthroponymes tels que *Trebio* ou *Trebiosus* en Italie et dont la celticité n'est pas indubitable (Holder II, 1906-1908) ;
- un ethnique *Arotrebae* en Espagne Tarraconnaise (Holder I, 219), mais dont le premier élément ne semble pas facilement explicable par le celtique dans l'état actuel de nos connaissances ;
- *Contrebia*, en Tarraconnaise, ville conquise en 181 par les Romains et à laquelle Tite-Live a consacré un long passage 40, 33 et 91 (voir Holder I, 1109-1111, qui traduit par « gemeinsame Wohnung, habitaculum, τῶν οἰκίαν »).

C'est peu utilisable en regard du celtique insulaire qui a servi de base à la définition étymologique et ne livre rien de remarquable à l'enquête, hormis de minimes variations de sens.

Le m.irl. *trebaid* signifie « il cultive, il laboure », mais aussi « il habite, il réside ». Parallèlement le substantif abstrait *trebaire* veut dire « agriculture, labourage », avec pour sens secondaires deux acceptions inattendues ; l'une est juridique : « sécurité, garantie » ; l'autre est philosophique : « prudence, sagesse » (*R.I.A. Dict.*, lettre T/2, col. 281-283). Quant au terme simple *treb* il s'applique à la « maison, ferme, résidence » et, probablement sous l'influence latine comme le pensent les auteurs du *R.I.A. Dict.* à la « tribu », subdi-

vision territoriale et administrative (col. 280). Avec le même préverbe que le gaulois *Atrebat* l'irl. possède *atrebthach* et *atrebthaid* « habitant » (Kuno Meyer, *Contributions to Irish Lexicography*, p. 157), *aitreb* « résidence » et le verbe *aitrebaim* « j'habite » (Windisch, *Irische Texte I, Wörterbuch*, pp. 357-358).

En bretonique le v.gall. *treb*, m.gall. et gall. mod. *tref* ont passé simplement au sens de « ville » et le composé *athref*, *adref*, a retenu le sens de « mansio, possessio » (Wh. Stokes, *Urkeit. Sprachschatz*, p. 10). Le m.bret. *trev*, *tref* est dans le *Catholicicon*, éd. Le Menn, p. 216) une « église succursale » et il n'a pas tardé à prendre le sens de « paroisse » avec une dérivation très riche et de nombreuses variantes dialectales. On a même *trevad* « moisson » chez plusieurs lexicographes (E. Ernault, *Gl. M. Bret.*, pp. 717-718), ce qui est peut-être une acception très ancienne mais on ne note pas même un équivalent du gall. *adref*. Il faudrait admettre la préposition *a-dreñv* (*adre*) « en arrière » sur laquelle on ne peut être que très hésitant, sinon résolument sceptique (cf. V. Henry, *Lexique des termes usuels du bret. mod.*, p. 270).

Autrement dit, tout ce vocabulaire est sans aventure. L'évolution s'y est faite dans le sens administratif (division civile ou ecclésiastique du territoire) sous l'influence latine et chrétienne, ou dans le sens « agricole » qui était la vieille tendance indo-européenne (lat. *trabes* « poutre », got. *thairp* « champ », all. *Dorf* « village », lit. *troba* « maison », etc., cf. J. Pokorný, *Idg. Wb.* XII, p. 1090).

Pour sortir de l'impasse une solution simple consisterait à rapprocher *Atrebat* de l'irl. *trebar* « sage » et « fort » (Windisch, *Wörterbuch*, p. 845 et *R.I.A. Dict.*, col. 283-284) mais l'apparement indo-européen est éloigné : gr. τρέβω, τρέφω « je déchire, j'affaiblis » ou lat. *tero* « je frotte, je déchire » (Pokorný, *Idg. Wb.* XII, p. 1071) sans autre point d'appui en celtique. Il est donc plus judicieux de relier *trebar* à *trebaire* « prudence, sagesse » et de retourner, pour expliquer le nom des *Atrebat* à *treb* « culture » et *atrebthach* « habitant ».

Nous allons emprunter une nouvelle information à un texte irlandais assez peu connu, en l'occurrence la seconde version du *Cath Maighe Tuireadh*, éd. Brian O'Cuiv, Dublin 1945, où l'on lit, p. 24, lignes 203-206 : *Iompóidhid iar sin na treoin 7 na treabhaireadha bádur re lámhaibh Logha. Iar sin iompóidhid na Fomhóraighe dá longhortaídh don ló sin go rángadar a mbotha 7 a mbélgátha. Puis les champions et les guerriers qui étaient devant Lug s'en retournèrent. Puis les Fomoiré s'en retournèrent à leurs campements ce jour-là et vinrent à leurs abris et à leurs huttes ».*

Le texte est tardif, ce qui explique l'allure moderne de l'orthographe mais on ne saurait avoir de doute sur l'ancienneté du fond et du vocabulaire. *Trebaire* (pl. *trebaireda*) est répertorié avec le sens de « hero, warrior » par le *R.I.A. Dict.*, *op. cit.*, col. 283. La traduction est commandée par le voisinage de *tren* « champion » et le groupe stylistique courant en Irlande. Cependant *trebaire* n'est attesté en aucun autre endroit à notre connaissance, avec cette signification et le *R.I.A. Dict.* commet, croyons-nous, une légère erreur en lui accordant une rubrique particulière. *Trebaire* « guerrier » est très probablement une simple adaptation mili-

taire du sens légal de « garantie, sécurité ». Du point de vue sémantique qui est le nôtre ici les *treabhátheadha* sont des hommes « sages et forts ».

C'est une indication utile. *Atrebat* en tant que morphème est évidemment plus proche de *atrebithach* et *atrebithaid* « habitant » mais il faut au moins admettre, si le témoignage d'un texte isolé ne semble pas probant, que le thème *treb* était susceptible de recevoir des acceptions en apparence fort éloignées. Il n'est pas exclu que, sans s'embarasser des obstacles philologiques, les auteurs de l'ethnonyme aient enfin joué volontairement sur une collision sémantique de la « résidence », de la « sagesse » et de la « force », les druides de Nemetacon ayant droit sans nul doute, comme tous leurs collègues, à l'une et à l'autre de ces deux dernières qualités.

Ceci aurait pour conséquence une nuance sensible dans le sens du mot : « occupants, maîtres du sol, propriétaires », les *Atrebat* le seraient, non par cession gracieuse, achat ou héritage, non comme de simples colons à la mode romaine, mais par conquête militaire et supériorité religieuse. C'est au moins ce que suggère l'étude du dossier.

A D D E N D U M

Formes anciennes du nom d'Arras, de l'Artois et de l'Arrouaise d'après A. Vincent, *La toponymie française*, p. 38, n° 96., p. 109, n° 263 et A. de Loisne, *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais* ; Paris 1907, p. 14b-15ab, 16a-16b :

a) *finis Atrebatu[m]* (CIL, XIII, 9158), *Ciuitas Atrabatum* à la fin du IV^e siècle (Not. Gall., I, 590, 5), *Atrebat* au IV^e siècle, *Atrabatum* au V^e siècle, *Atrebat* *ciuitas* en 674, *Arrat* au VIII^e siècle, *Atrebetis* au VIII^e siècle, *Atrebas* en 875, *Atrebat* en 881, *Atrabatense castrum* en 887, *Athrebas*, *Atrabata*, *Atrabas* au IX^e siècle, *Adradis* au IX^e siècle, *Atrebas*, *Atrebat* en 840-875, *Atratum* au IX^e siècle, *Atrabatum urbs* au IX^e siècle, *Atravatum* au IX^e siècle, *Atrabatense castrum* en 893, *ciuitas Atrabatensis* en 897, *Atrabatis* en 905, *Atrapis castrum* en 920, *Atrabatum* en 977, *suburbium Atrabatense* en 1004, *Atrabate* en 1119, *Atrebat* en 1119, *Aras* au XII^e siècle, *Arras* au XII^e siècle, *Arars* en 1270, *Araz* en 1297, *Arraz* en 1329, *Aarras* en 1424, *La ville de Cité-lez-Arras* en 1469, *Franchise nagaires dicte Arras* en 1482, *ciuitas Libertinenses* en 1482, *Arrau* en 1636, *Arrhas* en 1670, *Atrech* sur une carte allemande de l'Artois au XVII^e siècle. Cf. *Arbas* « fief et ancien manoir dans la commune d'Auchy-lez-Hesdin », *Feodum dictum sartum de Atrabato* en 1273, *le manoir d'Arras* en 1275.

b) *Pagus Atravatensis* en 661, *Atrebat* *pagus* vers 680, *Pagus Adartensis* au VII^e siècle, *Pagus Adrapatensis* en 799, *Pagus Adratensis* en 799, *Adertensis pagus* en 835, *Adertisus pagus* en 853, *Atracinsis pagus* en 811-870, *Comitatus Atrabatensis* en 877, *Pagus Atrabatensis* en 923, *Terra Artesii* en 987, *Artensis parochia* en 1163, *Atrabatesia* en 1200, *Atrabatesium* et *Atrebatium* en 1226, *Comitatus Artigiensis* en 1237, *Artais* en 1240, *Le complot d'Arthois* en 1255, *Artesium* en 1246, *Artoes* en 1280, *L'Artois* en 1285,

La contée d'Arthois en 1338, *Arthoys* en 1349, *Artois* en 1366, *Aretois* en 1380, *Arthesium* en 1412.

c) *Arrouaise*, « ancienne région forestière s'étendant aux limites de la ciuitas des Nervi, des Viromandui et des *Atrebat* » : *Silva quae dicitur Arida Gamantia* au XI^e siècle, *Atrawasia silva* au XI^e siècle, *Aroasia* en 1024, *Arrowasia* en 1140, *Arida Gamantia vel humida* en 1186, *Arrowarsia* en 1193, *Arwasia* en 1202, *le bos d'Arrouaise* en 1202, *Arouese* en 1248, *Arouayse* en 1281, *Arrouaze* en 1545. Cf. *Arrouaise*, hameau de de la commune du Transloy, abbaye fondée en 1090 : *Ecclesia Arroasensis apud Atrebat* en 1106, *Sancti Nicolaus de Arrowasia* en 1140, *Arida Gamancia* en 1142, *Sanctus Nicolaus de Arida Gamantia* vers 1144, *Aroasia* en 1170, *Artois* en 1181, *Sancta Trinitas in Aroasia* au XII^e siècle, *Arrouaise* en 1286, *Arewazie* en 1344, *Arouasia* au XIV^e siècle, *le couvent de Rouaige* au XVI^e siècle. *L'Arrouaise*, bois de la commune de Zutkerque : *La Larewaise* en 1273, *El Arruaise* en 1281, *Li bos de l'Arrouaise* en 1310-1327, *Larewaise* en 1325.

L'évolution postceltique du nom des *Atrebat* est sans mystère et nous nous abstenons de nous mêler en quoi que ce soit de phonétique romaine. Cependant à l'aide des documents topographiques relevés ci-dessus nous ferons quelques remarques générales.

Si Ptolémée écrit encore *Ατρεβατοί* au II^e siècle, ce qui dénote un *e* fermé (cf. l'alternance bien connue *Alesia/Alisia*) dans le classique *Atrebat*, on a des formes à radical *-a-* entre le III^e et le V^e siècle (*Atrabatae* chez Vopiscus, *Atrabates* dans la *Notitia Dignitatum*) qui ne peuvent provenir que d'un *e* très ouvert. On peut se demander si les formes postérieures en *e* ne sont pas surtout dues au respect de la forme traditionnelle : *Athrebat* au IX^e siècle, *Atrebat* en 881, *Atrabate* en 1119, *de Atrabato* en 1183, à côté de *Atrabato* au IX^e siècle et *Atrabatem* en 966. Il y a là une innovation (ou une déformation) par rapport au vocalisme insulaire qui est demeuré inchangé jusqu'à l'époque moderne.

Le consonantisme est peut-être plus proche : en 843 *Atravato* montre un affaiblissement du *b* intervocalique correspondant aux tendances générales de la phonétique celtique (*b* vieux-celtique est devenu *v* dans tout le néo-celtique) et *Arras*, attesté en 1137 seulement, suppose un amuïssement du *-t-* avec, peut-être, une étape intermédiaire en *-th-* (bien que, dans *Athrebat* le *h* soit certainement dépourvu de toute valeur phonique) comme dans le gallois *athref*. Une forme intéressante à cet égard, montrant bien le retard des formes écrites sur la prononciation est *in pago Ataretense* des formes écrites sur la prononciation est *in pago Ataretense* (Pertz, *Diplom.*, p. 37, 25) en 632. Le *s* du français *Arras* est étymologique et représente encore, lointainement, le pluriel latinisé *Atrebat*, mais il n'est pas impossible que cet *Atrebat* ait été aussi le pluriel gaulois (les pluriels en *-es* ont dû être fréquents, cf. la double déclinaison de *druidi* (sg.) / *druides* (pl.) et que le singulier ait été en **Atrebat-s*, ceci étant dit à titre d'hypothèse.

Atrebat partage encore avec quelques rares autres ethnonymes le privilège d'avoir donné en même temps le nom d'une ville et d'une province (cf. *Bourges/Berry*), à cette réserve près que le nom de l'Artois vient très simplement de l'adjectif *in pago Atr-*

vetense en 657-661, *Adratine* en 799 et, à la même date, *Adrapatensis*, forme inexplicable, mais plus étymologique que *Artigiensi* en 1237.

La forme française moderne s'annonce dès 835 avec *Ader-tensis* (*pagus*) et, à partir de 1240 on ne rencontre plus que *Artois* ou *Artoys* (*terra Artesii* en 987 déjà).

Quant au nom de l'*Arrouaise*, il provient lui aussi d'un adjectif : *Atravasia silva* au XI^e siècle (forme trop bien latine pour ne pas être traditionnelle), *Arwasia* en 1202, *Aroasia* en 1204, *Arroaise* au XIII^e siècle, etc., avec le même amoussissement du *t* que dans *Arras*.

Il serait peut-être exagéré de relier formellement l'existence de cette forêt aujourd'hui disparue avec l'ancien nom d'*Arras*, *Nemetacum* (*Nemetacorum* chez Ptolémée, cf. *Ogam* xii, p. 193) mais, à chaque fois que l'on possède des formes anciennes suffisamment nombreuses il est toujours intéressant de comparer le sort des mots issus du gaulois en phonétique romane et l'évolution des équivalents insulaires. On trouvera sans doute très souvent des faits parallèles. Le français a continué à appliquer en l'occurrence une loi phonétique indo-européenne qui lui a été transmise par le celtique commun, cf. Brugmann, *Grundriss*, I, 1897, 2^e éd., p. 685, § 775, p. 692, § 787, p. 809, § 992 : « *Mediae* wurden *Tenuis* vor stimmlosen *Geräuschlauten* ».

L'accent tonique portant sur la deuxième syllabe et le *a* de la forme *Atrabates* s'expliquant par les tendances phonétiques du français du nord, Rudolf Haberl, *Zur Kenntnis des Gallischen*, in *ZCP*, viii, p. 90, a certainement raison de proposer les étapes suivantes de l'évolution du nom d'*Arras* : *Atrébâtes* > *Atrâbâtes* > *Atrâbetes* > *Atrabtes* > *Arriaz*, *Arras*. La chute du *t* est relativement tardive, semble-t-il, mais le vocalisme s'est altéré très vite et l'accentuation n'est pas, non plus, celle des formes toponymiques gauloises en *-ate* (accentuées le plus souvent sur le *a* de *-ate*).

54. — Gaulois *CECOS* ac *Cesar*.

La seule phrase gauloise — et combien brève ! — que nous ait léguée l'antiquité se trouve chez le commentateur de Virgile, Servius, *ad Aeneid*, XI, 743. C'est à propos d'un fait divers, dépourvu de tout intérêt historique, de la Guerre des Gaules :

Gaius Julius Caesar, cum dimicaret in Gallia et ab hoste raptus equo ejus portaretur armatus, occurrit quidam ex hostibus, qui eum nosset, et insultans ait: cecos ac Cesar, quod Gallorum lingua « dimitte » significat; et ita factum est, ut dimitteretur. Hoc autem ipse Caesar in ephemeride sua dicit, ubi propriam commemorat felicitatem.

En l'assortissant, par prudence, d'un point d'interrogation, Holder, *Alt. Spr.*, I, 883, enregistre gravement l'impératif gaulois, 2 pers. sg. Il est inutile d'ajouter que l'on perdrait son temps à rechercher en celtique un impératif 2 sg. en *os*. La phrase « semble corrompue » écrit G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 32, qui constate aussi, p. 122,

que des impératifs comme « *vernus, obsta, ceco* : dimitte, attendent encore une explication ».

Dimitte veut dire ici quelque chose comme « va-t-en, renonce, prends la fuite » et c'est sans doute ce que le gaulois aurait voulu que César fit. Mais on chercherait tout aussi vainement que l'impératif en *-os* une racine celtique en *cec-* ou *cac-* signifiant *dimittere* de près ou de loin. Enfin *insultans* indique une intention blessante, un terme injurieux, et *dimitte*, qui ne l'est guère, ne traduit pas *ac Caesar*. Le *quidam* est un de ces soudards qui, de quelque parti qu'ils soient, manient plus volontiers les termes énergiques ou scatologiques que les euphémismes.

Pour déceler les causes d'une corruption, il est indispensable de disposer de tout le procès évolutif. Or nous n'avons pas le point de départ de *cecos*. N'est-il pas cependant tout aussi avantageux pour la vraisemblance de rétablir ici **caccos* ac *Caesar*? Les variations de *a* et de *e* ont de multiples causes en celtique (cf. H. Pedersen, *V.G.*, I, p. 336 sqq.) mais on trouve rarement *e* à la place de *a* si l'on cherche autre chose que les phénomènes dus à l'infection vocalique ou à la métaphonie. Et, très probablement, il n'y a pas à chercher si loin ici. Nous penserions plus facilement à une mauvaise graphie ou à la reproduction d'une voyelle gauloise mal articulée. On trouve en effet dans les sources antiques des formes (rares sans doute, mais elles existent) telles que *Geneventium* pour *Genaventium* (Holder, I, 1998), *Eravisci* pour *Aravisci* (Holder I, 180) avec *e* (bref) pour *a* (bref). La transcription latine *cecos* ne permet pas de déduire la quantité vocalique (sans doute *cecos*, ayant *e* bref) cependant il suffit qu'un *a* bref ou long ait été prononcé rapidement et peu distinctement, avec une ouverture réduite, pour qu'un étranger se méprit sur le timbre de la voyelle. Nous verrons donc volontiers dans **caccos* un terme apparenté à l'irl. *cacc* « fiente, excrément » (Windisch, *Wörterbuch*, p. 408 b), gall. *cach* (*Geiriadur Prifysgol Cymru*, vi, p. 374 c), corn. *caugh* (Morton-Nance, *Cornish-English Dictionary*, p. 15 a), breton *kae'h* et *kae'h* (V. Henry, *Lexique étymologique du breton moderne*, p. 50) que l'on s'accorde à rattacher au même thème que le latin *cacare*, grec *κακαίω* « caco », *κακός* « fiente » (Ernout-Meillet, *Dict. Étym. Lang. Lat.*, 1951, p. 144); Boisacq, *Dict. Étym. lang. grecque*, 1923, p. 395), russe *kakati*, all. *kacken* « cacare » (Wh. Stokes, *Urkehl Sprach.*, p. 66; J. Pokorny, *Idg. Wb.*, p. 521). C'est, nous dit J. Pokorny, un « Lallwort der Kindersprache », une onomatopée de la langue enfantine et le grec *κακός* « mauvais » qu'on propose de lui rattacher (Boisacq, *o.c.*) montre qu'il est indifférent de restituer un thème à gutturale simple ou géminée expressive : **kakos* ou **kakkos*. À côté de *kae'h* le breton a *kagal* « crotte (de mouton, de chèvre, etc.) » et même un dérivé expressif *kagaler* « faiseur d'embarras » (Ernault, *Geriadur brezonek-gallek*, p. 250) : la naïveté enfantine est toujours absente des sémantèmes de ce genre, que bon nombre d'adultes ne se font pas faute d'utiliser.

La préposition *ac* pourrait être comparable au gallois *â*, *ac* « avec » (de **aggos* **ad-gos*? cf. Morris-Jones, *Welsh Grammar*, p. 62 et 409-410). Il est peut-être surprenant qu'une langue ancienne comme le gaulois, dans laquelle on soupçonne une grande souplesse flexionnelle, ait eu besoin d'une préposition pour exprimer

mer le *dativus incommodi*, mais n'oublions pas qu'il s'agit avant tout de langage parlé, aux antipodes de la dignité académique et de la rigueur grammaticale: *ac* peut comporter le même sens affectif, avec ici une nuance passive, que le v.irl. *oc*, irl. mod. *ag* (*tá gráin agam air* « je le hais » ou *tá trua agam dó* « je le plains ») opposé à *is...* le pour exprimer une opinion et *is... do* pour constater un fait. En français le successeur du latin *merda* (terme « gras » au possible puisqu'il remonte à **smer-* malgré un suffixe inexpliqué, cf. Ernout-Meillet, p. 709) serait simplement suivi de la préposition « pour » et du nom du bénéficiaire...

Nous ne nous appesantirons pas davantage. Dans l'apostrophe à César nous n'avons que peu de grammaire et d'étymologie; c'est très probablement l'exploit mal connu d'un prédécesseur de Cambronne. Si notre interprétation est exacte, il est vraiment dommage que les connaissances de Servius en gaulois se soient limitées à cet aspect lexicographique restreint d'une *proprium felicitatem* qui devait mal finir.

55. — Vieux-gallois LITIMAUUR « frequens populus » ?

Traducteur avisé et prudent, mais étymologiste hardi, Wh. Stokes (*Urk. Spr.*, p. 248) se sert du v.gall. *litimaur* qu'il compare au grec $\pi\lambda\theta\upsilon\varsigma$ « Volksmenge » et au lat. *plebes*, pour reconstituer un celtique commun **<p>lédos* « Pöbel ». C'est la reprise d'une étymologie déjà présentée par lui dans les *Transactions of the Philological Society*, 1860-61, p. 204 sqq., 288 sqq., dans les *Kuhn's Beiträge IV*, 1865, p. 385 sqq., p. 411 sqq. et admise par J. Rhys, *Lectures on Welsh Philology*, 1879, p. 173. Malheureusement, comme beaucoup d'autres dans *l'U. S.*, la reconstitution est à rayer des listes lexicographiques pour bon nombre de raisons.

En premier lieu l'irl. *lucht* « foule » qui sert de base au rapprochement ne présente aucune correspondance phonétique avec **lédos*. En brittonique *kt* provenant du celtique commun s'est transformé en *th* (cf. *Ogam* xiii, p. 327) et, comme le remarque J. Loth, *Vocabulaire vieux-breton*, p. 177 « *lucht* eût donné en breton *loith, loeth* ». Ce serait déjà suffisant pour un rejet péremptoire de l'étymologie. Mais il y a plus :

Litimaur glose l'expression *frequens populus*, avec pour contexte *Judea frequens populus Galilea que plebes* dans les *Gloses à Juvenius*, IV, 395, offertes par un manuscrit du VIII^e ou IX^e siècle, conservé à la bibliothèque de Cambridge (J. Loth, *Voc. vx. bret.*, 176). *-maur* ne fait pas difficulté, c'est l'adjectif qui signifie « grand », irl. *mór*, bret. *meur*, gaulois *maros*. Par contre, dans le cas de *liti-* Stokes s'est mal tiré d'embarras en supposant que le *t* y est pour *dd* et Rhys peine autant et plus à justifier le *i* final.

Sans doute Zeuss, *Grammatica Celtica*, éd. Ebel 1870, p. 140, énonce-t-il pour règle: *In extremis vocibus, vix in mediis, saepius pro infecta d codices quidam improbanda sane consuetudine promiscue habent t*. Toutefois aucun des exemples produits à l'appui ne contient de dentale intervocalique *hebogyt* (*hebogydd*) « fauconnier », *medyt* (*medydd*) « brasseur d' » « hydromel », *argluyt*

(*arglwydd*) « seigneur », *bet* (*bedd*) « tombe » sont une affaire d'orthographe plus que de phonétique et les variations entre *t* et *d* touchent certainement d'autres textes que les lois de Howel Dda auxquelles ces termes sont empruntés. Il faudrait de la bonne volonté pour admettre la présence d'un *dd*, spécifique du gallois moyen, alternant en vieux-gallois avec un *t* auquel il ne succède pas (*dd* moyen-gallois vient de *d* vieux-gallois!). Zeuss écrit lui-même, *o.c.*, p. 139: *D cambria infecta scribitur hodie dd, quae scriptio in ipsis quoque codicibus invenitur, quamquam in isdem infectio aliis modis saepius vero omnino non significatur*. C'est un point sur lequel il nous semble que sa grammaire n'a pas été corrigée. L'exception de *liti-* ne serait admissible que sur la base de quelques autres exemples en confirmant la possibilité. Stokes n'en cite aucun.

Or le *t* indo-européen et celtique, s'il a subsisté généralement intact en position initiale, s'est affaibli partout en position intervocalique: **litanos* « large » a donné irl. *lethan*, gall. *llydan*, bret. *ledan* et à **litu-* « fête » répond irl. *lith*, gall. *llid*, bret. *lid*. (cf. H. Pedersen, *V.G.K.Spr.*, I, p. 132-133 et J.-J. Morris-Jones, *Welsh Grammar I*, p. 22). **lidi-* soulèverait un problème délicat. **liti-* n'en pose aucun: ce mot est un hapax.

Quant au *-i* final, il est tout aussi inexplicable. K. Jackson, *Language and History in Early Britain*, p. 646 sqq. a consacré une étude détaillée à l'étude de la voyelle de composition en brittonique. Il a bien montré que sa chute a dû se produire vers le VI^e siècle et affecter finalement la partie la plus archaïque du vocabulaire, c'est-à-dire les noms propres, vers le XI^e siècle. Il est donc impossible d'interpréter ainsi le *-i* en question.

Aussi Thurneysen, *R.C.*, xi, p. 93 a-t-il proposé de corriger *litimaur* en *linmaur* par comparaison à l'irl. *linmar* « nombreux ». La correction est acceptée, comme étant la plus vraisemblable par K. Jackson, *o.c.*, p. 650, n.l. Elle appelle néanmoins une objection, c'est que le mot *lin* « nombre » est absent du vocabulaire brittonique. Le *lin-* qui y existe a un autre sens (voir Ifor Williams, *Glosau Rhydychen a Chaergrawnt*, in *Bull. Board of Celtic Studies*, vi, 1932, p. 116). Ce n'est qu'un argument négatif alors que tant de mots sont tombés en celtique depuis le moyen âge, mais l'absence de traces concrets laisse la correction de Thurneysen à l'état d'hypothèse. Tout bien pesé, nous préférons encore **litimaur*, que Jackson a eu raison de proposer comme solution seconde à *litimaur* « scribal error » peut-être, mais plus satisfaisante quant au sens.

Faut-il demander en effet à une glose d'être une traduction parfaite? Quand on a consulté les gloses irlandaises de Wurzburg, Milan et Saint Gall on se sent porté à une certaine indulgence, car les glossateurs ne se gênent pas pour interpréter. Il serait étonnant que les glossateurs vieux gallois ou vieux bretons aient fait un plus grand effort de rigueur. *llid* « fête » (v.gall. *lit*), encore répertorié dans le *Geiriadur Mawr*, p. 309a est-il si éloigné de « frequens populus »?

Autre avantage: **litu-* est attesté par quelques anthroponymes gaulois tels que *Litugenus*, fém. *Litugena*, *Litumareos*, *Litumarus*,

fém. *Litumara, Lituvir* dans les textes épigraphiques gallo-romains (Holder, *Aleclt. Sprach.*, II, col. 247-249, cf. aussi le *Dagolitus* de de l'inscription des sources de la Seine que nous avons étudiée dans *Ogam* xi, p. 284). J. Loth (*Voc. vx. br.*, p. 177) y avait déjà pensé et l'on doit un hommage à son intuition. Il est loisible de supposer que pour le glossateur la notion de « nombre » a pu être implicitement traduite par celle de « fête » ou de « cérémonie ». On n'en était pas, à cette époque, à une inexactitude près. En bret. mod. *lid* n'est guère plus qu'un mot littéraire, mais il a existé en moyen-breton (E. Ernault, *Dictionn. Etym. du Breton-Moyen*, p. 327) et nous ne croyons pas que Grégoire de Rostrenen dans son *Dictionnaire français-celtique*, éd. 1834, II, p. 396 a, ait dû recourir à l'emprunt au gallois.

Ajoutons, pour conclure, que le grec $\pi\lambda\epsilon\beta\omicron\varsigma$ et le latin *plebs* font eux-mêmes difficulté (cf. Boisacq, *Dict. étym. lang. grecque*, 1923, p. 783-784; Ernout-Meillet, *Dict. étym. lang. lat.*, 1951, p. 909-910; Walde-Hoffmann, *Lat. etym. Wb.*, II, p. 320-321) car on n'est pas encore parvenu à en déterminer la suffixation, encore moins la parenté. Gardons-nous d'augmenter cette confusion en y mêlant le celtique. L'existence d'un parallèle brittonique aurait peut-être intéressé les latinistes. Mais mieux vaut prévenir qu'il n'existe pas. Du reste le sens de **lit-* (ou **litu-*) serait à lui seul un obstacle insurmontable.

Selon une phrase de J. Loth (*R.C.*, xlii, p. 73, critiquant un autre point de l'*U.S.* de Stokes: *C'est un exemple entre mille du danger des identifications phonétiques sans une étude préalable et sérieuse du sens exact des mots et de leur évolution*). Ce ne sera en aucune façon déprécier l'œuvre d'un grand celtisant que de mettre en garde contre les erreurs de ce genre, lesquelles fourmillent dans l'*U.S.* (et par voie de conséquence dans l'*A.S.* de Holder). Mais on voit ce qu'il en coûte pour les corriger, pour ramener à la dimension normale de l'erreur humaine le très probable *lapsus calami* d'un scribe médiéval.

56. — Moyen-irlandais *MÍ AIGE* « mois des courses (de chevaux) ».

Dans le *Glossaire* d'O'Davoren, éd. Stokes, *Archiv für Celtische Lexicographie* II, p. 417, au folio 90 a 2, l'article 1249 est ainsi rédigé: *Mí forbba .i. for a mbi for coi, no in mí fir bis for a cheile a cáithem a bíd ceilsine .i. o calaind co hinit, ut est iii. mí .i. mí air .i. mí marta, mí aighi .i. isin thsamrad .i. mí iul 7 mí buana .i. mí medhóin an foghmáir, 7 mí forbba*, ce dont Stokes a donné la traduction suivante: « *mí forba* » month of completion, i.e. in which he is on circuit. Or the month in which his tenant is truly consuming his food of tenancy, i.e. from New Year's date to Shrovetide, ut est « four months », i.e. month of ploughing, i.e. March, month of driving (?) in the summer, i.e. July and month of reaping i.e. the midmonth of the autumn (October?) and month of completion ».

Le *mí aighi* a paru peu sûr au traducteur prudent qu'était Stokes et il a restreint son essai de traduction d'un évasif point d'inter-

rogation: « month of driving? ». Il n'y a cependant pas d'erreur. Mais quelles courses se déroulaient en Irlande? Avons-nous même le droit de parler de « courses »? « driving » rend exactement l'imprécision de *aige*. En traduction française littérale il faudrait « mois du mouvement », en allemand « Monat der Bewegung », ce qui n'a évidemment pas grand sens. Il n'est pas de trop d'une brève enquête étymologique pour savoir ce dont il s'agit.

Aige est le nom verbal de *aigim* « I drive » ou encore « perform, celebrate » (K. Meyer, *Contributions to Irish Lexicography.*, p. 32 et Windisch, *Wörterbuch*, p. 349 a). Mais *aigim* revêt toutes sortes de significations commandées par le contexte et se compare au mieux avec le latin *agere*, le français *faire* ou l'anglais *to do*. C'est aussi facilement exécuter un jeu, célébrer une fête que faire retentir la plainte funèbre. Chez O'Davoren lui-même, on trouve ceci, n° 77 (fol. 80 b 1), éd. Stokes, *ACL*, II, p. 209 :

Aghait .i. aonaigít nó subaigít, ut est aghait mór in maccáin im Ulltan 7 rl.

« *aghait*, c'est-à-dire ils se réjouissent ou s'amuse, *ut est*, les jeunes garçons font un grand jeu (s'amuse beaucoup) autour des Ulates ». Et nous comparerons le *Serglige Conculainn*, éd. Dillon, p. 1, § 3, quand le druide-historien Sencha adresse aux Ulates une invitation à se divertir comme il faut: *Asbert Sencha iarom: « Imberthar fídhella dún coléic, 7 caníter drechta, 7 agat clesamnaig », « Sencha dit alors: « Qu'on nous apporte maintenant les échecs, que l'on chante des poèmes, que les acrobates accomplissent leurs tours » (cf. *Ogam* x, 287 et Stokes, *Irish Glosses*, p. 44, notes « agant jocularores »).*

Il ne fait pas de doute que *aige* appartient à la racine **ag*, très riche en indo-européen (voir Pokorny, *Idg. Wb.*, p. 4), d'où le brittonique a tiré ses formes conjuguées du verbe « aller » (gall. *af*, bret. *an* « je vais », etc. cf. Ernault, *Dict. étym. Bret.-Moyen*, p. 198 et J.J. Morris-Jones, *Welsh Grammar*, p. 74). Mais ceci n'explique toujours pas *mí aige* « mois du mouvement ».

La solution réside certainement dans la riche collection de faits qui vient de s'ajouter au dossier du festiaire (cf. *Ogam* xiv, p. 343 sqq. et p. 365, n. 52). Les grandes fêtes royales avaient lieu l'été, aux alentours du quinze août ou de la première quinzaine d'août. N'aurait-on pas préparé ou commencé ces fêtes dès le début du mois de juillet?

Dans son *Wörterbuch*, p. 350 b, Windisch traduit *aige* par le mot anglais *race* en se fondant sur le *Glossaire* de Cormac: *Magh .i. mo is aghusta e oldas in fíid no mó a aighe .i. a grafne eeh*, ce que Stokes, *Cormac's Glossary*, p. 115, a traduit par « a plain, more passable it is than the wood or greater its race, i. e. its horse-racing ». Pokorny, *o.c.*, interprète *aige* par « *Wettlauf* », et le compare au skr. *protanājyam* « *Wettkampf* ». Mais les glossaires

sent souvent imprudents et « *Wettlauf* » n'est qu'une solution provisoire. Le nom de la « course » en irl. est *rith* (ou *rioth*). La « course de chevaux » est *rás*, par emprunt à l'anglais et tout porte à voir dans *aige* une rareté, sinon une extravagance lexicographique.

Vendryes, *Lexique étym. de l'irl. ancien*. A-22 n'en dit rien et le mot n'est pas courant dans les lexiques. Il a disparu de la langue moderne et on ne le trouve ni chez Dinneen ni chez O'Reilly.

La confirmation du sens prêté à *aige* par Cormac est fournie par le passage suivant que nous extrayons d'une description des chevaux de Cúchulainn dans le *Tochmarc Emire*, version du *Lebor ma hUáire*: l'un des chevaux attelés au char est *...lebormongach, casmongach, scúaplebor, drondualach tullethan grind imme áig iar nith aigi ech in iath* « à la longue crinière, à la crinière frisée, à la longue queue, aux grandes tresses, au large front, élégant dans sa course après la lutte à la course de chevaux dans la prairie » (éd. Best-Bergin, p. 309, lignes 10210-10212).

Si la course rapide est une spécialité du cheval, il reste toutefois à dire comment on en est venu de *aige* « mouvement » à *aige* « course (de chevaux) ». Pourquoi a-t-on *mí/aige* tout court au lieu de *mí aige ech* qui serait autrement plus clair dans le *Glossaire d'O'Davoren* ?

Encore une fois, par une de ces collisions sémantiques dont le vocabulaire celtique offre tant d'exemples (et qui sont toutes plus proches d'une *Wortsymbolik* que de l'étymologie telle que la science moderne la conçoit) *aige* s'est rencontré avec une autre mot, d'étymologie différente, mais revêtant en m.irl. une forme très voisine. C'est *agh .i. bo* « ag, c'est-à-dire vache » dans le *Glossaire d'O'Clery* (éd. W.K. Miller, *R.C.*, iii, p. 359). Adoptant le point de vue de Stokes, *Remarks on the Celtic Additions to Curtius' Greek Etymology*, Calcutta 1875, p. 13, Windisch, *Wörterbuch*, p. 384 b a traduit par « bullock-calf », cf. K. Meyer, *Contributions*, p. 31).

Le thème est en *-es*, et non en *-io-* comme celui d'*aige*, mais il n'importe car le m.irl. lui a assigné un nominatif pluriel *aige* (*Táin Bó Cúalnge*, éd. Windisch, p. 915, cf. ligne 544) et un génitif pluriel *aigi* (*T.B.C.*, ligne 1342) qui facilitent singulièrement la confusion. Le sens de base a désigné le « bœuf » et par jeu de mots, le cerf : *ag allaid* « bœuf sauvage » dans la *T.B.C.* (p. 160, note 2 ; cf. la *Tripartite Life* II, p. 518). Du cerf au cheval la distance est déjà moins grande... L'étymologie se laisse déduire sans peine de la comparaison indo-européenne : skr. *ahí* « vache », avest. *azí*, adj. « prégnante (en parlant d'une vache ou d'une jument) » (Pokorny, *o.c.*, p. 7). Le thème est **agh-* « trüchtiges Tier » et le celtique possède encore un élargissement en *-i-* : **aglo-* dans l'irl. *ál* « progéniture, portée » (Meyer, *Contributions*, p. 76 et Vendryes, *Lexique A-58*), gall. *ael*, id. *aelaw* « richesse » (*Geiriadur Prifysgol Cymru*, rhan I, p. 36 b), avec un transport de sens comparable à celui du lat. *pecunia* (voir Loth, *Additions et remarques au Dictionary of the Welsh Language* du Rev. D. Silvan Evans, in *ACL*, I, p. 448 et Vendryes, *Variétés*, in *R.C.*, xlii, p. 392 ; cf. Stokes, *U.S.*, p. 7 qui sépare **agio* « Wettlauf » et **agos* « Bock » tandis que le pluriel gallois *eilon*, attesté dans le *Black Book of Caer-marthen* (éd. Skene, *Four Ancient Books of Wales* II, 26, 27) signifie à la fois « cerfs » et « chevaux » (voir Loth, *R.C.* xxxviii, p. 52-55 qui attribue à *eilon* une forme ancienne **agliones*). « Il n'y a pas à s'étonner que le nom du cerf ait pu passer aux chevaux » écrit Vendryes, *Lexique A-22*, pensant à un poème gallois

de Cynddelw, *Myfyrion Archaeology of Wales*, éd. 1870, p. 154 b 16, dans lequel le pluriel régulier de *carw, ceirw* « cerfs » veut dire « chevaux ». Nous n'avons dès lors pas davantage à nous étonner que *mí aige* ait signifié « mois des courses (de chevaux) ». Pour le glossateur médiéval *mí aige ech* eût été un pléonasme superflu.

Il y aurait tout un livre à écrire sur les métaphores relatives au cheval dans le vocabulaire celtique, cheval de guerre, cheval de course ou cheval divin :

*Taitnet gabra Lir i sam,
sella roisc ro siri Bran*

« Les chevaux de Ler resplendissent dans l'été, aussi loin que Bran a porté son regard » (*Imram Brain*, éd. Van Hamel, p. 15, § 36 ; cf. *Ogam* ix, p. 307).

La métaphore désigne les vagues crêtées d'écume. Ce n'est là qu'un exemple, mais les « chevaux », ici *gabra* sont des « chèvres », *gabra* étant le nominatif pluriel de *gabor, gabur* (cf. *Ogam* vi, p. 141-142 ; Stokes *U.S.*, p. 105). Le mot est sans étymologie indo-européenne claire et la distinction du *R.I.A. Dictionary*, lettre *G. col. 6* entre *gabor, gabar, gabur* « caper », et *gabor, gabur* « cheval » ne se fonde que sur le sens ; cf. Windisch, *Wörterbuch*, p. 585 b qui cite avec raison la tentative désespérée et maladroite du *Sanas Cormaic*, éd. Stokes, *Three Irish Glossaries*, p. 22 pour disjoindre les deux acceptions ; cf. encore Dinneen, *Foclóir*, p. 333 b : *gabur fiadhain* « a wild goat ; a metaphoric name for a white or pied horse »).

Nous pourrions nous demander à ce propos si le théonyme gallois *Damona* (Holder, I, 1221-1222) désigne réellement la « déesse-vache » qu'a fait supposer la comparaison directe avec l'irl. *dam* « bœuf » (les correspondances britanniques sont gall. *dafad*, bret. *danvad* « mouton »). *Damona* ne serait-elle pas une vague parente d'*Epona*, ou plutôt une biche ? Tout argument scientifique mis à part, on souhaiterait au dieu *Borvo* (cf. *Ogam* xi, p. 164 sqq.) une parèdre plus fringante et gracieuse qu'un placide bovidé.

57. — BRATVSPANTIVM, note additionnelle.

M. G. Matherat, *La première campagne de César contre les Bellovaques et le geste « passis manibus »*, in *Hommages à Albert Grenier* III (Collection Latomus LVIII, Bruxelles 1962), p. 1134-1150 confronte successivement toutes les données archéologiques, topographiques et linguistiques susceptibles de permettre une identification du site de *Bratuspantium*. Son point de départ est le texte de César *B.G.* II, 13 et il n'y a là rien que de très logique. L'auteur a choisi assurément la meilleure démarche à suivre dans le cas d'un site contesté. Nous tenons cependant à présenter, à la suite de ce que nous avons publié dans *Celticum* III (*Ogam* XIV), p. 167-173, quelques observations sur la partie linguistique de son travail qui ne nous a aucunement convaincu, ni satisfait.

triste sort parce qu'il existe une étymologie celtique, mais par son interprétation l'A. nous administre involontairement la preuve que la seule donnée topographique est *impuissante* à remplacer une information linguistique. G. Dottin (*La Langue gaul.*) est invoqué ici en vain. Écrivant une monographie sur ce que l'on savait du gaulois vers 1918 (le livre a été publié en 1920), Dottin, aux pages 84 sqq. s'est borné à définir les généralités et aucune de ces généralités (nouveau et ancienneté, forme et dimension, couleur, situation, nombre, végétaux, animaux, terrain, eau, commerce ou industrie) ne s'applique au cas de *Bratuspantium*, toponyme juridico-religieux, peut-être le seul de son espèce. Domaine annexe de la linguistique et de la philologie, la toponymie est une auxiliaire précieuse de l'histoire. Mais c'est aussi et surtout un domaine complexe, une science humaine et non une science exacte dont la topographie serait une des clefs faciles à manier...

3° Si nous sommes très heureux de voir l'A. utiliser une méthode comparative (à une erreur de vocabulaire près : *analogie* n'est pas *comparaison*, en n'utilisant que l'*analogie* on se conduit comme les celtomanes du XIX^e siècle), qui est la nôtre depuis longtemps et dont les ressources (malgré les modes linguistiques qui varient comme la mode tout court et sont autant de tempêtes dans un verre d'eau) sont loin d'être épuisées, il nous faut, avant même d'examiner l'étymologie proprement dite, corriger la morphologie celtique telle que M. Matherat la recrée à son seul usage : *Bratuspantium* est un composé celtique normal du type synthétique : déterminé + déterminant, alliant un substantif et un participe, ce qui est l'une des innombrables possibilités du gaulois (cf. K.H. Schmidt, *Die Komposition in gallischen Personennamen*, in *ZfCP*, 26, p. 67) et, une fois le fait reconnu, le composé ne peut-être coupé que d'une seule manière : *Bratu* — *spantium*. L'un des principes les plus élémentaires de l'analyse du celtique ancien, insulaire ou continental, est le respect de la voyelle de composition : le *u* de *bratu-* fait partie intégrante du thème et l'on ne trouvera en gaulois aucun composé sans la voyelle de composition appartenant au premier élément de la synthèse : **brat-* est une impossibilité absolue et l'on ne peut ici faire état de formes abrégées telles que *Lugdunum* pour *Lugudunum*, *Litmaros* pour *Litumaros* ou *Verlamium* pour *Verulamium* dans lesquelles l'éllision brutale du *-u-* s'est produite sous l'effet de l'accent d'intensité frappant la première et la troisième syllabes. La forme radicale pleine est à chaque fois *Lugu-*, *Litu-* — et *Veru-* et non *Lug-*, *Lit-* et *Ver-*. Il existe d'ailleurs dans tout le celtique des thèmes nominaux ou verbaux en *bratu-* (cf. *Ogam* xi, 1959, p. 71, note 24, malheureusement pas cité dans l'article de M. Matherat) et un thème verbal en **spa(n)ti-* mais rien qui rappelle **uspant-*. Cette reconstitution fautive est, nous le supposons, due à un scrupule de l'A., scrupule de bonne volonté, mais qui montre que l'auteur est vraiment peu familiarisé avec le celtique. L'*upsilon* n'a rien à faire dans *Bratuspantium* puisque la transcription est latine. Aurait-elle été grecque d'ailleurs, que l'*upsilon* n'aurait pas davantage été employé. Nous citons au hasard, Diodore de Sicile, xxxvii, 47, 3 qui note l'anthroponyme

Catagnatos par *Κατοάγνατος*. *Bratuspantium* n'aurait pas été écrit **Βρατουσπαντιου*, mais très certainement **Βρατουσπαντιου* comme le *Βρατουδι* de l'inscription d'Orgon. (Dottin, *o.c.*, p. 146). On devait prononcer à haute époque [u] et non [iu], la graphie *-ou-* étant réservée à la diphtongue.

4° La partie la plus faible du travail linguistique de M. Matherat est cependant l'étymologie basée sur le prétendu gallois *yspant*. Répétons-le : *yspant* n'existe que dans le dictionnaire de Pughe, lequel fourmille d'erreurs, et dans les études de Pictet, comme si le savant genevois avait ignoré par une bizarre inadvertance ce qu'on savait dès avant Bopp et Zeuss dans toutes les universités d'Europe, c'est-à-dire que les lois de l'évolution phonétique interdisent de comparer directement des mots appartenant à des périodes différentes de l'histoire. C'est ce que Dottin (*o.c.*, p. 3-19) et bien d'autres encore ont ressassé avant nous. L'A. s'est basé sur Holder I, 515 a, qui s'était lui-même contenté de recopier Pictet. Tout inconscient et excusable qu'il soit, le lapsus étymologique est de taille. Il rejoint les fantaisies de l'imitable Mone (contemporain de Zeuss!) qui, entre autres perles émaillant sa *Gallische Sprache* publiée à Stuttgart en 1851, décompose p. 105 l'éthnonyme *Treveri* (qu'il écrit *Treviri*) en *trev-i-ri* et le traduit imperturbablement par le gallois *tréf y rhi* « Dorf des Königes » le « village du roi » ! *Yspant* existerait-il qu'on ne pourrait pas le comparer au gaulois *-spantium*. Les raisons sont péremptoires et nous les avons énumérées (*Ogam* XIV, l.c.) *-sp-* gallois ne peut répondre à *-sp-* gaulois. Le *y-* initial gallois n'a lui non plus rien à voir avec l'*upsilon* hypothétique de **uspant* forgé par M. Matherat. Il n'est pas ancien : *yspryd* vient de *spiritus*, *ysbail* vient de *spolia*, comme *ysbaddu* de *spado* et *ysgol* de *schola*. *y-* est l'équivalent du français *e-* dans *escalier* (*scalaria*) ou dans le vulgaire « *esquelette* ». Le breton répond, dans les mêmes mots d'emprunts à *yspryd* par *spered*, à *ysbaddu* par *spazhañ* et à *ysgol* par *skol*. Tout cela est élémentaire et doit être su, sous peine de ridicule, de quiconque avance dans un article une hypothèse linguistique. Que l'oppidum de *Bratuspantium* ait été situé au centre d'un marécage, nous n'y voyons aucun inconvénient, mais c'est à l'archéologie, ou à toute autre science que l'on voudra, de le prouver. Il est totalement impossible d'affirmer en se fondant sur des arguments (spécieux) de linguistique celtique, que « *-spantium* signale un sol couvert en partie d'eau - marécage ou archipel ». Et, du strict point de vue du sens, n'aurait-ce pas été une bien curieuse idée, de la part des Gaulois, que d'associer la justice à un marécage ?

5° Une autre très grave erreur de M. Matherat consiste à prendre le *vergobretus* de César, *B.G.* I, 16 pour un *homme*. Il a été montré clairement par Fr. Le Roux que *vergobretus* était le *nom* de la *fonction* (*Ogam* xi, 1959, p. 66 sqq. dont on s'étonne que l'auteur n'ait pas pris connaissance). On s'étonnera encore de trouver comme base de discussion la traduction, *caduque* depuis plus de trente ans, de *vergobretus* par « l'homme au jugement efficace » (*cujus judicium efficax est*), cf. R. Thurneysen, *ZfCP*, 16, p. 288. L'auteur ne s'est pas méfié non plus que l'irl. *breth*, gén. *brithhe*,

gall. *bryd*, supposent un celtique continental et celtique commun **brito-* et non **bratu-* (cf. Pokorny, *Idg. Wb.* p. 130 et Walde-Pokorny II, p. 153). L'irl. *bráth*, gén. *bráitho*, gall. *brawd*, bret. *breud* se rattachent seuls à **bratu-* et le *vergobretus* n'est pas plus à sa place à *Bratuspantium* que le gall. **yspant*. Dans les troupes lamentables implorant la pitié de César il faut renoncer à toute vision de *concilium* organisé. Les *passis manibus* excluaient toute sereine discussion politique puisque les affaires des Bellovaques dépendraient désormais de la volonté souveraine du proconsul romain. Pour les réfugiés de *Bratuspantium* comme pour la majorité des Gaulois l'arrivée des légions romaines était une calamité, et rien d'autre. Les *majores natu* le savaient si bien qu'ils ont envoyé les femmes, pour plus de sécurité, vers les soldats de César, trait d'archaïsme qui apparaît en Irlande également (cf. *Ogam* xi, p. 334; et xiii, p. 358) et que M. Matherat n'a pas mieux compris que César à l'époque! Que faisaient les soldats lorsque les femmes *sesse militibus tradebant*? L'histoire ne le dit pas et c'est peut-être inutile...

BRITTONIKA IV

par

Jord PINAULT

8. — LE PRÉTENDU PRONOM SUFFIXE IMPERSONNEL EN BRETON.

Dans la revue bretonne *Feiz ha Breiz*, 1943, pp. 271-72, M. Fave a publié un article intitulé : *Ar raganno gourfenger « or »* (Le pronom suffixe « or »), dans lequel il explique comment on procède en breton pour rendre la notion du français « soi » après une préposition.

Nous traduisons ici son argumentation : « En Cornouaille il existe une manière de s'exprimer qui ressemble à celle du français ; on n'emploie pas la conjugaison passive impersonnelle [notons que c'est par abus que cette forme est dite ici « passive »] que l'on trouve en breton ; le mot français « on » est traduit par « an den » (l'homme) ou *eun* et l'on dit : *peurvuia e labour an den* (ou : *e labour eun*) *evitan e-unan* (la plupart du temps, on travaille pour soi)... Mais il existe une autre manière qui n'a pas été beaucoup employée (*n'eo ket bet implijet nemeur*) par les écrivains, et que cependant on trouve souvent (*alies*) sur les lèvres des bretonnants. Elle est basée sur la première règle et s'emploie au moyen du pronom suffixe *-o* : *evit* (pour) donne *evidoun, evidout...* pour moi, pour toi, mais aussi *evidor* : pour soi. La phrase citée plus haut en exemple se prononce ainsi en bon breton (*brezoneg mat*) : *peurvuia e labourer evidor an unan* ».

Cela appelle tout d'abord une observation : M. Fave dit que cette construction n'a été que peu utilisée par les écrivains ; à l'époque où il écrivait, il aurait été plus juste de dire : n'a jamais été utilisée par les écrivains. Elle ne l'a d'ailleurs été que fort peu depuis et, très évidemment, sous l'influence directe de l'étude que nous citons, outre par M. Fave lui-même, croyons-nous, et par M. Abanna dans des textes philosophiques où l'auteur ne cherchait nullement à se rapprocher du langage parlé.

Cependant, dans son article M. Fave donnait un certain nombre d'exemples de cet usage, accompagnés d'une traduction française, à moins qu'il ne s'agisse plus simplement, à en juger par certaines phrases, de traductions bretonnes ad hoc de textes français, ainsi que l'on peut juger par ceci : *fall eo chom re hir da gompren ennor an unan*, que M. Fave « traduit » : « l'introspection prolongée est funeste ». Sans vouloir mettre en doute le caractère « genuine » des exemples de M. Fave, on conviendra néanmoins que de telles phrases ne doivent pas être si communes « sur les lèvres des bretonnants »...

Il ne nous apparaît pas très utile de retranscrire ici les autres exemples et les lecteurs épris de curiosités philologiques se reporteront au texte original qu'une traduction ne pourrait qu'affadir. Nous pensons néanmoins que cette question mérite une courte étude puisque

les auteurs de l'orthographe dite « universitaire » ont adopté les vues de M. Fave et que les « pronoms personnels impersonnels » (si nous osons dire...) ont reçu droit de cité dans le *Geriadurig brezoneg-galleg ha galleg-brezoneg* de MM. Stéphan et Sèité (*Emgleo Breiz*, s.l. ni d.), pp. 194-195 : *ahanor, evidor, warnor, ennor, drezor, deor, ouzor, ganeor*.

Ce qui surprend tout d'abord le lecteur, c'est que dans aucune autre langue celtique on ne trouve ces formes en *-or*, ni une autre forme de même fonction à aucune époque de l'histoire de ces langues, et que nul en Bretagne, avant M. Fave, ne se soit avisé de la possibilité de leur existence, ce qui ne laisse pas de faire accepter avec une moue un peu dubitative l'affirmation selon laquelle on les trouverait « souvent, sur les lèvres des bretonnants ». Certes, le domaine breton est encore loin d'avoir été totalement exploré, et on sait qu'à certains égards cette langue est assez novatrice, néanmoins cette brutale surrection que l'on dit généralisée d'un procédé syntaxique est assez inquiétante.

Envisagés du point de vue linguistique les « pronoms personnels impersonnels » ne sont pas moins incongrus : on sait que ce que l'on appelle couramment en grammaire bretonne les prépositions conjuguées sont en réalité des pronoms personnels au datif ou à l'accusatif qui ont fini, dans la conscience des sujets parlant, par faire corps avec la préposition. Or, jusqu'à preuve du contraire, on ne nous a pas montré en breton l'existence d'un pronom personnel indépendant employé à l'impersonnel. S'il existe pour les verbes des formes impersonnelles en *-r*, celles-ci proviennent d'anciens déponents communs à l'italo-celtique et au hittite. La seule explication valable serait donc que les prépositions suivies de *-or* seraient une création analogique faite sur le modèle de la conjugaison des verbes, ce qui n'aurait, a priori, rien d'impossible. Mais ces formes existent-elles vraiment ?

Nous avons déjà dit que les exemples de M. Fave nous paraissent assez artificiels, en particulier ceux, et ils sont nombreux, où l'auteur fait suivre sa préposition conjuguée de *an unan* que l'on peut traduire par « soi ». Nous voudrions mentionner un autre exemple qui renforcera notre thèse : *komz alies diwarbennor an unan a zo kasius d'ar re all* « parler souvent de soi (?) est odieux aux autres » où *diwarbennor* ne peut guère être qualifié autrement que de monstre et de barbarisme, lorsque l'on sait que l'on dit *diwar-benn an dra bennak* « au sujet de quelque chose », mais *diwar e benn* « à son sujet », (cf. K. *erbyn, er y hyn* « contre lui », etc...) et que nul, croyons-nous, ne s'est jamais avisé de dire **diwarbennañ*.

Quelques phrases pourtant, comme *pa deu tud davedor n'eo ket brao o digoufia re vuan* paraissent authentiques et il convient de les examiner.

C'est en Cornouaille, semble-t-il, que furent trouvés les « pronoms en *-or* » (cf. *Hor Yezh*, 10, 24 ; *Bleun Brug*, n° 92). Mais, en Cornouaille précisément, il est assez délicat parfois de distinguer le /r/ prononcé très guttural, du /x/ : cf. par exemple, P. Heussaif, *Gerioù dastumet e Sant Ivi*, dans *Hor Yezh* n° 2 (r.n.) (1958), pp. 5, 6, 8, sous les mots *mastoc'hiñ* et *mastarañ*.

Supposons que la phrase ait été écrite : *pa deu tud davedoc'h* « quand des gens viennent vers vous », le sens n'est-il pas équivalent à « quand des gens viennent vers soi »... ? On trouve fréquemment en français un emploi de *vous* qui équivaut en fait à « on ». On peut

signaler, en russe, par exemple, celui de *ты* « tu » et il en est de même dans bien des langues y compris l'irlandais. Ceci est tellement évident que M. Fave s'est, en quelque sorte, trahi lui-même : il traduit cette phrase, en effet : « Quand des personnes viennent à vous [souligné par nous] (à soi), il n'est pas convenable de les éconduire trop vite ».

Ce qui nous confirme dans notre opinion c'est encore que la forme des « pronoms en *-or* » est semblable à celle de la deuxième personne du pluriel, sauf la terminaison : on aurait plutôt attendu, par exemple, **anezhor* « de soi », d'après *anezho* « d'eux », que *ac'hanor* d'après *ac'hanoc'h* « de vous » ; de même **gantior, *dezhor, *outor*, etc...

Selon nous, les « pronoms personnels en *-or* » sont des pronoms de la deuxième personne du pluriel, non des innovations du breton et M. Fave nous paraît avoir été bien léger, et les réformateurs de la graphie universitaire après lui, et plus que lui, puisqu'ils leur donnent une caution scientifique, d'accepter comme faits authentiques ce qui n'était dû qu'à la mauvaise perception d'un son par un écrivain dont on ne conteste pas le talent, mais dont la formation de phonéticien pouvait sans doute laisser à désirer.

M. Falc'hun, dans son HLB, p. 199, après avoir rappelé l'article de M. Fave, signale qu'« à Pouldreuzic, sur la baie d'Audierne, où le pronom personnel correspondant est en *-e*, le pronom impersonnel est en *-er* : *sellout dirazer, « regarder devant soi »* (cf. P. Trépos, *Lod all a varv*, p. 7, 8^e ligne).

Ceci appelle quelques remarques : 1^o) il apparaît de ce texte que M. Falc'hun pense que ces prétendus pronoms impersonnels dérivent de ceux de la troisième personne du pluriel, sans quoi sa remarque sur « le pronom personnel correspondant » n'aurait aucun sens. Or nous avons vu qu'il n'en est rien, du moins selon le témoignage de M. Fave, qui demeure à très peu près l'unique témoin de cet usage curieux ; 2^o) il aurait été très intéressant de connaître plusieurs de ces formes en *-er*, en particulier pour des prépositions telles que celles que nous avons citées plus haut, où le thème de la troisième personne est différent de celui des autres ; 3^o) la création des formes impersonnelles en *-er* nous semble a priori plus probable, ou plutôt, plus plausible que celle de formes en *-or*, l'analogie avec les formes verbales étant ici complète.

D'autre part, dans l'édition dont nous disposons de *Lod all a varv*, publiée dans la revue *Brud*, n° 1, (1957), p. 12, on trouve : *Gwelloh eo delher soñj euz an traou plijuz -- ha bez ez eus bet ivez traou plijuz -- ha selled dirazor*, « il vaut mieux se souvenir des choses agréables -- et il y a eu aussi des choses agréables -- et regarder devant soi », c'est-à-dire une forme en *-or* et non en *-er*.

M. Falc'hun ajoute : « Cette création, relativement récente sans doute, est heureuse : elle résout élégamment une véritable difficulté, celle de trouver un pronom impersonnel qui se rapporte au sujet d'un verbe impersonnel ». Certes, il existe en breton bien d'autres constructions analogiques dont on chercherait en vain la trace dans les autres langues celtiques ; mais là n'est pas la question : ce qui nous intéresse, c'est de savoir si oui ou non ces formes ont une existence populaire ainsi que le prétendent leurs promoteurs. Notre conclusion sera que, jusqu'à plus ample informé la réponse est négative, bien que nous ne contestons nullement l'intérêt qu'elles pourraient présenter dans des textes élaborés, philosophiques par exemple. Souhaitons que

dans ce cas, les écrivains choisissent de les modeler sur la troisième personne, du pluriel, ainsi que le fit M. Abanna, (*Al Liamm*, n° 58/59).

9. Moyen-breton OZECH, breton moderne OZHACH « époux, chef de famille », **ud-tekk-os*.

Le mot breton *ozhac'h* « époux, chef de famille », a déjà fait l'objet de deux études dans *Ogam-Tradition Celtique*, une de M. Vittore Pisani, *Une désignation des époux en celtique*, OTC, xi, 1959, 434-436 ; l'autre de M. Eric P. Hamp, *Vieil-Irlandais sétig, Breton ozac'h*, OTC, xiv, 1962, 376. Nous n'avons rien à modifier aux observations de M. Hamp, sauf, peut-être, lorsqu'il écrit : « Pour un *z* (vannetais aussi !), en qualité d'ancien intervocalique la seule origine possible est **d* », puisque le cC. **-d-* intervocalique s'est amui dans ce groupe dialectal, sauf dans le cas de la lénition initiale où il a effectivement abouti à *z*. Mais M. Hamp termine son étude par ces mots : « Le mot *ozac'h* reste sans explication satisfaisante ». Notre propos est ici de proposer une étymologie de ce vocable.

1) Celle que l'on donne le plus souvent est ainsi résumée par Vendryes, L.E.I.A. A-54,55 : « *aithech* m. « paysan, vassal, homme du peuple »... signifierait proprement « salarié » ou « soumis à la taille » ; il n'aurait donc rien à faire avec bret. *ozac'h* « chef de famille, mari » qui en a été parfois rapproché (US 49). Ce dernier serait l'équivalent d'un autre mot *aithech* dans *aithech tige* « maître de maison » **potiko-*, ACL II 205. Voir Ped. I 112 et WP II 78 ».

M. Hamp, *l.c.*, remarque : « on s'étonne à lire, ...qu'un *z* breton peut venir d'un *t* intervocalique ». C'est en effet très rare en breton, mais non absolument inouï semble-t-il. Ernault, GMB, 290, signale ce fait, « non seulement dans les mots latins comme *couzoing*, *coings*, du lat. *cotoneus*, *mezer* [nB. *mezher*] drap, du lat. *materia* (cf. polonais *materya*, étoffe), mais aussi dans des mots celtiques : *guinuizic*, bienheureux = **vindo-bituicos* ». Ce phénomène est, en tout cas, assez exceptionnel pour que l'on essaie de retrouver autrement que par un ancien **-t-* l'explication d'un *-z-* ou d'un *-zh-* actuel.

M. J. Pokorny, IEW, 842, reprenant WP, ii, 78, n'a pas conservé *ozhac'h* ni aucun autre mot celtique sous le. **poti-s* « Hausherr, Herr ; Gatte ». Il cite une forme albanaise *pashë* « gehabt » qui viendrait de **pot-to-* dont la gémée pourrait expliquer nB. *-zh-*, mais ce dérivé en *-to-* paraît isolé et il serait imprudent d'en vouloir tirer une conclusion pour une langue celtique.

2) Etant donné qu'il y a difficulté à relier directement vl. *aithech* et B. *ozhac'h*, nous considérerons le mot breton comme isolé et chercherons à le définir par lui-même. Il convient donc d'en citer des exemples.

Il est attesté en 1241 et 1253 dans les Chartes de Beauport, citées ici d'après le relevé de vocabulaire fait par G. Dottin, *Les mots bretons dans les Chartes de Beauport* (3^e article), R.C. vii, 1886, 202, dans le nom de lieu *Plo-ozech*.

En mB., le *Catholicon* donne *ozech* « homme, l. vir », *ozechgruac* « virago » et *hanterozech* « demi-masle » (DEBM, 347 ; P. Trépos, PB, 70).

Les textes mB. contenant ce mot ne sont pas très nombreux. En voici quelques exemples (cf. DEBM, 347) :

Pe eff ozech pe yvez groec
« Qu'il (soit) mari ou bien épouse » (*Tremenvan*, éd. Villemarqué, § 175).
Entroch, ma flech, pemp pe huech ezech scaff
Et da querchat tizmat sinchat batant
Barba guerches ent espres em presant

« Allons, mes garçons, que cinq ou six gaillards vigoureux aillent me chercher immédiatement... Barbe la vierge » (*Barba*, 534). Cette traduction est celle d'Ernault qui, au DEBM, 347, renvoie à ce texte en traduisant « garçons ». Le sens est bien « hommes forts, gaillards », cf. ci-dessous, le sens actuel du mot à Audierne. Il est probable néanmoins qu'il faille rectifier la ponctuation du premier vers en plaçant une virgule après *huech* et en modifiant comme suit la traduction d'Ernault : « Entre vous, mes pages, à cinq ou six, agiles gaillards (que vous êtes), allez... ». En effet, le breton emploie, comme on sait, le singulier après un nom de nombre et *ezech* est manifestement un pluriel. En outre, *et* est un impératif 2.pl. et non 3.sg. (mB. *aet*), cf. Henry Lewis, *Llawl. Llyd. Can.* 48 ; P. Le Roux, VB, 329.

Me crethe ez vech ezech mat
« Je croirais si vous étiez d'honnêtes gens » (*Jesus*, 211).
Groaguez hac ezech ez techent

« Femmes et maris, ils fuyaient » (*Guenole*, 303, trad. Ernault).

A propos de la prononciation de la voyelle finale, Ernault note dans son édition du *Mirouer*, p. 287, que « les noms propres montrent que cet *a* existait alors (*Glos.* 454) [en mB.] mais [qu'] on préférerait écrire la variante *ozech* » et il cite ce propos le dictionnaire de Pelletier qui donne *coz-ozac'h* « vieil époux ou vieillard marié ».

On le trouve, sous des formes diverses, dans des patronymes : *Lozech*, *Lozeff*, *An Ozechic*, *Lozachic*, *Le Nozahic*, GMB, 99, 454, où il est précédé des articles breton ou français, employé sous une forme diminutive ou montrant le passage dialectal /x/ > [v], GMB, 377. Le sens, en mB. est donc bien celui du latin *uir* que lui donne le *Catholicon*.

En breton prémoderne et moderne du sud on a les formes suivantes données sous la graphie vannetaise traditionnelle par Ernault, DBFDV, 172a : « *oheh*, *oahah* (b. van.) *oah*, *oh*, Loth, m. pl. *oheheu*, *oheheheu* (Ch.), *eheh* (Gr.), homme marié, maître, chef de maison ». C'est bien en effet le sens que l'on trouve en vannetais moderne, cf., par exemple, Heneu, *Bourapted en tiègeh*, p. 6 : *Sinet hou teu, emé en oheh d'en deu dest* « signez tous deux dit l'ozhac'h aux deux témoins » où ce mot est opposé à *moëz* (B. *maouez*) « femme ».

Dans son GBC, 432, Ernault écrit : « *ozac'h*, *ozec'h*, T. *ôc'h* m.pl. *ezech*, V. *ohec'h* pl. eu. Homme marié, chef de ménage, dim. *ig* ; fort, courageux, habile au travail ; an *ôc'ha* [nB. an *ozhac'hañ*] le plus fort, courageux, habile au travail (Audierne) ». Pour l'emploi de ce substantif comme adjectif au superlatif, à Audierne, on pourra comparer *pennañ* « principal » de *penn* « tête », cf. GMB, 477 ; *diwezhañ* « dernier » de *diwez* « fin ».

Se référant à la carte 253 de l'ALBB., M. Trépos, PB, 73, indique

que celle-ci « révèle un autre pluriel supplétif [pour désigner « les maris »] aux pts. 15 [Pleumeur-Bodou] et 34 [Peumerit-Quintin]: *goaz* pl. *ezac'h*. Il s'agit du mot *gwaz* « homme, valet », cité ici, comme trop souvent dans PB, sous une graphie aberrante parfaitement injustifiée puisque, d'une part, la transcription n'est pas phonétique, et que, d'autre part, si à 15 l'ALBB. donne [go'as], à 34, il indique [gwaz], cf. OTC. xiii, 1961, 666. M. Trépos, PB. 117, signale que lorsqu'il désigne un patronyme le mot *ozhac'h* fait son pluriel en *-ed*, ainsi que la plupart des patronymes, cf. Kervella, *Yezh. Br. Br.*, 222.

M. R. Hemon donne, DBF. 318b, « *ozhac'h* m. *ezhec'h*, époux ; homme marié ayant des enfants » et « *ozhac'h-meur* m. *ezhec'h-veur*, patriarche », celui-ci, sans doute, d'après Vallée, GDFB. 540b, qui le tenait lui-même probablement de Villemarqué, *Barzaz Breiz*, éd. 1959, p. 113: *ann ozac'h-meur, euz lein Are* « le grand chef de famille du sommet des montagnes d'Are » dont M. Gourvil dit, *Th. de la Villemarqué*, Rennes, 1959, 381: « *Ozac'hmeur* « grand chef de famille », ne se trouve davantage dans aucun dictionnaire. Il s'agit d'un patronyme *Lozachmeur*, très connu dans la Cornouaille du sud, prononcé *Noac'hmeur* à Moëllan et à Clohars-Carnoët. Dans le breton courant, *ozac'h* est une forme léonaise dont le sens est « époux, mari », et qui d'ailleurs, est en général contractée en *oac'h*, *ac'h*, *oc'h* sauf à conserver souvent le *z* intervocalique dans l'écriture officielle du nom de famille *Lozach*. Le composé *Lozachmeur* est à interpréter non: « le grand époux, le grand mari », mais « le grand *Lozach* ». Nous croyons, en effet, que M. Gourvil a raison d'attribuer en propre à Villemarqué la création en nB. du nom composé *ozhac'h-meur*, mais, ceci dit, les mots *ozhac'h* et *meur* étant bien connus, il finit par devenir lassant de voir systématiquement dénier à tout écrivain breton le droit de forger un néologisme tel que *ozhac'h-meur* pour rendre l'idée de « patriarche, paterfamilias » ! Ceci d'autant plus que l'explication de M. Gourvil n'est nullement contraignante, à moins de supposer, ce qui serait insensé, que des gens aient pris le patronyme de *Lozach* sans lui attribuer nulle signification. Etant donné que *meur*, en breton, à un sens plus moral que physique (en mB. tout au moins, car en nB. il n'est plus utilisé que dans des expressions comme *meur a* « maint »), il n'est pas interdit de penser que *ozhac'h-meur*, d'où le patronyme *Lozachmeur*, ait pu désigner le chef d'une communauté plus importante que celle de *lozhac'h*, c'est-à-dire, précisément, ce que Vallée et, à sa suite, M. Hemon, traduisent par « patriarche », cf. F. Elies-Abcozen, *En ur lenn Barzhaz Breiz*, II, 156.

3) Nous avons vu que les formes les plus anciennes sont en *-ech* [ex] et non en [ax] comme dans la majorité de la zone bretonnante actuelle, semble-t-il (la carte *ozhac'h* n'est pas encore publiée dans l'ALBB). Par contre, le breton du sud a bien conservé, dans l'ensemble, la finale [ex]. Ceci s'explique par le fait que cette syllabe y est accentuée alors qu'elle posttonique ailleurs. Pour la conservation des finales en BG., voir les pertinentes observations de M. Trépos, PB. 28, 43, etc... Pour l'évolution [ex]>[ax], cf. *mar'hallac'h* « marché », de *lec'h* « lieu », [lax] pour *lec'h* « pierre », GMB. 357, 360, 365. En ce qui concerne certaines formes vannetaises en [ax],

Ernault, après avoir signalé, GMB. 358, que « l'ancien son *ec'h* devient en vannetais *eh* et non *edh* », note le mot qui nous intéresse en disant qu'il y a « quelques exceptions apparentes [qui] peuvent s'expliquer par des compromis analogiques ». C'est donc une forme à vocalisme final *e* qu'il faut éclaircir.

La nature de la première consonne ne fait aucun doute: il s'agit bien de *-zh-* puisqu'à /z/ du Léon et du Goëlo répond un /h/ dans une grande partie du vannetais; un *z* < *d* se serait amui en Goëlo comme en Vannes. Pour la chute de cette consonne en Trégor et Cornouaille, [oax o: x], on pourra comparer, par exemple le même phénomène se produisant dans le mot *diwezhan* « dernier », ALBB.140.

4) Le mot *ozhac'h* s'analyse finalement en [oʒex] en désignant par [ʒ] le « diaphonème » (cf. U. Weinrich, *Is a structural dialectology possible*, in *Linguistics Today*, New-York, 1954, p. 268 sqq.) actuellement écrit *-zh-*. Le *o-* provient de cC. **o-* ou cC. **u-* (CCCG. 2; LHEB. 272, 274).

Le [ʒ] actuel, mB. *-z-* ne peut sortir que de cC. **tt-* ou cC. **dt-* (LHEB. 399, 428) car des formes cC. **pt-*, **kt-* auraient diphtongué la voyelle précédente.

Il n'y a pas de raison de supposer une autre seconde voyelle que cC. **e-*.

Le /x/ final peut s'expliquer de différentes façons: cC. **kk-*, **sk-*, **ps-*, **ks-* mais la plus probable apparaît devoir être **kk-*, le phénomène de la gémination se produisant fréquemment dans les noms indiquant la parenté, cf. B. *gwrac'h* « vieille femme » de cC. **w(θ)rakkā*, W. *geneth* « jeune fille » de cC. **genettā*, à côté de B. *gwreg* « épouse » et de G. *geneta* (Dottin, LG. 259).

Le thème était certainement en *-o-* ainsi que le montre le pluriel métaphorique *ezhec'h*, prononcé [ezax] aux pts. 15 et 34 de l'ALBB. Les pluriels BG. *ozhac'hou* et de patronymes *Ozhac'hed* sont analogiques.

Nous proposerons donc à l'origine de mB. *ozech*, B. *ozhac'h* un cC. **ud-tekk-o-s*.

5) Le préfixe serait le. **ud-* « en haut, vers le haut », IEW. 1103, bien attesté dans les langues celtiques, vl. *uss-*, *oss-* « up, off » de **ud-s-* (GOI. 526; LEIA. 0-34), vl. *ad-opair* « il offre » de **ati-uds-her-* (GOI. 525; CCCG. 343), vW. *aperth*, W. *aberth* « sacrifice » de **ati-ud-ber-t-* (CCCG. 345; cf. OTC. xii, 1960, (488), emprunté en nB. *aberzh*, R. Hemon, GIB. A-38. On le trouve aussi en vieux-breton, dans les gloses de Berne, 11, 58 (Loth, VVB. 228), *ut-gurth-conetic*, gl. obnixus.

L'IEW. 1057 sq., offre trois racines **tek-* dont la première « engendrer, enfanter » conviendrait très bien pour le sens à B. *ozhac'h*. Elle a donné, entre autres, Gr. *tokeús* « père, mère », *tókos* « action d'enfanter, d'engendrer; enfantement », vls. *thegn* « homme libre; sujet » vAn. *thegn*, *thegen*, *thên*, *theng* « guerrier, héros; soldat, disciple, serviteur ». Si nous avons tenu à citer ici les exemples germaniques c'est pour indiquer qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à **potiko-* (qui demeure néanmoins possible, mais notre propos n'est pas d'étudier l'irlandais *aithech* que nous ne pensons pas pouvoir lier à *ozhac'h*) pour rendre compte du transfert de sens « vassal » et « chef de famille » qui semble avoir

embarrassé Stokes, ACL, ii, 205, *O'Davoreen's Glossary* § 53. L'IEW, ne cite pas de correspondant celtique de la racine *tek-; cependant, M. L.H. Gray, EC, vi, 1952-54, 68, pense pouvoir y rattacher G. *Contextos* et *Atexto-*, ce qui est bien possible. On pourrait peut-être expliquer de même l'épithète du roi d'Irlande Tuathal: *techtmar* < *tektomâros? (RIA. *Dict.* T-104). Compte tenu du vln. *takari* « ein Teil der weibl. Genitalien », IEW, 1057, il ne nous paraît pas impossible d'y joindre B. *tezh* « pis, tétine », mW. nW *teth* (Ifor Williams, CA, 379), K. *tethan*, que l'on rattache en général à *tep- « warm sein », IEW, 1070, LEW, ii, 667, par *teps-tu-.

6) Ernault, GMB, 99, cite, à côté de mB. *ozech* qu'il tire de *(p)oitikkos, « Bret. du xiii^e siècles -odec, -ozec (-ozauc, -ozoc), homme marié, chef de maison, *Rev. Celt.* vii, 205 » qu'il compare à vl. *aithech* de *(p)oitikos. En se reportant à l'article dont il donne la référence, on s'aperçoit qu'il s'agit des *Mots bretons dans les Chartes de Beauport* de Dottin, dont nous avons déjà fait mention ci-dessus, et on trouve, en effet: p. 53, *Plo-hozec, Plo-hozoc*; p. 201, *Plo-odec*; p. 202, *Plo-ozauc, -ozec, -(o)zec, -ezec, -ezec, -ozoc, -(o)zoc, -ozouc*, à des dates allant de 1184 à 1301. Ainsi que le montre la graphie archaïsante *Plo-odec* de 1252, il est certain qu'il faut voir dans ces mots un z < d, et, en outre, un dérivé en *âkos du fait des variantes en -oc, -auc. Contrairement à l'affirmation de Dottin, p. 53, qui a induit Ernault en erreur, il ne saurait être question de rapprocher ce mot de mB. *ozech* (Ernault cite de ce dernier une variante -ozouch que nous n'avons pas retrouvée et qui semble due à un lapsus). On se reportera à l'étude de W.B. Smith, *Suppl. Language*, 1940, pp. 103-104, où, après Loth, *Chrest.* 157, ce nom de lieu est rapproché de W. *hawdd* « facile », nK. *huth, hudhyk* « joyeux, heureux », de *sôd- (IEW, 886, cf. Loth, RC, xxxvi, 162 = *Rem. WG.*, 55).

BRETON OZAC'H

Eugène VAN TASSEL GRAVES

ModB *ozac'h*, pl. *ezec'h* (also spelled *ozhac'h, ezhec'h*) « époux, homme marié ayant des enfants » has never been satisfactorily explained. Eric P. Hamp, *Ogam*, XIV, p. 376, while disallowing comparison with OI *sétig*, proposed by M. Pisani, *Ogam*, XI, pp. 434-36, does not find an etymology.

The word appears to have a somewhat humorous or popular connotation, suggesting a cant origin. The MB *Catholicon* defined it as (a) « alias gour, [French] homme, [Latin] vir », and (b) « [Latin] virbius, [French] qui a deux femmes ou qui a este resuscitee comme lazar ». MLat *virbius* (Du Cange) is « qui binas habuit vel habet uxores... vel qui resuscitatus est, ut Lazarus... » (i.e. *vir bis* « twice man »). The *Catholicon* defines *ozech gruec* as « virago, femme forte et puissante ».

In Breton folklore (as elsewhere) an imputation of fertility, both agricultural and human, attached to certain plants, such as the dwarf elder, (*Sambucus*) *ebulus*. Latin *ebulus* was glossed by the fifth-century Gaulo-Roman physician Marcellus Empiricus (of Bordeaux) as « Graece acte, Latine ebulum, Gallice odoccos » (*De Medicamentis Liber*). He describes it as useful in infusions for darkening the hair.

Gaulish *odoccos, odicos, odecus* (connected by Walde-Hofmann with *od- « smell ») has no cognates in British or Gaelic, but might have survived into Continental Breton, perhaps mediated through Romance forms. The word was well known in Romance, appearing as ModProvençal *oulegue* (< *odoccos*, Mistral, *Dictionnaire Provençal-Français*, Aix-en-Provence, 1878; but with probable contamination by the root *ol- « smell », according to Ernout-Meillet, *Dictionnaire*, who derive B *evl*, OE *eofole* [as well as French *hièble*] from *ebulus*), OHG *atuh*, ModG *attich*, *attig* is another derivative from the Gaulish (Walde-Hofmann).

Mistral records that Provençal *oulegue*, as well as *caussido*, were associated with belief in fertility, and were given as love-tokens by young men in courting. The dwarf elder clings to and climbs over walls, suggesting amateness (like the briar or vine over Tristan's grave). So also German *attig*: « über Mauern wirft sich der Attig lebhaft herüber » (Grimm).

The suggestion hazarded here is that *odoccos*, pl. *odoci* [*odago, odagi*] could give a Breton [*odax, edex*], MB, ModB *ozac'h, ezec'h*, with B -d- to -z- as normally (but B -z- can also come from -tt-, -ss-, Jackson, *LHEB*, pp. 399, 530). The voiced

des enfants de Galatin est similaire à celui de Cúchulainn lors de son initiation guerrière (voir *Ogam* XI, p. 417, où nous avons probablement été trop restrictif en traduisant *ar Alpi* par « en Ecosse ». L'explication cohérente du « centre d'initiation » qu'a été la Grande-Bretagne est apportée par Fr. Le Roux, *Les druides*, pp. 139-140, et *Les îles au Nord du monde*, in *Mélanges Albert Grenier*, pp. 1051 sqq. La référence aux Saxons (c'est-à-dire les Anglais) est par ailleurs normale ici comme dans le *Tochmarc Emire* (cf. *Ogam* XI, *loc. cit.*) : à la date de cristallisation de la légende de Cúchulainn les Anglo-Saxons occupaient déjà une partie de l'île.

La référence aux « arts druidiques et diaboliques » (*draoi-ghchehtaídiabhallanachta*), due à la plume d'un transcritteur chrétien, oblige évidemment à affaiblir la traduction de *draoi-ghchehta* (= *draoi-dechta* en m. irl.). C'est une pure question casuistique ; un peu plus loin dans le récit le « druidisme » du file Genann Grudsholus, et loin de Cathfad (*Cathbad*) n'est jamais transposé dans la moitié infernale du monde mythique, bien au contraire ! La notion d'enfer, *ifrionn*, m. irl. *ifrenn*, *ifern*, gall. *uffern*, bret. *ifern* < lat. *infernus*, est normalement absente de l'épopée de langue moyenne irlandaise et elle est liée dans toute la lexicographie, y compris les gloses anciennes, aux idées stéréotypées, véhiculées par les hagiographes sur l'antiquité païenne gréco-romaine. C'est ce qui explique que les enfants de Galatin aillent jusqu'à Babylone et aient affaire à Vulcain (l'orthographe *Bhalean* suit correctement *Vulcanus*) plutôt qu'à Gollmuí quelque part en Irlande. Qu'on ait gardé à Vulcain son rôle de forgeron n'est déjà pas si mal. Dans le *Cath Finntraga* « la bataille de Ventry », éd. Kuno Meyer, p. 2, lignes 19-22, où est racontée une mésaventure de Finn, Vulcain est tout autre chose, et sans aucune philosophie : « Une fois, Finn mac Cumáill avait été envoyé hors d'Irlande dans le grand monde. Il fut à l'Est pendant une année, servant chez Vulcain roi des Francs. La femme et la fille du roi des Francs s'enfuirent avec lui parce que toutes deux étaient tombées également amoureuses de lui. C'est pourquoi ces armées et ces troupes se rassemblèrent afin d'aller tirer vengeance des hommes d'Irlande... Le rangement trinitaire, à la fin du paragraphe, des trois rois et des trois fois trois armes gravitant autour de Cúchulainn est plus nettement archaïque et celtique, cf. *Ogam* X pp. 371 et 381 sqq., à propos de la lance empoisonnée, instrument de mauvais augure.

§ 3 - Notre traduction « aux troncs mouvants de la science » (*dona gasannibh sanaise*) est à corriger en « aux tiges mouvantes de la sanicle », le génitif de *sanais* étant *sanais* et non *sanaise* (mal interprété aussi par van Hamel qui traduit par « whisper » dans son glossaire, p. 208). Le mot *sanais* existe dans plusieurs textes (*Revue Celtique* XXXI, p. 10, 9, où Wh. Stokes a traduit *gas sanais* par « a sprig of sanicle » ; *Revue Celtique* XXXIII, p. 416, 14 ; *Cath Finntraga*, version Egerlon, éd. Kuno Meyer, p. 68, 336 ; *Cath Finntraga-Rawlinson* B, 487, éd. Kuno Meyer, l. III ; *Cath Maighe Tuireadh*, éd. Brian O'Cuiv, p. 20, 47 ; cf. *R.I.A. Dict.*, lettre S, col. 34). Il s'agit de « some plant from which armed warriors could be formed by magic » (*R.I.A. Dict.*, *op. cit.*), en roman la *sanicula* (tirée de *sanus* « sain »), terme de botanique médiévale ou basse latine, d'où viennent le français *sénille*, *sénicle*, *sanicle*, l'angl. *sanicle* et l'all. *Saunikel* (Meyer-Lubke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, 1935, p. 627, n° 7576, et A. Dauzat, *Dict. étym.*, 10^e éd., p. 649 b). En irl. *sanais* est un mot rare et sans étymologie nette, peut-être en rapport avec *sanus*, dont il ne peut cependant provenir directement, non plus que de *sanicula*. Mais on a ici un rapport évident avec « la fontaine de santé » du *Cath Maighe Tuireadh* (voir *Ogam* XII, p. 63) et la magie végétale du *Kat Godeu* gallois (*Ogam* XI, *loc. cit.*, pp. 185 sqq.).

§ 4 - Malgré l'absence de toute datation expresse « trois jours et trois nuits » (*tri lá 7 tríora hoidhche*) sont la formule habituelle de la durée d'une assemblée de Samain (voir *Ogam* XIII, pp. 485 sqq.), ce qui place immédiatement la légende parmi les scénarios mythiques qui se jouent lors de la brève ouverture du *sídh*. L'ennemi principal et compétiteur de Cúchulainn, Lugaid fils de Cúroí « Cúroí est roi du monde » d'après la *Mesca Ulad*, cf. *Ogam* XIII, p. 504, § 21, et voir ici § 7), porte un nom théophraste dérivé de celui de Lug (« *Lugitios* ») et rappelle le héros d'Ulster par ses liens évidents avec le chien. Il est *Mac tri con* « fils des trois chiens » et dans les *Annales de Tigernach* (*Revue Celtique* XVI, p. 407) la légende est annoncée ainsi : *Mors Conchulaind fortissimi herois Scottorum la Lugaid Mac-tri-con et la Erec mac Coirpri Niad Fer et la trimacca Calatinn de Chonnachtaib* « Mort de Cúchulainn le très courageux héros des Irlandais par Lugaid fils des trois chiens et par Erc fils de Coirpre Nia Fer et par les trois fils de Galatin des gens du Gonnaught ». Cf. le *Cóir Anman*, § 71, *Irische Texte* III, p. 322.

§ 5 - La grande réunion de tous les rois de toute l'Irlande, et les préparatifs de l'expédition ont lieu encore à Samain, c'est-à-dire qu'entre la demande de Medb et la concentration militaire il doit se passer une année complète. On comparera le *Cath Maighe Tuireadh*, § 83, où il est dit que les *Túatha De Danann* préparent leurs armes pendant sept ans avant d'affronter les Fomoirs.

« Dans leurs forteresses et dans leurs villes » est une traduction approximative de *ina ndúntaibh 7 ina mbailtibh*. Le *dún* désigne seulement la demeure fortifiée du chef et de sa suite ; *baile* est le hameau, non fortifié, de l'habitant ordinaire. Le sens actuel de *baile* est plutôt « village » que « ville » (*baile mór*). On remarquera, comme dans la *Mesca Ulad* (cf. *Ogam* XII et XIII, *loc. cit.*), qu'à une même situation correspondent toujours les mêmes questions et les mêmes réponses, y compris dans le cas de personnages différents.

§ 6 - Les endroits où un auteur signale le passage de troupes ou d'armées sont souvent marqués dans l'épopée par le souvenir de la mort violente d'un héros dont ils gardent les noms, comme ici Mag Fian (plaine de Finn) ou Dubhthar (pour Dubhthar « terre de Dub »). La description se limite, dans notre texte, à la traditionnelle énumération des toponymes. Elle est indigente par comparaison à celle de la *Mesca Ulad*, *Ogam* XII, p. 498, § 15, ou aux nombreux défilés guerriers de la *T.B.C.* On y répète des phrases conventionnelles ou des clichés tels que *do fhás sais ar fheribh Eirionn, 7 do ghabhadar longport an oidhche sin ann* « la fatigue tomba sur les hommes d'Irlande et ils campèrent là cette nuit-là ». Tous les toponymes ne sont pas non plus localisables : Mag Fian est dans le Munster, act. Fermoy (Hogan, *Onomasticon*, p. 520 b) ; le Dubhthar qui nous intéresse est probablement situé près d'Athlone mais Hogan, 372 b-373 a, répertorie onze Dubhthar ou Dubhthar divers et on ne peut faire de choix catégorique ; Senáth « vieux-gué » est peut-être aussi près d'Athlone, mais Athlone est Senáth Mor (Hogan, 595 a) et Luan n'est pas répertorié ; Loch Luatha « lac de Luath » est au Nord-Est d'Athlone (Hogan, 501 b). Grinnloch n'est pas répertorié ; Cnogha ainsi que « Knowth XIV, p. 348 ; Teabhtha n'est pas répertorié ; Newgrange are in Montnewtown » à Mound and Knowth House and Newgrange are in Meath (Hogan, 278 b ; 2,3/4 miles au Nord-Est de Slane, comté de Meath (Hogan, XIV, p. 364) ; E. Gwynn, *The Metrical Dindshenchas* III, p. 40, et *Ogam* XIV, p. 364) ; Cerma n'est pas répertorié ; les deux vallées, Glenn an Eóin « la vallée des oiseaux » et Glenn Mór « la grande vallée » doivent être toutes deux à l'Est d'Athlone (Hogan, 442 b et 444 b) ; Cúalnge est « now represented in name, if not in extent, by the parish of Cooley, at the East end of which is Cooley Point, between Dundalk Bay and

Carlingford Lake» (Hogan, 312 b). Les exilés noirs sont les Ulates groupés autour de Fergus et qui ont cherché refuge à la cour de Medb après l'épisode de la mort des fils d'Uisnech. Ils n'ont aucune sympathie pour Conchobar, mais il leur en reste beaucoup pour Cúchulainn contre qui ils évitent de se battre, cf. *Táin Bó Cúailnge*, éd. Windisch, pp. 410 sqq.

§ 7 et 8 - La faiblesse des Ulates (*Ceas Naoidhnáin*) est un nouvel élément de datation de la légende. Cette faiblesse survient aussi dans la *T.B.C.*, toujours au moment crucial où les Ulates auraient besoin de se défendre contre les quatre provinces d'Irlande. Cúchulainn reste donc seul capable de se battre et c'est la raison pour laquelle Conchobar le mobilise, après avoir dûment pris les avis de ses druides et *filid*. Redondant et lourd, le discours tend vers la rhétorique. On y notera en premier lieu, rançon de la gloire guerrière du héros, le rejet sur Cúchulainn de la responsabilité des événements. La solidarité fonctionnelle du roi et du champion se trouve ainsi brisée et Leabharcham, fine diplomate, se garde de répéter à Cúchulainn tout ce discours. Elle adopte la supplication immédiatement suivie d'effet. — *Ollamh* ou «docteur» est le plus haut grade de la classe des *filid*. (Cf. *Zeitschrift für Celtische Philologie* V, p. 499, § 7.) Les contorsions décrites au § 8 sont évidemment celles de Cúchulainn.

§ 9 - On notera l'évacuation des troupes d'Emer. L'épouse de Cúchulainn met ainsi sa fortune personnelle à l'abri de la razzia — Sliabh Cuillin doit être Kelleevy dans le comté d'Armagh (Hogan, *op. cit.*, p. 607 b).

§ 10 - Le récit est lent, encombré de longueurs et de répétitions qui freinent le déroulement de l'action. Il est bien rare que Conchobar, roi d'Ulster, éprouve le besoin de justifier ou de commenter les mobiles de ses décisions. Les premier et troisième alinéas décrivent une atmosphère de Samain, mais les «trois baisers» (*do toirbireadh teora pága dá*) sont tout à fait inhabituels.

§ 11 et 12 - Les trois jours et trois nuits sont, par nécessité, le court délai dont les enfants de Calatin disposent avant la fermeture du sidh. Passé ce délai, leur magie deviendra inopérante. Ils passent donc immédiatement à l'action sous des allures de sorcières médiévales.

§ 13 - Genann Grúadhsolus («à la joue brillante») fait tout ce qu'il peut pour empêcher Cúchulainn de regarder la bataille magique dont lui-même, en tant que druide, a deviné sur le champ la vraie nature. Il n'y parvient pas et la violation des interdits tranche le sort du héros. La prise magique est immédiate et irrémédiable.

§ 14 et 15 - Les artifices de la Bodh, ou Badhbh en graphie tardive, (le texte hésite aussi constamment entre *une* et *trois* Bodh, ce qui ne change rien au mécanisme de l'incantation) sont sans effet apparent, mais ils ont plongé Cúchulainn dans une torpeur dont Cathad et les Ulates essaient en vain de le réveiller. Le lendemain, le processus magique reprend son cours, de plus en plus âpre. L'indication de Genann Grúadhsolus au § 14 est explicite et sage : il suffit de tenir bon pendant trois jours. Cúchulainn n'est malheureusement déjà plus en état de résister.

§ 16 - A propos de Niam, voir *Ogam* X, p. 376, note 1. On s'étonne un peu que Niam, femme de Conall Cernach soit aussi la concubine de Cúchulainn. Mais on perdrait son temps à vouloir résoudre à toute force les contradictions mineures de l'épopée. Le concubinage fait d'ailleurs partie des coutumes aristocratiques irlandaises, cf. D'Arbois

de Jubainville, *La famille celtique*, chapitre V, pp. 147 sqq. — La Vallée des Sourds (Glenn na mBothar) est à placer sans doute à proximité d'Emain (Hogan, *op. cit.*, p. 444 b).

§ 17 - Cúchulainn revient donc à Emain Macha, donnant ainsi dans le piège des enfants de Calatin qui ne le perdent pas un instant de vue. L'aîné des enfants de Calatin est un fils (*dáinic in mac ba síne do macaibh Culláin os cinn in grianam*) et notre traduction est à rectifier en ce sens : «l'aîné des fils de Calatin vint au-dessus de l'appartement».

§ 18 - Le *Cath Ris na Ríogh* explique (§ 1-8 de l'édition Hogan) que Conall Cernach est occupé au pays des Cruithni ou Pietes à lever le tribut pour le compte du roi des Ulates. — On s'étonne encore de la résignation d'Emer, autrement vindicative et jalouse dans le récit de la Maladie de Cúchulainn (*Ogam* X, pp. 285 sqq.).

§ 19-20 - Echees successifs des enfants de Calatin, mais Cúchulainn est de plus en plus sensible à la magie. Au § 20 dans *ni fáil acht ferbacha bréigie ann so* «ce ne sont ici que des ... ? faux», le mot *ferbach* est peut-être un NA pluriel de *ferb*, du latin *verbum* (R.A. Diet., lettre F/1, col. 89). Cela s'accorderait au contexte des bruits, cris et visions magiques, malheureusement il n'existe aucun autre témoignage de l'existence de ce mot.

§ 21 - Nouvelle ruse, décisive, de la Bodh.

§ 22 - Le «Saut du saumon» (*do scinn in t-ao*) est le premier des exercices guerriers préliminaires à une bataille. Cúchulainn se prépare au combat en dépit des mauvais présages et des avertissements.

§ 23 - Les supplications de Niam restent sans effet sur Cúchulainn. Blessé dans son honneur de guerrier, il a honte d'avoir été exhorté au combat par une femme, fût-elle la Bodh en personne.

§ 24 - L'attachement du cheval à son maître et son intuition de ce qui va se passer sont un des moments émouvants du récit. Le «Gris de Macha» (*Liath Macha*) est de nature divine : il est accessible aux raisonnements et aux sentiments humains.

Les jeux de Cúchulainn sont mentionnés fréquemment dans les textes (cf. Windisch, *Irische Texte* V, pp. 278 sqq. O'Beirne Crowe, *Journal of the Royal Historical and Archaeological Association of Ireland* I, 1870, pp. 432 sqq.; le répertoire de O'Curry, *Manners and Customs* II, p. 372, et la liste du *Fled Breccred*, § 24 et 30). Certains sont obscurs, tel le *rithrann* nommé ici, parce que le mot qui les désigne est inconnu ou inexplicable, employé dans un morceau de rhétorique intraduisible. La plupart, par contre, sont assez clairs et il nous semble qu'on doive y distinguer deux catégories : 1° les jeux préparatoires au combat, avec ou sans armes ; 2° les jeux de combat, avec armes. Tous consistent en exercices ou en distorsions physiques et dépendent de la vieille technique guerrière qui consiste à effrayer l'adversaire, cf. les § 34 et 35.

§ 26 et 27 - Départ de Cúchulainn qui ne croit toujours rien de ce qu'on lui dit malgré les présages. La morale du héros est résumée à la fin du § 27 : *is buaine blad na saéag* «la gloire est plus durable que l'existence». Le nom de la mère de Cúchulainn est à corriger en Dechtire.

§ 28 - L'image de la fille de la Bodh lavant au gué les dépouilles sanglantes est peut-être à rapprocher des lavandières nocturnes, les *gwalc'herezed-noz* des contes bretons.

§ 29 - L'apparition des anges est évidemment une interpolation chrétienne, étrangère à l'économie du récit ; espèce d'absolution due au louable souci du transcritteur de sauver in extremis l'âme de Cúchulainn. — Rath Sorlech est un autre nom d'Ardmacha (Hogan, *op. cit.*, p. 577 b).

§ 30 - La description des enfants de Galatin, avec leur attirail de sorciers médiévaux, est la plus complète que nous connaissions. Il serait en tout cas difficile de leur refuser la qualité de « Fomoire ». — La goutte de sang empoisonné qui diminue de moitié la force de Cúchulainn est de même nature que celle qui tue Celtachar (*Ogam X*, p. 378). Si le jeune héros y résiste, c'est parce qu'il est d'essence suprahumaine. Sur la ruse de Blathnat à laquelle la dernière phrase fait allusion, voir R.I. Best, *The Tragical Death of Curoi Mac Dari*, in *Eriu II*, pp. 18 sqq., et Fr. Le Roux, *De la lance dangereuse, de la femme infidèle et du chien infernal...*, in *Ogam X*, pp. 399-400.

§ 31 - Le nom de Cu Cuilleas résulte d'une mésinterprétation de *cainte co colluise* « satiriste avec une baguette de coudrier » d'après Thurneysen, *die Heldensage*, p. 562, note 1. Cuilleas est pour *cuill-fhleasg*, baguette de coudrier, cf. O'Clery (*Revue Celtique IV*, p. 394).

§ 32 - « J'irai voir moi-même l'homme là-bas » (*Rachad féin d'fechain in athar úd*), in *athar* « le père », cf. l'emploi familier du français *bonhomme*. — Le motif du cheval faisant bondir les mottes de terre est adapté de la *T.B.C.*, version *Lebor na hUidre*, éd. Strachan-O'Keefe, p. 71, lignes 1895-1897 : « il donna un mouvement rapide au char. Les roues du char roulaient sur la terre, et de la manière dont les roues du char roulaient à terre, cela suffisait pour (construire) un *dún* et une forteresse », cf. le § 35.

§ 33 - Medb dispose à nouveau des armes magiques forgées par Bhoicéan et les répartit entre les trois adversaires les plus intéressés à la mort de Cúchulainn. Le rôle des enfants de Galatin est terminé et l'initiative appartient désormais aux guerriers.

§ 34 - La description est magnifiquement imagée et violente, mais à peu près tous les motifs s'en retrouveraient dans d'autres textes épiques. Quelque obscurité subsiste dans le mot *meacon* « carotte, navet » que nous avons rendu par « boule » ; le *cuar cera* est inexpliqué.

§ 35 - Sur les exagérations numériques de la légende voir *Ogam XI*, p. 189.

§ 36 - « sans rouge sur lui » (*gan derg fair*), c'est-à-dire sans blessure.

§ 37-38-39 - La mort de Cúchulainn est lente à venir. Après l'avoir amoindri magiquement et l'avoir partiellement désarmé en sacrifiant un *cainte* on commence par frapper son cheval préféré et son cocher, chacun d'eux étant roi dans sa sphère « professionnelle ». Cúchulainn suit la même logique et exerce sur les Irlandais trois vengeances successives, la première pour le cheval, la seconde pour le serviteur, la troisième pour ses propres blessures.

§ 40 - C'est à Lugaid qu'il revient de blesser Cúchulainn à mort. L'action se déroule comme dans le cas de Laeg et du Gris de Macha. On remarquera le ton impérieux de Medb.

§ 41 - Cúchulainn explique lui-même le symbolisme de sa mort et du meurtre du « chien d'eau » (*doborchú*) ou loutre qui est son

ultime exploit, cf. *Ogam X*, p. 406. — Son épée est ainsi décrite dans les *Ordalies irlandaises* : « Socht possédait une épée célèbre, au pommeau d'or et au fourreau d'argent. La garde en était dorée et la pointe à tranchant bivoilé (?). Elle brillait pendant la nuit comme un chandelier. Si l'on en retournait la pointe jusqu'à la garde, elle se détendait comme une rapière. Elle aurait coupé en deux un cheveu [flottant] sur l'eau. Elle aurait enlevé la chevelure d'un homme sans toucher la peau. Elle aurait fait deux moitiés d'un homme, et pendant longtemps. Une des moitiés n'aurait pas remarqué ce qui était arrivé à l'autre. [Socht] disait que c'était le Cradin Coidéichenn (« l'acier à tête dure »), l'épée de Cúchulainn... » (éd. Wh. Stokes, *Irish Texts III*, p. 199, § 59).

§ 42 - L'inimitié de Cúchulainn et des oiseaux, messagers ou représentants de l'Autre-Monde, est très accusée dans cet épisode, sans qu'on en saisisse les raisons, le corbeau étant par définition l'oiseau de Lug.

§ 43 et 44 - Les couleurs qui paraissent sur la tête de Cúchulainn après sa mort conviennent toutes deux au héros. Le blanc sacerdotale n'est pas en contradiction avec la sagesse dont Cúchulainn a fait preuve en mainte circonstance (cf. ses enseignements à un roi d'Irlande, *Ogam X*, pp. 294-295) et le rouge est guerrier. Cette tête devient un trophée aux yeux des Irlandais qui la confient, comme on pouvait s'y attendre, à Lugaid roi de Tara. Mais le corps est abandonné sur place, sans sépulture.

§ 45 - La « Tête de Chien longue et jaune » (*Conchind Crónfada*) suit le sort de Cúchulainn dont elle partage le nom — *do chuaidh banqum tur fernim ag Conall* « il arriva à Conall exploit de femme sous exploit d'homme » veut dire sans doute que le héros a fait une chute et qu'il s'en trouve un peu ridicule. — Nous n'avons pu déterminer le sens du mot *carrgair* dans *gur bris a garrgair an Chonchind Crónfada co torchair marbh chum lair* « la Tête de chien longue et jaune brisa son ... ? et tomba morte sur le sol ». — On voit d'après le dernier alinéa quelle place énorme, anachronique, le char de guerre tenait en Irlande au moment de la mise par écrit des légendes.

§ 46 - Le gué de la Veille (*Ath na Foraire*) marque l'endroit où se tenait en permanence le guerrier qui veillait sur la frontière d'Ulster (cf. *Ogam XI*, p. 328). — Le cheval de Cúchulainn ne peut appartenir à personne d'autre après lui (pas plus que Laeg ou Emer) et son plongeon dans le lac équivaut à un retour dans l'Autre-Monde.

§ 47 - « Il est bon que Lugaid fils de Curoi ait la même mutilation que Cúchulainn » (*is maith do dliugh Lugaid mac con Ribeth ac comchumus ar Choin Chulainn*) ; ceci veut dire que Conall Cernach a l'intention bien arrêtée de faire subir à Lugaid le sort infligé à Cúchulainn : mort violente et décapitation.

§ 48 - Le gué du Bélier (*Ath Muil*) est « at the town of Ardee » (Hogan, *op. cit.*, p. 66 b) ; la Vallée des Digitales (*Glenn mBoigáin*) a la même localisation (Hogan, *op. cit.*, p. 440 b). Conalla mac Grimthain nous semble inconnu en dehors du présent texte (*grimthain* = nous semble inconnu en dehors du présent texte, c'est un ami « renard ») — «...bien que ce soit un ami pour nous, c'est un ami empoisonné » (*gidh cara dáin é, is nemchara*) ; cette phrase ne peut faire allusion à la parenté adoptive qui lie Lugaid et Conall (Cernach, cf. § 52 (note)). — Sur l'emplacement d'Argadros voir Hogan, *op. cit.*, pp. 23 b-24 a — *Mane Mó-Ebirt* (ou *Mó-Ebirt*) est « Mane qui parle beaucoup » (voir Windisch, *Irish Texts V*, p. 22, note 1, et

Cóir Anmann, § 231), c'est-à-dire trop, ce qu'il ne manque pas de faire devant Conall.

§ 49 - Dans un cas similaire, n'ayant que quatre têtes à couper, Cúchulainn s'était contenté d'une fourche de branche d'arbre à laquelle il avait fixé ses trophées et qu'il avait plantée au milieu d'un gué pour l'édification des Irlandais, cf. *T.B.C.*, éd. Windisch, pp. 83-87.

§ 50 - A propos de *Cenn Berraide* « Tête chauve », voir *Ogam X*, p. 132. Feidlim Nuachrotach était sans doute conduite à la cour de Tara à des fins matrimoniales. La guerre n'arrêtait jamais totalement les relations inter-provinciales.

§ 51 - La tête de Cúchulainn a le même sort que la tête du roi Mesgegra, à cette différence près qu'on lui épargne l'extraction de la cervelle, que le jeu est mené par des princes (et non par des fous) et que la vengeance vient plus vite, cf. *Ogam X*, pp. 129 sqq. et 139 sqq. et toute la bibliographie relative au sujet de la « Tête coupée ». — Les noms de Mál (ou *Maol*) et Midhna n'apparaissent, à notre connaissance, que dans le présent texte.

§ 52 - La lamentation funèbre ne manque pas de grandeur farouche. Lugaid Sriabh Derg « le rayé et le rouge » est incontestablement le même personnage dont il est question dans la *Maladie de Cúchulainn* sous le nom de Lugaid Reoderg (voir *Ogam X*, p. 294, note 39, et sur l'interprétation linguistique de Reoderg, *Ogam XIII*, p. 453). Il avait trois pères, Nar, Bres et Lothar (*Cóir Anmann*, § 105) et pour pères adoptifs Cúchulainn (ainsi que Conall Cernach et Cároí, comme le montre notre récit, cf. § 57). On devine un nouvel et tragique point d'équilibre du cycle épique : Cúchulainn qui a tué son fils Conle (*Ogam IX*, pp. 115 sqq.) est tué à son tour par son fils adoptif devenu son ennemi.

§ 53 - Cúlgas « dos bleu (ou gris) » est le nom de l'épée de Conall Cernach. Le combat furieux qu'il livre à Muiredach et à la garnison de la capitale se déroule successivement à la porte de chacune des enceintes qui protègent Tara.

§ 54-55 - Personne n'est oublié dans ce massacre qui ne dépasserait pas le dernier *aventure* du *Nibelungentied* et dont la mort des enfants de Galatin est l'inévitable avant-dernier acte. Le schéma du combat singulier se répète uniformément à chaque fois : défi, duel et décapitation du vaincu.

§ 56 - « Quand il y fut, il vit devant lui [une ligne] de bataille bien équipée et enchaînée comme il convenait (*mar do bhí ann, do-chonair an cath comhegairtha ceangailte airna chóruhadh fana chomhair*). La signification religieuse du fait est bien connue (voir Fr. Le Roux, *Le dieu celtique aux liens*, in *Ogam XII*, p. 223), mais on n'en avait signalé que peu d'exemples et il est intéressant d'en ajouter un nouveau à la liste. Il y en a certainement d'autres encore.

§ 57 - « Il avait préparé la peau blanche du Cruaidhe Clíodna (autre nom métaphorique de l'épée) en en jetant le ... ? ... à terre » (*dob aitéirir tinnne cuirpghile cruaidhe Clíodna ag díbhriagadh a hiasgann fo thír*). Nous ne voyons pas le sens de *iasgann* (cf. *iascán* « petit poisson, coquille ? »). — Que la main droite soit liée à ton ... ? ... » (*Cengeltar do lámh dheas ar do bhealadh*). Nous ne voyons pas non plus comment traduire *bhealadh* dont le sens normal est « graisse » — « O Conall aimable » (*A Chonall choimh*). Dans la bouche de Lugaid, c'est de l'humour noir. — Circonstance atténuante pour Conall

Cernach : il ressent un peu de compassion pour son fils après l'avoir tué !

§ 58 - Gabhal Glinne est pour Conall Cernach un adversaire de peu de poids (c'est cependant un géant !) qui expie ainsi la trahison dont il a fait preuve dans la *Mesca Ulad* (*Ogam XIII*, p. 350). Tout cela fait beaucoup de fêtes pour une seule branche, même dans l'héroïque mesure de Conall Cernach. On est surpris encore de lire que Dún Dealgan a « une allure brillante » (Dún drechsholais) après avoir été incendié par les Irlandais (§ 44). Toutefois ces détails qui n'embarrassaient ni les conteurs ni le public ne desservent pas la beauté du récit. — « On dressa sa pierre au-dessus de sa stèle, on écrivit son nom en ogams et l'on fit ses jeux funèbres ». La formule est archaïque (cf. par exemple *Ogam IX*, p. 121) et rarissime sous la forme complète. Nous n'en avons retrouvé de comparable que dans le *Togail Troi* « la destruction de Troie », version irlandaise de l'Iliade, dont le sujet est étranger à l'Irlande : « Après qu'on eut garanti cette trêve à Priam, Hector fut enseveli par lui devant les portes de la ville, et on lui fit des jeux funèbres, conformément aux rites et aux coutumes des Troyens » (éd. W. Stokes, *Irish Texts II*, p. 39, lignes 1228-1230). Une autre mention est celle du Dindsheanas de Tailtiu, *Ogam XIV*, p. 345, d'où on pourrait penser que les jeux funèbres sont réservés chez les Celtes aux très grands personnages, fondateurs de cités ou héros divins. Il semblerait aussi, bien que le texte n'autorise pas à conclure formellement dans ce sens, qu'Emer accompagne son mari dans la tombe par fidélité conjugale (la vengeance étant accomplie et l'honneur étant sauve). C'est encore une note extrêmement archaïque.

ADDENDA ET CORRIGENDA

§ 2 p. 509, [3], second alinéa, 4^e ligne, lire : Cúchulainn, fils de Sualtam, et le roi des chevaux d'Irlande...

§ 4, p. 510, [4], lire ainsi les premières lignes : Ils furent trois jours et trois nuits dans ces conditions à Cruachan. C'est alors qu'on rassembla une grande et terrible armée avec Ailill et avec Medb et avec les quatre grandes provinces de l'Irlande à Cruachan. On envoya un message et des messagers à Lugaid fils de Con Roi et il vint à eux, et Lugaid et Medb conversèrent l'un avec l'autre.

§ 7, p. 511, [5], vers le milieu, ligne 20 du §, lire : à la bataille de Fionchoradh...

§ 24, p. 518, [12], 4^e alinéa, 5^e ligne, cf. les notes, p. 629, [35] : *Le R.I.A. Dictionary*, lettre R. éd. Maud Joynt ne cite en référence au *rithrann* que le texte traduit dans le présent travail, « compound of rith ? ». Le doute est, à notre avis, superflu et nous proposerons de voir dans *rith* le nom verbal de *rithid* « il court » et le nom de la « course » au sens le plus large (cf. Maud Joynt, *op. cit.*, col. 76). *-rann* n'a pas le sens habituel de « part, portion, partie », mais celui qui résulte de la confusion fréquente avec *rind* « pointe (de lance) » (cf. Maud Joynt, *op. cit.*, col. 12, II, lignes 29-39). Le *rithrann* serait alors, littéralement, en rétablissant *rind*

au génitif pluriel et en séparant les deux mots fautivement accolés *rith rind* ou peut-être mieux *rith rend* « la course (sur les) pointes (de lances) », virtuosité peu accessible au commun des guerriers en même temps que variante élargie du *dírgud crette* (*for a rind*) « straightening of body on its point » (cf. *Fled Brecrend* § 30; Wh. Stokes, *Revue Celtique* IX, p. 470, Eriu IV/1, p. 35 (*Glossarial Index*); E. Windisch, *Irische Texte* V, p. 284-285, note 5 et H. Zimmer, *Zeitschrift f. Celt. Philologie* I, p. 83-84). Nous donnons la présente explication à titre provisoire, sous réserve d'une étude détaillée.

§ 57, p. 507, [29], 1^{er} et 2^e alinéas, cf. notes, p. 632, [38]: faute d'une explication plus vraisemblable nous verrions dans *iasgann* une métaphore désignant le fourreau de l'épée et dans *bealadh* une autre métaphore, légèrement ironique, s'appliquant au corps ou au côté du corps humain (cf. le sens donné quelquefois à « graisse » en français argotique). Nous traduirions donc, au premier alinéa, 4^e ligne: « il avait préparé la peau blanche du Cruaidhe Clodna en jetant le fourreau (littéralement « la coquille ») de l'épée à terre », et au second alinéa, 3^e ligne: « Que ta main droite soit liée à ton corps ».

Notes d'Histoire des Religions VIII

par

Françoise LE ROUX

12. L'INTERPRETATIO GALLICA, MARS ET LE CALENDRIER DE COLIGNY.

M. Emile Thevenot, dans un article récent, *L'interprétation gauloise des divinités romaines: « Mars » gardien des calendriers celtiques*, in *Hommages à Albert Grenier* III, pp. 1476 sqq., s'est proposé de commenter une réflexion d'Albert Grenier, *Revue Archéologique de l'Est*, VII, 1956, p. 75: *On parle couramment d'interpretatio romana; ne serait-il pas plus juste de dire interpretatio gallica: ce ne sont pas les dieux gaulois qui sont devenus romains, ce sont les dieux romains qui sont devenus gaulois, et ce sont les Gaulois, non les Romains, qui ont fait l'assimilation.*

C'est une boutade — encore que très fine — plutôt qu'une formule ou une affirmation absolue, comme le remarque lui-même M. Thevenot. *L'interpretatio*, toujours cas d'espèce, ne se résout jamais en formules d'équations.

Toutefois, l'exemple d'*interpretatio gallica* que propose M. Thevenot nous oblige à revenir sur une définition de la religion celtique que nous avons donnée dans *Ogam* XII, pp. 335 sqq. Malgré le vieil adage *repetitio est ars docendi*, nous éviterons de répéter trop souvent cette définition basée sur les résultats de nos études antérieures, mais il faut ici la résumer pour que notre critique soit compréhensible:

Nous avons admis, pour l'avoir vérifié expérimentalement plusieurs fois, que la structure exacte de la mythologie celtique transparait dans le schéma fonctionnel de César B.G. VI, 17. Nous avons ensuite, tout en faisant la critique du livre de M. Fernand Benoit, *Mars et Mercure*, distingué la religion savante et la religion populaire; nous avons expliqué pourquoi l'une est valable et l'autre ne l'est pas; et nous avons enfin maintenu notre opinion catégorique sur l'inutilité fongière des monuments figurés privés de commentaire discursif parce que l'illustration du mythe ou du concept religieux ne permet pas de retrouver ce mythe ou de recréer le concept *ex nihilo*.

C'est pour cette raison que nous reprocherons en premier lieu à M. Thevenot d'admettre, à la suite de M. Lambrechts dans ses *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, que les dieux celtiques soient *si multivalents ou si peu différenciés qu'un bilan tant soit peu complet permet d'évoquer un véritable monothéisme originel* (*loc. cit.*, p. 1477).

En fait, le mot *monothéisme* appliqué à la religion celtique, ne peut revêtir qu'une valeur analogique, faute d'un terme plus adéquat. Quand nous employons ce mot, nous pensons à une divinité celtique, sans exclure pour autant l'existence des autres (point sur lequel nous comptons nous expliquer à assez brève échéance). Les entités théologiques celtiques sont trop « personnalisées », trop distinctes les unes

* Nous corrigeons ici la référence de M. Thevenot qui a indiqué par erreur p. 85.

des autres pour qu'on puisse les confondre ou les intervertir. S'il en avait été, comme le suppose M. Thevenot, pourquoi César aurait-il nommé cinq dieux ? Nous voyons mal, en ce qui nous concerne, que « Jupiter » et « Mercure » ou que « Mercure » et « Mars » aient été placés sur le même plan et se soient confondus en Gaule et en Irlande. Nous n'avons non plus jamais trouvé d'exemples de multivalence, de polyvalence, d'omnivalence ou d'indifférenciation illustrés par des documents précis et indiscutables, c'est-à-dire autrement que par des théories. En l'occurrence tous ces vocables n'ont qu'une signification très floue et le Mars dont M. Thevenot a choisi d'illustrer son *interprétation gauloise* n'est pas le « Mars » classique, mais une divinité dont les fonctions varient avec les circonstances.

M. Thevenot suppose en effet que les deux sites de Coligny et d'Antre étaient des sanctuaires de Mars ; que la statue trouvée à Coligny représente, non pas Mercure ou Apollon, mais Mars et que ce Mars était, en cet endroit précis, le dieu gardien des calendriers plutôt que le dieu de la guerre. Mais l'argument essentiel nous semble faible : *A Coligny la situation du temple n'est pas connue (elle ne semble pas avoir été recherchée), mais le calendrier est beaucoup plus complet que celui d'Antre et l'on a pu observer comment le document était agencé matériellement à l'intérieur du temple : les tableaux qui constituaient le calendrier étaient scellés autour du socle de la grande statue cultuelle qui meublait le sanctuaire. Cette disposition est significative : elle traduit l'intention délibérée d'attribuer au dieu un rôle prépondérant à l'égard de la vicissitude des saisons. Ce dieu, selon toute apparence, en est le garant aussi bien que le souverain régulateur.*

Nous avons pas compris le rapport de Mars et des saisons. Du reste si les saisons avaient été symboliquement indiquées dans la disposition du calendrier, il est probable qu'on aurait découvert deux plaques correspondant aux deux grandes divisions de l'année celtique (voir *Ogam XIII*, pp. 481 sqq.). Quant à la disposition elle-même il suffit de renvoyer le lecteur à nos propres travaux dans *Ogam XIII*, pp. 521 sqq. et 635 sqq. Le calendrier se compose d'une grande table de bronze, et non pas de quatre plaques suivant une indication erronée d'Allmer, *Revue Epigraphique du Midi*, 1898, pp. 541 sqq.

Le lien de Mars et du calendrier résulte encore, d'après M. Thevenot, de la nature solaire de Mars jointe au fait que le calendrier est solaire lui aussi. Mais est-ce un argument très solide ? Toutes les divinités celtiques nommées par César sont solaires à un titre quelconque... Nous pourrions ajouter en bref commentaire que « Mars » représenté indiscutablement par Ogmios en Irlande et Ogmios en Gaule, tout en étant solaire (cf. *Ogam XII*, pp. 209 sqq.) n'est pas le plus solaire de sa famille... (et l'on devrait penser aussi à Hercule...). Enfin le calendrier n'est pas solaire, mais luni-solaire, selon un système archaïque que l'on retrouve aux premiers temps de Rome (cf. *Ogam XIV*, p. 178, note 19). M. Thevenot devrait se reporter, une fois encore, aux conclusions de l'excellent mathématicien qu'est G. Lainé-Kerjean dans un article qu'il a lui-même souvent cité.

M. Thevenot écrit encore, p. 1484 : *qu'à Antre et à Coligny ce « Mars » gallo-romain présente un caractère fortement apollinien et même solaire... L'anomalie d'un « Mars » apollinien tient aussi aux antécédents du culte indigène dans les stations considérées et s'explique par la déformation résultant de l'interprétation gauloise.* Le caractère apollinien est admissible dans le système confusionniste de M. Thevenot. Mais ne pourrions-nous pas parler tout aussi bien d'un Apollon « martien » ou « mercurien » ? Et comment admettrions-nous que les Gaulois aient commis des confusions aussi graves à propos de leurs propres cultes ? Et quelles traces avons-nous des antécédents du culte indigène ?

La réalité est que M. Thevenot se fie entièrement à une définition agraire qu'il a formulée dans son livre *sur les traces des Mars celtiques*. Dans sa pensée il est facile — et il est logique — de passer d'un Mars régulateur des saisons parce qu'il est agraire à un Mars gardien du calendrier. Nous comprenons cela parfaitement.

Mais sur quoi repose le Mars agraire ? Où sont les documents ? Quelles sont les preuves ? Nous avons souvent posé la question. L'ampleur du culte de Mars en Gaule ne signifie rien à cet égard et nous ne savons pas, parce que nous n'avons pas les moyens de le savoir dans l'immédiat, comment et pourquoi une divinité plutôt qu'une autre a survécu à l'état de *cognomen* gallo-romain. Le *teutates* évoqué par M. Thevenot, p. 1488, n'est pas un simple nom commun, mais une épithète dont la signification étymologique est claire. Il est peu probable, au surplus, que le « père de la race » ait surtout été imploré comme protecteur des récoltes.

Et cela fait, tout bien pesé, beaucoup d'imprécisions à propos d'une *interpretatio gallica* sur laquelle la démonstration de M. Thevenot est plus chargée de théorie que de faits. Et si nous sommes d'accord avec lui quand il écrit que *le vrai, le seul problème est de reconstituer par delà les noms et les apparences l'exacte mentalité du dévot de la Gaule qui vénérait les divinités citées entre beaucoup d'autres* (loc. cit., p. 1476) nous sommes en total désaccord sur les moyens à employer pour obtenir cette reconstitution. Basons-nous d'abord sur des faits bien établis, solides, et nous aurons une chance de parvenir à un résultat qui ne s'évanouira pas au souffle de la première critique.

Pas plus que M. Thevenot, nous ne sommes persuadée que *les Gaulois auraient pu se convertir en masse, et sans réticence aucune et du jour au lendemain, au panthéisme gréco-romain* (loc. cit., p. 1476), mais c'est pour la simple raison que l'antiquité ignorait la notion relativement moderne de la « conversion ». La religion celtique était une religion nationale, tout comme la religion germanique et la religion romaine. Ce n'est que très tardivement que le syncrétisme gréco-romain s'est propagé dans les provinces de l'Empire, mais il était en germe dans le culte officiel, dont la primauté était toute politique. Il ne doit faire de doute pour personne que la *lingue* et la *religion* celtiques étaient condamnées à partir du moment où César avait imposé à la Gaule l'hégémonie romaine.

N'oublions jamais non plus que les documents que nous avons sous les yeux, pour intéressants qu'ils soient, ne représentent la mentalité religieuse gauloise que dans la faible mesure où ils fournissent un commentaire direct. Or l'épigraphie gallo-romaine elle-même est d'expression latine et le latin est la langue officielle, et non la langue courante dans la Gaule du II^e ou du III^e siècle. C'est une façade et rien d'autre. Il est donc à présumer que la religion gallo-romaine est d'un faible secours pour la reconstitution de l'exacte mentalité du dévot de la Gaule. Le syncrétisme n'est pas une synthèse, mais une maladie ou une dégénérescence spirituelle ; il est extérieur à la religion et l'on n'a pas le droit de le confondre avec elle.

Il conviendrait de ne pas perdre davantage de vue que les Romains, tout en exerçant certainement leur contrôle (c'est Auguste qui a fondé le *Concilium Galliarum* ?), ne se sont guère souciés d'interpréter la religion celtique. Ils pouvaient tolérer la religion populaire après avoir supprimé la religion savante des druides et imposé le culte impérial. Au total, abstraction faite des Scholies Bernoises (dont on sait ce qu'il faut penser, cf. *Ogam VII*, pp. 33 sqq. et X, pp. 1 sqq.) et des deux passages fondamentaux de César (*B.G.* VI, 17) et de Tacite (*Germania* 9), nous n'avons guère d'exemples antiques d'*interpretatio romana*. Quand les Romains se sont adonnés au syncrétisme et ont adopté des dieux étrangers ils n'ont pas ressenti d'en

camoufler l'identité : *Epona* est restée *Epona* et *Mitra* est resté *Mitra*, sans transposition ni parallélisme ni compromis d'aucune sorte. Une certaine communion dans le sentiment religieux entre vainqueurs et vaincus aurait conduit à une fusion des cultes et non à une assimilation avec perte de la langue et de la religion. Dans le culte du génie de Lyon se ferait plutôt jour une utilisation opportuniste bien dans la note romaine et il est erroné de voir dans la « communion » gallo-romaine la raison de la concordance (du reste très relative) qu'on remarque chez César à propos des Celtes et Tacite à propos des Germains.

Nous pourrions critiquer César s'il s'était aventuré dans un exposé systématique, mais tel n'est pas le cas et il n'y a pas lieu d'en être « déconcerté » comme M. Thevenot. César ignore les théonymes gaulois, ce qu'il nomme, ce sont des fonctions. Quand il parle de Mercure, de Mars ou de Jupiter il veut faire comprendre, sans plus, à ses compatriotes que les fonctions théologiques remplies à Rome par Mercure, Mars, Jupiter étaient aussi connues des Gaulois. Le schéma est certes hâtif, il est indubitablement artificiel parce que les entités celtiques n'ont pas correspondu en rien aux entités romaines, mais rien ne nous autorise à dire que ce schéma est inexact. Ce schéma est même — et c'est un point acquis depuis longtemps — l'unique document de base que nous possédions.

Quant à l'interprétation gauloise, hypothèse de travail très pratique, mais hypothèse seulement, elle n'a pu servir dans le meilleur des cas, entre les mains des prêtres, qu'à un habile travail de camouflage des conceptions celtiques incompatibles avec la loi romaine. Car les Romains, s'ils étaient indifférents ou tolérants en matière religieuse, ne pouvaient admettre la conception celtique de la primauté du spirituel sur le temporel suivant la vieille formule irlandaise du druide qui parle avant le roi. La religion savante, organisée, hiérarchisée, cohérente, a disparu avec les druides et la fin de leurs pouvoirs politiques.

Nous en revenons donc toujours à la même conclusion : tant qu'on ne considère pas globalement le domaine celtique, qu'on refuse, par parti-pris ou ignorance, de tenir compte des documents insulaires ; tant qu'on s'obstine à prendre la conséquence pour le fait et le fait pour la cause, les discussions se perdent dans l'infini des théories sans que nous en sachions un iota de plus. La religion gallo-romaine est une conséquence de la conquête militaire et politique. Et elle est d'autant plus difficile à étudier qu'elle consiste, comme l'a montré, un peu à son corps défendant, M. Fernand Benoît, en une prolifération de cultes populaires, lesquels ne constituent pas par eux-mêmes un fait intéressant, mais sont la cause réelle de sa complexité.

Quant aux relations du calendrier de Coligny et des monuments figurés, nous n'y voyons au pis-aller qu'un aspect mineur de l'étude. N'est-il pas plus urgent de connaître, après une bonne lecture, le vocabulaire, le réglage et la valeur religieuse de ce calendrier ?

13. LUG ET L'OMPHALOS DE LUGDUNUM.

M. Amable Audin a eu l'excellente idée de consacrer l'article qu'il vient de donner aussi dans les *Hommages à Albert Grenier I*, pp. 152 sqq., à l'Omphalos de Lugdunum. Il serait trop long d'envisager dans la présente note une mise au point des rapports de Lug et de l'omphalos. Cependant nous formulerons dans l'immédiat quelques réserves sur l'interprétation de M. Audin et, pour ne pas avoir à nous répéter indéfiniment, nous constaterons en premier lieu que M. Audin fait entièrement siennes les vues de M. Thevenot sur le Mars agraire guérisseur, tutélaire, etc., ce qui fait que la majorité des critiques

adressées *supra* à M. Thevenot vaut également pour M. Audin. La principale différence est que le confusionnisme de M. Audin porte sur Lug.

M. Audin est en effet dans l'erreur, pensons-nous, quand il attribue à Lug cette indétermination, ou plutôt cette absence de spécialisation... qui apparaît à la lecture du livre de M. Thevenot ou quand il écrit en préambule : *En résumé ce dieu complexe emprunte à la fois les traits de Mars, de Mercure et d'Apollon, et la parfaite cohésion de tels traits montre qu'il est un personnage antérieur à la séparation et à la spécialisation de ces divinités.*

« L'absence de spécialisation » est mal venue dans le cas de Lug qui ferait plutôt preuve du contraire, d'une surabondance de spécialisations (cf. le célèbre épisode de l'arrivée de Lug à Tara dans le récit du *Cath Maighe Tuireadh*). Et la fragmentation de Mars, Mercure et Apollon, à partir d'une unique divinité primitive, est une pure hypothèse. Quand le fait se serait-il produit ? Comment, par quelles voies et pour quelles raisons ? En savons-nous quelque chose par des documents ? Lug n'est pas une « indivision » de Mars, Mercure et Apollon, il est bien davantage puisque, supérieur à tous les dieux et chef du panthéon, il est *samildanach* « polytechnicien », simultanément dans le panthéon et en-dehors du panthéon.

M. Audin semble croire, p. 155, que le culte de Lug était en voie d'effritement en Gaule à l'époque de la conquête parce que le souvenir de Lug ne se perpétuait plus que dans une vingtaine de toponymes. Que devrions-nous dire alors en Irlande où Lug est encore plus mal représenté dans le *Goidelicum Onomasticon* de Hogan ? Dix-neuf *Lugdunum* seulement sont parvenus jusqu'à nous. Mais n'y en avait-il que dix-neuf à l'époque d'Auguste ? M. Audin ne dispose là que d'un argument à valeur relative. De ce que Mercure ait été substitué à Lug dans le panthéon gallo-romain, il ne s'ensuit pas que Lug ait été une divinité en voie de disparition. L'effritement est avant tout celui des documents relatifs à la religion des Celtes continentaux et nous ne le pallions avec succès que par le jeu incessant de la comparaison insulaire.

La nécessité de la comparaison insulaire est d'ailleurs franchement admise par M. Audin, au contraire de M. Thevenot qui n'en dit pas un mot, pas même pour la refuser. L'inconvénient est ici que la comparaison est entachée de maladresse. Nous avons nous-même souvent présenté d'étroites correspondances de détail entre la Gaule et l'Irlande. Seulement une méthode comparative qui n'utilise qu'une accumulation de détails est inefficace. Il faut des ensembles, des structures, et le comparatiste serait bien naïf s'il avait pour ambition de ne comparer que des termes absolument identiques. Comparer, c'est avant tout comprendre.

Or la démonstration de M. Audin est viciée à la base par un contresens comparatif. La fête de Lug était, nous dit-il, celle de la *Terre-Mère, Tailtiu ou Trogan, de la fécondité universelle et des mariages*. Au surplus, par ses attaches avec la lune, astre des nuits et des mois qui règle la division de l'année, Lug était en rapport avec le calendrier. Ceci repose sur un article de J. Loth, *Le dieu Lug, la Terre-Mère et les Lugones*, in *Revue Archéologique* XXIV, pp. 205 sqq., dont M. Thevenot aussi s'était largement inspiré et qui forme apparemment la base de la documentation insulaire de M. Audin. L'information de J. Loth, celtisant qui connaissait parfaitement ses textes, était certes très bonne, mais il s'en faut de beaucoup que J. Loth ait produit tous les documents qui figurent au dossier de Lug et son interprétation ne peut plus être retenue désormais parce que les comparaisons qu'il a esquissées sont empiriques. La fête de Lug, nous l'avons montré, était en Irlande la fête royale par excellence, avec

un aspect de fécondité qui n'a été qu'une conséquence de sa qualité royale (voir *Ogam* XIV, pp. 341 sqq.). Les linguistes diront, en outre, pour leur part ce qu'ils pensent de l'appréciation de M. Audin, p. 155 : *Je tiens pour futile la distinction que l'on pourrait établir dans les étymologies qui en font [de Lugdunum] « la citadelle de Lug » ou « la citadelle de la lumière ».* Courons le danger d'être futile, mais acceptons plutôt de croire, avec tous les linguistes, J. Loth y compris, que Lug est un dieu lumineux, de par son nom ; sans cesser d'être bien autre chose que la lumière. Lugdunum est la « ville de Lug » (la distinction entre « ville » et « citadelle » n'a pratiquement pas de sens dans le domaine celtique). Et sans attendre l'avis des linguistes, nous signalerons de toute manière à M. Audin qu'il adopte une opinion très hardie en réfutant sans démonstration une étymologie formulée par Clitophon et retransmise par le Pseudo-Plutarque. Mais cette étymologie fabriquée est étayée par un rapprochement fallacieux entre le nom celtique de Lug et le substantif grec *lukos*, corbeau, dont l'existence n'est pas assurée, et qui postulerait celle, plus suspecte encore, d'un terme celtique *lougos*, corbeau. Nous nous souvenons que M. Audin, dans un compte rendu de la *Revue Archéologique de l'Est*, IV/2, 1953, p. 180, nous avait reproché, du reste sans nulle acrimonie, un lapsus hérité de M. L. Sjoestedt sur le corbeau des armoiries de Lyon. Nous avions opéré indépendamment la rectification (*Ogam* IV, pp. 280 sqq., et V, p. 26). Mais M. Audin sait, comme nous aujourd'hui, que le corbeau est un oiseau étroitement associé à Lug (cf. Jan de Vries in *Ogam* X, p. 279) et nous ajouterons que le lapsus n'était que matériel, sans inconvénient pour l'interprétation. Le festiaire irlandais le prouve : Lugnasad est la fête du roi en tant qu'intermédiaire entre le ciel et la terre, qualité revêtue par Lug au mois d'août par l'entremise du roi terrestre. Beltene est la fête sacerdotale du dieu lumineux tandis qu'à Samain, à l'entrée de l'hiver, le même dieu lumineux a aussi pouvoir sur l'obscurité (cf. *Ogam* XII, pp. 485 sqq., et XIV, pp. 178 sqq.). *Lougos* « corbeau » appartient au domaine de la *Wortsymbolik* et nous conseillerions volontiers à M. Audin de lire une étude étymologique qui ne saurait plus guère tarder. La légende étymologique de la fondation de Lyon est en tout cas sans faille et si nous ne croyons pas qu'on puisse la transposer en histoire, nous restons convaincus de sa grande valeur mythologique. C'est un élément précieux, jetant une lueur vive sur le symbolisme premier du génie de Lyon successeur de Lug. M. Audin a eu parfaitement raison de le souligner et il rejoint par là toutes nos conclusions personnelles sur l'importance du culte rendu à Lug à Lugdunum, lieu de réunion des soixante nations gauloises composant le *Concilium Galliarum*. La date du 1^{er} août est évidemment de moins en moins le résultat d'un hasard.

Une suggestion, en outre, est tout à l'honneur de M. Audin : *Lorsque fut érigé le sanctuaire du confluent, le mois d'août s'appelait sextilis. A cette époque Octave associait encore sa fortune au signe du capricorne sous lequel il était né, le 23 septembre. Quant à chercher dans l'anniversaire de la prise d'Alexandrie la raison du choix du 1^{er} août pour date des fêtes gauloises, c'est là simple réverie. Ne serait-ce pas, à l'inverse, la datation des fêtes gauloises d'Auguste qui aurait incité, quatre ans après leur création, à réserver le mois d'août au fondateur de l'Empire.* Auguste après César, c'est Numa après Romulus, le législateur après le guerrier. On lui doit une intelligente tentative de restauration de la religion romaine et l'opportunisme romain a certainement joué avec lui en Gaule son meilleur atout, par une politique à longue échéance. La politique religieuse d'Auguste a-t-elle été suivie par ses successeurs ? A-t-elle été aussi très attentivement étudiée par les historiens de la Rome antique ? Il resterait, quoi qu'il en soit, à étudier les conséquences de cette

politique en Gaule et à savoir si la tradition religieuse romaine a longtemps survécu à Auguste.

M. Audin a senti qu'il était, avec le génie et l'omphalos de Lyon, au centre d'un problème ardu et important et nous l'approuvons pleinement d'avoir souligné un rôle auquel sa fonction de capitale et sa légende de fondation préparaient Lyon depuis longtemps. A vrai dire, ce rôle, la ville l'a toujours joué, comme Tara en Irlande et le Magdalenberg dans le Norique. La Gaule antique, la Gaule celtique tout court a cessé d'exister quand *Lugdunum* a cessé d'être sa capitale, de même que l'Irlande traditionnelle a sombré dans le rougeolement d'incendie de la Tara des rois. M. Audin se doute, comme nous, que l'histoire porte ici son propre symbolisme et qu'il y aurait long à en dire...

En résumé, M. Audin a commis l'erreur principale de faire confluence au Mars agraire de M. Thevenot et à la *Terra-Mater* de J. Loth à propos de *Lug*. Nous ne disons absolument pas que la « troisième fonction » productrice n'existe pas chez les Celtes, mais si M. Audin veut bien lire ce que nous avons écrit à mainte reprise sur la structure fonctionnelle de la religion celtique il verra que cette « troisième fonction » est reléguée au niveau inférieur de la société : les « dieux » sont détenteurs du savoir, des arts et des techniques ou font la guerre, les « non-dieux » grattent la terre... La « troisième fonction » compte pour très peu dans le monde celtique et le génie protecteur de Lyon avait mieux à faire au niveau supérieur du sacerdoce et de la guerre. Cousins ou frères des Dioscures, *Momoros* et *Atepomaros* forment avec *Lug* une magnifique triade et une belle assise légendaire pour un *omphalos*... La légende étymologique s'ajoute à celle de *Mediolanum* dont nous avons traité dans un article (*Celticum* I, pp. 179 sqq.) qui, par inadvertance sans doute, a échappé à la sagacité de M. Audin. Nous en reparlerons dans de très prochains travaux.

LIVRES ET REVUES

6. Sir Thomas MALORY, *La Morte d'Arthur, The Book of King Arthur and his Knights of the Round Table*, avec une introduction de John C. Wilson, éd. University Books, New-York, 1961, xxxix + 330 pages, relié toile, 15 dollars.

Nous dirons peu de choses de ce gros livre si bien présenté. Ce n'est pas qu'il manque d'intérêt, au contraire, mais on a presque tout dit en indiquant que c'est la version anglaise moderne et complète de *La Morte d'Arthur* de Thomas Malory, une des dernières œuvres arthuriennes du moyen-âge finissant.

Le texte se lit facilement. Ici et là un mot archaïque arrête le lecteur qui a la possibilité de consulter un petit glossaire-index. Les notes sont remplacées par un conseil simple : *A new reader should be also told immediately that it is not necessary to understand every word of Malory's English, which is now five hundred years old. Let the flow of the talk and the narrative provide the sense.* Ce n'est hélas pas à recommander dans le cas d'un texte celtique... mais c'est sans doute la bonne manière de lire un roman. Quand on dépasse les obstacles ils finissent toujours par s'évanouir et le travail est, somme toute, profitable.

Nous sommes cependant un peu surpris que seul le nom de Heinrich Zimmer apparaisse dans l'introduction de M. John C. Wilson. Avant et après Zimmer, n'y a-t-il eu personne d'autre à s'occuper de l'œuvre de Malory et de son sujet ? La liste serait longue des celtisants qui ont « travaillé » ce sujet et le bon livre de vulgarisation n'est-il pas celui qui donne au profane l'envie d'aller plus loin ? Aller plus loin que Malory, c'est se plonger dans les légendes celtiques qui forment le point de départ de la littérature arthurienne. Quand il a écrit *The King and the Corpse*, Heinrich Zimmer n'était-il qu'un « Sanskrit scholar » ? Peut-être nous méprenons-nous sur les intentions des éditeurs, mais nous aurions souhaité, quel que soit le public auquel est destiné le livre et quel que soit le soin qu'on mette à lui épargner tout effort intellectuel, une bonne bibliographie de base.

Françoise Le Roux.

7. Jan DE VRIES, *Keltische Religion*, Kohlhammer Verlag, Stuttgart 1961, collection *Die Religionen der Menschheit*, dirigée par Christel Matthias Schröder, tome 18, 270 pages, cartes et plans, relié toile.

Eine Darstellung der keltischen Religion zu schreiben ist ein grosses Wagnis. Un auteur ne saurait mieux définir l'état d'esprit dans lequel il a abordé son sujet. Certes, c'est bien ce que nous pensons aussi : à l'écrin le mieux armé il faudra toujours beaucoup de hardiesse pour s'occuper de religion celtique. Ce n'est pas, on s'en doute, ce qu'on trouve dans toutes les préfaces, mais, comme M. de Vries, tournons définitivement le dos au malheureux passé des dieux celtiques, totems, fétiches ou précurseurs de l'art abstrait. L'avenir de la recherche est dans la description scientifique dégagée de toute hypothèse interprétative préconçue et nous persisterons toujours à croire que l'étude de la religion celtique, malgré le vieux refrain des Celtes sur lesquels « on ne sait rien », pose plus de problèmes de méthode que de documentation. Il suffit de constater que, ce qu'on retient avec profit dans bon nombre d'ouvrages, ce ne sont que très rarement les hypothèses, mais bien plutôt les suggestions quand elles sont basées

sur des constatations concrètes, ou mieux encore la documentation. Si nous citons encore le *Celtic Heathendom* de Rhys, c'est neuf fois sur dix pour les idées ingénieuses et intéressantes dont le livre fourmille, mais il s'en faut de beaucoup que tout soit vérifié ou simplement vérifiable, et quand nous utilisons la *Early Irish History and Mythology* de O'Rahilly, c'est beaucoup plus pour la documentation, sérieuse et abondante, que pour le plan ou la théorie...

M. de Vries a suivi la règle d'or de la méthode comparative dans le domaine celtique : admission sans restriction des documents insulaires, prudence dans l'interprétation des documents figurés continentaux en l'absence de commentaires discursifs, recherche de faits similaires ou parallèles pouvant servir de présomption, sinon de preuve. Le plan s'ensuit logiquement : étude des dieux gaulois classés d'après le schéma fonctionnel de César dans le *B.G.*, comparaisons insulaires et aperçus généraux sur tout le champ religieux dans une démarche à deux temps allant de l'antiquité continentale à l'Irlande.

Il aurait été étonnant que les résultats fussent mauvais : en moins de trois cents pages, M. de Vries présente un tableau assez précis, et remarquablement clair par rapport à certains de ses devanciers, des complications internes de la religion celtique. On devra passer sur quelques servitudes acceptées par souci de ne pas désorienter le lecteur profane, par exemple le chapitre sur le *Volkstum der Kelten*, dans lequel la religion ne gagne rien. On se dispensera aussi de critiquer les insuffisances théoriques d'un livre qui ne prétend être qu'un *Manuel* à jour des connaissances de 1961, avec des faits patents, reconnus, admis. Si M. de Vries n'était pas un maître compétent, nous dirions qu'il a fait un devoir de bon élève : il connaît trop bien l'histoire des religions pour ne pas avoir senti, dès le premier abord, que la religion celtique est loin d'être « mûre » pour la synthèse scientifique et il a évité tout parti-pris doctrinal. Il sait de même, en donnant dans de nombreuses notes un large écho à nos études personnelles publiées, dans *Ogam* principalement, depuis 1952, que son livre est destiné à vieillir : que bien des points sur lesquels il n'est en mesure de donner que des vues fragmentaires seront complétés ou éclaircis à plus ou moins brève échéance. Il est probable ainsi, que les pages consacrées aux fêtes celtiques ou aux druides auraient été plus complètes si M. de Vries avait disposé, en préparant son livre, des travaux qui ont été les nôtres en 1960-1961. L'ouvrage n'a pas non plus l'ampleur de la *Altgermanische Religionsgeschichte*, pour la rédaction de laquelle M. de Vries, plus à l'aise dans sa spécialité, pouvait partir de documents infiniment mieux classés et analysés par deux ou trois générations de germanistes. Mais admettons franchement que, dans les circonstances actuelles, de telles limitations étaient inévitables.

Il est, dans le détail, un assez grand nombre de points (qui seront évoqués dans nos études à venir) sur lesquels nous ne sommes pas du même avis. Le saumon du monument de Lydney Park indique par exemple chez le roi *Nodens* *Nuada* une personnalité royale qui dépasse de très loin le simple « pêcheur » ; *Epona* n'est guère à sa place parmi les déesses-mères de la Gaule ; le chapitre sur les dieux aux animaux en particulier et sur les divinités « mineures » en général donne au lecteur une impression de chaos et de confusion qu'il aurait fallu éviter. Peut-être aurait-il fallu encore préciser davantage, avant d'aborder l'imbroglio de la « troisième fonction », la distance énorme qui sépare la religion savante, que la mythologie insulaire permet d'entrevoir, et la religion populaire présente dans la prolifération des cultes gallo-romains. Mais ces remarques ne touchent pas à l'essentiel : sans parvenir à un résultat idéal, M. de Vries a simplifié, facilité l'accès à une saine compréhension de la religion des Celtes. Son livre n'est que du provisoire peut-être, mais il marque un gros progrès sur les ouvrages précédents dans lesquels on s'était fort peu soucié de

méthode et de structure. Des esprits chagrins pourraient être mortifiés que ce livre soit dû à la plume d'un germaniste, mais nous devrions demander alors aux celtisants, et non pas seulement à ceux de France (au reste peu nombreux !) : qu'avez-vous fait depuis vingt ou trente ans ?

F.L.R.

8. ALWYN REES et BRINLEY REES, *Celtic Heritage, Ancient Tradition in Ireland and Wales*, éd. Thames et Hudson, Londres 1961, relié, 427 pages, 50 shillings.

Un des reproches que suscite la civilisation celtique est de ne pas avoir su constituer des états viables. Mais, ce faisant, ne juge-t-on pas les Celtes à travers une optique toute « romaine » ? S'il est un point sur lequel les anciens Celtes échappent à l'homme moderne, c'est bien sur cette question du dédain des archives historiques. Et quand on voit le problème celtique à travers une conception moderniste ou étatique on se condamne à ne pas les comprendre.

S'il est vrai qu'on peut juger un livre à son introduction, commencer par réhabiliter les *storytellers* irlandais, leur conférer la noblesse scientifiques et poser en quelques pages le conflit *between scientific rationalism and intuitive faith*, voilà une hardiesse qui vaudra peut-être à MM. Alwyn et Brinley Rees bien des commentaires poliment sceptiques.

Le grand mérite de ce livre est de poser, en effet, en principe que la tradition celtique n'est pas un fatras, mais un tout dont nous possédons des fragments suffisants, complexes, mais compréhensibles et il est significatif que, pour montrer la valeur des récits, les auteurs les aient classés par genres (naissances, exploits de jeunesse, courtoises, enlèvements, aventures, voyages, morts) selon les vieux critères irlandais et non selon les classifications modernes par cycles.

Le symbolisme cosmique du calendrier de Coligny est bien vu (cf. *Ogam XIII*, pp. 521 et 635 sqq.) : l'explication du « centre » et de la royauté rejoint, dans un style différent, ce que nous-même en avons dit (*Celticum I*, pp. 159 sqq.). Là où, pour une raison ou pour une autre nous ne sommes pas d'accord, nous le dirons au fur et à mesure de l'avancement de nos études. Ce qui est dommage, malgré tout, c'est que malgré de nombreux travaux le lecteur restera encore longtemps sur sa faim parce que, pour mener à bien la comparaison de structure, il faudra une foule d'études séparées dont la première ligne n'a pas encore été écrite...

En fait les auteurs ont classé, d'une part des idées, d'autre part des documents, mais ils fournissent inévitablement des textes pour appuyer leurs idées et ils sont amenés tout aussi inévitablement à commenter les textes. Le lecteur a quelquefois du mal à suivre le déroulement logique du plan. Particulièrement dans l'épilogue on a l'impression que le chaos qu'ils ont trouvé devant eux a dérouteré les auteurs. La hardiesse de la méthode se double alors d'une extrême prudence, par exemple dans les définitions de l'Autre-Monde, pp. 343-344, et ses rapports d'indifférence avec le *kronos*. Mais le chaos, il faut le dire, était surtout dans les interprétations modernes, rationalistes ou historicisantes.

Voici maintenant un point ennuyeux : si les références et les notes groupées à la fin du volume sont nombreuses et substantielles, nous avons noté des lacunes qui nous étonnent (par exemple, p. 382, l'omission des travaux de J. Cuillandre sur l'orientation) et qui portent généralement sur les travaux des celtisants continentaux. En ce qui nous concerne, le livre est caduc sur le festiaire. Si, comme nous le supposons, il doit être un jour traduit en français, qu'il nous soit permis de souhaiter des références plus complètes.

Ceci étant dit, que les méthodes comparatives fassent école au Pays de Galles, *yn llygod yr amser*, c'est aussi un signe des temps. Avec MM. Alwyn et Brinley Rees nous avons eu à méditer cette réflexion désabusée de James Frazer : *If we are taxed with wasting life in seeking to know what cannot be known, and what, if it were discovered, would not be worth knowing, what can we plead in our defence ? I fear, very little.*

Mais si, nous avons beaucoup à dire, et il faut le dire... L'héritage celtique, c'est en premier lieu une conception du monde, une *Weltanschauung* sur laquelle l'influence latine ou germanique a toujours été négligeable. Peu importe, dès lors, qu'il soit utile ou non de répondre à la question inquiète de James Frazer : toute tradition authentique porte en elle-même sa propre justification, indifférente aux variations des jugements humains. Méfions-nous seulement d'une modestie qui n'est plus de mise : sur la tradition celtique il nous faut autre chose que des lueurs, des *glimpses*... il nous faut la lumière.

F.L.R.

9. ALBERT GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, IV/1, *Les monuments des eaux : aqueducs, thermes* ; IV/2, *Les monuments des eaux : villes d'eau et sanctuaires de l'eau*, éd. A. et J. Picard, Paris 1960, 952 pages, 285 figures, nombreux plans et cartes, index.

C'est une tâche ardue que de rendre compte du *Manuel* qu'Albert Grenier a publié quelques mois avant sa mort. Les archéologues futurs y ajouteront des détails ou les résultats de leurs travaux. Ceux de notre époque utiliseront les documents abondants versés dans leurs dossiers et les historiens examineront la synthèse qui, abolissant l'aridité du compte rendu de fouilles atteint au plus intime des phénomènes humains : les croyances religieuses.

Il est vrai que le premier volume de cette quatrième partie du *Manuel* nous concerne assez peu, car il est consacré aux aqueducs et aux thermes, monuments quelquefois impressionnants, évocateurs à tout le moins de l'influence romaine dans l'urbanisme et l'architecture de la Gaule. Donnant des plans, des croquis, des cartes, des photographies, citant des textes et d'innombrables références, A. Grenier a étudié chaque site séparément, minutieusement. Cela ne va pas toujours sans difficulté car si l'essentiel apparaît nettement les pièces accessoires sont rares ou échappent à toute interprétation assurée.

L'appel à la prudence ne saurait être négligé. On se demande souvent ce que la civilisation gauloise aurait donné sans la conquête : on pourrait se demander aussi ce que la civilisation gallo-romaine aurait produit sans les grandes invasions. Se serait-elle sclérosée comme les cadres politiques et économiques de l'Empire ou, résistante à la caducité, aurait-elle pu se rénover ? A. Grenier ne répond pas à la question, mais peut-être son travail aidera-t-il à la réponse. Si, en effet, les grands aqueducs et thermes, si nombreux dans le Sud de la Gaule, témoignent, comme les autres monuments, d'une civilisation urbaine à laquelle les Gaulois ont pris goût, les petits thermes montrent simplement la pénétration jusque dans les campagnes des habitudes de vie et des soins corporels qu'avait propagé la civilisation romaine. Et nous voudrions faire remarquer que, dans l'épopée celtique insulaire (où bien entendu on ignore ce que sont un aqueduc ou un établissement thermal) les eaux des lacs, des rivières et des sources font de fréquentes apparitions : sans qu'on aille penser à chaque fois à des ablutions religieuses. Recevant des Romains des principes d'urbanisme élémentaire, en eux-mêmes férus de propreté, les Gaulois n'auront-ils pas compris tout de suite l'utilité des aqueducs et des thermes ? Pour autant qu'on puisse en juger d'après les informations

de M. Grenier, faute d'avoir été bons sculpteurs, ils ont été excellents architectes.

A partir des informations archéologiques d'Albert Grenier (il serait nécessaire cependant d'apporter des compléments à la bibliographie) nous retiendrons ainsi une importante leçon : les sanctuaires gallo-romains font normalement suite à des sanctuaires gaulois plus anciens. Le changement d'aspect extérieur a été total après la conquête (ou, du moins, c'est ce que nous pouvons supposer), mais tout laisse à penser que la continuité culturelle n'a jamais été totalement rompue, qu'on a évité tout changement important dans les conceptions religieuses. Nous ajouterons seulement — et ce n'est ni la première, ni la dernière fois que nous en faisons la remarque ! — que cela ne suffit pas pour qu'on se borne à étudier la religion celtique d'après les représentations figurées gallo-romaines. Ces représentations plastiques sont des moyens éventuels de contrôle et non des bases de départ puisqu'elles adaptent, avec une fidélité que l'imprécision de l'interprétation rend toute relative, le panthéon continental au panthéon romain. Certes, il est inévitable que les « divinités de l'eau » aient eu leur part dans le passage de la civilisation guerrière décrite par le B.G. à la civilisation administrative qu'imposait la *pax romana*. Mais le fait est-il fondamental ? Soyons assuré, malgré toute cette eau, qu'à l'heure de la computation les dieux de l'Olympe celtique ont continué à boire leur bière et, à chaque fois qu'ils l'ont pu, du vin à pleines cuves...

F.L.R.

10. Roger AGACHE, *Vues aériennes de la Somme et recherche du passé*, numéro spécial du *Bulletin de la Société de Préhistoire du Nord*, n° 5, juillet 1962, 72 pp., 93 fig., 7, 5 F., Musée de Picardie, rue de la République, Amiens (Somme).

Cette luxueuse brochure constitue la première monographie des recherches aériennes effectuées dans le Nord de la France. Dans le département de la Somme, ces recherches ont permis de découvrir environ 250 traces d'ensembles archéologiques permettant des aperçus inédits de plusieurs milliers de vestiges distincts, des premiers champs néolithiques aux « cicatrices » laissées par les guerres ou le désastreux remembrement.

L'auteur, qui a déjà publié de nombreuses études sur les photographies aériennes et la détection des sites, nous présente un exposé des principes, méthodes et des techniques de la prospection aérienne et des vérifications sur le terrain.

Cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux découvertes archéologiques et à la résurrection du passé.

F.L.R.

Autres publications reçues

- Roger AGACHE, *Introduction à la préhistoire du Bassin de la Somme I-II*, in *B.S.P. du Nord*, 1960, 31 pp., 31 fig.
- Utilisation des vues aériennes de l'I.G.N. et des vues aériennes d'amateur pour les recherches préhistoriques*, in *Bull. Soc. Normande d'Et. Préhistoriques*, XXXVII, 1961/3, pp. 64-69, 3 fig.
- Photographies aériennes du site présumé de Bratuspantium et de ses abords près de Breteuil-sur-Noye (Oise)*, in *Bull. de la Soc. franç. de Photogrammétrie*, n° 5, avril 1962, pp. 17-24, 8 fig.
- Jacques ANDRÉ, *Introduction à l'étude des relations commerciales des Vénètes d'Armorique avec le centre de la Gaule romaine*, in *R.A.C.*, 1962/1, pp. 58-63, 1 fig.
- Notes d'archéologie sous-marine*, in *Annales de Bretagne*, LXVIII, 1961/1, pp. 95-97, 1 fig.
- Deux cours carolingiens du Morbihan*, in *Mém. Soc. d'Hist. et d'Arch. de Bretagne*, t. XLII, 1962, pp. 49-57, 2 fig.
- Jacques ANDRÉ et Joël LE CORNEC, *La ferme gallo-romaine de Bodan (Morbihan)*, in *Annales de Bretagne*, LXIX, 1962/1, pp. 75-92, 10 fig.
- Jean ARNAL, *Les dolmens à façade*, in *Bull. Soc. d'Et. Sc. d'Angers*, n.s., II, 89^e année, pp. 51-53, 2 fig.
- Louis BALSAN, *Temples et fana des Rutènes*, in *Revue du Rouergue*, 1961/3, pp. 1-7, 2 fig.
- José-Maria BLAZQUEZ, *Cabezas inéditas del castro de Yecla, Salamanca, in Strenae (Acta Salmanticensia)*, XVI, 1962, pp. 1-9, 2 fig.
- Expansión celtibérica en Carpetania, Bética, Levante y sus causas (Siglos III-II ad. J.-C.)*, in *Celticum III*, 1962, pp. 409-428, 2 planches.
- Fermin BOUZA-BREY, *O castro de alobre e os contactos entre a Bretaña e a Galiza na época romana*, in *Homaxe a Cuevillas*, Vigo 1957, pp. 73-110, 28 fig.
- El tesoro romano de Deiro*, in *Cuadernos de Estudios Gallegos*, I, 1961, pp. 259-263, 1 pl., 2 fig.
- Hacha de tipo siculo en el comercio del Bronce Final del noroeste peninsular*, in *Boletín de la Comisión de Monumentos de Orense*, XX, 1959-1960, pp. 233-241, 4 fig.
- J. BOUDOÛ, J. ARNAL et A. SOUTOU, *La céramique incisée à méandres symétriques du Pont-du-Diable (Aniane, Hérault)*, in *Gallia* XIX/1, 1961 [1962], pp. 201-218, 12 fig.
- Franck BOURDIER, *L'art préhistorique et ses essais d'interprétation*, Paris, 1962, 40 pp., 132 fig.
- Wilhelm BRANDENSTEIN, *Bemerkungen zum Sinnbezirk des Klimas, in Studien zur idg. Grundsprache*, Wien 1952, pp. 23-25.
- Illyrisch "palä «Weide»*, in *Orbis* X/2, 1961, pp. 491-498.
- Karel CASTELIN, *Vindelický statér s nápisem ATV (ATVLL)*, in *Numismatické* XV, 1960/2, pp. 33-40, 6 fig.
- Les statères arvernes à la lyre*, in *Revue Belge de Numismatique*, 107, 1961, pp. 69-81, 5 fig.

- Zur Chronologie des keltischen Münzwesens in Mitteleuropa, in *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 12, 1962, pp. 199-207, 2 fig.
- Mincooni systém nasich zlatých keltských razeb, in *Numismatikých*, XVII, 1962, pp. 36-42.
- C.-L. CHASTANG, La culture des plantes tinctoriales, in *Bull. Soc. Hist. et Sc. des Deux-Sèvres*, XI, 1960, pp. 1-7.
- Kenneth G. CHAPMAN, Icelandic-Norwegian Linguistic Relationships, supplément n° VII à *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, 1962, 200 pp., cartes.
- Bernard CHERTIER, La civilisation des Champs d'Urnes en Champagne. Sa céramique et ses rites funéraires, in *Pallas* IX/3, 1960, pp. 31-52, 8 fig.
- Werner GOBLENZ, Zur Frühgeschichte der Meissner Burg, in *Meissner Heimat*, 1, 1961, 32 pp., 16 pl., 28 fig.
- Albert COLOMBET, Une tâche urgente pour les archéologues et les historiens, in *Annales de Bourgogne*, 1961, pp. 205-212.
- G. CORDIER, J.-P. MILLOTTE, R. RIQUET, Trois cachettes de bronze de l'Indre-et-Loire, in *Gallia-Préhistoire*, III, 1960 [1961], pp. 111-128, 10 fig.
- La cachette de bronze d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), in *Gallia-Préhistoire*, II, 1959, pp. 57-61, 6 fig.
- A. COHENET, La numismatique, témoin de l'histoire, in *Bull. Assoc. Guillaume-Budé*, 1962/2, pp. 174-193.
- M. Aylwin COTTON, Observations on the Classification of Hill-Forts in Southern England, in *Problems of the Iron Age in Southern Britain*, s.d., pp. 61-68.
- Regional variation in British Hillfort structure, in *V^e Intern. Kongress für vor- und Frühgeschichte*, Hamburg 1958 [1961], pp. 204-207.
- M. Aylwin COTTON et Sheppard FRERE, Encintes de l'Age du Fer au pays des Lémovices, in *Gallia* XIX/1, 1961, pp. 31-54, 18 fig.
- Wolfgang DEHN, Aperçu sur les Oppida d'Allemagne de la fin de l'époque celtique, in *Celticum* III, 1962, pp. 329-386, 17 fig., 2 dépliants, 11 planches.
- † Waldemar DEONNA, Le muret et la médiancée, in *R.A.*, s.d., pp. 141-153, 4 fig.
- L. DROUELLE et J. HAIRIE, Les retranchements ottrifiés de la Courbe (Orne), « Le Pays d'Argentan », 1962, 20 pp., 9 fig., 2 plans, 1 planche.
- Abbé Julien M. DURAND, Les fresques romanes de Vals (XII^e siècle), in *Bull. de la Soc. Ariégeoise Sc. Lettres et Arts*, 19, 1960-1961, 16 pp., 3 pl.
- L'oppidum de Vals (Ariège), in *Celticum* III, 1962, pp. 249-272, 11 planches.
- Pierre DURVIN, La protohistoire et la période gallo-romaine dans la région de Creil (Oise), in *C.R. de l'Institut français d'anthropologie*, 1955, n° 103, 4 pp.
- Les silex de Thiverny (Oise), t. à p. s.l.n.d., pp. 64-72, 5 fig.
- Caves des sanctuaires gallo-romains dans l'Oise, in *Celticum* III, 1962, pp. 439-452, 12 fig., 7 planches.
- Jean DUPONT, Le site et les lampes votives du Chastelard de Lardières, 1961, 32 pp., 13 pl.
- E. EYCHENNE et G. FOUET, Découvertes gallo-romaines à Saint-Gaudens, in *Revue de Comminges*, 1959, 6 pp., 1 plan.

- Margit FALKNER, Ist idg. *pelekus ein akkadisches Wort?, in *Studien zur idg. Grundsprache*, Wien 1952, p. 26.
- Georges FOUET, Vieille-Toulouse : Puits funéraire n° IV, in *Pallas* IX/2, 1960, pp. 219-224.
- Camille GABET, Les dolmens de la région de Rochefort, in *Bulletin de la Soc. de Géographie de Rochefort*, 1961, 2^e série, t. I, n° 7, pp. 203-213.
- Sylvain GAGNIÈRE, La grande jaune, in *Bull. du Musée d'anthropologie préhist. de Monaco*, 1957/4, pp. 119-122.
- La grande faune de la grotte du Lazaret, Nice (A.-M.), in *Bull. du Musée d'anthr. de Monaco*, 1959/6, pp. 141-150.
- Sylvain GAGNIÈRE et J. GRANIER, Sur un moule multiple du Bronze récent trouvé dans le département du Vaucluse, in *B.S.P.F.*, LVIII, 1961/5-6, pp. 282-284, 1 fig.
- Trois haches en bronze de types italiens conservées au Musée Calvet d'Avignon, in *B.S.P.F.*, LIX, 1962/1-2, pp. 48-50, 1 fig.
- Quelques objets de l'Age du Bronze trouvés à Orange (Vaucluse), in *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 5^e série, VIII, 1961-1962, pp. 21-25, 2 fig.
- Les niveaux historiques de la grotte du Lierre à Saint-Geniès-de-Comolas (Gard), in *Provence Historique*, 1962, n° 48, pp. 173-187, 5 fig.
- Le Roches des Doms berceau d'Avignon, in *Guide illustré d'Avignon*, 1962, 5 pp., 2 fig.
- S. GAGNIÈRE, J. GRANIER, R. PERROT, Sépultures à incinérations du 1^{er} siècle à Tavel (Gard), in *Gallia* XIX/1, 1961 [1962], pp. 232-241, 12 fig.
- Robert GAVELLE, Lugdunum Convenarum et l'Espagne. Témoins inédits ou mal connus, in *Revue de Comminges*, 1960, pp. 1-25, 7 pl.
- Sur les passages qui franchissent la Garonne, in *Revue de Comminges*, 1961, pp. 1-19, 1 fig.
- Pour l'histoire de Convenae. Quelques repères, in *Revue de Comminges*, 1962, pp. 1-35, 5 pl.
- Robert GAVELLE et Hugues VERTET, Nouvelles statuettes gallo-romaines en terre blanche, in *R.A.E.*, XI, 1960 [1961], pp. 297-303, 2 fig.
- Emile GAVELLE, Le pont de Labroquère, in *Revue de Comminges*, 1961, pp. 1-7, 1 pl.
- A. GEUBEL, Chronique des fouilles dans les nécropoles à tombelles de La Tène en Ardenne belge, in *Miscellanea Archaeologia in honorem J. Breuer* (Archaeologia Belgica 61), 1962, pp. 55-63, 2 fig.
- Jean GUILAINE, Le vase campaniforme dans le groupe pyrénéen catalan français, in *Pallas* VIII/3, 1959, pp. 33-40, 2 fig.
- Les sépultures « en fosse » de la Laiga (Cournanel, Aude), in *B.S.P.F.*, LVI/11-12, 1959, pp. 681-684, 3 fig.
- Jean GUILAINE et Urbain GUBERT, Les sépultures néolithiques de « Dela l'Aigo », Cournanel (Aude), in *Bulletin de la Soc. d'Et. Sc. de l'Aude*, LIX/3-7, 1958, pp. 3-7, 1 pl.
- † Friedrich HOLSTE, Zur chronologie der südosteuropäischen Depotfunde der Urnenfelderzeit, Marburg/Lahn, 1962, 27 pp., 43 pl.
- C. HUGUES, S. GAGNIÈRE et O. RAPPAZ, Les mustériens de Sainte-Anastasia (Gard), in *Festschrift für Lothar Zotz*, s.l.n.d., pp. 217-231, 9 fig.
- Jan JELINEK, Zur Anthropologischen Problematik der Bronzezeit, in *Acta Musei Moraviae*, XLVI, 1961, pp. 235-262.

- René JOFFROY, *Les tumulus de la région de Baigneux-les-Juifs (Côte d'Or), d'après la collection Girardot*, in *Bull. de la Soc. Archéol. et Hist. du Chatillonnais*, 4^e série, n° 1, 1959-1960 [1961], pp. 15-20, planches III-IV.
- Werner KRAEMER, *Manching II, zu den Ausgrabungen in den Jahren 1957 bis 1961*, in *Germania* 40, 1962/2, pp. 293-317, 8 fig., 2 plans, 2 planches.
- Joël LE GALL, *Les sous-sols gallo-romains d'Alsésia*, in *Celticum* III, 1962, pp. 429-438, 5 fig., 5 planches.
Un sanctuaire indigène au centre d'Alsésia (?), in *Hommages à Albert Grenier* (Collection Latomus, LVIII/2), pp. 981-994, 3 planches.
- Françoise LE ROUX, *Les Iles au Nord du Monde*, in *Hommages à Albert Grenier* (collection Latomus, LVIII/2), pp. 1052-1062.
- Jean R. MARÉCHAL, *Le leghe di rame utilizzate nella metallurgia primitiva europea*, in *La Metallurgia italiana*, LIV/1, 1962, pp. 22-32, 8 fig.
- Joseph MERTENS, *Le refuge protohistorique de Montauban-sous-Buzenol (Belgique)*, in *Celticum* III, 1962, pp. 387-402, 6 fig., 4 planches, 4 plans.
- J.-P. MILLOTTE et M. VIGNARD, I. *Les antiquités de l'Age du Bronze*. Catalogue des Collections Archéologiques de Lons-le-Saunier. Annales Littéraires de l'Université de Besançon, vol. 36 (Archéologie 11), Paris 1960, 62 pp., 23 planches.
- J.-P. MILLOTTE et R. RIQUET, *La cachette de bronze de Notre-Dame d'Or (Vienne)*, in *Gallia-Préhistoire* II, 1959, pp. 71-80, 6 fig.
- M. MARIEN, *Masques celtiques et bronzes luristanais*, in *Analeta Archaeologia* (Festschrift Fritz Fremersdorf), s.l.n.d., pp. 265-267, planches 69-70.
- René NELLI et Jean GUILAINE, *Sur quatre mégalithes des Corbières centrales*, in *Bull. Soc. d'Et. scient. de l'Aude*, LIX, 1958, pp. 3-8, 2 fig.
- A. NIEDERLENDER, R. LACAM et J. ARNAL, *Mors en bois de cerf de Roucadour (Lot)*, in *B.S.P.F.*, 1953/9-10, pp. 515-517, 3 fig.
- Rolf NIERHAUD et Gerhard WEIN, *Ueberreste römischer Türme in Schwaben*, in *Kosmos*, 58, 1962/3-4, pp. 115-119 et 146-151, 12 fig.
- René PARIS, *Fouilles du fanum du Tremblois. Campagnes de 1959-1960*, in *Bullet. de la Soc. Archéol. et Hist. du Chatillonnais*, 4^e série, n° 1, 1959-1960 [1961], pp. 10-14, pl. II.
- Peter PETRU, *Cernunnos in Slowenien*, in *Situla*, 4, 1961, pp. 31-48, 3 planches, 5 fig.
- Vittore PISANI, *Rassegna germanica*, in *Paideia*, XV, 1960, pp. 97-179.
La religione degli antichi Celti, in *Storia delle Religioni* II, 1962, pp. 861-891, 15 fig.
- Georges PLAISANCE, *Les appellations des forêts et lieux boisés*, s.l.n.d., pp. 39-55.
- Alain PLOUBINEC, *Nouvelle découverte de puits funéraires gallo-romains et constatations archéologiques à Rezé (Ratiatum) Loire-Atlantique*, in *Annales de Bretagne*, LXVIII/1, 1961, pp. 99-114, 4 fig.
- Julius POKORNY, *Keltische Etymologien*, in *Indogermanische Forschungen*, 65/2, 1960, pp. 161-171.
- Janina ROSEN-PRZEWORSKA, *Zagadnienia Celtyckie w pracach Stefana Czarnomskiego*, in *Archeologia Polski*, VI/2, pp. 273-312 (avec résumé français).
- Z problematyki kontaktów Celta scytyjskich*, in *Archeologia Polski*, VI/1, pp. 65-102 (avec résumé anglais).

- Nancy K. SANDARS, *Wheeltwrights and Smiths*, in *Celticum* III, 1962, pp. 403-408.
- H.N. SAVORY, *Excavations at Dinas Emrys, Beddgelert (Carn.)*, 1954-1956, in *Archaeologia Cambrensis*, 1960, pp. 13-77, 2 dépl., planches I-VIII, 8 fig.
- Marc SAUTER, *Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens. Deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955-1959)*, in *Vallesia* 1960, pp. 241-296, 8 pl., 40 fig.
- Wilhelm SCHLEIERMACHER, *Untersuchungen am Obergermanischen und rätischen Limes*, in *Neue Ausgrabungen in Deutschland*, Berlin 1958, pp. 303-312, 7 fig.
Les surnoms des divinités celtiques et germaniques en Rhénanie, in *Celticum* III, 1962, pp. 267-270.
- Wilhelm SCHULE, *Probleme der eisenzeit auf der iberischen Halbinsel*, in *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 7, 1960, pp. 59-125, 36 fig.
- Klaus SCHWARZ, *Spätkeltische Viereckschanzen ergebnisse der Topographischen Vermessung und der Ausgraben 1957-1959*, in *Jahresbericht des Bayerischen Landesamtes für Denkmalpflege*, 1960, pp. 51-85, 30 fig.
- Helmut SHOPPA, *Keltische Einflüsse in der provincial-römischen Plastik*, in *Bonner Jahrbücher*, 158, 1958 [1960], pp. 268-294, 5 pl.
- Grace SIMPSON, *Notes on Gaulish Samian pottery and its analysis by neutron activation*, t. à p. s.l.n.d., 5 pp., 1 carte.
- André SOUTOU, *Une voie ancienne de Toulouse à Rodez*, in *Pallas* X/2, 1961, pp. 97-107, 2 pl., 1 fig.
- Antonio TOVAR, *Sustratos Hispánicos, y la inflexión Románica en relación con la infección Céltica*, in *VII^e Congrès International de Linguistique romane*, 7-10 avril 1953, Barcelone, 1955, pp. 387-399.
Hispania en la historia de la escritura. Para la delimitación epigráfica del concepto de la tartesio, in *Anales de Historia Antigua y Medieval*, 1956, pp. 7-14.
Etymologisches über myk. te-u-ta-ra-ko-ro «Orseillesammler, Farber», in *Münchener studien zur Sprachwissenschaft*, 10, 1957, pp. 77-83.
Etimologia celtica de muga, in *Romanica*, Festschrift für Gerhard Roßls, Halle (Saale), 1958, pp. 449-454.
Geminados semánticos en vascuence, in *Ioanni Dominico Serra er Munero Laeto inferiae*. Etudes linguistiques en l'honneur de G.D. Serra, (Istituto di Glottologia, Napoli), 1959, pp. 367-371.
Fonología del Ibérico, in *Miscelánea Homenaje a André Martinet «Estructuralismo e Historia»*, t. III, t. à p., 11 pp.
El Metodo Lexico-Estadístico y su aplicación a las relaciones del vascuence. San Sebastian 1961 (Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País (extract du Bulletin, XVII, 3), 35 pp.
- Karl TREHNER, *Die illyrische Namengebung*, in *VI^e Congrès International des Sciences onomastiques*, Munich, 24-28 août 1958 [1961], III, pp. 730-743.
- Raymond VALLENTIN DU CHEYLARD, *Le commerce du Bronze à travers l'Alpis Graia*, in *Actes du 85^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Chambéry-Anney 1960 [1962], pp. 29-41.
Le Rhône véhicule des civilisations, t. à p. s.l.n.d., 4 pp., 6 fig.
Les inédits de Vaison monumentale, in *Rhodania R.A.S.*, 1961, pp. 37-48, 3 fig.

- Guy VERRON, *Le dolmen du « lit de la Gione », commune de Juvisy-sous-Andaine (Orne)*, t. à p. s.l.n.d., pp. 69-76, 4 fig.
- Hugues VERTET, *L'officine de Toulon-sur-Allier*, in *Acta II*, (R.C.R.F.), 1959, pp. 69-73, 3 fig.
- Vénus, « Cucullatus » et autres figurations de l'officine de Thiel-sur-Acolin (Allier), in *R.A.E.*, XI, 1960 [1961], pp. 303-314, 9 fig.
- Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse. Cahier 2 : L'Age du Bronze en Suisse, Bâle 1959, 42 pp., 21 pl. Cahier 3 : L'Age du Fer en Suisse, Bâle 1960, 48 pp., 20 pl.
- Inventaria Archaeologica*, Pologne, fasc. VI, Période romaine (S. Nosek), Lodz-Varsovie 1961.
- Fasc. VII : Fin de l'Age du Bronze et période de Hallstatt (W. Smigielski et D. Durczewski), Lodz-Varsovie 1961.
- Neue Funde aus dem Oppidum von Manching (= Germania 39, 1961/3-4, pp. 299-383) :*
- Hans-Jörg KELLNER, *Die älteste keltische Fundmünze aus dem Oppidum von Manching*, pp. 299-305, 1 fig., 1 pl. (n° 37).
- Werner KRAMER, *Fremder Frauenschmuck aus Manching*, pp. 305-322, 6 fig., 6 planches (38 à 43).
- Otto KUNKEL, *Zur Frage keltischer Glasindustrie. Nach einer Manchingener Fundgruppe*, pp. 322-329, 2 fig., 1 pl. (44).
- Otto ROCHNA, *Zur Herkunft der Manchingener Sapprelit-Ringe*, pp. 329-354, 4 fig., 2 pl. (45-46).
- Rudolf-Albert MAIER, *Zu keltischen Würfelfunden aus dem Oppidum von Manching*, pp. 354-360, fig. 1.
- Ferdinand MAIER, *Zur bemalten Spälatènekeramik aus dem Oppidum von Manching*, pp. 360-368, 4 fig., 2 planches.
- Joachim BOESSNECK, *Zu den Tierknochenfunden aus dem Oppidum von Manching*, pp. 368-383, 4 fig.

(A suivre.)

v. angl. hlec (avec h hystérogène) "leck", all. mod. Leck, adj. lech et lechil, leck, néerl. lak, v. norr. leka "das Wasser durchlassen", m. néerl. leken "zerlechen", "zerlechten", leck, mha. lechen "Flüssigkeit durchlassen, vor dem Reicht Risse bekommen, verschmachten", lechezen, all. mod. lechzen "austrocknen", litt. ausrinnen", v. angl. leccan "mouiller" (a forme causative * lakjan), bas-ail. lac, angl. mod. lack, v. fris. lec "Schade"; degré élargi : v. norr. lekr "ruissseau", norvég. "mare" (Pokorny, *Idg. Wb.*, p. 657; Kluge, *Stym. Wb. der deut. Spr.*, p. 349 b-350a; A. Johannesson, *Island. Stym. Wb.*, p. 749-750). Le gallois legas "mort" (Y Geiriadur Mawr, p. 304b) suppose un dérivé à suffixe * legastu- et le m.irl. do-luisim "je pardonne, j'excuse" remonte à * logeio, de même que * lógaim "je pardonne" dont il ne peut être séparé (cf. Pokorny, p. 657 et Walde-Pokorny, II, p. 422-423). Voir aussi * LEGIMI.

* LEGI, substantif m., "médecin", attesté seulement en goidélique, le brittonique y ayant substitué un emprunt au lat. medicus, gall. meddyg, bret. mezeg (cf. *Michdach quasi medic ab eo quod est medicus* *T. I. liagh* dans le *Glossaire de Cormac* éd. Stokes, p. 113).

V.irl. et m.irl. liaig dissyllabique à partir d'une forme ancienne lieig parce que la qualité des voyelles non accentuées suivant d'autres voyelles est déterminée le plus souvent par les consonnes finales de la syllabe et que ces voyelles sont devenues à devant des consonnes neutres, ex. liacc, gén. sg. de lie "pierre" et deac(c) "dix" (Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 84 et *Gloss. O.I.*, p. 66-67, § 105, cf. Pedersen, *V. G. I.*, p. 262-263, § 168 et p. 311); -ia- mono-syllabique n'aurait pu donner le génitif en -e : lega.

Nom. sg. Doberar tra a liaig co Conchobar .i. Fingen "In the meantime his physician was brought to Conchobar, even Fingen" (*Aided Conchobair*, éd. K. Meyer, *T. I. S.*, xiv, p. 8; § 9; cf. § 10); is ann sin tuccath Fachtnu liaig Bochada chu-cco "On lui amena alors Fachtna, le médecin d'Bochaid" (*Bochmarc Staine*, éd. W. B. Hesel, *I. T.*, I, p. 122, § 8, version Berton, ligne 4), Doberar Fachtna liaig Bochdach dia lmaigiu in tan ron gab oeil for scab "on le fit examiner par Fachtna le médecin d'Bochaid, quand il recouvra ses esprits sur la mort" (version Lebor na hUdraid, § 8, lignes 22-23), Ithall liaig Ailella 7 Medba ba sed a chomaimn "Ithall, Arzt von Ailill und Medb, war sein Name" (*T. B. C.*, éd. Windisch, p. 611, ligne 4287).

Nom. Sg. et Gén. sg. i n-aurell tar/a/ ési cen lepaid aracuil liaig, i tar-gud lego co deroc (i)n-a/a/réline inna farslái in traduction litt. "un gage préalable à cet effet, sans le lit que défend le médecin, la provision du médecin jusqu'à la déclaration de guérison et de pleine santé" (*Crith Gablach*, éd. D. A. Binchy, p. 3, § 8, lignes 54-56; traduction anglaise d'O'Curry, *On the Manners and Customs of the Ancient Irish III*, p. 476 : "... while he (i.e. the wounded man) lies upon the bed of a physician - the physician certifies that the wound is curable, and becomes responsible for the after cure of it").

Nom. Sg. et Dat. sg. Atbert-som : Atom-athcomairc, am liaich. Nit recam a les : Ata Dien-cecht do liaigh lenn. "He said : 'Question me : I am a leech' - 'We need thee not. We have for a leech Dian-cecht'" (*Cath Maighe Tuilreadh*, § 64), Agus sid in coiced liaig déo las ind á-beimti ris rannic "und eben der fünfzehnte Arzt, (nur) das Ende des Schlags trat ihn" (*T. B. C.*, lignes 4284-4285).

Acc. Sg. Diambad hé Conall chena / fris mbetis cróichta is chneda, no sirfed in cú in mbith mbas / co fapbad liaig dá leges "Et si Conall était couvert de blessures, le Chien chercherait dans le vaste monde jusqu'à ce qu'il ait trouvé un médecin pour le guérir" (*Berglige Conculaind*, éd. Dillon, p. 12, § 29, lignes 347-350; cf. *Qgam x*, p. 296), Agus conattacht liaig bar Coinculaind da fcc 7 da leges "und er verlangte von Cúchulainn einen Arzt, für seine Heilung und für seine Kurierung" (*T. B. C.*, lignes 4265-4266; cf. lignes 4288-4289).

Gén. Sg. Int othrus ní fil indiu isin/d/ aimoir s/e/o acht lóg a deg(g)fo-liaig do chách farna m(b)iad iter focharic lego 7 lin/d/ 7 biathad, 7 lór n-aimne, amairec, e(a)shoda, acht bid coitohenn díleas each nrrad di gráid thaithe i córus othrusa "Il n'y a pas de pension de maladie aujourd'hui de ce temps-ci, excepté le prix de la maladie pour tous avec, outre la nourriture, les honoraires du médecin, boisson et nourriture, le prix du visage défiguré, de la blessure, de la perte d'un membre. Mais chaque classe légale a communément droit à ce qui lui convient comme indemnité de maladie" (*Crith Gablach*, éd. D. A. Binchy, p. 2, § 8, lignes 47-51), Prebuiith réir lego "la guérison conformément /aux prescriptions/ du médecin" (*Crith Gablach*, p. 3, § 8, lignes 57-58), Nir bo lám lega la Mani inn uair sin "Mene hatte nicht die Hand eines Arztes zu der Stunde" (*Toc-marc Ferbe*, éd. Windisch, *I. T.*, III, p. 486, ligne 318).

Dat. Sr. Ba meubl tra la hAillill inni, ocus nÍ ro ataim don liaigh a ghabh ocus luid uad iartain in liaig "Allill eut honte alors et n'avoua pas sa malade au médecin, et le médecin le quitta" (Tochmarc Etaine, éd. Windisch, I.T., p. 122, version Egerton, § 8, lignes 9-10).

Nom. Pl. et Dat. Pl. Cid trá acht marbais Cethera mac Fintain go ráncatar bóic lega déc leis do legib fer m-hérend "Wie dem auch sei, Cethern Sohn des Fintain totete, bis fünfzehn Aerzte von den Aerzten der Männer von Irland seiner wegen (?) gekommen waren" (T.B.C., lignes 4283-4284; plutôt que par "seinetwegen" nous traduirions leis par "zu ihm" : "... jusqu'à ce que quinze des médecins des hommes d'Irlande soient venus vers lui").

Acc. Pl. 7 tuc/ádh/ leagha na féine ocus 7 do uádhur caoicís ar mhíós da léighios "on leur amena les médecins des féine et ils furent un mois et demi à les guérir" (Pois léghe Chonáin, éd. Maud Joynt, p. 57, lignes 1914-1915).

Gén. Pl. Is ed sin fódora tan / Luamag na lega labar : / do gnuírad Diancecht na ceól / drécht oc nídrud rodag-sól "Thus arose of yore the name Luamag of the voluble physicians, of the skill of Diancecht lord of spells under guidance it hath well learned a tale" (The Metrical Dindsenchas, IV, p.184, vers 17-20). Acht dorala éin marb di muaid moir eter collaib na lega aile ri ré cian 7 ri remes fata "Aber leblos von einer grossen Betäubung geriet er unter die Leichen der anderen Aerzte für eine gute Weile und für eine lange Zeit" (T.B.C., lignes 4285-4286).

Dat. Pl. Fingín fathliaig liaig Conchobar co leaghaibh Uladh uime "Fingín der Seher-Arzt, der Arzt Conchobar's mit den Aerzten der Ulter um ihn" (T.B.C., lignes 5506-5507). Tánaic leag réne i n-dunad 7 i longphort fer á-hérend 7 ra raid ri legib fer m-hérend tiachtain ass do leagess Cethern meic Fintain "Iaag kam ri legib fer m-hérend nach dem Standort der Männer von Irland, und er sagte vorwärts nach dem Lager und nach dem Standort der Männer von Irland, und er sagte den Aerzten der Männer Irlands herauszukommen, um Cethern den Sohn des Fintain zu kurieren" (T.B.C., lignes 4272-4274, cf. lignes 4269-4270). Nir bo réid an la legib fer á-hérend an sin, techta do leges a m-bidbad 7 a namat 7 a n-echtrud "Das war gewiss nicht leicht für die Aerzte der Männer von Irland hinauszugehen um ihre Gegner und ihre Feinde und für sie Fremde zu kurieren" (T.B.C., lignes 4274-4276).

En composition fathliaig "médecin-devin" est utilisé comme synonyme de liaig pour désigner le "médecin de Conchobar, Fingín : Maith a phopa léig, bar Cúchulaind, do dam-sa go léigín fathliaig go Ferta Fingín, go leccain Silebe fuit co léigín Conchobar" (Wolhan, Meister Léig, s'agit Cúchulaind, "nimmit dir zu Fingín Maith Conchobar", nach Ferta Fingín, nach dem Leccan von Sliab Fúait, zu dem Arzte dem Seher-Arzt, nach Ferta Fingín, nach dem Leccan von Sliab Fúait, zu dem Arzte Conchobar's" (T.B.C., lignes 4269-4291; cf. lignes 4292-4294; à propos de fath se Conchobar's" (T.B.C., p.305-312), irl.mod. liaig, gén. leagha, pl. id. "a reporter aussi à Ógam xii, p.305-312), irl.mod. liaig, gén. leagha, pl. id. "a physician, a surgeon" (Dinneen, Foclóir, p.436b); gaélique d'Écosse liach et lighiche id., pl. lighichean (Mac Lennan, p.210b). Manx lhee-vs.

Il n'existe pas de correspondance indo-européenne sûre. D'Arbois de Jubainville, Les premiers habitants de l'Europe, II, p. 366 sqq. a été l'un des premiers à considérer le mot gotique *lekeis* comme un emprunt ancien au celtique et il a généralement été suivi. L'emprunt est admis par Pedersen, V.G. I, p.21 (cf. aussi p. 311 : das Lehnwort got. *lekeis* braucht wohl nicht eine kontrahierte kontinentale keltische Form voraussetzen; eine Form mit hiatus bildendem e-e genügt), considéré comme probable par S. Feist, Verh. der got. Sp. 1938, p.329ab ("Das germ. Wort wohl aus dem Kelt.") et réfuté par Pokorny, Idg.Wb. 677 ("keinesfalls zu got. *lekeis*"). Mais le k du gotique répond à un g indo-européen (w. Braune-K. Helm, Gotische Grammatik, 1953, p.35, § 57) conservé en celtique et la lexicographie germanique est difficile à classer :

le v.norr. *laeknir*, *laeknari* "médecin", d'après A.Jóhannesson, Isl. Etym.Wb., p.1077-1078 "wird gewöhnlich als Lehnwort betrachtet, entweder aus dem ae (*lecan* vb) oder aus mhd. *lachenere*. Es kann jedoch auch einheimisch sein". Le groupe du mha. *lachenere* "médecin", vna. *lacin* "guérison" et mha. *lacherie* "Besprechen, Hexen" (avec une suffixation -na ultérieure, cf. Brugmann, Grundriss II, 1², p.263) ne permet aucunement de conclure quant à l'origine, empruntée ou indigène, du got. *lekeis*.

Cependant le v. angl. *laece*, v. fris. *lega*, letza "médecin", m.bas all. *lak*, vha. *lachi*, *lachi* "eigentlich Besprecher" (Feist) vont dans la même direction sémantique que l'étymologie proposée valablement par Stokes, *Kuhn's Zeitschrift*, 35, p. 595 pour le celtique, d'un indo-européen **lepagi-* (gén. **lego* de **li-* (p-aro) d'une racine **lep-* retrouvée avec une élargissement **lep-mo-* dans le gall. *llef* "voix" (cf. Feist, p. 329b et Walde-Pokorny, II, p.429).

L'emprunt éventuel au celtique (et le passage en slave par l'intermédiaire du germanique) a eu lieu à date ancienne, antérieurement à la disparition de **legi-* en celtique continental et postérieurement à la chute du p indo-européen en celtique commun. S'il ne s'agit pas d'un emprunt du germanique au celtique, le germanique est inexplicable, l'étymologie par le latin *lego*, grec *λέγω* "je dis

"je parle" (A.Stender-Pedersen, Slawisch-Germanische Lehnwortkunde, p. 100) est peu convaincante pour le sens : le lat. *lego* ne signifie jamais "dire" et *λέγω* suppose une évolution Choisir → trier → énumérer → dire. On ne retrouve pas en germanique et qui n'a jamais passé en celtique ou en latin *legim* "je lis" est un emprunt savant du latin *lego*. "Il paraît donc que dans l'Europe septentrionale la médecine a d'abord été pratiquée par des Celtes et que des Germains élèves des Celtes, l'ont portée chez les Slaves" (D'Arbois, Les Premiers Habitants..., p. 368).

*LEGIMI, verbe "je lèche", attesté seulement en celtique insulaire. Vieil-irl. andais *ligim* ou *ligim* sans qu'on puisse être certain de l'existence du signe de longueur *i*, glossant *linguo* (Saint-Gall, 176a l, cf. *Thesaurus Palaeoh.* II, p.174, note d); m.irl. *ligim* : Pret. Sg. 3 *Atá lim is bó ro da líg* "Il est lisse comme si une vache l'avait lèché" (Lebor na hÉidne II 3 b 3, cf. I.T., v. p.171, note 2), Parf. Sg. 3 *amal adhála-si forur gotha Uilix tug buillí ar slabrad oc tuc in cethrar ina láigi ar fad in tairi ina degaid gur ling i n-ucht Uilix 7 guro líg a gmlis 7 a aigid* "quand elle entendit le son de la voix d'Ulysse elle tira sur sa chaîne et entraîna à sa suite les quatre qui étaient allongées par la machine. Elle sauta à la poitrine d'Ulysse et lui lècha le visage et la face" (Merugud Uilix Meic Leirtis, éd. R.T. Meyer, p.9, l. 271-273), roslég Bóid corbo glend "it licked up Boyne till it became a valley" (Gwynn, The Metr. Bind. III, p.100, vers 12).

Parf. à redoublement 3 Sg. *mBruth cirdub gur gac fer dib, indar latt, is bo ro leilug cechais* "chaque homme portait une chevelure noire, et l'on aurait cru qu'une vache les avait lèchés tous" (O'Curry, On the Manners and Customs, p.158) *Méi gle find fair mar bo atas-lilad* "Sine glänzende weisse geschorene Stelle auf ihm, als ob eine Kuh sie geleckt hätte" (T.B.C., ligne 1377, cf. note 2 : Offenbar ist lilad schlechte Schreibweise für *leilug*);

Parf. Pl. 3 *lelgatar im da ech Con Culaín in n-úir co rrioi na clocha i nde-gaid ind feidir* "Les deux chevaux de Cúchulainn léchèrent le sol jusqu'à ce que les pierres apparaissent après l'herbe" (T.B.C., version Lebor na hÉidne, 57b 19)

Parf. Pl. 3 *lilist .i. slecht fait fuachossa* "they will lick, i.e. they will prostrate themselves beneath his feet" (Milan 89 d 14).

irl. mod. *lighin*, nom verbal *ligha* et *liphreacain* "i lick, lan", subst. *ligha*, fém. gén. id. "licking or lapping" (Dinneen, Foclóir, p.437 ab et O'Reilly, p. 330 b); dérivé du nom verbal *liphreacain* "i like", part. passé *lighite* "licked, lambent".

Le gallois a deux formes *llyfu* et *llyo* "lécher" (Y Geiriadur Mawr, p. 317 a et 318 b), dont Morris-Jones rattache la première à **liŋh-* sans faire état de la seconde (Welsh Grammar, p.131) qui est cependant la seule à répondre normalement à **le(i)g-*. Il faut admettre l'hypothèse de Pedersen, V.G. I, p.100 d'une épenthèse de *i* (y) dans *llyfu*.

M. breton leat "lécher" (Ernaut, Dict. étym. du breton moyen, p.324) n'a pas subsisté dans la langue moderne où il a été remplacé par *lipat* qui réclame comme le gall. *llybio*, une autre étymologie.

*LEGIMI est en liaison étymologique proche avec le nom de la "cuiller" (**le* GA) et appartient à la même racine indo-européenne **leig-* **leig-* (Pokorny, p. 668). Les correspondances ne font pas difficulté : lat. *linguo*, -is, -ere "lécher, avoir envie de, être gourmand", gr. *λέγω* "lécher" *λέγω* "gourmand", *λέγω* "index" ("doigt à lécher", cf. le bret. *bia-vod* "index", litt. "doigt à bouillie"), got. *bilaiŋon* "lécher", v.sax. *liskan*, m.wesrl. *lecon*, v. angl. *liccan*, vna. *leccan*, mha. *leccan*, all.mod. *locken*, d'un westique **likkon* (< **liŋna-mi*) armenien *litznem* "je lèche", lit. *lieti* id. (Ernout-Neu-lit, p.641; Boisacq, p. 566; S. Feist, p. 91b; Kluge, p.349 b-350a).

L'irl. *ligur* id. *tonga* "ligur, c'est-à-dire langue" du *Sanas Cormaic* (éd. Stokes, Three Irish Glossaries, p.26) serait plus facilement un emprunt à la formation expressive latine *ligurrio* qu'un terme apparenté. C'est d'ailleurs un terme de glossaire (cf. Stokes, *Cormac's Glossary*, p.99 qui penche pour l'origine indigène de *ligur*).

*LEGIOS, substantif, m. "somp, tombe, lit", d'une manière générale "l'endroit où l'on peut s'étendre, se reposer", et probablement à l'origine gène le "fait de se reposer" (comme dans le germanique **ligjan*); à l'origine

Robert GAVELLE, <i>Notes sur les fibules gallo-romaines recueillies à Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges, Haute-Garonne)</i> (planches 45-55)	201
« Calices à encens » et décors plastiques des temps romains (planches 150-157)	571
Jacques GOURVEST, <i>Un vase à décor excisé aux environs de Clermont (Oise)</i> (fig. 1)	96
D ^r Adrien GRÉZILLIER, <i>Une collection de moules de Lezoux au Musée de Rochechouart (Haute-Vienne)</i> (planches 62-75) ..	249
Jean GUILAINE, <i>Réflexions sur la chronologie des vases poly-podes pyrénéo-aquitains. Existe-t-il une « civilisation de la Halliade » ?</i> (planches 9-10)	25
Christian-J. GUYONVARCH, <i>Études sur le vocabulaire Gaulois. Le théonyme gaulois BELISAMA « la très brillante ». 2. - Le toponyme gaulois BRATOSPANTIUM</i>	161
Les anthroponymes gaulois de la tablette d'exécution de Rom (Deux-Sèvres)	458
Notes d'Étymologie et de Lexicographie gauloises et celtiques :	
XIII. - 47. Irlandais SID, gaulois *SEDOS « siège, demeure des dieux ». 48. Gaulois *SEDLON « trône » ?	329
XIV. 49. Gaulois cisalpin LARIX « mélèze ». 50. Breton LEC'H, LIA et les noms de quelques monuments mégalithiques. 51. *BRACI, ENBREKTON, INBRATARIA, à propos d'un nom celtique de la bière. 52. Gaulois YSPADDADEN PENKAWR « le châtiré à tête de géant »	473
XV. - 53. Le nom des ATREBATES. 54. Gaulois CECOS AC CESAR. 55. Vieux gallois LITIMAUUR « frenquens popultis » ? 56. Moyen-irlandais MI AIGE « mois des courses (de chevaux) ». 57. BRATOSPANTIUM, note additionnelle ..	
La mort de Cúchulainn, version B, suite et fin. Notes et annexes	493
Eric P. HAMP, <i>Vieil irlandais SETIG, breton OZHACH</i>	376
Camille HUGUES, <i>Le grand tumulus du Serres de Fontaines (Saint-Geniès-de-Malgoirès, Gard)</i> (planche 4)	9
J.-J. JULY, <i>Note sur une plaque arquée en os et sur des anses de type quadrangulaire provenant du Gard. Ancienne collection J. de Saint Venant. Musée de Bourges (Cher)</i> (planche 94)	315
Werner JOHNS, <i>L'industrie du sel aux sources de Bad Nauheim à la fin de La Tène et à l'époque carolingienne</i> (pl. 56-61) ..	237
Michel LABROUSSE, <i>Imitation gauloise de drachme ampuritaine trouvée dans l'Aveyron, sur le site de Cosa</i> (planche 43) ..	185
Françoise LE ROUX, <i>Études sur le festiaire celtique : II. La fête irlandaise de Février, IMBOLC. III. BELTAINE, la fête sacerdotale</i>	174
IV. LUGNASAD ou la fête du roi	343
Notes d'Histoire des Religions VIII, 12. L'interprétation gallica, Mars et le Calendrier de Coligny. 13. Lug et l'omphalos de Lugdunum	635

Claude LORENZ, <i>Une statue méroningienne de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne)</i> (planches 76-78)	273
Jean R. MARÉCHAL, <i>Nouvelles considérations sur l'origine et l'évolution de la métallurgie du Bronze</i> (planche 101)	389
Auguste MURAT, <i>A propos de la période de La Tène III. Apports récents de la station du Puy-du-Tour (Corrèze)</i> (pl. 29-32) ..	85
Robert PÉRICHOS, <i>Aperçu sur le site du Terrail à Amplepuis (Rhône)</i> (planches 26-28)	77
Jord PINAULT, <i>Notes sur le vocabulaire gaulois. 1. Les noms de mois du calendrier de Coligny (Ain). 2. La notation NSDS. 3. La notation de 1 SAM 8. 4. Une étymologie du vieil-irlandais NASAD « assemblée »</i>	143
Brittonika II. 4. Moyen-breton GUENEZ, breton moderne GANEZ « avec toi »	372
III. - 5. Moyen-breton MEZEUEN, breton moderne MEZHEVEN, HEVEN « juin », *MEDIO-SAMINOS, SAMINOS. 6. Le nom du mois de « juillet » dans les langues britanniques (*WOR-SAMINOS). 7. Le nom et l'étendue de l'été ..	467
IV. - 8. Le prétendu pronom suffixe impersonnel en breton. 9. Moyen-breton OZECH, breton moderne OZHACH « époux, chef de famille », *UD-TEKK-OS	615
Jean-Paul PREYNAT, <i>Un site de La Tène en Forez : L'oppidum d'Essalois (Loire)</i> (planches 80-93)	287
Guy RANCOULE et Jean GUILAINE, <i>Sur les origines de Limoux : Le site de Montréalat (Aude)</i> (planche 44 et fig. 1)	195
Jean RENAUD, <i>Notes sur l'oppidum d'Essalois (Loire). Le tracé et la structure du rempart</i> (planches 17-20)	57
André SOUTOU, <i>Une monnaie gauloise à légende ibérique controversée : NMY</i> (planches 41-42 et fig. 3)	131
La patère à têtes de cygne du temple gallo-romain de Puech Cau (commune de Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron) (planches 102-107)	393
La stèle au bouclier à échancrures en V de Substantion (Castelnau-le-Lez, Hérault) (planches 132-139)	521
Noël SPÉRANZE, <i>L'habitat gaulois et gallo-romain de Liffol (Vosges)</i> (planches 113-120)	417
Odette et Jean TAFFANEL, <i>Des épingles du Premier Âge du Fer et leur système de fixation</i> (planches 1-3 et fig. 4)	1
Eugène VAN TASSEL GRAVES, <i>Breton ozac'h</i>	623
Michel VIGNARD, <i>Essai d'inventaire archéologique de la Drôme. Les trouvailles isolées de l'Âge du Bronze à La Tène (suite)</i> (planches 140-141)	547
Au musée de la civilisation Gallo-romaine de Lyon : Éléments d'une parure de l'Âge du Bronze (planches 142-143) ..	552

VOCABULAIRE VIEUX-CELTIQUE LE (suite) :

*LEKA (suite), « pierre, pierre plate, pierre tombale » ; *LEKOS, *LEIKOS « rétif, sournois (en parlant d'un animal) » ; *LEGA, *LEIGA, « cuiller » ; *LEGAMI, « je fonds, je dissous »	513
*LEGAMI (suite) ; *LEGI « médecin » ; *LEGIMI « je lèche » ; *LEGIOS « camp, tombe, lit » ; *LEGIOS, *LAGIOS, « petit, mauvais, léger »	653

LIVRES ET REVUES :

Françoise LE ROUX, IR. CHEVALLIER, <i>Rome et la Germanie au premier siècle de notre ère</i> ; Waldemar DEONNA, <i>Un divertissement de table. A « cloche-pied »</i> ; Arthur-Edward WAITE, <i>The Holy Graal. The Grail Quest in the Arthurian Literature</i> ; Ludwig BIBLER, <i>Irland, Wegbereiter des Mittelalters</i> ; Jean STENGERS, <i>La formation de la frontière linguistique en Belgique ou de la légitimité de l'hypothèse historique</i>	509
[Sir Thomas MALORY, <i>La Morte d'Arthur, The Book of King Arthur and his Knights of the Round Table</i> ; Jan de VRIES, <i>Keltische Religion</i> ; Alwyn REES et Brinley REES, <i>Celtic Heritage, Ancient Tradition in Ireland and Wales</i> ; Albert GRENIER, <i>Manuel d'archéologie gallo-romaine IV/1, Les monuments des eaux : aqueducs, thermes, IV/2, Les monuments des eaux : villes d'eau et sanctuaires de l'eau</i> ; Roger AGACHE, <i>Vues aériennes de la Somme et recherche du passé</i>]	642
Autres publications reçues	484, 647
Journées d'études préparatoires au IV ^e Colloque International d'Études Gauloises, Celtiques et Protoceltiques	416
<i>Celticum</i> VI : souscription	556
Table annuelle	661

DIOGÈNE

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES HUMAINES

N° 41 — JANVIER-MARS 1963

QUESTIONS DE SOCIOLOGIE RELIGIEUSE

Mircea Eliade	Survivances et camouflage des mythes.
Kostas Papaioannou	<i>Regnum Hominis</i> - Sujet et objet de la pensée moderne.
Roland Grahay	Structure politique de l'anthropologie religieuse dans la Grèce antique.
Erich Isaac	Mythes, cultes et élevage.
E. Michael Mendelson	L'utilisation du scepticisme religieux dans la Birmanie d'aujourd'hui.
Arnold A.T. Ehrhardt	Les chrétiens et l'autorité.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

6, RUE FRANKLIN, PARIS-16^e
TÉL : TROcadéro 32-21

Revue trimestrielle paraissant en quatre langues : anglais, arabe, espagnol et français

L'édition française est publiée par la Librairie Gallimard, 5, rue Sébastien-Bottin, Paris-7^e.

Les abonnements sont souscrits auprès de cette maison (C.C.P. 169.33 Paris).

Prix de vente au numéro : 5 F.

Tarifs d'abonnement : France, 13 F ; étranger, 23 F.

Texte communiqué par la revue « Diogène » à titre de réciprocité.

CELTICVM

I. — Actes du Premier Colloque 1961, Rennes 1961, VIII + 552 pages, 83 planches, 1 dépliant, 173 fig. ; in-8°	30 F
II. — Christian-I. GUYONVANC'H, <i>Mesca Ulad. L'Irresse des Ulates</i> , Rennes 1961, 38 pages, in-8°	5 F
III. — Actes du Second Colloque 1961, Rennes 1962, VIII + 454 pages, 128 planches (dont 1 en couleurs), 217 fig., 6 dépliant ; in-8°	30 F
IV. — Wolfgang DEHN, <i>Aperçu sur les Oppida d'Allemagne de la fin de l'époque celtique</i> , 58 pages, 11 planches, 2 dépliant, 17 fig. ; in-8°	9 F
V. — Rudolf EGGER et Christian GUYONVANC'H, <i>La tablette d'écriture de Rom (Deux-Sèvres), son déchiffrement et sa langue. Les acteurs gallo-romains. Les anthropogrammes gaulois</i> , 38 pages, 11 planches, 2 dépliant, 16 fig. ; in-8°	9 F
VI. — Actes du Troisième Colloque 1962, Rennes 1963, EN	
SOUSCRIPTION : France : 30 F ; Etranger : 32 F.	
A VERSER au C.C.P. : P. LE ROUX, Boîte Postale 2, RENNES, n° 203-68.	

S O M M A I R E

André SOUTOU, La stèle au bouclier à échancrures en V de Substantion (Castelnau-le-Lez, Hérault) (planches 132-139)	521
Michel VIGNARD, Essai d'inventaire archéologique de la Drôme : Les trouvailles isolées de l'Age du Bronze à La Tène (suite) (planches 140-141)	547
Au Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon : Eléments d'une parure de l'Age du Bronze (planches 142-143)	552
Robert BOUTES, Vestiges exhumés entre Drôme et Roubion par les travaux du pipe-line Strasbourg-Lavéra (planches 144-148 et fig. 7)	557
Robert GAVELLE, « Calices à encens » et décors plastiques des temps romains (planches 149-156)	571
Christian-J. GUYONVARCH, Notes d'étymologie et de Lexicographie Gauloises et Celtiques XV. 53. - Le nom des <i>ATREBATES</i> . 54. - Gaulois <i>CECOS AC CESAR!</i> 55. - Vieux-gallois <i>LITIMAU</i> « frequens populus » ? 56. - Moyen-irlandais <i>MI AIGE</i> « mois des courses (de chevaux) ». 57. - <i>BRATUS-PANTIUM</i> , Note additionnelle	595
Jord PINAULT, Brittonika IV. 8. - Le prétendu pronom suffixe impersonnel en breton. 9. - Moyen breton <i>OZECH</i> , breton moderne <i>OZHACH</i> « époux, chef de famille », * <i>UD-TEKK-OS</i>	615
Eugen van TASSEL GRAVES, Breton <i>ozac'h</i>	623
Christian-J. GUYONVARCH, La mort de Cúchulainn, version B, notes et annexes	625
Françoise LE ROUX, Notes d'Histoire des Religions VIII : 12. <i>L'Interpretatio Gallica, Mars et le Calendrier de Coligny</i> . 13. <i>Lug et l'omphalos de Lugdunum</i>	635
LIVRES ET REVUES	642
Autres publications reçues	647
Vocabulaire vieux-celtique	653
Table annuelle	661

O G A M — Tradition celtique

Directeur : Pierre LE ROUX

Bulletin des Amis de la Tradition Celtique (association déclarée)
2, rue Léonard-de-Vinci, RENNES (I.-et-V.)
C. C. P. 29 368, Pierre LEROUX, Rennes

Rédaction-Administration : P. LEROUX, Boîte Postale, 2, Rennes. Pour toute correspondance joindre un timbre ou un coupon-réponse international.

Publication : OGAM paraît par tomes annuels de quatre fascicules de 700 pages environ. Les articles publiés ne peuvent être reproduits, en totalité ou en partie, qu'avec l'agrément écrit de la Rédaction. Les auteurs sont seuls responsables des opinions qu'ils émettent.

Abonnements : Il n'est accepté que des abonnements annuels, partant du premier numéro de l'année et automatiquement reconduits, sauf avis contraire de l'abonné, notifié par écrit avant le 1^{er} décembre. Tout abonnement commencé est dû en entier.

Prix de l'abonnement : 35 F, abonnement de soutien : 50 F et 100 F, étranger (et France sous enveloppe), 50 F, étudiant, 30 F, à verser au C.C.P. 293-68, M. Pierre LEROUX, 2, rue Léonard-de-Vinci, RENNES. Pour tout changement d'adresse, joindre 1 NF en timbres-poste. Toute demande de renouvellement d'un numéro égaré par la poste doit être faite au plus tard quinze jours après réception du fascicule suivant.

Quelques collections sont encore disponibles à la vente aux prix suivants : tome I, 8 F, II, 10 F (incomplets), III, 20 F ; tome IV, 20 F, V, 30 F ; tome VI, 40 F, VII, 40 F, les tomes I à VIII ne sont vendus qu'en collection complète, VIII, 40 F, IX, 40 F, X, 40 F, XI, 40 F, XII, 40 F, XIII, 40 F, XIV, 40 F.

Revue bimestrielle, Seizième année.

Ce numéro est mis en distribution au mois de décembre 1962.

Le gérant : Odon de COUASNON. Dépôt légal : 4^{me} trimestre 1962.

Imprimeries Simon, 12, rue du Pré-Botté, Rennes (I.-et-V.).